

La Desse de Choiseul

LE DUC ET LA DUCHESSE

DE CHOISEUL

LEUR VIE INTIME, LEURS AMIS

ET LEUR TEMPS

PAR

GASTON MAUGRAS

Avec des gravures hors texte et un portrait en héliogravure

Troisième édition



PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1903

PRÉFACE

Au cours de nos recherches sur le dix-huitième siècle, deux figures nous ont particulièrement frappé, disons même passionné, la duchesse de Choiseul et le duc de Lauzun.

Nous avons déjà écrit la vie du duc de Lauzun, ce grand séducteur, ce type charmant de l'homme de cour au dix-huitième siècle, et cette biographie, tout au moins sincère et vraie, nous a valu quelques anathèmes d'âmes bien pensantes.

Par un juste esprit d'équilibre, nous voulons aujourd'hui esquisser le portrait de Mme de Choiseul. La dignité de sa vie, son énergie morale, ses hautes vertus formeront, avec le libertinage du duc de Lauzun, un saisissant contraste.

Mme de Choiseul est peut-être la figure la plus délicieuse du dix-huitième siècle. Ce n'est ni par sa beauté ni par ses succès mondains qu'elle l'emporte sur ses contemporaines, mais par son charme incomparable, son esprit élevé, la noblesse de son caractère. Nous la verrons dans l'extrême fortune aussi bien que dans l'extrême détresse toujours la même, toujours égale à elle-même, supportant avec la même sérénité la richesse, les hommages, le premier rang, et aussi la ruine, la misère, l'oubli. Jamais le sort ne put avoir raison de cette âme si haute, et elle se montra toujours supérieure à la fortune.

Auprès de cette femme exquise vit un mari aimable, spirituel, séduisant au possible, mais infidèle autant qu'on peut l'être. Il n'en a pas moins été le plus adoré des maris. Le duc de Choiseul est une des plus grandes figures de l'époque, un des hommes les plus remarquables de son temps; c'est le type du Français par excellence, avec toutes ses qualités et ses défauts. Mais il cachait sous une

apparente frivolité ses rares qualités intellectuelles, et sa légèreté lui a fait du tort; aussi est-il mal connu, et la postérité n'a pas rendu à ses talents la justice qu'ils méritent. Tout en laissant à l'écart le côté politique, qui ne nous concerne pas, nous nous efforcerons de mieux faire apprécier le duc de Choiseul, la bonté de son cœur, l'élévation de son caractère et les qualités de premier ordre dont il était doué.

Autour du duc et de la duchesse nous verrons s'agiter leurs parents, leurs amis, tout ce que cette société contenait d'hommes distingués, de femmes d'esprit, de grands seigneurs : la marquise du Deffand, Voltaire, Walpole, l'abbé Barthélemy, la duchesse de Gramont, la comtesse de Brionne, Lauzun, le prince de Beauvau, la maréchale de Luxembourg, le chevalier de Boufflers, le docteur Gatti et tant d'autres, etc.

Mais avant tout et surtout celle qui s'imposera, celle qui occupera la première place, c'est Mme du Deffand. Cette femme d'un

esprit remarquable, d'une rare profondeur d'intelligence, qui tient tête à Voltaire et lui donne la réplique non sans succès, a été l'âme de la vie de Mme de Choiseul.

En 1766, s'établit entre ces deux dames un commerce épistolaire qui dure jusqu'en 1778 et qui est un véritable joyau. Rien de plus intéressant que cette correspondance quand on la débarrasse des répétitions, des inutilités et de tout le fatras inhérent à des effusions épistolaires fréquentes. Elle a été publiée en 1859 et en 1877 par le marquis de Sainte-Aulaire chez Michel Lévy, et nous y avons fait de très fréquents emprunts. On voit défiler dans cette correspondance la plupart des contemporains, plus ou moins bien traités suivant l'humeur de la vieille aveugle; on y voit apprécier tous les événements marquants de l'époque, mais ce qui est incomparable, ce sont les réflexions philosophiques de Mme de Choiseul, les ripostes de Mme du Deffand, cet échange perpétuel d'idées, ce feu qu'elles remuent

sans cesse. Mme de Choiseul est bien quelque peu précieuse, quelque peu raisonneuse. Mais quel joli style, quelles jolies pensées et quelle profondeur, souvent sous une forme légère. On ne peut lire sans attendrissement les réflexions de cette jeune femme de trente ans, assez éprouvée par la vie, et qui reste immuablement fidèle, immuablement attachée à l'homme qu'elle aime et qu'elle aimera jusqu'à sa dernière heure.

En ce siècle où le lien conjugal était de pure forme, où il était de bon goût de n'en tenir aucun compte, de le regarder comme un de ces préjugés nécessaires assurément pour les classes inférieures, mais dont les gens de cour n'avaient pas à se soucier, Mme de Choiseul a été une fort rare exception ; elle a donné l'exemple d'une admirable fidélité, et cela sans fracas, sans ostentation, avec une modestie charmante.

C'est le portrait de cette aimable femme, de ce philosophe en paniers, bien menue, bien tendre, mais qui possédait une âme vi-

rile dans un corps frêle et débile, que nous avons essayé de peindre.

Nous ne savons si nos lecteurs trouveront quelque agrément à la lecture de cet ouvrage ; nous avons eu à le composer et à l'écrire un charme infini.

Notre ambition est des plus modestes. Nous n'avons nullement eu la prétention de faire de l'histoire, nous avons simplement voulu faire revivre par leur propre correspondance quelques-uns des personnages les plus spirituels du dix-huitième siècle, faire mieux connaître le charme incomparable de cette société qui, avant de disparaître à jamais, brillait d'un si vif éclat. Mais avant tout et surtout nous avons voulu tirer de l'oubli une figure délicieuse, un cœur capable de tous les héroïsmes ; mettre en relief une des plus nobles femmes qui aient jamais existé, une de ces femmes dont les rares vertus font honneur à l'humanité.

Parmi les personnes qui ont bien voulu nous ouvrir leurs archives particulières, nous devons citer tout d'abord M. le marquis de Saporta; non seulement cet aimable et savant érudit nous a confié tous les papiers de famille qu'il possédait, mais il nous a aidé dans nos recherches et nous a fourni de précieux renseignements. Nous avons le profond regret de ne pouvoir lui témoigner à lui-même toute notre reconnaissance, mais nous voulons au moins en offrir l'expression bien sincère à sa famille.

M. le baron de Fonscolombe et M. le marquis de Barthélemy nous ont également fourni sur leurs ancêtres d'utiles documents. Mme la comtesse Stanislas de Gontaut nous a très gracieusement permis de reproduire le beau portrait qu'elle a fait du duc de Gontaut d'après une gravure de l'époque. M. Wildenstein nous a obligeamment prêté un magnifique portrait de Choiseul par Van Loo; MM. Richard Bentley and Son, de Londres, nous ont permis de faire usage

de deux gravures publiées dans leur édition de la Correspondance de Walpole. Nous leur adressons à tous nos plus vifs remerciements (1).

(1) Le délicieux portrait qui est en tête de ce volume est celui que M. le comte de Ludre avait eu l'obligeance de nous confier en 1889 quand nous avons publié une petite plaquette sur Mme de Choiseul.

Les principales sources auxquelles nous avons puisé, en dehors des archives du ministère des affaires étrangères, des différents dépôts publics et de nombreuses archives particulières, sont :

Correspondance complète de madame du Deffand avec la duchesse de Choiseul, l'abbé Barthélemy et M. Crawfort, par le marquis de SAINTE-AULAIRE. Paris, Michel Lévy, 1859, et Calmann Lévy, 1877 (1).

Correspondance complète de la marquise du Deffand avec ses amis le président Hénault, Montesquieu, d'Alembert, Voltaire, Horace Walpole, par M. de LESCURE. Paris, Henri Plon, 1865 (1).

Œuvres complètes de Voltaire et sa *Correspondance.* Paris, Garnier frères (1).

La Duchesse de Choiseul et le patriarche de Ferney, par G. MAUGRAS. Paris, Calmann Lévy, 1889. (Tiré à très petit nombre.)

Le Duc de Lauzun et la cour intime de Louis XV, par G. MAUGRAS. Paris, Plon, 1893 (2).

Le Duc de Lauzun et la cour de Marie-Antoinette. Paris, Plon, 1895 (2).

(1) Nous avons fait à ces trois ouvrages des emprunts si fréquents que nous n'avons pu, à notre grand regret, indiquer la source de chaque citation : il nous aurait fallu surcharger le texte de renvois et de notes, et nous avons dû y renoncer. Mais il est bien entendu que toutes les lettres de Mme de Choiseul, de Mme du Deffand, de Voltaire qui ne portent pas d'indication contraire, proviennent de ces trois ouvrages.

(2) Nous avons eu dans ces différentes études à parler fréquemment du duc et de la duchesse de Choiseul. Nous nous sommes donc trouvé forcément amené à reproduire dans le travail que nous publions aujourd'hui certains passages déjà connus. Nous l'avons fait le plus discrètement possible, mais nous n'avons pu l'éviter, sous peine d'oubli, de lacunes ou d'inexactitude.

LE DUC

ET

LA DUCHESSE

DE CHOISEUL

LEUR VIE INTIME, LEURS AMIS ET LEUR TEMPS

CHAPITRE PREMIER

Mariage de Mlle Crozat du Châtel et du comte de Choiseul-Stainville. — Les familles Crozat du Châtel et de Choiseul-Stainville. — Premières années d'union. — Aventure de Mme de Choiseul-Romanet. — Amitié de M. de Choiseul et de Mme de Pompadour. — Choiseul est nommé ambassadeur à Rome.

En l'an de grâce 1750, le 22 décembre, une imposante cérémonie réunissait à l'hôtel du Châtel tous les membres des familles Crozat et de Choiseul, ainsi qu'une grande affluence de parents et d'amis. On célébrait, au milieu de la joie générale, le mariage de Louise-Honorine Crozat du Châtel et du comte de Choiseul-Stainville.

La bénédiction nuptiale fut donnée aux jeunes époux dans la chapelle même de Mme du Châtel.

La mariée, à peine âgée de quinze ans, se présenta timide et rougissante, mais pleine de grâce et de charme ; le marié avait un maintien plus assuré et une tenue parfaite ; il montrait pour sa jeune femme les plus aimables attentions. Il avait trente et un ans.

Avant de suivre les jeunes époux pendant leur « lune de miel » et les longues années de leur existence commune, voyons rapidement quelles étaient les deux familles qui s'unissaient ainsi et les raisons au moins singulières qui avaient motivé cette alliance.

Louise-Honorine Crozat du Châtel était petite-fille de ce Crozat qui, de bas commis, puis de petit financier, était devenu receveur général du clergé ; il s'était mis aux aventures de la mer et avait fondé la Compagnie de la Louisiane, qui lui rapportait des sommes considérables. Il possédait pour plus de vingt millions de bien et passait pour un des hommes les plus riches de Paris. On l'avait surnommé cependant *Crozat le Pauvre,* par opposition à son frère, beaucoup plus riche encore (1).

(1) L'aîné des Crozat, surnommé *le Riche,* était receveur général des finances à Bordeaux. Il possédait une fortune immense qui venait de ses possessions en Amérique.

Crozat s'était « passé lui-même au bleu » en obtenant du régent l'agrément de la charge de trésorier de l'ordre du Saint-Esprit. Puis il acheta en Bretagne la seigneurie du Châtel, et il en prit le nom.

Il mourut en 1738, à quatre-vingt-trois ans, « énormément riche et glorieux à proportion ; » il laissait une fille et trois fils.

Il avait marié sa fille au comte d'Évreux, troisième fils du duc de Bouillon; la jeune femme était charmante et avait apporté en dot 500,000 écus. Mais ce mariage devint pour le vieux Crozat la douleur de sa vie. Le comte d'Evreux, colonel général de la cavalerie, était un homme bizarre, passant sa vie à la chasse ; il négligeait complètement sa femme et ne cachait pas sa passion pour la duchesse de Lesdiguières, qui le suivait partout et qu'il trouvait « meilleure que la petite Crozat (1) ». Bientôt la vie ne fut plus tenable pour la comtesse d'Évreux, et elle retourna chez son père, où

(1) C'est avec l'argent de « la petite Crozat » que le comte d'Évreux acheta, entre la Ville-l'Évêque et la porte Saint-Honoré, trente arpents en jardins et marais, c'est-à-dire hors Paris, en pleins champs ; il y fit bâtir un hôtel qu'il revendit plus tard à Mme de Pompadour. C'est aujourd'hui le palais de l'Élysée.

elle fut trop heureuse de retrouver sa chambre de jeune fille.

Crozat fut plus heureux avec ses fils (1). L'aîné, marquis du Châtel, le seul qui nous intéresse puisqu'il est le père de Mme de Choiseul, devint lieutenant général; il avait épousé en 1722 Mlle de Gouffier (2). Ils eurent un fils et deux filles : Antoinette-Eustachie, née en 1728; Louise-Honorine, née en 1734. Le fils mourut prématurément au mois de mai 1743.

Le marquis du Châtel était un homme d'infiniment d'esprit, et nous n'en voulons d'autre preuve que le portrait assez mordant qu'il a fait de lui-même :

« M. du Châtel est vilain et petit ; sa physionomie est obscure ; sa timidité extrême est cachée sous des traits rudes et immobiles... On serait tenté de croire qu'il n'est qu'une ébauche de la

(1) Le second, « chevalier, marquis de Tugny, » président au Parlement de Toulouse, mourut en 1751 sans enfants. Le troisième, appelé le baron de Thiers, officier général comme son frère aîné, épousa, en 1726, Marie-Louise-Augustine de Montmorency-Laval, dont il eut trois filles, mariées au comte de Béthune, au duc de Broglie et au marquis de Béthune.

(2) Fille de Charles-Antoine Gouffier, marquis de Heilly, et de Catherine-Angélique d'Albert de Luynes.

nature ; il paraît qu'il ne lui doit ni ses goûts, ni ses idées, ni ses sentiments, et qu'il se les est tous donnés à force de culture et de travail ; son cœur et son esprit semblent des hôtes étrangers domiciliés chez lui et qu'il y a retirés afin d'achever et de perfectionner son être ; il a appris à penser comme les autres apprennent à jouer des instruments et à danser. C'est proprement l'homme de l'art... Comme M. du Châtel s'est moulé sur d'excellents modèles, tous ses sentiments sont honnêtes et la plupart de ses idées sont saines et assez justes... »

Il termine par cette boutade : « S'il avait pu se donner de la vanité et de l'ambition, il se serait peut-être fait un grand homme. »

Malgré son esprit et beaucoup de bon sens, le marquis du Châtel « se plaisait un peu trop à disséquer ses idées, à remonter à la source des choses, en un mot il était trop métaphysicien » ; on disait de lui : « Il disserte toujours, il ne cause jamais. » Il avait communiqué ses goûts à sa femme et peut-être aussi à ses enfants ; il ne faudra donc pas nous étonner outre mesure si nous trouvons souvent Mme de Choiseul bien raisonneuse, bien pointilleuse, aimant elle aussi « à disséquer » ses idées ;

c'est de l'atavisme dont elle n'est pas complètement responsable.

Mme du Châtel avait autant d'esprit que son mari et tout autant de timidité; elle était d'un commerce charmant, d'un caractère aussi solide qu'agréable. « C'est une des femmes du monde qui m'a toujours paru rassembler le plus de mérite et d'agrément, » écrit d'elle le prince de Beauvau. « Elle est charmante, dit Montesquieu, et elle n'aura jamais de rivale aux yeux de personne que madame sa fille (Mme de Choiseul). » Mme du Deffand, qui la voit fréquemment, l'aime passionnément et fait le plus grand cas et de son cœur et de son esprit. Un jour, dans un moment de verve, elle a même crayonné d'elle ce portrait plein de finesse, et elle le lui a envoyé :

« Je sais que rien n'échappe à votre pénétration, mais je crois cependant que vous ne vous connaissez pas vous-même. Apprenez donc que vous avez beaucoup d'esprit, que vous l'avez étendu et pénétrant, que vous jugez sainement de tout, que vous avez de la gaieté dans l'humeur, les façons nobles, la plaisanterie fine; en un mot, qu'il ne vous manque rien pour plaire... Le seul défaut que je vous connaisse, c'est votre timi-

dité... Empêchez votre amour-propre de s'effaroucher si précipitamment...

« C'est votre méfiance qui vous donne des malheurs imaginaires au milieu de tous les biens réels; c'est elle qui arrête les mouvements de votre âme et qui vous rend peut-être peu accessible à l'amitié; c'est elle qui vous inspire de la crainte, de la réserve, et vous prive de la plus grande douceur de la vie : de donner, d'ouvrir son cœur et de se croire aimée.

« Ouvrez les yeux, madame, sur votre propre mérite; voyez-vous comme les autres vous voient, et vous vous apercevrez promptement de l'estime et du goût que vous inspirez. On vous aime, on vous désire. Répondez à ces sentiments par un peu plus de confiance, et personne ne sera aussi parfaite ni aussi aimable que vous. »

L'aînée des filles de Mme du Châtel, Antoinette-Eustachie, était grande, bien faite, d'un visage agréable, mais elle manquait de grâce. Elle épousa, le 21 janvier 1744, le quatrième fils du vieux maréchal de Biron, Charles-Antoine-Armand, marquis, puis duc de Gontaut; c'était une alliance superbe.

Après avoir quitté le service, M. de Gontaut s'était fixé à la cour; il y vivait heureux, très aimé

du roi et de la favorite. Un sens juste et droit, un prodigieux usage du monde et de la cour, un très bon ton, une manière noble et agréable de s'exprimer, une grande gaieté naturelle, beaucoup d'éloignement pour l'intrigue et une ambition mesurée en avaient fait un homme aimable et recherché.

Loin d'abuser de son crédit, il n'en usait même pas et se bornait à quelques petits services qui le faisaient aimer et prouvaient son caractère bienfaisant. Il n'avait d'autre ambition que de se laisser vivre agréablement dans une société qui lui plaisait et où il trouvait beaucoup de charme.

Quand nous disons qu'il n'abusait pas de son crédit, ce n'est pas tout à fait exact; il y a un homme pour lequel il s'éprit d'une amitié sans égale et sur lequel il accumula toutes les faveurs qu'il n'ambitionnait pas pour lui-même, mais dont il pouvait disposer, c'est le comte de Choiseul-Stainville, fils de l'envoyé du duc de Toscane à la cour de France (1).

(1) La maison de Choiseul, très ancienne, est originaire de Champagne. Une branche se transplanta en Lorraine, c'est celle dont nous nous occupons; elle avait une fortune des plus modestes.

François-Joseph de Choiseul prit le nom de Stainville après

D'une bonne famille lorraine, mais sans fortune, M. de Stainville servait dans l'armée; il était entré fort jeune au service (1). Nommé lieutenant en second en 1739, il avait fait la campagne de Bohême en 1741, avait assisté au siège de Prague et à la prise de Sahay en 1742. Puis il servit comme colonel d'infanterie dans les armées d'Italie

avoir épousé la dernière héritière de cette maison. Il fit sa carrière au service de François-Étienne, duc de Lorraine, puis grand-duc de Toscane, et enfin empereur d'Allemagne. Il était ministre du duc de Toscane à la cour de France, emploi qui lui valait 30,000 livres de rente, lui donnait le droit de faire porter derrière lui sa canne par ses domestiques, ne l'obligeait à rien et le laissait se livrer au plaisir de la bonne chère, sa passion dominante.

M. de Stainville eut cinq enfants, trois garçons et deux filles. Le fils aîné entra au service de France, au régiment du roi-infanterie; il devint le duc de Choiseul. Le second, sous le nom de comte de Stainville, entra au service de la maison d'Autriche. Le troisième suivit la carrière ecclésiastique, devint évêque, puis archevêque de Cambrai.

Les deux filles furent placées dans le chapitre de Remiremont. L'une épousa le duc de Gramont, l'autre fut abbesse du chapitre de Saint-Pierre, à Metz.

On avait surnommé le château de Stainville, en Lorraine, le château de *l'Ennui!* Mme de Graffigny appelle Mme de Stainville *ma bégueule,* et après un séjour de quelques heures chez elle, elle fait une croix sur la maison en jurant bien qu'elle n'y remettra jamais les pieds.

(1) Choiseul-Stainville (Étienne-François, duc de), né le 28 juin 1719.

et du Rhin. Partout il montra la plus brillante valeur ; il avait un grand sens des choses de la guerre et son habileté dans le conseil égalait sa tranquille audace sur le champ de bataille. Il reçut en 1746 la récompense de ses talents et fut nommé brigadier, puis employé dans les armées de Flandre jusqu'en

Pendant ses fréquents séjours à Paris et à Versailles, il se lia avec M. de Gontaut d'une grande amitié, et, s'il faut en croire les contemporains, il devint l'amant, et l'amant « éperdument aimé », de Mme de Gontaut.

Quelque temps après, la jeune femme devenait grosse, et le 13 avril 1747 elle accouchait d'un fils, qui fut le célèbre duc de Lauzun (1). La naissance de ce rejeton, impatiemment attendu, comblait d'allégresse toute la famille, qui redoutait, non sans raison, de voir s'éteindre le nom glorieux des Biron. Le baptême fut célébré le même jour.

Un funeste événement vint inopinément transformer en tristesse profonde la joie générale : le lendemain même de sa délivrance, la jeune mère fut

(1) Voir *le Duc de Lauzun et la cour intime de Louis XV*, par M. G. MAUGRAS. Plon, 1893.

prise d'une fièvre violente; trois jours après, elle succombait.

La passion de Mme de Gontaut pour M. de Stainville eut le résultat le plus inattendu : avant de mourir, la pauvre femme, pour assurer la fortune de l'homme qu'elle aimait, arracha à sa sœur, Louise-Honorine, qui n'avait que douze ans, la promesse d'épouser Stainville. L'engagement fut fidèlement tenu, et le 22 décembre 1750 la jeune fille, nous l'avons vu au début de ce chapitre, devenait comtesse de Stainville; elle apportait en dot plus de 120,000 livres de rente.

Ce mariage étonna tout Paris, car la fortune du marié était bien loin d'être en rapport avec celle de sa femme. Il n'est cependant pas très exact de dire que Mlle du Châtel apportait une fortune considérable, elle apportait plutôt des espérances de fortune; en effet, elle soutenait en ce moment contre ses oncles, au sujet de la succession de son père (1), un procès très important, et si elle le perdait, ses biens devaient être fort diminués (2).

(1) Son père était mort le 31 janvier 1750.

(2) Mlle Crozat et son neveu, âgé de trois ans, le fils du duc de Gontaut, plaidaient contre M. de Thiers, leur oncle, et contre M. de Béthune, gendre de M. de Thiers. Il était question d'une

M. de Stainville, très noblement, n'avait pas voulu attendre la décision du procès pour épouser Mlle du Châtel, et le lendemain du mariage le procès fut perdu. Il n'en parut pas plus triste, consola sa belle-mère, qui prenait la chose avec moins de philosophie et s'alarmait sur son avenir; il lui dit de ne pas perdre courage, qu'il ne quitterait pas la partie avant d'avoir obtenu une grande ambassade et acheté une terre de 200,000 livres de rente.

Stainville et le duc de Gontaut appelèrent de la sentence rendue contre eux et obtinrent une revision du procès. M. de Gontaut était alors fort amoureux d'une Mme Rossignol, femme de l'intendant de Lyon; il en parlait sans cesse à son beau-frère, qu'il avait mis dans sa confidence, et son refrain était : « Mon frère! croyez-vous que Mme Rossignol m'aime!... » Le jour où l'on jugea leur procès, ils étaient ensemble et entendirent

substitution. M. de Thiers prétendait que les terres du Châtel et de Moy devaient lui revenir aux termes de cette substitution. Mlle Crozat et son neveu prétendaient que la substitution était nulle aux termes de la coutume de Bretagne et du partage fait entre les trois frères (fils de Crozat le Pauvre), et que ces terres devaient rester dans la succession de M. du Châtel.

prononcer la sentence qui donnait gain de cause à la partie adverse et les ruinait. Pendant qu'on lisait cette sentence, M. de Stainville dit tout bas à M. de Gontaut : « Mon frère, croyez-vous que Mme Rossignol vous aime?... » et tous deux de partir d'un éclat de rire dont l'assistance fut fort étonnée.

Heureusement pour M. de Stainville, un arrêt de la grande chambre réforma le jugement et lui rendit les biens de sa femme.

Avant de poursuivre le cours de notre récit, il nous faut faire un rapide portrait des deux êtres que des arrangements de fortune et de famille viennent d'unir pour leur vie entière.

Le comte de Stainville quitta en 1757 le nom sous lequel il était connu pour reprendre celui de Choiseul. Afin d'éviter toute confusion, nous lui donnerons dès aujourd'hui le nom sous lequel il est resté célèbre. Pour la même raison, nous lui donnerons également le titre de duc, qu'il n'obtint qu'en 1757.

Choiseul est une des figures les plus sympathiques du dix-huitième siècle. Mieux qu'aucun autre peut-être il a personnifié son temps et son époque; mais s'il en possédait au plus haut degré les

qualités aimables, il en a eu aussi tous les défauts.

« Bon, noble, franc, généreux, galant, magnifique, libéral, fier, audacieux, bouillant et emporté même, le duc de Choiseul, dit le baron de Gleichen, rappelait l'idée des anciens chevaliers français. »

D'une taille médiocre, avec des cheveux presque roux et une figure plutôt laide, il avait cependant l'abord le plus aimable, et son aspect seul prévenait en sa faveur. Ses petits yeux bouillaient d'esprit ; son nez au vent lui donnait un air plaisant, et ses grosses lèvres riantes annonçaient la gaieté de ses propos. Son esprit, sa verve étincelante, le rendaient irrésistible.

Personne n'a possédé au même degré que lui l'art de séduire : un maintien ouvert, des façons nobles, pleines de grâce, lui gagnaient tous les cœurs. « Il est aussi charmant que jamais, écrit Mme du Deffand ; il n'y a plus que lui en qui on trouve de la grâce, de l'agrément et de la gaieté ; hors lui, tout est sot, extravagant ou pédant. »

Il avait un charme inconcevable dans la conversation et des ressources prodigieuses dans l'esprit ; mais il aimait le persiflage et passait pour mordant. On prétend même que Gresset l'avait eu en vue en traçant le portrait du *Méchant*.

Si le duc est une des figures les plus sympathiques de son siècle, la duchesse de Choiseul en est assurément la plus séduisante. Quand il s'agit d'elle, on ne trouve chez les contemporains qu'un sentiment unanime d'admiration et de respect; il n'y a pas une voix discordante. « Il est fâcheux qu'elle soit un ange, écrit Mme du Deffand, j'aimerais mieux qu'elle fût une femme; mais elle n'a que des vertus, pas une faiblesse, pas un défaut. » « Elle est le type le plus accompli de son sexe, dit Walpole, elle a plus de bon sens et plus de vertu que presque aucune créature humaine. »

Sans être régulièrement jolie, elle avait de beaux yeux, une figure pleine d'expression et de charme, un son de voix d'une douceur infinie. De petite taille, mais très bien faite, elle présentait l'ensemble le plus harmonieux et formait un type d'une grâce incomparable.

Ses qualités intellectuelles et morales ne le cédaient en rien à ses qualités physiques. C'est à elle, à elle seule, qu'elle les devait; sa mère, se conformant aux usages de l'époque, la laissa à des soins mercenaires et ne s'en occupa jamais. La seule instruction qu'elle se rappelait avoir reçue d'elle était celle-ci : « Ma fille, n'ayez pas

de goûts. » C'était vraiment un peu trop succinct.

« On croit, disait Mme de Choiseul, que ma première éducation a été excellente parce que ma mère était une femme d'esprit... La vérité est qu'elle a été complètement nulle, et c'est peut-être encore ce qu'elle a eu de mieux, car au moins ne m'a-t-on pas donné les erreurs des autres. Si j'ai acquis quelque chose, je ne le dois ni aux préceptes, ni aux livres, mais à quelques disgrâces. Peut-être l'école du malheur est-elle la meilleure de toutes, quand ces malheurs ne sont pas de nature à avilir l'âme, ou que l'âme n'est pas de nature à être avilie. »

Livrée à elle-même dès son enfance, la jeune fille acquit en effet une expérience précoce qui devait la vieillir avant l'âge et lui faire perdre bien vite toutes ses illusions. Elle l'avoue avec ce charme mélancolique qui lui est familier : « Je n'ai jamais eu de la jeunesse, écrit-elle tristement, que cette heureuse duperie qu'on m'a si tôt et si inhumainement enlevée. »

Elle avait formé son esprit en même temps que son cœur et, malgré sa modestie, on découvrait bien vite la variété et l'étendue de ses connaissances. Douée d'une remarquable promptitude de

raison et de jugement, elle savait donner à sa pensée le tour le plus heureux avec une parfaite propriété d'expressions. Elle a laissé sur ses contemporains des appréciations qui sont des modèles de finesse, d'esprit, et que seuls pouvaient dicter le sens le plus droit, l'âme la plus élevée.

Mais sa mauvaise santé, la délicatesse de ses nerfs, la mélancolie de son humeur et la subtilité de son esprit la rendaient minutieuse, dissertatrice, métaphysicienne et presque prude.

Douce, modeste, attentive et bienveillante, elle fut l'objet d'un véritable culte; on ne pouvait l'approcher sans tomber sous le charme et elle a inspiré des passions qui, pour être restées platoniques, n'en ont peut-être été que plus vives et plus durables. Par sa conduite irréprochable, Mme de Choiseul fut une exception, et une exception fort rare, dans son monde; elle eut d'autant plus de mérite à rester vertueuse qu'elle était loin de posséder le bonheur tel qu'elle l'avait rêvé, que les scrupules religieux qui pour tant d'autres sont un frein n'existaient pas pour elle et que les exemples qui l'entouraient autorisaient largement toutes les faiblesses.

Les débuts du mariage de M. et de Mme de

Choiseul ne furent pas des plus heureux. Ils étaient à peine unis depuis un an lorsque la jeune femme fit une fausse couche; puis elle eut une fièvre maligne qui dura longtemps et dont elle faillit mourir; on la sauva à force de soins, mais elle resta pendant des mois dans un état de grande faiblesse, et sa santé déjà délicate n'en fut que plus précaire.

Choiseul, il faut le dire à sa louange, entoura sa femme des plus tendres soins; mais quand elle fut hors de danger, il crut inutile de se montrer meilleur mari que ses contemporains, et, tout en témoignant à l'enfant qu'il avait épousée des égards et de l'attachement, il reprit son existence de grand seigneur.

Il partagea sa vie en deux parties : la matinée était consacrée à la lecture et à l'étude; il cherchait à s'instruire sur toutes sortes de sujets et à compléter les lacunes de son éducation. Il était resté fort ignorant, car il avait mené pendant sa première jeunesse une vie dissipée et libertine; heureusement pour lui, son esprit était prompt, adroit, pénétrant et juste; dès qu'il se mit à étudier, il fit des progrès étonnants; sa perspicacité suppléait à ce qui lui manquait, et il n'oubliait

jamais rien de ce qu'il avait lu. L'après-midi et le reste de la journée étaient consacrés aux relations du monde, aux divertissements, et, il l'avoue lui-même, c'était la partie de son existence à laquelle il tenait le plus.

Il avait en ce moment une intrigue avec la princesse de Robecq (1), fille du maréchal de Luxembourg. C'était une femme charmante et d'une grande beauté. Cette liaison le passionnait et absorbait tous ses instants.

Le duc, par droit de naissance, vivait à Paris avec ce qu'il y avait de plus grand. Mais il venait très rarement à la cour, et il ne voyait pas le roi deux fois par an ; ce dernier l'avait toujours traité avec beaucoup d'indifférence. Des propos inconsidérés avaient même mis Choiseul fort mal avec Mme de Pompadour ; elle se piquait de le détester, et lui, qui, après tout, se souciait fort peu de cette haine, se piquait de se moquer d'elle.

Cet éloignement de la cour et cette hostilité entre Choiseul et la favorite faisaient le désespoir de M. de Gontaut. Les deux beaux-frères

(1) La princesse n'en était pas à son coup d'essai ; elle avait déjà eu, entre autres, une liaison célèbre avec Clairval le comédien.

étaient restés dans la plus étroite intimité et vivaient ensemble chez Mme du Châtel, mais Gontaut ne cessait de se désoler d'une antipathie qui le privait souvent de la société de son meilleur ami.

M. de Gontaut, après avoir été l'ami intime de Mme de Châteauroux, était devenu celui de Mme de Pompadour, et il jouissait auprès de la nouvelle maîtresse d'une faveur non moins grande. Il représentait bien le type de l'homme de cour : facile, aimable, amusant, il savait se rendre indispensable et, tout en se pliant aux volontés du maître, garder cependant, dans une certaine mesure, sa dignité et son indépendance. « Il était fort gai et passait pour faire de la gaieté, » écrit malicieusement Mme du Hausset; « c'est, disait quelqu'un, un meuble excellent pour une favorite; il la fait rire, il ne demande rien, ni pour lui ni pour les autres; il ne peut exciter la jalousie et ne se mêle de rien. » On l'appelait *l'Eunuque blanc*. Il ne quittait guère la marquise, et il était devenu son compagnon le plus assidu.

Il avait essayé vingt fois d'amener un rapprochement entre la favorite et Choiseul et de faire cesser une hostilité plus instinctive que motivée, mais ses tentatives avaient toujours échoué

devant la mauvaise volonté des deux parties.

Le hasard se chargea d'amener ce que n'avaient pu faire les plus persévérants efforts : c'est en 1752 que se place l'aventure qui fut l'origine de la grande fortune de Choiseul. Elle a été diversement racontée ; nous croyons qu'il faut s'en tenir à la propre version du duc, beaucoup plus vraisemblable que toutes celles que l'ignorance ou la malignité ont pu inventer (1).

Donc, en 1752, quand la cour fut à Fontainebleau, Choiseul y vint faire une apparition. La première personne qu'il rencontra fut son cousin de Choiseul-Romanet, qu'il trouva dans un état de colère voisin de la folie : le roi se montrait très épris de Mme de Romanet, et le mari, furieux, ne parlait de rien moins que de mettre le feu au château. Choiseul s'efforça de calmer son cousin et de le détourner d'un projet aussi tragique ; mais il lui conseilla, pour couper court à l'aventure, d'emmener tout simplement sa femme ; elle était grosse de cinq mois et ce prétexte suffisait.

Le lendemain le duc rendit visite à sa cousine. Elle eut le tort de le prendre pour confident

(1) Voir la *Revue de Paris*, 15 mai 1899. *(Mémoires du duc de Choiseul.)*

et de lui demander conseil. Elle lui raconta que le roi était follement amoureux d'elle, mais qu'avant de céder elle exigeait le renvoi de Mme de Pompadour. Devant les marques d'incrédulité de son interlocuteur, elle ouvrit une cassette et lui montra les lettres du roi. Il y était question tout au long du renvoi de la marquise.

Choiseul fut tout d'abord stupéfait d'une si invraisemblable aventure; puis, s'indignant qu'une femme de son nom pût ambitionner une situation pareille, il déclara nettement à sa cousine qu'il lui donnait quatre jours pour quitter Fontainebleau, et que si elle résistait il raconterait tout à son mari. « Il est de mon devoir, lui dit-il, de faire cesser une intrigue déshonorante pour ma famille. Ce n'est pas que je sois d'une pédanterie fort scrupuleuse sur l'amour, outre que j'approuverais tous les goûts, quels qu'ils fussent, que vous pourriez avoir, même que vous satisfassiez ceux du roi, pourvu que ce fût en secret et sans aucune apparence de crédit. »

Mme de Romanet cria à la trahison, s'indigna, se révolta, mais son cousin se montra inflexible et elle dut promettre de partir.

Le dimanche suivant, Choiseul se trouvait chez

M. de Gontaut; ils étaient assis près du feu et causaient amicalement des bruits de la cour, de la nouvelle passion du roi et de ce qui en pouvait résulter. Mais Gontaut ne tenait pas en place; il se levait, se promenait, se rasseyait et faisait toutes sortes d'exclamations sur le malheur de Mme de Pompadour, sur ses inquiétudes, sur le chagrin qu'il éprouvait de la voir dans une phase aussi critique. Choiseul se contentait de sourire. Gontaut, impatienté, lui reprocha d'avoir mauvais cœur et de se réjouir du malheur d'autrui.

« Je suis fort à mon aise, lui répondit le duc, Mme de Pompadour ne m'aime pas et je le lui rends bien. Mais ce qu'il y a de plaisant, c'est que, dans une intrigue qui m'est aussi indifférente, il me suffirait d'un mot pour tranquilliser tout le monde.

— Eh bien, dites-le vite, ce mot, s'écria Gontaut.

— Ma foi non, riposta Choiseul, je n'ai aucune envie de tranquilliser Mme de Pompadour, » et il se retira.

Dans la journée, plusieurs messages pressants vinrent de la part de la marquise prier le duc de passer chez elle; il ne tint aucun compte de l'invi-

tation. Enfin son beau-frère, après l'avoir longtemps cherché, finit par le joindre ; il lui avoua qu'il avait raconté à la favorite leur conversation du matin et qu'il était chargé de le ramener à tout prix. Devant des instances si pressantes, Choiseul céda. Il trouva Mme de Pompadour tout éplorée. Elle lui demanda ce que signifiait le propos qu'il avait tenu. Il refusa longtemps de répondre, mais il ne sut résister aux larmes et aux supplications d'une jolie femme, et il finit par avouer ce qu'il savait, c'est-à-dire que Mme de Romanet allait s'éloigner. La marquise, ravie de cette nouvelle, lui manifesta la plus vive reconnaissance.

Mme de Romanet quitta Fontainebleau le jour convenu. Elle ne devait jamais revoir celui dont elle avait subjugué le cœur. Le 1er juin 1753, elle accouchait d'une fille, et six jours après elle succombait à une fièvre maligne, enlevant ainsi à Mme de Pompadour tout sujet d'inquiétude pour l'avenir (1).

Le service indirect que Choiseul avait rendu à la marquise modifia complètement, on peut le sup-

(1) Quelques années plus tard les ennemis de Choiseul eurent l'infamie de raconter qu'il avait fait empoisonner la jeune femme pour mieux servir les intérêts de la favorite.

poser, la nature de leurs relations ; à une hostilité ouverte succéda une intimité plus que courtoise, et bientôt une véritable amitié. Ces deux personnages, qui se détestaient sans se connaître, éprouvèrent l'un pour l'autre la plus vive sympathie dès qu'ils furent en relations. « A Dieu ne plaise, a écrit Choiseul très noblement, que je désavoue que cette circonstance de ma vie a été l'occasion qui m'a fait connaître Mme de Pompadour, qui m'a lié avec elle de l'amitié la plus tendre et qui l'a intéressée à tout ce qui m'est arrivé. Je me souviendrai toute ma vie de mon attachement pour elle et de la reconnaissance que je lui dois pour moi, pour mes amis et ma famille. »

En juillet 1753, Choiseul fut désigné pour être employé comme maréchal de camp en Flandre, sous les ordres de M. de Soubise. Il resta trois mois absent.

A son retour il reçut une lettre du maréchal de Noailles, qui lui mandait que M. de Nivernais quittait l'ambassade de Rome, et que s'il avait envie d'être ambassadeur il lui fallait venir sans tarder à Fontainebleau. « En temps de paix, lui disait-il, il n'y a pas d'occupation plus noble que celle de la

politique. Vous êtes en âge d'acquérir de la considération, et vous perdrez tout avenir si vous restez oisif. »

Bien qu'il n'eût jamais jusqu'alors songé à la politique, Choiseul pensait bien qu'un jour ou l'autre il serait employé; avec son nom et sa situation, c'était fort naturel, et l'ambassade de Rome n'était pas un emploi au-dessus de ce qu'il pouvait prétendre très raisonnablement. La lettre de M. de Noailles n'eut donc pas lieu de le surprendre, mais elle lui rappela qu'il devait se créer un but sérieux dans la vie, ce qu'il paraissait avoir complètement oublié jusqu'alors.

Il arriva à Fontainebleau sans trop savoir à quel parti il s'arrêterait. Sa première visite fut pour M. de Saint-Contest, ministre des affaires étrangères; il en reçut le meilleur accueil, et après une assez longue conversation le ministre lui promit l'ambassade de Rome. Le lendemain le duc vit Mme de Pompadour, qui lui confirma que sa nomination était certaine.

Choiseul prévint sa femme de leur nouvelle fortune; il annonça à sa famille et à ses amis l'événement heureux qui se préparait, et il commença à prendre ses dispositions en conséquence.

Mais, à la surprise de tous, quand M. de Saint-Contest présenta le travail au roi, ce dernier refusa de le signer. Trois fois le ministre éprouva le même refus.

Choiseul avait pris son parti de cet échec inattendu et renonçait gaiement à son ambassade, ayant à Paris, comme il le dit lui-même, « des dédommagements bien séduisants (1), » lorsqu'il apprit que le roi avait enfin signé sa nomination. Mme de Pompadour avait eu avec le monarque une scène des plus vives, et il lui avait avoué qu'il détestait le duc parce qu'il l'avait instruite de son intrigue avec Mme de Romanet. La marquise lui fit honte d'un pareil ressentiment, et le roi, toujours faible, finit par céder.

Louis XV, qui n'était guère plus capable de haïr que d'aimer, parut oublier assez rapidement les motifs de plainte qu'il avait contre le nouvel am-

(1) Le duc laissait derrière lui bien des regrets. Nous n'en voulons d'autre preuve que cette lettre de Scheffer à Mme du Deffand, du 4 janvier 1754 : « Comment se consoleront de ce voyage d'autres belles dames de Paris à qui il ne pourra pas être indifférent ? Je m'attends que vous me répondrez qu'elles ne seront point inconsolables, et il est vrai que j'aurais dû le supposer par la raison seule que le voyage a lieu. Des gens qui s'aiment beaucoup ne cherchent pas des occasions de se quitter. »

bassadeur; il le reçut dans son intimité et le traita bientôt le mieux du monde.

Choiseul, dont le départ pour Rome était encore assez éloigné, en profita pour faire les préparatifs nécessaires à son ambassade, qu'il voulait brillante et de nature à servir sa réputation. Mais le côté matériel ne le préoccupait pas seul. Il avait trop d'esprit pour ne pas se rendre compte qu'il ignorait tout de son nouveau métier et qu'un grand usage du monde ne lui serait pas suffisant pour se tirer à son honneur de la place qu'il avait acceptée. Il se mit courageusement à l'œuvre, travailla et fit tout ce qui dépendait de lui pour acquérir ce qui lui manquait comme instruction, connaissances, diplomatie. Il étudia à fond les affaires de Rome et les opérations politiques de l'Europe depuis le commencement du siècle. Pendant un an il se donna tout entier à ce travail si nouveau pour lui, et comme il était remarquablement doué, il fut bien vite en état de remplir dignement ses nouvelles fonctions.

CHAPITRE II

Arrivée de Choiseul à Rome. — Sa visite au pape. — Affaire du théâtre Alberti. — La société romaine.

Lorsque Choiseul fut nommé ambassadeur à Rome, il choisit immédiatement pour secrétaire M. Boyer de Fonscolombe (1), diplomate des plus distingués, et qui appartenait à une vieille famille provençale. Il le connaissait depuis longtemps et avait pu apprécier en maintes circonstances son tact et sa connaissance des affaires.

M. Boyer avait pour ami très intime un de ses

(1) Joseph-Roch Boyer de Fonscolombe était né à Fonscolombe le 7 juillet 1721, l'année de la peste. Il était le quatrième fils d'Honoré Boyer, consul d'Aix en 1726 et secrétaire du roi en 1741. Fonscolombe était un arrière-fief érigé en 1713, dont les Boyer avaient pris le nom.

Boyer fut successivement secrétaire d'ambassade à Varsovie, Dresde, Turin, Rome et Vienne, puis ministre plénipotentiaire auprès de l'évêque de Liège en 1760, et enfin ministre auprès de la république de Gênes, également en 1760. C'est là que se termina sa carrière diplomatique. Il fut nommé conseiller d'État par brevet du 10 août 1769 et gouverneur de la ville et cité d'Hyères. Il mourut en pluviôse an VII.

jeunes compatriotes, l'abbé Barthélemy, qui avait été nommé l'année précédente garde des médailles du roi (1). Il devait sa nomination un peu à son

(1) Né en 1716 auprès de Marseille, Barthélemy (Jean-Jacques) avait été destiné dès son enfance à l'état ecclésiastique; il s'appliqua spécialement à l'étude des langues anciennes et surtout du grec. Il passait pour fort savant parmi ses compatriotes. Un jour on lui amena un rabbin converti qui se prétendait versé dans la connaissance des langues orientales, et on le pria de vérifier l'exactitude de ses assertions en l'interrogeant dans un idiome que cet aventurier prétendait connaître. « Je fus tellement effrayé qu'il m'en prit la sueur froide, écrit l'abbé. Je cherchais vainement à leur prouver qu'on n'apprend pas ces langues pour les parler, lorsque cet homme commença l'attaque avec une intrépidité qui me confondit d'abord. Je m'aperçus heureusement qu'il récitait en hébreu le premier psaume de David, que je savais par cœur. Je lui laissai dire le premier verset, et je ripostai bravement par un des dialogues arabes qu'avait dressés pour moi mon maître, contenant par demande et par réponse des compliments, des questions, etc. Nous continuâmes, lui par le second verset, moi par la suite du dialogue... La conversation devint plus animée, nous parlions tous deux à la fois et avec la même rapidité. Quand il eut fini, je dis à ces messieurs que cet homme méritait, par ses connaissances et ses malheurs, d'intéresser leur charité. Pour lui, il leur dit dans un mauvais baragouin qu'il avait voyagé en Espagne, en Portugal, en Allemagne, en Italie, en Turquie, et qu'il n'avait jamais vu un aussi habile homme que ce jeune abbé. J'avais alors vingt et un ans. »

Après avoir terminé ses études au séminaire et reçu la tonsure, Barthélemy renonça à la carrière ecclésiastique, et il partit pour Paris, dans l'espoir d'y trouver une situation en rapport avec ses goûts. C'était en 1744, et il avait vingt-neuf

mérite personnel, beaucoup à l'appui du duc de Gontaut et de Choiseul, qui ne le connaissaient pas, mais auxquels il avait été vivement recommandé par des amis communs.

Barthélemy n'avait pas encore eu l'occasion de remercier directement Choiseul. Dès qu'il sut Boyer attaché au duc, il le pria de le présenter. L'ambassadeur fit à l'abbé le meilleur accueil; il le combla d'amabilités et de politesses, puis tout à coup, saisi pour lui d'une sympathie instinctive, et sans que rien pût faire prévoir pareille question, il lui demanda si un voyage en Italie ne conviendrait pas à ses travaux. L'abbé, abasourdi et ravi, s'empressa de répondre affirmativement. Deux jours après, Boyer de Fonscolombe venait lui annoncer qu'à la sollicitation de l'ambassadeur M. d'Argenson donnait les autorisations nécessaires et que par conséquent le voyage était décidé.

ans. Recommandé à M. Boze, garde des médailles du roi et secrétaire de l'Académie des inscriptions, il plut au vieux savant, qui le prit sous sa protection. En 1747, Barthélemy, passionné pour l'étude, publia des travaux si remarquables qu'il fut nommé de l'Académie des inscriptions. En 1753, M. Boze étant mort, Barthélemy, malgré de nombreux concurrents, fut désigné comme son successeur. Il dut son succès à M. de Caylus et à M. de Malesherbes, qui l'avaient fait recommander par MM. de Choiseul et de Gontaut.

L'abbé, au comble de la joie, courut remercier M. de Choiseul. Sa reconnaissance n'eut plus de bornes quand il apprit que le duc voulait l'emmener avec lui, qu'il serait logé à l'ambassade, qu'une voiture serait toujours à sa disposition, qu'enfin on se chargeait de lui faire visiter toute l'Italie.

M. et Mme de Choiseul quittèrent Versailles dans les derniers jours de septembre 1754; ils étaient accompagnés de Boyer de Fonscolombe. L'abbé Barthélemy n'avait pu les suivre, retenu à Paris par ses fonctions, mais il était convenu qu'il les rejoindrait à Rome le plus tôt qu'il lui serait possible.

En arrivant à Lyon, le 1er octobre, l'ambassadeur apprit la mort de M. de Labruère, chargé d'affaires à Rome depuis le départ du duc de Nivernais; il fit partir aussitôt Boyer pour gérer l'ambassade, et lui-même continua son voyage à petites journées. Il passa quelques jours à Oullins, chez le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon; puis il s'arrêta à Turin du 12 au 15 octobre; à Parme, chez Madame Infante, du 24 au 29 (1). Enfin, les voya-

(1) Madame Infante (Marie-Louise-Élisabeth), fille de Louis XV, née le 14 août 1727, mariée en 1739 à Philippe,

geurs arrivèrent à Rome le 5 novembre 1754, fort éprouvés par ce long voyage, que le mauvais état des routes avait rendu plus pénible encore.

Ils furent reçus par Boyer de Fonscolombe, et aussi par l'abbé comte de Canillac, auditeur de rote, qui habitait l'Italie depuis vingt-deux ans, et qui allait être pour eux une précieuse ressource; personne mieux que lui ne pouvait les initier aux usages de la cour de Rome et de la société.

Ils descendirent au palais Cesarini, logement ordinaire de l'ambassadeur de France. Ce palais n'était pas d'une belle apparence extérieure, mais il avait l'avantage d'être très vaste et de contenir des logements en quantité. Les appartements de réception, situés au rez-de-chaussée, étaient magnifiques, surtout la salle d'audience; de superbes tapisseries prêtées par le Garde-Meuble ornaient tous les murs; le mobilier était en velours de Venise à ramages cramoisis et à fond d'or; des lustres en cristaux de Venise éclairaient toutes les pièces (1). Les appartements du premier étage

infant d'Espagne et duc de Parme. Elle mourut à Versailles le 6 décembre 1759.

(1) C'était le cardinal de La Rochefoucauld qui pendant son ambassade avait tout installé.

étaient meublés partie en damas cramoisi, partie en damas vert. Toutes les autres chambres de la maison étaient garnies de lits de toile peinte en usage dans le pays.

Pendant que l'ambassadrice goûtait un repos bien gagné par les fatigues de ce long voyage et que ses gens préparaient son installation, Choiseul commença à remplir les devoirs de sa charge.

Dès que son arrivée avait été connue, le pape et le secrétaire d'État, le cardinal Valenti, avaient envoyé prendre de ses nouvelles et de celles de Mme de Choiseul.

Le lendemain, le cardinal Porto-Carrero, ambassadeur du roi d'Espagne, vint rendre visite au duc et à la duchesse; le jour même, il leur envoyait un présent de sucreries, suivant l'usage du pays.

Peu de jours après, Choiseul se présenta le matin à l'audience du pape, au Quirinal; mais il y fut conduit par l'escalier secret qui monte de chez le secrétaire d'État à l'appartement de Sa Sainteté. En effet, un ambassadeur qui n'avait pas fait encore son entrée officielle était censé ne faire que des visites secrètes; il ne s'était pas *mis en public*. On se borna, dans cette première entrevue, à des compliments réciproques.

Quelques mois plus tard, toutes les cérémonies préliminaires ayant été accomplies, l'ambassadeur obtint, par l'intermédiaire du marquis de Middelbourg, maître de chambre ordinaire des ambassadeurs, une audience du Saint-Père (1), et il fut autorisé à faire à Rome ce qu'on appelait *l'entrée de campagne;* sa maison n'y paraissait qu'avec les petites livrées.

L'entrée de l'ambassadeur était, aux yeux des Romains, le fait le plus saillant de son séjour. Elle coûtait en général plus de 200,000 livres et avait le plus souvent pour résultat de mettre dès le premier jour le malheureux diplomate dans une situation des plus précaires (2).

Choiseul, que les questions d'argent laissaient fort indifférent, voulut à tout prix faire oublier ses prédécesseurs. Il résolut d'éblouir les Romains et de leur donner une grande idée du monarque qu'il représentait. Son entrée à Rome est restée célèbre; elle contribua à frapper les imaginations et à créer autour de lui une réputation de magni-

(1) Le maître de chambre était l'intermédiaire entre le pape et les ambassadeurs; on devait passer par lui pour avoir une audience.

(2) Le traitement de l'ambassadeur n'était que de 24,000 livres.

ficence qui le suivit pendant toute sa carrière.

Le 28 mars au matin, le duc se rendit incognito à la maison de la chambre apostolique appelée Papajules (villa du pape Jules) (1). Le cardinal Porto-Carrero, M. de Canillac et trois autres prélats, tous en habits de voyage, vinrent l'y chercher dans de magnifiques attelages. Le cardinal secrétaire d'État avait envoyé son propre carrosse pour l'ambassadeur. Les cardinaux, les ministres étrangers, les princes et la noblesse avaient envoyé leurs gentilshommes; il y avait plus de cent dix carrosses. Une fois les présentations faites, on forma la cavalcade, dont faisait partie toute la maison de l'ambassadeur (2).

Le cortège traversa le Corso, où tout Rome

(1) Elle était située à droite de la voie Flaminienne, à quelques minutes hors la porte du Peuple.

(2) En tête marchaient deux postillons et deux courriers avec l'écusson des armes du roi sur leurs vestes; ensuite venaient le maître des écuries, le maréchal et le sellier, puis six chariots couverts de superbes tapis aux armes du duc, six chevaux de manège magnifiques, nattés, conduits par six palefreniers; les deux suisses, ayant leurs bandoulières chargées de galons d'argent et des habits à brandebourgs d'argent galonnés de même sur toutes les tailles; trente laquais suivaient, vêtus de même; ensuite deux trompettes magnifiquement habillés, ayant à leurs instruments des banderolles brodées en or et argent aux armes de l'ambassadeur. Venaient après vingt-cinq officiers, dont l'uniforme était de couleur ventre-de-

s'était rassemblé; les applaudissements et les vivats retentissaient de tous côtés; on ne se lassait pas d'admirer la magnificence du cortège, mais ce qui enchantait encore davantage, c'était la politesse avec laquelle l'ambassadeur répondait aux acclamations du peuple. Choiseul descendit d'abord à l'ambassade; de là, suivi d'un nombreux cortège, il se rendit à l'audience du pape : à son retour, les trompettes, les tambours, les hautbois et autres instruments du Sénat et des tribunaux civils de Rome saluèrent l'ambassadeur, qui trouva dans son appartement le maître d'hôtel du pape, qui lui présenta, de la part de Sa Sainteté, trente-six grands

biche, galonné d'argent à la Bourgogne. Le maître d'hôtel, ayant un habit de même couleur galonné en plein, fermait la marche.

Les coureurs de Choiseul, superbement vêtus et coiffés de beaux bonnets garnis de plaques d'argent aux armes de leur maître, précédaient le « carrosse du corps », où étaient, avec l'ambassadeur, le cardinal Porto-Carrero et les autres prélats; il y avait trente coureurs; huit pages bordaient le carrosse du corps; leurs habits étaient galonnés en plein à la Bourgogne, garnis de beaux nœuds d'épaules. Les quatre attelages du duc, composés de chevaux de toute beauté et de différents poils, suivaient le carrosse du corps ainsi qu'une quantité d'autres attelages (*a*).

(*a*) *Choiseul à Rome*, par le vicomte Maurice BOUTRY. Calmann Lévy, 1895. — Arch. Aff. étr.

bassins remplis des comestibles les plus délicats.

L'*entrée de campagne* n'était que la première étape : la seconde était l'admission à l'audience publique du Saint-Père. Elle eut lieu quelques jours après. Cette fois, toute la maison de l'ambassadeur portait la grande livrée.

Au jour fixé, toutes les personnes invitées se rendirent chez l'ambassadeur pour lui faire cortège. On leur servit d'abord un splendide rafraîchissement de toutes sortes de fruits gelés ; on tira ensuite la portière de la salle d'audience. Les prélats, les cavaliers romains, les gentilshommes complimentèrent le duc, qui était debout sous un dais de velours cramoisi fond d'or auquel étaient attachés les portraits du pape et du roi. L'ambassadeur était revêtu d'un splendide costume fond d'argent tout brodé d'or, avec un manteau garni de dentelle d'or d'une magnificence inouïe ; son chapeau était surhaussé de plumes et garni d'une agrafe et d'un très gros bouton de diamant.

Le cortège se mit en marche dans l'ordre suivant : la berline appelée l'avant-garde précédait le « carrosse du corps » ; elle était attelée de six magnifiques chevaux et portait un grand carreau de velours bleu céleste galonné d'argent et garni

de houppes de même. Il y avait à côté de cette berline deux laquais, dont l'un portait le parasol, l'autre servait à faire écarter les carrosses qui pouvaient se trouver sur la route.

Ensuite venaient quarante autres laquais vêtus d'une livrée toute brodée en paillettes d'argent d'un goût et d'une richesse surprenants; les vestes d'écarlate étaient galonnées de grands galons d'argent à la Bourgogne; les chapeaux à points d'Espagne d'argent étaient garnis de plumets de plusieurs couleurs; les six coureurs qui suivaient immédiatement la livrée avaient des vestes de damas jonquille toutes brodées d'argent, ainsi que des jupons de damas ponceau pareillement brodés d'argent et des écharpes de taffetas de même couleur garnies de grandes houppes à graine d'épinards d'argent; ils avaient des bonnets tout couverts de dentelle d'argent aux armes de leur maître brodées en or. Ensuite venait le grand « carrosse du corps », tiré par six chevaux frisons d'une grandeur extraordinaire. Le duc s'y trouvait avec trois archevêques et deux évêques.

Les huit pages qui entouraient ce carrosse avaient des habits de velours jonquille brodés d'argent sur toutes les tailles, avec des vestes de drap d'argent à

fond cramoisi garnies d'une bavaroise de dentelle d'argent. Dix suisses en habit de livrée marchaient à côté des pages. Immédiatement après le « carrosse du corps » venait l'écuyer du duc en habit de cérémonie, monté sur un beau cheval bleu d'Espagne couvert d'une housse toute brodée d'or. Venait ensuite le troisième carrosse, rempli de prélats et tiré par six grands chevaux de Danemark de poil de souris. Onze autres carrosses suivaient contenant les gentilshommes, les secrétaires, les aumôniers de l'ambassadeur ainsi que la noblesse romaine.

Quand l'ambassadeur arriva au palais du Quirinal, résidence ordinaire du pape, les troupes présentèrent les armes; une foule de prélats, cavaliers, gentilshommes suivirent l'ambassadeur, qui fut aussitôt introduit et resta avec le Saint-Père pendant une demi-heure; on appela ensuite M. Boyer, secrétaire de l'ambassade, que le duc présenta à Sa Sainteté. Choiseul fut reconduit avec les mêmes honneurs.

Tout Rome était sur son passage, et l'on ne se lassait point d'admirer et d'applaudir à la magnificence d'une pompe aussi somptueuse (1).

(1) *Choiseul à Rome,* par le vicomte Maurice Boutry. — Arch. Aff. étr.


BENEDICTUS XIV.
LAMBERTINUS
BONONIENSIS
PONTIF. MAX.
CREATUS DIE XVII
AUGUSTI MDCCXL

BENOIT XIV

Quel était l'homme qui se trouvait alors sur le trône de saint Pierre et avec lequel Choiseul allait avoir à entretenir des rapports constants ?

Prospero Lambertini avait été élu pape en 1740, à l'âge de soixante-cinq ans. « Il est d'une taille au-dessous de la moyenne, dit le président de Brosses, assez gros, d'un tempérament robuste, le visage rond et plein, l'air jovial, la physionomie d'un bon homme ; il a un caractère franc, uni et facile ; l'esprit gai et plaisant, la conversation agréable, la langue libre, le propos indécent, les mœurs pures et la conduite très régulière. »

Ce vieillard goutteux, jovial, expansif et rusé, était un homme de beaucoup d'esprit, de goût et de savoir ; et si la verdeur de ses propos scandalisait un peu le sacré collège, en revanche elle faisait la joie des Romains.

On cite de Benoît XIV des traits bien spirituels. En voici un entre mille. Un jour de réception, il demande quelles étaient les personnes qui étaient dans son antichambre. On les lui nomme. Il y avait des cardinaux, des prélats, un Genevois. « Faites entrer l'hérétique, dit le pape, il doit s'ennuyer dans mon antichambre, tandis que les autres s'y sanctifient. »

Choiseul, qui cherchait à acquérir à Rome une situation prépondérante, ne négligea auprès du pape aucun de ses moyens de séduction. Sa gaieté, son entrain, sa franchise, plurent à Benoît XIV; l'ambassadeur eut bientôt obtenu la confiance du vieux souverain, qui éprouvait pour lui une véritable faiblesse (1).

Le pape cependant était l'un des hommes les plus violents que l'on pût rencontrer; il joignait à cette violence l'impatience outrée d'un enfant pour la plus petite contradiction. Mais comme il avait de l'esprit, qu'il était bon et juste, il revenait aisément. « J'étais bien plus sûr du succès de ce que je désirais, écrit Choiseul, quand il s'était emporté contre moi. »

Leurs relations débutèrent cependant par des scènes d'une violence inénarrable et qui auraient pu provoquer de regrettables incidents. A peine

(1) Choiseul, entre autres moyens de séduction, faisait très souvent de petits cadeaux au pape. « Ce n'est point un prince avare, éerivait-il, mais il a conservé des premières situations où il s'est trouvé un goût assez vif pour les présents. » Il rappelait qu'un ministre portugais, Sampayo, mort quatre ans auparavant, était devenu tout-puissant à Rome parce que chaque mois il portait au pape 500 éeus romains pour ses aumônes. — Arch. Aff. étr.

arrivé, en effet, Choiseul eut avec le gouvernement pontifical la querelle la plus plaisante et la plus inattendue.

L'usage à Rome, dans la salle de spectacle, raconte Besenval, est que le gouverneur a la loge du fond, sur laquelle sont les armes du pape ; l'ambassadeur de France a celle immédiatement à droite, les autres ambassadeurs viennent ensuite suivant leur rang ; la noblesse romaine tire au sort les autres loges. Les dames romaines, choquées de la préférence accordée aux ministres étranger , obtinrent de Benoît XIV que toutes les loges seraient tirées au sort. Ceci se passait au moment même de l'arrivée de Choiseul. Ce dernier, en apprenant cette innovation, réclama ; on passa outre ; sur ce, il déclara qu'il allait repartir ; on crut la menace vaine, mais le pape ayant envoyé à l'hôtel de l'ambassadeur, on lui rapporta que tout y était sens dessus dessous et qu'on emballait à force. Effrayé, le Saint-Père fit venir Choiseul et lui déclara que puisqu'il était si attaché à sa loge il la lui rendait avec plaisir. Le duc répondit que cela ne suffisait pas, qu'il se tenait pour offensé, et qu'il exigeait comme réparation qu'on lui donnât la loge du gouverneur. Cette demande parut au pape extra-

vagante et le mit dans la plus violente colère; mais Choiseul ne s'en émut pas. S'étant radouci, Benoît XIV lui représenta qu'il demandait une chose sans exemple, contraire à tous les usages, mais que puisqu'il désirait aller dans la loge du gouverneur il chargerait le cardinal Arquinto (qui était alors gouverneur) de lui en faire les honneurs. Choiseul répondit très simplement que ce n'était point d'aller dans la loge du gouverneur qu'il désirait, mais de l'avoir à lui, d'en faire ôter les meubles pour y mettre les siens; en un mot, il fut intraitable. Pour avoir la paix, le pape fut forcé de consentir à tout.

A la première représentation, Choiseul se présenta au théâtre; mais ayant appris que le gouverneur, irrité, voulait revendiquer sa loge même par la force, le duc avait armé ses gens et prévenu Arquinto que s'il osait entreprendre la moindre violence pour entrer dans cette loge il le ferait jeter dans le parterre. Tout Rome fut pétrifié. Le pape chargea le cardinal Valenti de faire une mercuriale à l'ambassadeur. Ce prélat, qui avait beaucoup de dignité, débita une harangue des plus éloquentes, mais Choiseul lui rit au nez en claquant des doigts, c'était son geste favori, et en

disant : « Vous vous moquez de moi, monseigneur, voilà trop de bruit pour un petit prestolet quand il s'agit d'un ambassadeur de France ; » puis il fit une pirouette sur les talons et sortit.

Choiseul garda pendant un an la loge du gouverneur, puis il reprit tranquillement la sienne.

Quelques mois plus tard, le cardinal Valenti étant mort, le pontife décida de lui donner pour successeur le cardinal Arquinto. Choiseul, prévenu et assez ennuyé de ce choix, courut auprès de Benoît XIV et le pria de retarder la nomination, qui ne serait pas agréable à la France. Le pape refusa; il soutenait qu'il était le maître chez lui, que le roi de France ne le consultait pas pour choisir ses ministres, etc. Bref, la discussion s'étant échauffée, il en arriva à un tel transport de fureur que, se levant, il courut à Choiseul, le prit par le bras et, le poussant vers son fauteuil, il lui cria : *Fa el papa, fa el papa*. La querelle fut si violente que le duc craignit un instant pour la vie du pape. Voyant qu'il ne pourrait rien obtenir, il se retourna très habilement et demanda à Benoît XIV de le laisser annoncer lui-même à Arquinto sa nomination en lui disant que c'était à sa sollicitation qu'il la devait.

C'est ce qui eut lieu. Arquinto, ravi, oublia sur-le-champ tous ses griefs et devint le meilleur ami de l'ambassadeur (1).

Benoît XIV et Choiseul, bien qu'ils fussent l'un et l'autre de tempérament presque également violent, finirent par s'aimer beaucoup. Le pontife appelait Choiseul « un fou, mais un fou qui avait bien de l'esprit ». Il poussa l'affection pour lui jusqu'à demander en sa faveur le cordon bleu, sachant qu'il le désirait ardemment; il le lui fit obtenir, et c'est lui-même que le roi chargea d'annoncer la nouvelle à Choiseul.

L'ambassadeur ne réussit pas moins bien auprès des Romains. Éblouis du luxe qui régnait dans sa maison, des grâces de la cour qu'il procurait à ses clients, il fut bien vite courtisé, aimé et admiré. Il avait le don de charmer tous ceux qu'il voulait s'attacher.

Si l'on veut se rendre compte du changement très rapide survenu dans l'esprit de Choiseul, il faut lire ses dépêches de Rome, ses jugements sur

(1) A propos de cette audience et des indiscrétions qui furent commises, Choiseul écrit : « L'appartement où je vois le pape l'été est tout ouvert, et il y a des valets de chambre ou des prélats à chaque porte qui cherchent à entendre ce qui se dit dans les audiences. » — Aff. étr.

la cour pontificale et sur les Romains. L'homme léger, frivole, a disparu; le courtisan sans instruction et sans consistance n'existe plus; ou du moins il y a temps pour tout, et s'il a conservé la même ardeur pour le plaisir, il montre dans les affaires sérieuses une maturité d'esprit, une sûreté de jugement vraiment supérieures. Il y a des mémoires de lui qui sont de purs chefs-d'œuvre. Et ils sont écrits d'une plume alerte et vive, avec beaucoup de verve et de causticité.

Ses appréciations sur la société romaine sont sévères et il en fait une peinture peu séduisante.

« Les Romains sont portés à critiquer les étrangers, dit-il, et surtout les Français, mais on se dédommage quand on connaît mieux cette société. Les cardinaux, les prélats et les séculiers tous ensemble et chacun en particulier ne cherchent qu'à se nuire. Il n'y a pas une liaison véritable à Rome, on n'y songe qu'à son intérêt particulier et à la destruction de son voisin.

« Quand les Romains ont besoin de vous, ils sont d'une bassesse embarrassante; quand vous leur êtes inutiles, il n'y a pas d'êtres plus avantageux et plus méprisants.

« Aussi ne peut-on pas avec ce peuple se borner

à être indifférent, il faut faire du bien ou du mal, être aimé ou craint. »

Et c'est ce précepte qu'il met en pratique. Pour se faire craindre ou bien venir, Choiseul n'hésite pas à employer les mêmes arguments que ses prédécesseurs, c'est-à-dire des arguments pécuniaires. Presque toute la cour pontificale touche des pensions annuelles sur la cassette royale. Le gouverneur de Rome, le coadjuteur du cardinal vicaire, le secrétaire d'État lui-même, et beaucoup d'autres encore se laissent tout simplement payer.

CHAPITRE III

1755-1756

Départ de l'abbé Barthélemy et de M. de Cotte pour l'Italie. — Leur arrivée à Rome. — Aimable réception de M. et de Mme de Choiseul. — Joie de l'abbé. — Ses travaux et ses visites. — La vie à Rome. — Les réceptions de l'ambassadeur. — Ses dîners. — Le carnaval. — Les courses de chevaux. — L'intimité des Choiseul. — Le bailli de Solar. — Le baron de Gleichen. — La Condamine. — Les trouvailles de l'abbé. — Mme de Choiseul encourage les arts. — Greuze. — Guiard. — Séjour des Choiseul à Frascati. — Querelle entre Choiseul et Gleichen.

Nous avons vu que l'abbé Barthélemy avait été retenu à Paris par les exigences de ses fonctions, et qu'il n'avait pu à son grand regret accompagner ses nouveaux amis dans leur voyage.

C'est seulement au mois d'août 1755 qu'il peut enfin mettre à exécution ses projets; il part accompagné de son ami très intime le président de Cotte, membre du Parlement et directeur de la Monnaie des médailles. Les deux savants, que tout amuse, qui s'intéressent à tout et qui ressemblent fort à deux écoliers en vacances, prennent à petites

journées la route de l'Italie. Après un voyage assez mouvementé, ils arrivent enfin à Rome le 1er novembre.

L'abbé y était impatiemment attendu, et, ainsi qu'il était convenu, il descendit à l'hôtel de l'ambassade ; il y avait bientôt un an que son appartement était prêt.

Ses premières impressions sont enthousiastes ; il est ravi, émerveillé.

« Enfin nous voici à Rome, bien logés, bien nourris, bien carrossés, comblés des politesses et des bontés de M. et de Mme de Choiseul. Je vous ai écrit l'impression que m'avait faite la galerie de Florence, mais j'étais alors comme le rat de La Fontaine, à qui les plus petites collines paraissaient le mont Cenis ou les Cordillères. Rome a changé toutes mes idées : elle m'accable, je ne puis rien vous exprimer. »

A peine arrivé, il rend visite au Saint-Père, auquel il a fait demander une audience ; Choiseul tient à le présenter lui-même ainsi que son compagnon de route : Benoît XIV les reçoit avec l'affabilité et la bonhomie qui le caractérisent. En apercevant l'abbé, il s'écrie : *E questo! E questo!*

« Nous fîmes les cérémonies accoutumées, dit

l'abbé, nous fûmes tous embrassés l'un après l'autre. Le pape m'interrogea sur plusieurs articles, sur le Capitole, le Vatican, l'Institut de Bologne, etc. Il parla ensuite de nouveau à l'ambassadeur, nous embrassa de nouveau, et quand ce fut à M. de Cotte, il lui dit en le voyant approcher : « Quoique parlementaire, *io l'amo bene.* » Quand nous fûmes sortis, il dit à l'ambassadeur qu'il ne doutait point que dans une compagnie comme celle du Parlement il n'y eût beaucoup de gens sages et éclairés. »

Ses devoirs remplis envers le Saint-Père, Barthélemy ne perd pas une minute pour commencer ses études archéologiques et ses recherches. Mais à sa grande surprise il a trouvé le compagnon d'études le plus inattendu et le plus charmant; l'ambassadrice ne se contente pas de le combler d'attentions et de prévenances de toutes sortes, elle a la prétention de l'aider dans ses travaux et de lui consacrer toutes les heures de loisir dont elle dispose. Depuis son arrivée à Rome, elle a suivi un cours d'antiquités sous la direction de l'abbé Venutti; elle s'est passionnée pour cette science, et elle a acquis en peu de temps une instruction bien rare; elle connaît tous les monu-

ments, leur histoire, les moindres détails; aussi est-elle pour l'abbé un guide précieux, un cicerone parfait, un collaborateur aussi savant que lui; elle l'accompagne presque toujours dans ses excursions scientifiques.

Ces courses à travers Rome, ces longues dissertations sur les antiquités amenèrent entre l'ambassadrice et l'abbé une intimité croissante ; Barthélemy, charmé de trouver dans une femme aussi jeune tant de science, tant de grâce, tant de désir de plaire, éprouva bientôt pour elle une très vive amitié ; ce sentiment ne tarda pas à dégénérer en un attachement plus profond. Mme de Choiseul fut l'unique et grande passion de sa vie, passion toute platonique, toute de dévouement, hâtons-nous de le dire, ce qui ne la rend que plus respectable et plus belle.

Il a laissé d'elle ce portrait, écrit au moment de leur séjour à Rome et sous le charme des premières impressions :

« Mme de Choiseul, à peine âgée de dix-huit ans, jouissait de cette profonde vénération qu'on n'accorde communément qu'à un long exercice de vertus. Tout en elle inspirait de l'intérêt : son âge, sa figure, la délicatesse de sa santé, la vivacité qui

animait ses paroles et ses actions, le désir de plaire, qu'il lui était facile de satisfaire et dont elle rapportait le succès à son époux, digne objet de sa tendresse et de son culte ; cette extrême sensibilité qui la rendait heureuse ou malheureuse du bonheur ou du malheur des autres, enfin cette pureté d'âme qui ne lui permet pas de soupçonner le mal. On était en même temps surpris de voir tant de lumières avec tant de simplicité. Elle réfléchissait dans un âge où l'on commence à peine à penser. »

Et l'abbé avoue que dès cette époque ses nouveaux amis lui inspirent le plus tendre attachement et qu'il se dévoue à eux pour le reste de ses jours. L'on peut aisément supposer que dans ces conditions le séjour de Rome parut à Barthélemy délicieux, incomparable, à nul autre pareil. Son enthousiasme déborde, et il le manifeste en termes plaisants; il ne sait comment suffire à tout. « Je voudrais être quatre, écrit-il : un pour voir, un pour réfléchir, un pour écrire et un pour les devoirs qu'il faut remplir. » Les journées sont vraiment trop courtes dans cet heureux pays. « Le soleil se lève et se couche en un clin d'œil. » Il faudrait rester plusieurs années à Rome!

« J'ai passé deux heures au Capitole, écrit-il

avec désespoir, et je n'ai rien vu. L'amas énorme de statues, de bustes, d'inscriptions et de bas-reliefs réunis dans ce palais par les soins des derniers papes épuise l'admiration. Imaginez de vastes appartements, je ne dis pas ornés, mais remplis, mais comblés de statues et de toutes sortes de monuments, des galeries multipliées, des corridors, des escaliers où l'on ne voit que grandes statues, grandes inscriptions, etc. On trouve ici l'ancienne Égypte, l'ancienne Athènes, l'ancienne Rome!... Sérieusement la tête m'en tourne; et j'ignore quel temps il faudra pour voir tout ce Capitole, et puis tout ce Colisée, et puis tous ces arcs, et puis tout ces aqueducs, et puis tout ce Saint-Pierre, et puis tous ces cabinets particuliers. »

Chaque jour l'abbé se lève de bonne heure, et il travaille plusieurs heures à la bibliothèque du Vatican. L'après-midi il se promène avec l'ambassadrice, il court avec elle les musées, les monuments, ou bien il l'accompagne au cours d'antiquité de l'abbé Venutti.

L'arrivée de Barthélemy, sa conversation pleine d'agrément, ses occupations intellectuelles et scientifiques, dont elle prenait sa part, avaient été pour Mme de Choiseul une fort heureuse diversion

et avaient amené dans sa vie journalière une distraction des plus précieuses.

Certes elle avait fort bien réussi dans la société romaine ; sa grâce et son esprit lui avaient attiré toutes les sympathies ; les habitants étaient d'une grande politesse, remplis de prévenance, obligeants et de facile accès ; il régnait de plus une grande liberté. Malheureusement les relations étaient extrêmement restreintes, et rien n'était plus difficile que de se faire une société. Suivant l'usage du pays, personne ne recevait ; ce n'était point par avarice, mais parce que chez les Romains le luxe consistait à faire construire des monuments et non à donner des fêtes à ses amis.

Et puis la société était fort divisée. Il y avait trois camps dans la haute noblesse : celui des princesses, celui des femmes titrées, celui de la simple noblesse. Ces différentes classes ne se mêlaient jamais et se détestaient.

Les principales maisons séculières étaient celles du connétable Colonna et de son frère, du prince Palestrine, du prince Borghèse, etc. ; mais ces maisons, qui ne s'ouvraient pas pour les Romains, s'ouvraient encore moins pour les étrangers. Plusieurs fois par semaine cependant il y avait *conver-*

sation chez la duchesse Corsini, chez la comtesse Petroni ou chez quelque autre dame; les rafraîchissements y étaient plus que simples. Mais les usages du pays rendaient ces visites peu attrayantes pour les étrangers.

« Chaque femme est accompagnée de son sigisbée ou cavalier servant, écrit Mme de Nivernais; on les voit arriver ensemble ou à quelques minutes de distance. Chaque couple s'assied à part et cause à voix basse sans que personne s'avise de les interrompre, puis ils se mettent au jeu, ce qui est la principale distraction de ces assemblées. On soupe rarement dans ces conversations, le souper n'étant guère en usage à Rome... Le rôle des maris paraît bizarre au premier moment; ils n'ont point l'air de le trouver désagréable et prétendent que les soins excessifs d'un sigisbée ne dépassent point la mesure et que leurs femmes sont infiniment moins coquettes que les Françaises, puisqu'elles ne cherchent à plaire qu'à un seul homme. Quoi qu'il en soit, la constance de ces liaisons est surprenante : une femme qui changerait d'amoureux ou un homme qui aurait changé de maîtresse seraient mis au ban de l'opinion. Ainsi la vie d'une femme se passe tranquillement entre

son mari et son sigisbée, l'un et l'autre vivant ensemble dans la meilleure intelligence (1). »

Le corps diplomatique offrait-il au moins quelques ressources? En aucune façon. D'abord il était fort restreint, puis ses membres, à part deux ou trois exceptions, étaient des « espèces » qui ne méritaient guère l'attention (2).

Le seul diplomate qui eût une véritable valeur et qui devint pour les Choiseul une précieuse ressource était le bailli de Solar, ministre de Malte. Doué d'un esprit des plus fins, il sympathisa bien vite avec le duc, et ils se lièrent d'une profonde amitié. M. de Solar prit bientôt sur l'ambassadeur

(1) 1749. — *Le Duc de Nivernais*, par Lucien PEREY, Calmann Lévy, 1890.

(2) M. Capello, ambassadeur de Venise, était un homme instruit, mais on ne pouvait voir sa femme, dont la conduite était scandaleuse et qu'entretenait publiquement le cardinal promajordome, favori du pape. Le ministre de Sardaigne, le comte de Rivera, avait de l'esprit, de la gaieté et des connaissances; malheureusement il était affreusement sourd. Le ministre de Saxe, le comte Laguasco, était un homme assez borné; de plus, il vivait dans la misère, la cour de Dresde ne payant plus ses ministres. Les agents du Portugal, de l'électeur palatin, de Prusse, de Gênes, de Modène, des Grisons, du roi Stanislas, ceux de quelques princes de l'Empire, étaient des espèces ou des subalternes qu'on ne pouvait fréquenter. (*Aff. étr.*, dépêches de Choiseul.)

la plus heureuse influence; il devint son éducateur en politique, et il donna rapidement à son esprit les connaissances et la maturité qui lui manquaient.

M. et Mme de Choiseul se dédommageaient de l'absence de réceptions dans la société romaine en recevant beaucoup chez eux et en tenant pour ainsi dire table ouverte. Le duc, malgré la vivacité et la façon plus que cavalière dont il avait agi avec les Romains, s'était acquis rapidement parmi eux une excellente situation. Sa gaieté, son entrain, son esprit, avaient contribué à attirer chez lui toute la société. « Il était difficile de trouver dans un homme plus de talents, d'agréments et de bonté, écrit Barthélemy. » Son luxe, ses réceptions brillantes, qui contrastaient si singulièrement avec la vie terne et parcimonieuse des Romains, firent le reste.

L'on voit défiler chez les Choiseul tout ce que Rome compte d'illustrations et de gens distingués dans tous les genres : antiquaires, savants, artistes, dînent sans cesse à l'ambassade avec les prélats de la cour de Rome et les généraux des ordres religieux. Jacobins, capucins, carmes, jésuites, s'y rencontrent journellement; beaucoup

y dînent plusieurs fois la semaine. L'on voit défiler à la table des Choiseul le cardinal Albani, les pères jésuites Contucci, Flachard, Boscovitz; le cardinal Passionei, le docteur Gori, le chanoine Mazzochi, le père Jacquier, le plus grand géomètre de l'Europe; le père Paciaudi, savant illustre et modeste; c'est lui qui dit de Mme de Choiseul : « Cette femme a de l'esprit comme un ange et tout autant de mérite. »

Le salon de l'ambassadrice est devenu un centre de réunion; pleine de grâce, de sagesse et de goût, la charmante femme attire à elle les hommes de mérite dans tous les genres; elle préside avec sa grâce juvénile ces réunions brillantes. Malgré son extrême jeunesse et une assez grande timidité, elle tient tête à tous avec esprit : bien loin d'être grisée par sa situation, elle a conservé la modestie et la simplicité qui font le charme de sa nature. Elle n'aime pas à se mettre en avant, mais elle a l'art de savoir écouter et celui, le plus apprécié de tous, de faire valoir l'esprit des autres. « Formée par des lectures solides, écrit le duc de Nivernais, par des réflexions toujours justes et mieux encore par l'heureux instinct d'un caractère qui ne lui laisse dire, penser et faire que ce qui est bien, elle jouis-

sait déjà dans Rome d'une haute considération. »

Dans la société intime qui se réunissait chez l'ambassadeur et qui en faisait un centre charmant d'esprit et de gaieté, il n'y avait pas que des Romains, on y rencontrait aussi des Français et quelques étrangers.

Les habitués du cercle intime était naturellement l'abbé Barthélemy, Boyer de Fonscolombe, le président de Cotte, l'abbé de Canillac, puis le bailli de Soïar, dont nous avons déjà parlé et qui était devenu l'hôte le plus assidu des Choiseul; il y a aussi La Condamine, qui réside momentanément à Rome, et un jeune Allemand, le baron de Gleichen (1), que nous reverrons souvent au cours de ce récit.

Quand on était réuni dans le salon, la conversation était délicieuse; on effleurait tous les sujets les plus intéressants, les plus futiles; chacun apportait son tribut de gaieté et d'agrément; on contait les nouvelles de Rome, celles de France, et les heures passaient avec rapidité. Mais celui qui était

(1) Le baron de Gleichen était né en 1735 à Bayreuth. En 1755, il accompagna le margrave et sa femme en Italie. L'année suivante, il revint seul à Rome, chargé par la margrave de plusieurs commissions qui l'obligèrent à un assez long séjour.

l'âme de ces réunions, c'était Choiseul. Il les animait de son esprit et de sa verve endiablée.

« Jamais, dit Gleichen, je n'ai connu un homme qui ait su comme lui répandre dans son entourage la joie et le contentement; quand il entrait dans un salon, il fouillait dans ses poches et semblait en tirer une abondance intarissable de plaisanteries et de gaieté. »

Le charme de cette société, de ce petit coin de France égarée sur la terre étrangère, était tel que Gleichen a pu écrire longtemps après :

« L'année 1756 a été la plus heureuse de ma vie; elle m'a comblé, à l'âge de vingt ans, de toutes les jouissances de l'Italie et de Paris. Je vivais à Rome au sein des beaux-arts chez M. de Choiseul, dans l'intimité d'une société dont les agréments étaient au-dessus de ce que j'ai trouvé depuis à Paris de plus exquis en ce genre. »

Ajoutons, pour être véridiques, que le sentimental Allemand n'avait pu vivre dans l'intimité de la jeune duchesse sans être subjugué par sa grâce. Elle avait dix-huit ans, il en avait vingt; il tomba sous le charme et s'éprit pour elle, lui aussi, d'une passion aussi profonde que respectueuse. Quant à Mme de Choiseul, toujours calme et sereine, tou-

jours bonne et gracieuse pour tous, elle semblait ignorer les muettes adorations qu'elle inspirait, elle n'en voulait rien savoir; elle n'aimait, n'adorait au monde que son mari, son cher mari, si volage et si charmant.

La Condamine (1), qui vivait à Rome dans l'intimité des Choiseul, était un plaisant personnage, d'une extrême originalité. Très instruit, très savant même, il avait fait avec M. de Jussieu un voyage en Amérique qui l'avait rendu célèbre. Il étudiait en ce moment les mesures des Romains, qu'il cherchait à reconstituer. Il était dominé par une curiosité invincible qui plusieurs fois avait failli lui coûter la vie. On prétendait qu'étant à Constantinople il avait commis un vol afin de se faire donner la bastonnade sur la plante des pieds et de pouvoir ainsi juger par

(1) La Condamine (1701-1774), après avoir été militaire, s'adonna aux mathématiques, puis il fit de grands voyages et passa dix ans en Amérique pour déterminer la forme de la terre.

Membre de l'Académie des sciences, de l'Académie française. On lui attribue ce quatrain :

La Condamine est aujourd'hui
Reçu dans la troupe immortelle :
Il est bien sourd, tant mieux pour lui,
Mais non muet, tant pis pour elle.

expérience des mérites de cette cérémonie (1).

Cette curiosité l'amenait à commettre dans la société les pires inconvenances. Quand il voyait deux personnes causer en particulier, il n'hésitait pas à s'approcher d'elles, et comme il était très sourd il prenait hardiment son cornet acoustique pour les mieux écouter. Dès qu'il trouvait une lettre sur une table, il ne pouvait s'empêcher de l'ouvrir et de la lire.

Il lui arriva un jour une amusante aventure chez l'ambassadrice. Il était dans le salon et la duchesse écrivait à son bureau, lui tournant le dos. La Condamine ne peut résister au désir de savoir ce qu'elle écrit, il s'approche d'elle doucement et lit par-dessus son épaule. Mme de Choiseul, s'étant aperçue du manège, continue ainsi sa lettre : « Je vous en dirais bien davantage si M. de La Condamine n'était pas derrière moi lisant ce que je vous

(1) Un jour, étant parvenu à pénétrer dans une assemblée de convulsionnaires, il vit crucifier une jeune fille fort jolie. Lorsqu'elle fut détachée, il s'approcha d'elle, et comme il était sourd il lui cria dans l'oreille : « Mademoiselle, vous faites ici un bien vilain métier ; si c'est pour gagner de l'argent, je vous en fournirai un autre qui, assurément, vous donnera beaucoup plus de plaisir. » Ce propos souleva un tumulte effroyable et La Condamine fut à moitié assommé.

écris. » « Ah! madame! s'écrie aussitôt le savant ingénument, rien n'est plus faux, et je vous assure que je ne lis pas. »

Parmi les familiers de l'ambassade, il faut citer encore les artistes qui viennent étudier à l'Académie de France, et parmi eux Greuze (1) et Guiard (2).

M. et Mme de Choiseul font à tous l'accueil le plus aimable et se montrent les protecteurs éclairés des arts; la duchesse en particulier a le sentiment du beau et la justesse de goût la plus décidée. Elle ne se contente pas de combler les artistes de bontés et d'encouragements, elle leur fait de nombreuses commandes pour les exciter au travail; il est impossible d'avoir du talent sans avoir droit à sa protection.

Greuze surtout est le favori de la duchesse; elle lui fait faire son portrait et aussi celui de l'ambassadeur; tous deux sont très ressemblants et remarquablement peints.

(1) Greuze (1725-1805). Il resta à Rome de 1755 à 1757.

(2) Guiard (Laurent) (1723-1788), élève de Bouchardon. Il passa trente-cinq ans en Italie et s'obstina à ne traiter que des sujets de l'antiquité ou à la manière antique. Il arriva à Rome en 1755, âgé de 32 ans. Il devint en 1769 premier sculpteur du roi de Parme.

Un jour, l'artiste apporte un tableau qu'il vient de terminer et que Barthélemy trouve une pure merveille : une jeune fille portait un panier d'œufs, un jeune homme a joué avec elle, le panier est tombé et les œufs se sont cassés. La mère arrive, saisit le jeune homme par le bras et demande réparation des œufs; la fille, interdite, est assise par terre; le jeune homme, embarrassé, donne les plus mauvaises excuses du monde et la vieille est en fureur. Un petit enfant jeté sur le coin du tableau prend un de ces œufs cassés et tâche de le rajuster. Mme de Choiseul, enthousiasmée, achète le tableau (1).

Guiard, le sculpteur, n'est pas moins apprécié par l'aimable duchesse; lui aussi travaille avec acharnement, et c'est toujours au palais Cesarini qu'il vient présenter ses œuvres nouvelles; tantôt il apporte une Vénus de Médicis, tantôt les trois

(1) Un autre jour Greuze soumet à l'ambassadrice un tableau qui excite l'admiration générale; il est surprenant pour la couleur. « C'est un Portugais, déguisé en marchand d'allumettes, qui veut s'introduire dans une maison pour voir une jeune demoiselle. La servante soupçonne quelque fourberie, tire son manteau et découvre l'ordre du Christ. Le Portugais est confus et la fille, qui est présente, se moque de lui à la napolitaine, c'est-à-dire en mettant ses doigts sous son menton. Le peintre s'est surpassé dans le coloris et la distribution des lumières. »

Grâces de la villa Borghèse, tantôt le cheval de Balbus, d'Herculanum ; cette dernière œuvre est si remarquable que Mme de Choiseul n'hésite pas et l'achète sur-le-champ. Et Guiard, ravi, de s'écrier naïvement, à la grande joie des assistants : « Madame, vous me mettez le feu dans le corps. »

Il était heureux pour Mme de Choiseul d'avoir pu grouper autour d'elle un cercle d'hommes aimables et intelligents qui se retrouvaient presque tous les soirs, car, en dehors des réceptions à l'ambassade, la vie à Rome était peu mouvementée, l'usage des habitants, nous l'avons vu, étant de ne pas recevoir.

Lorsque Mme de Choiseul n'avait pas de réunion chez elle, elle se rendait au théâtre, soit avec son mari, soit avec quelques-uns de leurs commensaux. Il y avait quatre opéras où l'on pouvait aller, et c'était une assez grande ressource. La pièce ou la musique importaient peu, car à Rome comme à Paris le bon air consistait à aller faire des visites de loges en loges, à faire la cour aux dames et à ne pas écouter la pièce.

Dans la journée, la grande distraction mondaine était la promenade du Corso, la rue fameuse qui va de la place Saint-Marc à la porte del Popolo.

Deux éternelles files de carrosses tournaient indéfiniment au milieu d'une affreuse poussière. La duchesse ne goûtait guère ce genre d'amusement, qu'elle trouvait peu folâtre, et bien qu'il fût de bon ton de se montrer au Corso et de suivre plusieurs heures durant la file des carrosses, elle s'en dispensait presque toujours.

Le seul moment vraiment gai de l'année est l'époque du carnaval. Les réjouissances populaires, si curieuses pour des étrangers, enchantent Mme de Choiseul et ses amis, et elle les suit avec le plus vif intérêt. Il y a d'abord sur le Corso de très belles mascarades à cheval, puis l'on voit défiler de grands chars de triomphe qui portent des masques de costumes variés; ces mêmes masques font tomber sur la foule une pluie de dragées et de confitures sèches, et c'est l'occasion de plaisanteries sans fin et de joies exubérantes.

Il est d'autant plus facile à Mme de Choiseul d'assister à ces fêtes, voire même d'y prendre part, qu'elle dispose de l'Académie de France; c'est un magnifique palais situé sur le Corso même : tout le premier étage est somptueusement orné avec des meubles de la couronne, des tapisseries des Gobelins, et ne sert qu'aux réceptions de

l'ambassadrice. C'est là qu'elle tient conversation pendant tout le carnaval, et qu'elle offre glaces, sorbets et rafraîchissements de tous genres à ses invités.

C'est également des fenêtres de l'Académie de France que la duchesse et ses amis peuvent assister aux courses de chevaux qui, chaque année, ont lieu au printemps. Le spectacle est charmant, car ces courses passionnent les Romains plus encore peut-être que les mascarades et provoquent dans la foule une animation, une gaieté incomparables.

Les chevaux, sans harnachement aucun, sont placés derrière une barrière, à l'extrémité de la rue; à un signal donné, un palefrenier lève l'obstacle et tous se précipitent au galop; ils défilent à toute vitesse entre deux haies de populace qui pousse des cris et les excite de la voix et du geste; ces intelligents animaux comprennent parfaitement ce qu'on leur demande; non seulement ils cherchent à devancer leurs concurrents, mais ils les écartent à coups de pied, à coups de tête et de dents pour se faire faire place et tâcher d'arriver au but les premiers. Le vainqueur reçoit de superbes pièces de brocart dont il est aussitôt recou-

vert, et on le promène ensuite triomphalement par les rues, où il est acclamé par une foule en délire.

Au milieu des plaisirs de la société, qu'il apprécie mieux que personne, et des distractions que lui fournit l'amitié de M. et de Mme de Choiseul, Barthélemy n'oublie pas qu'il est en mission et que son devoir est de faire une ample récolte pour le cabinet du roi. Malheureusement on ne peut s'imaginer combien ces Italiens sont âpres au gain et les prix qu'ils demandent des moindres objets. Dès qu'ils connaissent la valeur de ce qu'ils possèdent, ils sont inabordables. Heureusement l'abbé est savant, plus savant que beaucoup de marchands ; il découvre souvent des objets anciens dont lui seul connaît la valeur, et il se fait un doux plaisir d'acheter pour rien des bibelots de grand prix. Ce qui prouve que la morale du collectionneur n'a pas varié et qu'elle était autrefois ce qu'elle est de nos jours.

L'abbé raconte naïvement ses déceptions et ses joies : « Mon voyage aurait été bien infructueux si le cabinet du roi ne m'avait donné des notions qui manquent à ces gens-ci ; les médailles les plus rares que j'aie acquises sont précisément celles qu'ils connaissaient le moins : le hasard ne m'a pas

mal servi; j'ai plusieurs pièces uniques et beaucoup d'extrêmement rares. »

Dans son ardeur de recherches et dans son zèle d'acquérir des trésors inconnus, le cher abbé devient l'innocente victime d'un « truqueur » de l'époque. Un jour donc on lui apporte en grand mystère un tableau trouvé dans les fouilles d'Herculanum ; il était couvert de poussière et de boue comme il convient à une œuvre aussi ancienne; mais un peintre vénitien, Giuseppe Guerra, fort habile homme, a trouvé le secret de le « débarbouiller » et de lui rendre sa fraîcheur primitive.

L'abbé accepte la fable avec candeur, et dans la crainte de voir échapper cette inestimable trouvaille il s'empresse de l'acheter, au poids de l'or naturellement.

Peu de temps après, il découvrait avec désespoir qu'il avait été indignement trompé et que le précieux tableau était l'œuvre de Guerra lui-même. Sa seule consolation fut d'avoir été dupé en bonne compagnie : le cardinal Albani, le père Contucci, Gleichen, La Condamine, l'abbé Venutti, beaucoup d'Anglais et d'Allemands n'avaient pas montré plus de clairvoyance.

Mme de Choiseul rit beaucoup de l'aventure et

de la facilité avec laquelle son cher abbé avait été abusé; ce fut la source dans leur cercle intime d'inépuisables plaisanteries.

Barthélemy, sans égard pour son amour-propre, voulut avoir le cœur net de sa déconvenue et aller jusqu'au fond des choses. Il finit par découvrir qu'il y avait à Rome une fabrique de vieux tableaux soi-disant trouvés à Pompéi qu'on écoulait discrètement aux antiquaires de l'Europe entière; naturellement on avait bien soin de leur recommander à tous un secret absolu. C'est Guerra qui se livrait à ce fructueux commerce (1).

Au mois de mai, Barthélemy part pour Civita-Vecchia avec M. et Mme de Choiseul; ils y passent trois jours charmants à visiter la ville et les environs.

(1) Il n'était pas le seul; il avait un concurrent, un orfèvre, Charles Gropalesi; ce dernier ne se contentait pas du trafic de fausses peintures, il fabriquait également des sistres, des lampes, des candélabres et d'autres pièces de bronze; on les disait sorties des fouilles d'Herculanum et on les vendait des prix fous aux amateurs. Ce commerce n'était pas nouveau; déjà, au commencement du dix-huitième siècle, il y avait à Venise un habile imposteur qui faisait fortune en vendant des monnaies, des gravures, des inscriptions, des vases étrusques de sa fabrication et si bien imités que les meilleurs connaisseurs s'y laissaient tromper.

A leur retour, ils font leurs préparatifs pour aller passer l'été dans la villa que l'ambassadeur possède à Frascati et où il habite pendant la saison des grandes chaleurs, c'est-à-dire pendant les mois de juin, juillet et août. La villa est des plus simples, car le loyer ne coûte que 1,500 francs par an ; le mobilier est en satinade et en damas, mais la situation est ravissante.

Ce qui fait le charme de ce lieu, en plus de ses vastes jardins, c'est sa fraîcheur délicieuse; des eaux claires, limpides, magnifiques, y coulent en abondance. Dans les environs il y a beaucoup de maisons de campagne; les plus belles sont le belvédère Aldobrandini, le Montdragone, où les Borghèse passent la belle saison; la villa Ludovisi, l'ermitage des Camaldules, où le cardinal Passionei vient souvent en retraite.

Ce séjour ravit les Choiseul et leurs amis; ils y trouvent des distractions de tous genres, et ils ne souffrent pas de l'isolement, car la société de l'ambassadeur l'a suivi dans sa nouvelle résidence.

L'abbé est enthousiasmé; il rencontre des antiquités à chaque pas : des restes de maisons, de piscines, d'amphithéâtres. C'est un enchantement

de tous les jours (1). Il court du matin au soir, malgré les grandes chaleurs de l'été ; il fait des courses extravagantes et s'expose à prendre les fièvres, si dangereuses sous ce climat. Mme de Choiseul a beau le morigéner, il ne veut rien entendre, et il finit par être très sérieusement souffrant.

Ses affaires d'argent ne sont pas en meilleur état que sa santé ; il a tant acheté qu'il n'a plus un sol, mais il ne s'en attriste pas. « L'air de l'Italie est destructif de sa nature et dévore les métaux, » écrit-il gaiement.

Il arrive, pendant le séjour à Frascati, un incident qui montre bien le caractère charmant de Mme de Choiseul, caractère qui la fait adorer de ses amis. La jeune femme, en effet, est délicieuse, remplie des plus délicates attentions pour tous ceux qui l'entourent ; il n'est sorte de prévenances gracieuses qu'elle n'ait pour eux. Un jour on découvre près de Frascati un petit tombeau de marbre ; autour des cendres sont rangées douze figures de

(1) C'est à ce moment que Barthélemy conçut le plan du *Voyage du jeune Anacharsis;* il en causait souvent avec Mme de Choiseul, et plus tard, à Paris, quand il écrivit l'ouvrage, elle daigna l'aider de ses conseils.

terre cuite. Barthélemy, prévenu de l'événement, accourt et veut acheter les figures ; mais on lui en demande six sequins, et la bourse de l'abbé n'est plus en état de payer un si gros prix. Le soir, à table, il raconte naïvement sa mésaventure et ses regrets. Le lendemain, quelle est sa surprise en trouvant sur la table de sa chambre les douze figures convoitées. « Voilà les tours que Mme de Choiseul ne cesse de jouer à tout le monde, écrit-il ; on ne peut être fâché de rien : j'ai remercié, grondé et fait empaqueter les figures. »

La Condamine avait suivi ses amis à Frascati : mal lui en prit. Nous avons dit l'insatiable curiosité du savant, curiosité que les pires désagréments n'avaient pu calmer. Un jour Choiseul le surprend dans son propre cabinet, parcourant indiscrètement la correspondance diplomatique. Cette fois la mesure était comble et méritait une leçon. Quelques moments plus tard, quand toute la société est réunie, le duc annonce d'un air navré qu'il est obligé de procéder à l'exécution la plus pénible, que leur ami La Condamine, en parcourant les papiers diplomatiques, a surpris un secret d'État et qu'on va le conduire à la Bastille pour le reste de ses jours. Le malheureux savant proteste, jure

qu'il n'a rien lu, qu'il ne connaît aucun secret. Choiseul se montre inflexible; quoique son cœur en souffre, il obéira à son devoir; il fait appeler la garde, qui s'empare du coupable, et il donne l'ordre de préparer la chaise de poste qui va le conduire en France.

La Condamine, éperdu, se jette aux pieds de l'ambassadeur. Mme de Choiseul, fort divertie, joint ses prières aux siennes; toute la société, ravie de l'aventure, marque le plus vif attendrissement. Enfin Choiseul feint de se laisser toucher, et après quelques paroles pathétiques il accorde un magnanime pardon. Bien entendu La Condamine ne se corrigea nullement, et il continua de plus belle ses excentricités.

Vers la même époque, Gleichen eut avec son hôte une querelle qui devait les brouiller à jamais et qui au contraire cimenta pour toujours leur amitié. « Choiseul aimait l'audace, écrit le baron, et c'est par un propos presque offensant et que j'avais soutenu avec toute la folie romanesque d'un jeune homme de vingt-deux ans que j'ai trouvé le chemin de son cœur. » L'aventure fait autant d'honneur à l'un qu'à l'autre et vaut la peine d'être racontée.

Gleichen était déjà l'hôte des Choiseul à Rome;

quand ils partirent pour Frascati, ils l'invitèrent à venir les rejoindre; le jeune homme accepta; il arriva à Frascati vers la fin de juillet. On allait se mettre à table, et il se joignit aux convives. Le hasard amena tout à coup la conversation sur la margrave de Bayreuth, et Choiseul, oubliant la présence de Gleichen, parla d'elle peu respectueusement. Blessé dans tous ses sentiments de reconnaissance et d'affection pour une femme qui l'avait élevé, le jeune homme ne peut se contenir; il se lève, et, sans souci de son âge et de la nombreuse assistance, il réplique à Choiseul de la manière la plus vive et lui déclare qu'il ne tolérera pas qu'en sa présence on parle ainsi de la margrave. Le duc, fort échauffé, jette sa serviette sur la table et se lève à son tour. Mais Gleichen a déjà quitté la salle, il demande ses chevaux et veut immédiatement se retirer.

Heureusement Mme de Choiseul intervint, et elle arriva bien vite à tout pacifier. Choiseul reconnut ses torts, et il promit à Gleichen de ne jamais rien dire devant lui qui pût blesser ses sentiments de reconnaissance pour sa bienfaitrice.

Bien loin d'en vouloir au jeune homme de son algarade et de sa verte réplique, il conçut pour lui

la plus vive estime et à partir de ce jour le traita avec une affection toute particulière. « Durant les trente années que j'ai vécu avec lui dans une grande intimité, dit Gleichen, je n'ai jamais pu m'attirer de sa part aucun refroidissement. »

La grande existence que Choiseul menait à Rome : ses fêtes, ses réceptions, ce train princier et inaccoutumé, n'avait pas uniquement pour but d'éblouir les Romains et de frapper leur imagination. Choiseul voulait en même temps que le bruit de ses succès parvînt jusqu'à Versailles. C'est en effet ce qui eut lieu. Grâce à des amis puissants, grâce surtout à Mme de Pompadour, la vie brillante de l'ambassadeur ne passait pas inaperçue. Il n'était bruit à Versailles que de sa magnificence, que de son goût pour les arts, des rares talents qu'il déployait dans une carrière si nouvelle pour lui.

Avec le secours de Barthélemy, qui du matin au soir courait les antiquaires, il pouvait envoyer à Mme de Pompadour les objets les plus rares, et la marquise montrait avec orgueil tout ce qu'elle recevait de ce merveilleux ambassadeur.

CHAPITRE IV

1755-1757

Négociations officielles. — Maladie du pape. — Projets de départ. — Départ pour Paris. — L'abbé accompagne Mme de Choiseul. — Choiseul est nommé à Vienne. — Retour à Versailles. — Il est nommé premier ministre. — Portrait de Choiseul.

Maintenant que nous avons vu le genre de vie des Choiseul à Rome et que nous les avons suivis dans leur existence journalière, il nous faut parler rapidement des négociations très graves dont le duc fut chargé, et qu'il sut mener à bonne fin grâce à son tact et à son influence sur Benoît XIV.

Depuis qu'elle avait obtenu de Rome, en 1713, la bulle *Unigenitus,* la royauté se trouvait dans le plus grand embarras. Certes la majorité du clergé était acquise au principe de la bulle, mais il y avait une minorité janséniste qui refusait obstinément de se soumettre, et elle avait trouvé dans les Parlements un puissant appui.

L'affaire des billets de confession avait exaspéré les deux partis. Pour ne pas laisser administrer les

derniers sacrements à des fidèles qui n'auraient reçu l'absolution que de prêtres jansénistes, non approuvés, les curés exigeaient de tout malade réclamant les derniers sacrements un certificat de confession. En 1752, le Parlement avait rendu un arrêt qui condamnait énergiquement ces refus de sacrements et qui décrétait de prise de corps les curés qui s'en rendraient coupables. La confusion devint complète.

Le roi exila le Parlement à Pontoise en 1753, puis il le rappela en 1754, en ordonnant le silence sur toutes les matières de la religion. Par un juste esprit d'équilibre, l'archevêque de Paris, qui était à la tête de la faction contraire, fut exilé à son tour.

En mai 1755, l'Assemblée du clergé de France, réunie à Paris, fut appelée à trancher la question. Était-on séparé de l'Église si on n'acceptait pas avec une soumission entière de cœur et d'esprit la bulle *Unigenitus?* Les évêques se divisèrent en deux camps sans pouvoir trouver un terrain d'entente.

Le gouvernement était dans le plus grand embarras; il cherchait vainement un moyen de contenter le Parlement et le clergé et de rétablir la

paix dans le royaume; c'est alors qu'il eut l'idée de faire consulter Benoît XIV par l'Assemblée du clergé. De la réponse du pape dépendait la cessation des troubles du royaume et des divisions qui s'étaient élevées entre les évêques et les Parlements.

Ce fut là la plus grave question, la seule même, que Choiseul eut à traiter. Le rôle de l'ambassadeur était d'amener le Saint-Siège à donner une décision conforme aux vues du roi. Le duc apporta dans la négociation beaucoup de patience et de tact. Il commença par flatter Benoît XIV, lui vantant la confiance que le roi avait dans ses lumières, lui faisant ressortir l'estime qu'il lui témoignait en laissant le clergé avoir recours à son arbitrage, qu'il était le seul pape aux sentiments duquel la France puisse s'abandonner sans risques, etc. Il fut convenu que l'avis du pape serait consigné dans une lettre encyclique adressée aux évêques; mais il était fort difficile de ménager tout à la fois et la bulle *Unigenitus,* et les libertés de l'Église gallicane, et les sacrements, et l'ordre public.

Les négociations se poursuivirent non sans de grandes difficultés. Le pape était très bien disposé, très sage et très instruit de la question, mais

il recevait de certains évêques de France des lettres qui le troublaient beaucoup. Ces évêques, poussés par les jésuites, auraient voulu mettre le royaume en combustion pour l'honneur de la bulle, et ils menaçaient même le pape d'un schisme.

Choiseul ne se laissa pas décourager par les obstacles, il persuada au pape de ne pas répondre aux évêques; ces derniers, du reste, n'avaient aucuns talents personnels; leur seul mérite était d'avoir des mœurs assez bien réglées. « Les prêtres sots et ambitieux, disait Choiseul, ressemblent beaucoup aux femmes qui se croient tout permis, même de rendre leurs maris malheureux quand elles n'ont pas d'amant. » Il sut déployer tant d'adresse, de souplesse, d'éloquence et en même temps d'esprit politique qu'il arriva à son but.

Enfin la lettre fut prête et envoyée à Versailles, et elle revint à Rome, acceptée par la cour de France.

En somme, le Saint-Siège n'avait guère transigé que sur des questions de pure forme, mais le pape avait donné une explication claire de son opinion sur la bulle *Unigenitus,* et cette seconde bulle annulait la première (1).

(1) *Choiseul à Rome.* — Arch. Aff. étr. — *Revue de Paris,* 1er juillet 1899.

Choiseul avait déployé dans les négociations les plus brillantes qualités, et il avait en somme parfaitement réussi. « Il a montré beaucoup plus de capacités qu'on n'en attendait de lui, » écrivait Benoît XIV.

Les heureux résultats que la bulle eut pour le bien du royaume en sont la preuve ; elle ramena la paix et la concorde dans le clergé de France, et elle porta un coup fatal au parti janséniste, qui dès lors perdit toute importance dans l'État.

Bien entendu la lettre encyclique ne fut pas du goût de tout le monde, et elle souleva bien des récriminations. Les Parlements de Rouen et de Paris la déclarèrent contraire aux libertés de l'Église gallicane; mais le 13 décembre, Louis XV tenait un lit de justice et intimait au Parlement de Paris l'enregistrement de l'encyclique.

« Je ne suis pas surpris que la lettre du pape ait fait des mécontents, écrit l'abbé Barthélemy ; elle est trop modérée pour l'un et l'autre parti; on en sentira la sagesse lorsque la fougue des préventions se sera dissipée. Je ne suis point ultramontain, je tâche seulement d'être raisonnable. Je me rappellerai toute ma vie ce que disait Marcel, c'est qu'il n'y a qu'en France qu'on sait danser,

mais qu'en revanche tout le reste va bien mal.

Les plus mécontents furent les jésuites, qui perdaient ainsi le fruit de quarante ans de travaux. Ils ne pardonnèrent jamais à Choiseul (1).

Les graves intérêts qu'il avait été chargé de négocier ayant été menés à bonne fin, Choiseul demanda un congé pour retourner en France. Il allait le recevoir lorsque le pape tomba gravement malade d'une hydropisie de poitrine, et l'ambassadeur dut remettre à plus tard ses projets de voyage.

Benoît XIV avait quatre-vingts ans et sa maladie pouvait légitimer toutes les inquiétudes, on pourrait dire toutes les espérances. « Dans ce pays-ci on souhaite indécemment le changement de sou-

(1) Avant même qu'il ne fût à Rome, l'ordre regardait Choiseul avec méfiance et le surveillait.

En 1755, le père Laugier, prêchant devant le roi, avait parlé dans les termes les plus violents des jansénistes. Il était question de ce sermon un soir après souper chez M. Rouillé, ministre des affaires étrangères. « Il faut chasser ce jésuite de Versailles, dit Choiseul, et ne plus parler de sermons et de jansénistes. » Les jésuites, avisés de ce propos, tinrent dès lors Choiseul en suspicion. Pendant tout le temps de son séjour à Rome, le duc fut très attentivement surveillé. Les jésuites venaient très assidûment chez lui, on les comblait d'égards et d'attentions, mais rien de plus. Jamais l'ambassadrice ne voulut leur donner le soin de diriger sa conscience, et, entre nous, je crois que personne n'était chargé de ce souci.

verain, écrit Choiseul, ou pour son intérêt personnel, ou par simple curiosité. »

L'état du pape parut si grave qu'on lui administra l'extrême-onction et qu'on ordonna de réciter les prières des agonisants dans toutes les églises de la ville. On ne s'en tint pas là. On commença les préparatifs de la pompe funèbre, et on se mit à travailler à la construction du conclave; les intrigues pour la succession se donnaient libre cours. La confusion dans toutes les têtes était extrême.

L'abbé Barthélemy résumait gaiement ses impressions sur la situation quand il écrivait, le 22 décembre 1756 :

« Je comptais voir un conclave, mais on n'entend plus rien à la maladie du pape; il est si bien, il est si mal, qu'il ne faudrait pas être surpris d'apprendre sa mort dans quelques jours ou de le voir vivre encore quelques années.

« Il reçut tous les sacrements la semaine dernière et l'on prépara tout pour ses funérailles et pour le conclave. Le lendemain il était mieux et l'on prépara les théâtres pour ce carnaval. Lundi il y eut de la fièvre, on continua à travailler au conclave. Hier la fièvre cessa, on fit une répétition de

l'opéra. Aujourd'hui les nouvelles étant incertaines, on travaille à la fois pour ces deux genres de spectacle... »

Le Saint-Père trompa les espérances de ceux qui attendaient impatiemment sa succession, il se rétablit complètement et vécut encore près de quinze mois (1).

Rien ne retenait plus Choiseul à Rome, et il se disposait à prendre le congé qu'il avait demandé (2); mais l'évêque de Laon, qui devait le remplacer, n'arrivait pas. Impatient de retourner à Versailles et de connaître ce qui s'y passait, le duc ne voulut pas attendre son arrivée, et il écrivit au ministre qu'il confierait l'ambassade à M. Boyer de Fonscolombe. Ce dernier, très instruit, très au courant de toutes les affaires de Rome, était mieux à même

(1) Il mourut le 4 mai 1758.

(2) En demandant un congé, Choiseul avait trois buts : d'abord de prendre part à la guerre qui existait depuis un an avec l'Angleterre et qui allait, pensait-il, devenir générale par suite de l'attaque du roi de Prusse et de notre alliance avec la cour de Vienne. Il voulait aussi voir le succès de la lettre encyclique, et si le roi faiblissait, il ne voulait pas être à Rome pour essuyer les reproches du pape. Enfin, dernière raison, il était tenu exactement au courant par Mme de Pompadour et par Madame Infante des négociations avec la cour d'Autriche, et toutes deux le pressaient d'aller à Vienne comme ambassadeur. Il était urgent de voir tout cela de près.

que personne de défendre les intérêts du roi, et on pouvait être sûr qu'entre ses mains ils ne péricliteraient pas.

Il fut décidé que Mme de Choiseul n'accompagnerait pas son mari; l'hiver était très mauvais, il ne cessait de pleuvoir depuis deux mois, les routes étaient impraticables. Comment exposer une jeune femme de santé si délicate à un voyage aussi pénible sans une nécessité absolue? De plus, le voyage du duc devait être très rapide, six semaines tout au plus, du moins si ses projets secrets n'aboutissaient pas.

Barthélemy, désireux de reconnaître les bontés dont il avait été comblé, offrit au duc de prolonger son séjour et de tenir compagnie à l'ambassadrice pendant sa solitude; son offre fut acceptée avec le plus grand plaisir.

Choiseul allait partir lorsqu'on apprit le 19 janvier l'attentat de Damiens. L'émotion fut considérable.

« Quel malheur venons-nous d'apprendre, écrit Barthélemy; j'en suis pénétré d'horreur! Nous ne cessons depuis deux jours de nous en affliger! Les Italiens même en ont été vivement touchés. Mme de Choiseul en a été malade, l'ambassadeur

dans le plus grand accablement et la douleur la plus vive que j'ai jamais vue. Tous les Français qui sont à Rome fondent en larmes; nous sommes à présent dans l'inquiétude pour les suites. »

Choiseul raconte que tous ses domestiques versaient des torrents de larmes. Plus tard, rappelant ces scènes de désespoir, il écrivait amèrement, en parlant du roi : « La moitié de ses sujets périraient, ceux qui l'approchent le plus, moi-même, sans que notre perte produisît sur son cœur le plus léger effet de sentiment. »

Ce fâcheux événement ne fit que hâter le départ de l'ambassadeur. Le 23 janvier, il quitte Rome; le 31, il est à Parme, où il fait sa cour à Madame Infante : ils ont de longs entretiens au sujet de l'ambassade de Vienne, qui devient de première importance et qui doit mener le duc, s'il l'obtient, à de plus hautes destinées; la princesse lui promet son appui.

Le 12 février, Choiseul arrive à Versailles.

L'attentat de Damiens eut de graves conséquences; il faillit en avoir de plus graves encore. Il s'en fallut de peu que Choiseul ne perdît sa protectrice et que sa fortune naissante ne s'effondrât lamentablement. Le roi, qui se croyait empoi

sonné, s'enferma dans sa chambre pendant neuf jours. Mesdames, la famille royale, empêchèrent toute communication avec la favorite; on espérait que s'il recevait les sacrements il la renverrait.

Mais le neuvième jour le monarque descendit chez la marquise; elle l'accueillit fort bien et ne lui fit aucun reproche sur son silence; enchanté d'éviter les scènes qu'il redoutait, il fut fort aimable, et il reprit l'habitude d'aller chez elle une fois par jour.

Le premier soin de Mme de Pompadour, sa situation reconquise, fut de faire exiler MM. d'Argenson (1) et de Machault (2), qui s'étaient fort mal conduits vis-à-vis d'elle.

(1) Argenson (Marc-Pierre, comte d') (1696-1764). M. d'Argenson, comme surintendant des postes, présentait chaque jour au roi les copies des lettres du cabinet noir. Mme de Pompadour le supplia de supprimer dans ces copies tout ce qui concernait l'accident du roi pour ne pas l'effrayer; le surintendant s'y refusa absolument.

Voici comment Choiseul parle de lui dans ses mémoires :

« D'Argenson était un homme de condition d'une très belle figure, qui avait de l'esprit naturellement et de la grâce dans l'esprit. Il avait été élevé dans la robe et dans l'intrigue. Ses connaissances étaient très superficielles; son cœur n'était sensible qu'au désir de satisfaire sa vanité et son ambition. Il n'avait intérieurement aucun principe d'honnêteté, de probité ni de vérité, mais il savait masquer la pourriture de son cœur par des dehors aimables. » (*Revue de Paris*, 1900.)

(2) Machault d'Arnouville (J.-P. de) (1701-1794). Aussitôt

A cette époque, les ministres changeaient à peu près aussi souvent que de nos jours. C'est ce qui faisait dire à la duchesse d'Orléans, en envoyant faire compliment à l'un d'eux de sa nomination : « Au moins, sachez s'il y est encore. »

En partant pour Rome, le duc de Choiseul avait laissé comme ministre des affaires étrangères M. Rouillé (1); en revenant à Versailles, il trouva la place occupée par l'abbé de Bernis (2).

après l'attentat, M. de Machault avait très vivement conseillé à Mme de Pompadour de s'éloigner de la cour. Choiseul dit de lui dans ses mémoires : « M. de Machault était un homme de peu d'esprit, entêté, vain, sec, empesé, qui avait une petite tête qui fut tournée dans cet événement de l'assassinat de Damiens. » (*Revue de Paris*, 1900.)

(1) Antoine-Louis Rouillé, comte de Jouy (1689-1761), conseiller d'État; chargé du département de la marine en 1749, on lui donna la direction des Affaires étrangères de juillet 1754 à juillet 1757. Il reçut ensuite la surintendance générale des postes.

(2) Bernis (François-Joachim de Pierres de) (1715-1794). Il avait été appelé au Conseil d'État le 2 janvier 1757. Voici le portrait qu'en fait Marmontel :

« L'abbé de Bernis, échappé du séminaire de Saint-Sulpice, où il avait mal réussi, était un poète galant bien joufflu, bien frais, bien poupin, et qui avec le gentil Bernard amusait de ses jolis vers les joyeux soupers de Paris. Voltaire l'appelait *la Bouquetière du Parnasse*, et dans le monde, plus familièrement, on l'appelait Babet, du nom d'une jolie bouquetière de ce temps-là. »

A peine arrivé, Choiseul voit que l'absence n'a pas fait tort à son crédit; Mme de Pompadour l'accueille à merveille, le roi lui fait bon visage, les courtisans l'entourent à l'envi; tous lui font compliment sur le succès de son ambassade.

Le roi, du reste, ne lui marchande pas les témoignages de sa satisfaction; il accorde à son père une pension de 10,000 livres. Peu après, il nomme Choiseul à l'ambassade de Vienne (1), objet de son ambition.

Le duc écrivit aussitôt à sa femme les nouvelles destinées auxquelles la confiance du roi l'appelait, et il l'engageait à revenir immédiatement; comme elle ne pouvait faire le voyage seule, il priait l'abbé Barthélemy de l'accompagner à Paris, où les deux époux devaient se retrouver.

« Je pars enfin mardi prochain, écrit l'abbé Barthélemy le 6 avril 1757, et je vais à Insprück, Munich, au diable. Il n'est plus question de parents à Marseille, de tables isiaques à Turin, et peut-être d'amphithéâtre à Vérone. Nous irons en courant jusqu'en Lorraine. M. de Choiseul veut que j'accompagne madame à Paris, et je ne puis absolument

(1) Le comte d'Aubeterre, qui était à Vienne, fut envoyé à Madrid, où il remplaça le duc de Duras.

m'en dispenser; tous mes sentiments sont à eux. »

Lorsque les voyageurs arrivèrent à Paris, Choiseul apprit à l'abbé qu'il s'était occupé de son sort et qu'il viendrait avec eux à Vienne. Il avait obtenu pour lui une mission du roi de visiter la Grèce, les îles de l'Archipel, etc. Quelque séduisant que fût ce projet, l'abbé ne put l'accepter, le cabinet des médailles, abandonné depuis plus de deux ans, exigeant impérieusement sa présence dans la capitale.

Le duc et la duchesse prirent congé du roi le 29 juillet, et quelques jours après ils partaient pour Vienne; ils y arrivèrent le 20 août.

Dès le 25, l'ambassadeur, qui a été fort bien accueilli par le comte de Kaunitz et par le vice-chancelier, le comte de Colloredo, est mené à Schœnbrünn pour être présenté à l'impératrice et à l'empereur. Voici en quels termes il rend compte de son entrevue à Louis XV :

« L'impératrice, après m'avoir parlé de Votre Majesté avec le plus vif intérêt, m'a demandé des nouvelles des personnes que vous honorez, sire, de votre confiance et m'a témoigné pour Mme de Pompadour nommément beaucoup d'amitié et d'estime. »

Non seulement Choiseul était né Lorrain, mais

son père avait été pendant de longues années au service de l'empereur; c'était plus qu'il n'en fallait pour ménager au duc à la cour et dans les cercles politiques de Vienne un accueil des plus gracieux. Lui, de son côté, s'efforça de déployer tous ses moyens de séduction; il voulait à tout prix réussir dans cette ambassade qui devait lui ouvrir la porte des grandes ambitions.

Marie-Thérèse eut vite distingué les grandes qualités de l'ambassadeur, et elle traita avec lui sur un pied d'affectueuse estime. Il servit bientôt d'intermédiaire entre elle et Mme de Pompadour. Louis XV fut très sensible aux marques d'attention de l'impératrice vis-à-vis de la marquise, et il en fut reconnaissant à Choiseul.

Le séjour du duc à Vienne fut infiniment moins agréable que ne l'avait été celui de Rome. Si les agréments de la société offraient plus de ressources et des distractions plus nombreuses, le rôle politique joué par l'ambassadeur et les responsabilités qu'il encourait étaient peu attrayants et devenaient la source d'ennuis et de difficultés sans cesse renouvelés (1).

(1) Depuis le 1er mai 1756 la France était unie à l'Autriche par une alliance qui nous entraîna dans la meurtrière guerre

Pendant son ambassade, Choiseul n'eut guère à s'occuper que de la confirmation de l'alliance entre les deux cours et des relations entre les armées qui tenaient campagne en ce moment; toute sa correspondance avec le ministre n'est remplie que de détails sur les péripéties de la guerre, les traitements des troupes, les quartiers d'hiver, les mouvements à opérer, les négociations entre les différentes armées, le mauvais succès des opérations, les dégâts causés par les troupes françaises, qui en commettent plus encore que les troupes prussiennes; les subsides à payer par la France, etc.

Le travail de Choiseul est énorme, il doit s'occuper de tout, veiller à tout; pour un an à peine sa correspondance politique comprend plus de huit gros volumes. Il était secondé par Boyer de Fonscolombe, qui était venu le rejoindre et dont les services lui étaient des plus précieux.

Mais si le travail de l'ambassadeur était considérable, le résultat n'était certes pas en rapport avec la peine qu'il se donnait.

de Sept ans. Frédéric, qui avait à lutter contre les troupes russes, françaises, autrichiennes et suédoises, avait de son côté signé un traité avec l'Angleterre; cette dernière, par haine de la France, s'était engagée à lui fournir des subsides.

Sa situation est des plus désagréables à Vienne; non seulement on ne l'écoute guère, mais on ne cesse de récriminer contre la France. Il fait lui-même, dans une lettre au comte de X..., un tableau des soucis de sa situation et des regrets qu'il éprouve d'avoir accepté ce poste, où il n'éprouve que des déboires :

« 10 décembre 1757.

« On m'informe d'un événement qui me désole, l'armée impériale en Silésie a été battue, et, il me paraît, à plate couture.

« Voyez la carte et vous jugerez du malheureux effet de cette bataille.

« La cour, à qui j'ai mandé mon avis, même au milieu des succès du prince Charles sur le projet de Silésie, me rendra justice. M. de Flenning pourra dire ici que j'ai souffert avec une patience d'ange le peu d'attention et le mépris que l'on a marqués à Vienne pour mes avis, jusqu'à me dire qu'ils n'étaient pas militaires; rien ne m'a rebuté jusqu'à présent, mais mon courage est à bout vis-à-vis d'un homme qui veut diriger les opérations de la guerre avec une présomption sans exemple et qui n'a pas la première notion militaire. Ce ne sont pas

les événements militaires qui me rebutent, il faut s'y attendre, en profiter ou y remédier. Mais c'est que je vois que tous les côtés manquent d'ordre, de cet ordre indispensable dans les grands projets, et je prévois que tout ceci, si on ne le réforme, finira par être le déshonneur des deux cours alliées; or, monsieur le comte, je puis supporter tout, excepté d'être employé dans une besogne qui déshonorera mon maître et ma nation. Je n'ai pas passé de jours depuis que je suis ici où je n'aie maudit l'instant de faiblesse que j'ai eu d'accepter cette ambassade. Tout ceci est pour vous seul, je vous le demande en grâce (1). »

Peu à peu, cependant, l'influence du duc grandissait à Versailles, et il était devenu l'arbitre de la situation. De tous côtés on sollicitait ses conseils. M. de Bernis lui écrivait : « Toutes vos lettres à nos généraux sont remplies des réflexions les plus solides... Le roi et son conseil continuent à rendre la plus entière justice à vos talents, à votre zèle, à votre activité... (2). »

La situation de M. de Bernis devenait chaque

(1) Inédite. Aff. étr., Vienne, 1757.

(2) En août 1758, Choiseul, comme récompense de ses services, reçoit le titre de duc.

jour plus difficile; il voulait la paix, mais ne pouvait faire prévaloir ses idées. Désireux cependant de rester au pouvoir, il imagina de rappeler Choiseul et de partager avec lui la direction des Affaires étrangères. « Réfléchissez mûrement, lui écrivait-il, sur une idée que j'ai depuis longtemps. Je crois que vous seriez plus propre que moi aux Affaires étrangères ; vous avez du nerf : vous auriez plus de moyens que moi pour frapper de grands coups par notre amie... (1) ; d'un autre côté, unis comme nous sommes, nous deviendrions les plus forts... vous avez du courage et les événements ne vous font pas tant d'impression qu'à moi. » (26 août 1758.)

Le 16 septembre, il écrivait encore : « Le salut de l'État demande que vous soyez ici pour gouverner notre amie, pour la sauver de la rage de Paris, pour rétablir nos affaires sur un pied que je n'ai pu réussir à faire établir... (2). »

La combinaison de M. de Bernis dénotait une grande dose de naïveté. Choiseul céda naturellement aux sollicitations de son ministre, il vint à

(1) Mme de Pompadour.

(2) *Ambassade de Choiseul à Vienne*, par M. Filon. Durand, 1872.

Paris et prit les Affaires étrangères, mais il fut entendu que Bernis resterait au conseil. Un mois après, et sans que Choiseul eût la moindre part à cette disgrâce, l'ancien ministre était remercié. Comme compensation, il fut créé cardinal, mais le roi lui remit la barrette comme on jette un os à un chien, et quelques jours après il l'exilait à son abbaye de Saint-Médard de Soissons.

A partir de ce moment, la Fortune ne cesse de sourire à Choiseul avec obstination. Il va rester pendant douze années consécutives à la tête des affaires et régner presque despotiquement à Versailles sous l'autorité apparente du roi.

Nous n'avons pas à nous occuper de son rôle politique, c'est l'homme privé seul qui nous occupe. Rappelons cependant en quelques mots le rôle bienfaisant joué par Choiseul dans ses différents ministères.

Il a été l'un des phénomènes les plus extraordinaires du règne de Louis XV. Sous l'apparence de l'insouciance et de la légèreté, il a su montrer des talents supérieurs et réparer autant qu'il était en son pouvoir les désastres de la guerre de Sept ans.

Au début de sa carrière, on le jugeait peu favo-

rablement. « Ce n'est, disait-on, qu'un petit maître sans talent, qui a un peu de phosphore dans l'esprit. » Il fallut bientôt changer d'avis et rendre justice à ses éminentes qualités.

Il arrivait dans le moment le plus critique, et il trouvait la France dans une situation lamentable.

Il introduisit des réformes profondes dans les différentes branches de l'administration ; il s'efforça de mettre fin aux dilapidations et institua dans tous les départements une sévère économie. Il réduisit à 7 millions les dépenses du ministère des affaires étrangères, qui étaient de 58 millions à son arrivée. Il raffermit la discipline dans l'armée, réveilla l'esprit militaire, constitua l'artillerie et le génie et releva complètement la marine, qui n'existait pour ainsi dire plus.

C'était un labeur immense, mais il n'en parut nullement embarrassé ; son esprit pénétrant le rendait propre à tout ; il avait la conception prompte, une facilité de travail étonnante et un don d'assimilation des plus rares. Il éblouissait ses interlocuteurs par sa perspicacité.

Il n'avait pas de collaborateurs; il écrivait toutes ses dépêches lui-même et de sa propre main pour peu

qu'elles fussent intéressantes ; du reste il ne savait que l'essentiel des choses, abandonnant les détails aux secrétaires et aux commis.

Il modifia toute la diplomatie étrangère, et il s'efforça de faire retrouver à la France le rang qu'une guerre malheureuse lui avait enlevé. Son âme ouverte et franche dédaignait les petits détours ; son esprit supérieur ne craignait pas de se laisser pénétrer ; ne cherchant pas à dissimuler, il parlait avec fierté et audace, et il parvenait à intimider les puissances étrangères.

La haine qu'éprouvaient pour lui l'Angleterre, Catherine, Frédéric, montre bien les services qu'il rendait. Catherine l'appelait le « cocher de l'Europe » parce qu'il menait à grand train les affaires. Frédéric l'appelle l'homme le moins endurant qui soit jamais né en France.

Nous aurons, en maintes circonstances, au cours de ce récit, l'occasion d'apprécier sa remarquable intelligence, la noblesse de ses procédés, l'élévation de son caractère. Puissions-nous faire mieux comprendre cette grande figure, à laquelle la postérité n'a pas rendu, à notre avis, la justice qu'elle méritait.

CHAPITRE V

1758

La cour de France en 1758. — Mme de Pompadour. — L'intimité royale. — Relations de Mme de Pompadour avec M. et Mme de Choiseul. — Grande situation du ministre. — Son caractère.

Voyons dans quelle situation se trouvait la cour de Versailles au moment où s'élève l'homme qui va y régner pendant près de douze ans; voyons le rôle que Mme de Choiseul, lui et les siens vont être appelés à jouer dans cette société et dans l'entourage intime du roi.

Il y a en réalité quatre cours différentes :

Le roi et la favorite forment la cour véritable, celle où l'on s'amuse, celle qui dispose des grâces et des faveurs, celle que recherchent tous les courtisans; puis vient la vieille reine, isolée, démodée, entourée seulement de quelques rares fidèles; le dauphin et la dauphine forment également une cour à part, non moins triste et morose, et que les courtisans ne suivent que par obligation; enfin, Mesdames, vieilles filles avant l'âge,

dévotes, dominées comme leur frère par les jésuites, forment la quatrième cour.

Le roi, malgré son âge, il a plus de cinquante ans, n'a rien perdu de sa beauté et de son élégance : sa santé est excellente et son goût pour le beau sexe, conséquence naturelle de l'ardeur de son tempérament, se manifeste toujours aussi vivace que par le passé.

Louis XV vaut certes mieux que sa réputation; il est d'un caractère doux et facile dans son intérieur, affable, plein d'indulgence et de bonté. « C'est le plus excellent des hommes, le maître le meilleur et le plus facile avec ceux qui l'entourent. Mais il est insouciant, indifférent, ne s'attache à rien ni à personne, et il traite les affaires de l'État comme si c'était un autre qui gouvernait. « Les « choses telles qu'elles sont dureront toujours bien « autant que moi, » voilà sa grande phrase, celle qui répond à tout. »

La marquise de Pompadour règne depuis près de quinze ans sans rivalité et sans partage; rien ne fait prévoir la fin de cette faveur inouïe.

Elle avait su, dès le début, se servir de son crédit avec un tact qui lui concilia bien des esprits. Les favorites auxquelles elle succédait, les sœurs

de Nesles, s'étaient placées à un diapason d'impudence qui soulevait le cœur des honnêtes gens. Marie Leczinska s'était vue narguée par ces quatre sœurs dans son propre palais et humiliée comme épouse et comme reine.

Mme de Pompadour, petite bourgeoise et bonne femme, témoigna au contraire une déférence respectueuse pour la reine, et on lui sut gré de cette conduite. Le roi, qu'on entraînait au bien et au mal avec la même facilité, changea de maintien envers la reine, et l'on en fit honneur aux bons instincts de la favorite. Les honnêtes gens acceptèrent donc Mme de Pompadour sans trop de répugnance; son personnage étant admis en principe dans toutes les cours, la critique ne pouvait porter que sur la manière dont elle en usait.

La cour, la ville, le clergé, tous les ordres de l'État se pressent dans ses salons. « Personne comme elle ne savait traiter chacun comme il convenait, avec une aisance qui confondait tous les rangs. » Les souveraines d'Autriche et de Russie n'hésitent pas à correspondre directement avec elle, et l'assiduité des ambassadeurs à sa toilette marque bien le degré de considération extérieure qu'elle avait acquis.

Sa rare intelligence embrasse tous les sujets, et elle protège les arts avec autant de goût que de discernement; elle encourage les artistes en achetant toutes les œuvres de mérite et en les payant au delà de leur valeur. Poètes, peintres, sculpteurs, hommes de lettres, tous trouvent auprès d'elle un accueil flatteur et une bienveillance éclairée.

Son influence sur Louis XV est presque aussi grande qu'au premier jour. Elle connaît parfaitement le caractère du roi, qui depuis longtemps n'est plus amoureux d'elle; mais elle est devenue pour lui une amie nécessaire dont il ne sait pas se passer; elle doit même se borner au rôle d'amie et fermer les yeux sur les infidélités de son royal amant, sous peine de perdre son crédit. Elle craint continuellement d'être supplantée, et il lui arrive de faire cette comparaison, au moins audacieuse : « Ma vie est comme celle du chrétien, un combat perpétuel. »

A force de grâce et d'esprit elle a su grandir une situation équivoque et la faire accepter par toute la société. Les dames de la cour les plus honnêtes non seulement la voient, et même intimement, mais elles lui présentent leurs filles, souvent

avant leur mariage et toujours immédiatement après.

Dès qu'il pouvait se dérober à la représentation, le roi descendait chez la marquise par un escalier dérobé; elle avait le grand art de savoir distraire l'homme du royaume le plus difficile à amuser. Avec elle Louis XV ne reconnaissait pas ses journées; l'intérêt qu'elle jetait sur tous ses moments en pressait le cours. « Comme le temps passe, » lui disait-il quelquefois; et ce mot était un succès.

Dans la société intime du roi et de la favorite figure tout d'abord une femme aussi renommée par les grâces de son esprit que par le charme de sa physionomie; c'est la maréchale de Mirepoix (1). Spirituelle, fine, du plus aimable caractère, bonne, serviable et du commerce le plus sûr, elle aimait à la folie les plaisirs de la société. Elle avait une grâce infinie et un ton parfait, une politesse aisée et une humeur égale. « Elle avait cet esprit enchanteur, dit le prince de Ligne, qui fournit de quoi plaire à chacun; vous auriez juré qu'elle

(1) Mme de Mirepoix (1707), fille du prince de Craon et sœur du prince de Beauvau, avait épousé le prince de Lixen, de la maison de Lorraine. Le prince fut tué en duel par Richelieu en 1734. Sa veuve épousa Pierre de Lévis, marquis de Mirepoix; ils s'aimèrent à la folie.

n'avait pensé qu'à vous toute sa vie. » Elle était devenue l'amie intime de Mme de Pompadour.

La marquise avait encore près d'elle Mlle de La Vallière, puis ses cousines, Mmes d'Esparbès et d'Amblimont, toutes trois charmantes, pleines de gaieté et d'entrain.

Parmi les courtisans assidus du petit cénacle royal figurent M. de Chauvelin, qui joint à beaucoup de finesse dans l'esprit le caractère le plus aimable; le maréchal de Soubise, que font aimer son usage du monde et l'aménité de ses formes; le maréchal prince de Beauvau, frère de Mme de Mirepoix, qui joignait à tous les procédés nobles et délicats un esprit juste et un goût exquis. Mais celui que l'on apprécie le mieux dans l'intimité de la marquise, c'est le duc de Gontaut, le beau-frère de M. de Choiseul; il est l'ami préféré de la favorite, son compagnon le plus cher et le plus fidèle.

Dès que Choiseul fut établi à la cour, il devint naturellement un des plus assidus dans le petit cercle de Mme de Pompadour, il fut bien vite un des plus aimés.

Du reste, la marquise n'avait pas servi un ingrat. Choiseul lui fut tout dévoué et sa reconnaissance ne se démentit jamais. A aucun moment elle n'eut

autant de pouvoir que lorsqu'il fut entré au ministère; elle le disait elle-même un jour à M. de Gontaut : « On me croit bien du crédit! sans l'amitié de M. de Choiseul, je n'obtiendrais même pas une croix de Saint-Louis. »

Le duc ne passait pas un jour sans la voir, et il lui témoignait une affection profonde. Son ton, ses manières avec elle étaient les plus aimables du monde, respectueux et galants. De son côté Mme de Pompadour le regardait non pas comme un protégé, ainsi qu'elle le faisait de ses prédécesseurs, mais comme le plus grand seigneur et l'homme le plus aimable. Elle goûtait son esprit, le brillant de sa conversation, sa gaieté charmante, le tour facile qu'il donnait à ses idées, une causticité qui l'amusait aux dépens de leurs ennemis communs. Ses talents l'avaient complètement séduite, et dès qu'il fut au ministère, elle ne vit plus que par ses yeux.

On a dit que Choiseul avait été son amant; c'est bien peu vraisemblable. D'abord, si la marquise avait la tête vive et le cœur sensible, elle était froide à l'excès pour l'amour, et puis le duc était très occupé ailleurs. Il avait ramené de Vienne une certaine princesse de Kinski dont il ne pouvait

parvenir à se débarrasser; puis il avait renoué son intrigue avec la princesse de Robecq, et cette liaison était si connue que Mme de Pompadour lui en parlait souvent. Tout cela n'indique guère un commerce amoureux.

Choiseul ne se contente pas d'être l'ami le plus fidèle de la favorite, il ne craint pas d'introduire auprès d'elle sa femme et, plus tard, sa sœur. Toutes deux réussissent à merveille dans le petit cénacle. Elles sont bientôt au nombre des meilleures amies de Mme de Pompadour; elles la voient presque chaque jour et éprouvent pour elle le plus vif attachement.

Ces relations intimes de la duchesse et de la célèbre favorite en disent plus long que bien des discours sur la valeur personnelle de Mme de Pompadour et sur l'indifférence en matière de mœurs au dix-huitième siècle. Comment expliquer autrement qu'une femme aussi vertueuse, aussi chaste que Mme de Choiseul, une femme occupant dans la société un rang aussi élevé, ait pu accepter une intimité semblable? A nos yeux, avec nos idées actuelles, il y a là un fait stupéfiant, inexplicable.

Il est certain que quelle que fût la favorite, d'aussi bas qu'elle fût partie, on trouvait toujours

des femmes de la noblesse pour lui faire cortège; on l'a bien vu pour Mme du Barry. Mais ces femmes étaient perdues de dettes; elles obéissaient à des besoins d'argent ou se laissaient guider par l'ambition; tel n'était point le cas pour Mme de Choiseul, qui avait tout, la fortune, le rang, et dont les sentiments étaient de la plus rare élévation. Si elle avait accepté une telle intimité, c'est qu'elle avait jugé que la marquise n'en était pas indigne.

Tous les personnages que nous venons de citer sont sans cesse groupés autour du monarque; pas un événement de la vie quotidienne qui ne soit un sujet de rencontre; le jeu, la chasse, les comédies, les soupers, tout les réunit. Chaque soir l'on se retrouve dans la chambre de Mme de Pompadour et l'on passe entre soi de longues heures à jouer et à causer; la nouvelle du jour, surtout la chronique de Paris, y est discutée avec agrément; les échos du cabinet noir font souvent les frais de la soirée (1) : l'intimité est charmante, l'étiquette bannie et la conversation *dégantée,* comme l'on di-

(1) On sait que toutes les lettres offrant quelque intérêt étaient décachetées à la poste, et on en remettait chaque jour au roi des extraits. Le docteur Quesnay disait à ce propos : « Je ne dînerais pas plus volontiers avec l'intendant des postes qu'avec le bourreau. »

sait alors; Louis XV apporte dans ces réunions un front serein, un esprit libre de soucis, une bonhomie simple et franche : rien n'y rappelle son rang.

On peut aisément supposer que Choiseul, soutenu par sa femme, par sa sœur, par son beau-frère, régnait dans l'intimité royale comme dans la politique : son influence grandissait tous les jours.

Le roi, ravi de posséder un ministre qui aplanit toutes les difficultés et lui enlève tout le souci des affaires, le crée duc et pair, le nomme lieutenant général et le comble de bienfaits.

Bientôt Choiseul ne se contente pas d'un seul département, il prend la guerre (1761), puis la marine (1762); après le *Pacte de famille,* il se charge de la correspondance d'Espagne et de Portugal. Il faisait une plaisante allusion à la multiplicité de ses occupations quand il écrivait : « Je suis ici comme le cocher de *l'Avare :* tantôt en souquenille, tantôt en tablier, je fais ce que l'on veut. »

Ce n'est pas tout.

En 1760, il est nommé gouverneur général de Touraine, puis grand maître et surintendant des postes et relais de France. En 1762, il reçoit la Toison d'or et la charge de colonel général des

Suisses et Grisons (1); cette place rapportait plus de 100,000 livres et avait toujours été occupée par un prince du sang. Ces divers emplois réunis constituaient au duc plus de 800,000 livres de rente.

Choiseul avait toujours eu de l'à-propos dans sa vie, et il n'était pas autrement surpris de cette étrange fortune. Un jour, à l'armée, au début de sa carrière, il avait gagné cent mille écus au jeu; il monta sa maison sur cette dépense et la soutint jusqu'à sa mort. Il croyait fermement à son étoile, et il avait même en elle une confiance si complète qu'il disait un jour à Mme de Beauvau : « Tout est venu au-devant de moi sans que je me donne la moindre peine, et je compte absolument sur ce bonheur persistant qui s'est attaché à ma personne. »

Quand on l'accusait d'esprit d'intrigue, il s'en

(1) Le comte d'Eu venait de donner sa démission. Voir *le Duc de Lauzun et la cour intime de Louis XV*, p. 37. Choiseul avait eu pour concurrent le prince de Soubise, frère de Mme de Marsan, mais, grâce à l'appui de Mme de Pompadour, il l'emporta. Le roi, en lui annonçant qu'il le nommait, lui dit : « Je le fais d'autant plus volontiers que, dans quelque circonstance que vous puissiez vous trouver, cette charge ne pourra vous être enlevée. » Ce furent ses propres paroles.

Mme de Marsan, furieuse de l'échec de son frère, se déchaîna en calomnies et en imprécations contre Choiseul.

défendait hardiment. « Je suis plus heureux qu'intrigant, écrivait-il de Vienne au comte de X..., la vertu de ma vie le prouvera (1). »

Cette faveur éclatante n'était pas sans avoir suscité à Choiseul bien des jalousies ; il avait à la cour des ennemis puissants ; les principaux étaient les ducs d'Aiguillon, de La Vauguyon, les Rohan, les Soubise, Mme de Marsan, etc. ; à plusieurs reprises, ils cherchèrent à le supplanter.

Mais Choiseul était beaucoup moins fier de sa place que de sa personne. Quand il pensait à sa naissance, il se rappelait qu'anciennement un homme de qualité aurait cru se dégrader en acceptant une charge de secrétaire d'État et que tous avant lui, hormis l'abbé de Bernis, avaient été gens de robe ; d'après cela il croyait faire beaucoup d'honneur à Louis XV de vouloir bien être son ministre. Aussi ne craignait-il point pour une place à laquelle il ne tenait aucunement, et il méprisait ses ennemis plus qu'il ne les redoutait ; il ne se donnait même pas la peine de les combattre, et jamais on ne l'a vu s'abaisser à de viles intrigues de cour ou ménager des gens qu'il mépri-

(1) Affaires étrangères, Vienne, 5 décembre.

sait. Quand un orage éclatait contre lui, il allait directement au roi et déjouait d'un mot l'œuvre de ses ennemis.

En 1760, cependant, sa situation fut un instant sérieusement menacée. Dans une conversation avec le dauphin où le prince parlait avec chaleur des jésuites, Choiseul eut l'imprudence de lui répondre : « Ah! fi, monsieur! un dauphin peut-il être aussi chaud pour des moines! »

Quelques jours après, le prince remettait à Louis XV un mémoire où le ministre était accusé de vouloir, de connivence avec le Parlement, détruire les jésuites. Ce mémoire était rempli de mensonges et de faussetés. Choiseul n'eut pas de peine à prouver au roi que tout avait été inventé. Puis il se rendit chez le dauphin, et après une discussion des plus vives il lui dit avec hauteur : « Peut-être, monsieur, serai-je assez malheureux pour être un jour votre sujet, mais certainement je ne serai jamais à votre service. » Quand le prince se plaignit au roi de cette sortie, le monarque se borna à lui répondre : « Mon fils, vous avez tellement blessé M. de Choiseul qu'il faut lui tout passer. »

Les honneurs, qui éblouissent si facilement les autres hommes, avaient peu de prise sur Choiseul,

et il les jugeait à leur valeur. La façon dont il parle de la croix du Mérite, que bien des gens sollicitaient, montre le peu de prix qu'il attachait à ces hochets de la vanité.

« L'on ne peut pas donner à présent la croix du Mérite, parce que nous avons résolu de ne donner de notre orviétan qu'en 1768 ; on a remarqué avec raison que cette drogue était infiniment meilleure gardée que prodiguée (1). »

Choiseul n'avait rien de la morgue et de a pédanterie des hommes en place. Il était simple, bon enfant, sans prétentions, et se jugeait lui-même avec une rare modestie.

« J'apprends tous les jours que je suis plus ignorant que je ne croyais la veille, écrit-il ; à force d'application, j'arriverai au bien, à ce que j'espère, sans en retirer aucun honneur, car je sais que le bien n'en fait pas et que le mal produit beaucoup de critiques (2). »

Il traitait tous les incidents qui survenaient avec gaieté et esprit ; rien ne pouvait troubler

(1) A Voltaire, 3 mai 1765. *Choiseul et Voltaire*, par Pierre Calmettes. Plon, 1900.

(2) A Voltaire, 3 avril 1765. *Choiseul et Voltaire*, par Pierre Calmettes. Plon, 1900.

son inaltérable bonne humeur. Quelques anecdotes de genre différent feront ressortir son caractère.

Il lui arriva, au début de son ministère, une plaisante aventure avec M. de Stahremberg, ambassadeur d'Autriche. Elle montre tout à la fois le tour plaisant de son esprit et la fierté dont il faisait preuve quand il était nécessaire. Lorsque l'ambassadeur lui fit la visite d'usage, le ministre le fit attendre assez longtemps pour l'impatienter et le décider à se faire annoncer de nouveau. On le pria d'attendre encore. Enfin, quand on l'introduisit, il ne se possédait plus. « Monsieur le duc, s'écria-t-il furieux, depuis une heure vous me faites faire antichambre? Est-ce une insulte déguisée? Étiez-vous donc occupé? » — « Je vous avouerai, lui répondit Choiseul avec calme, que je cherchais le mot d'un logogriphe; mais j'ai voulu rendre hommage en votre personne aux usages de la cour de Vienne. Je n'ai pas oublié qu'en pareille circonstance le prince de Kaunitz m'a fait attendre aussi plus d'une heure dans son antichambre; j'ai pensé ne pouvoir mieux faire que de l'imiter. »

Un jour il était dans son cabinet et causait d'affaires sérieuses avec Cheverny, l'introducteur des

ambassadeurs(1). On vient le prévenir qu'un groupe de femmes demande à lui parler; très surpris, il prie Cheverny de savoir ce qu'elles lui veulent. L'introducteur revient en étouffant de rire : « Ce sont des nourrices qui demandent à vous présenter une requête. » — « Pourquoi pas? » répond le duc gaiement; et il donne l'ordre de faire entrer les nourrices. Il y en avait plus de trente. « Je n'ai jamais entendu rien de si comique, de si gai, de si aimable, de si spirituel que ce qu'il leur dit, raconte Cheverny. » Quand ces bonnes femmes s'en retournèrent, elles étaient au comble de la joie et du bonheur.

La célèbre Clairon jouissait d'un tel succès à cette époque que ses admirateurs avaient fait frapper une médaille en son honneur et la portaient comme un ordre de chevalerie.

Fréron, scandalisé de louanges aussi outrecuidantes, publia contre l'actrice une satire des plus mordantes. Le scandale fut grand; les partisans de Clairon demandaient à grands cris que le folliculaire fût envoyé à la Bastille. La reine tragique ne dédaigna pas de solliciter elle-même la punition

1) J.-N. Dufort, comte de Cheverny (1731-1802). Introducteur des ambassadeurs, lieutenant général du Blaisois.

du coupable, et elle obtint dans ce but une audience du ministre. « Je suis, comme vous, un comédien, mademoiselle, lui répondit Choiseul avec une douce ironie, mais il y a cette différence en votre faveur que vous choisissez vos rôles et que vous êtes sûre d'être applaudie, car je ne compte pas en vérité deux ou trois pauvres diables qui ont le mauvais goût ou le malheur de ne pas vous adorer. Moi, au contraire, je suis obligé de jouer les rôles que l'on m'impose, je suis sûr de ne plaire à personne; satires, critiques, libelles, sifflets, voilà ma part, et cependant je continue à faire de mon mieux. Sachons sacrifier l'un et l'autre nos ressentiments et nos inimitiés au bien de l'État et servons notre pays chacun dans notre situation. Du reste, la reine a consenti à pardonner à Fréron, et vous pouvez, sans compromettre votre dignité, imiter la clémence de Sa Majesté. »

Clairon, qui ne manquait pas d'esprit, comprit et pardonna.

CHAPITRE VI

La famille du duc de Choiseul. — Sa sœur, la duchesse de Gramont. — Ses frères, l'évêque d'Arras et le comte de Stainville. — Bonté du ministre pour sa famille et pour ses amis. — Grande représentation des Choiseul ; leurs réceptions. — Chagrins intimes de la duchesse. — Sa mésintelligence avec sa belle-sœur. — Elle se crée une intimité avec quelques amis. — Mme du Deffand. — Acquisition du château de Chanteloup.

Nous avons vu quelle était l'intimité royale et le rôle qu'y jouaient M. et Mme de Choiseul. Voyons maintenant comment se composait leur famille proche et quel était le cercle habituel dans lequel ils vivaient.

Choiseul, en arrivant à une grande situation, ne se montra pas égoïste ; il s'empressa de combler de bienfaits tous les siens et d'assurer leur fortune.

Il avait une sœur (1), chanoinesse de Remiremont, qui n'avait pour tout revenu que sa prébende ; elle végétait impatiemment dans son cou-

(1) Béatrice de Choiseul-Stainville était née à Lunéville en 1730. Elle fut d'abord dame et coadjutrice de l'église collégiale et séculière de Notre-Dame de Bouxières.

vent, et elle avait déjà près de vingt-huit ans lorsque son frère arriva au ministère. Choiseul, qui avait pour elle beaucoup d'attachement, s'empressa de la faire venir à Versailles et de l'introduire dans l'intimité de Mme de Pompadour.

Ses débuts furent des plus modestes; elle se montrait pour tous douce et complaisante; mais dès que le crédit de son frère fut solidement établi et qu'elle se fut attachée à la société du roi, on la vit changer d'allures avec une étrange rapidité : cette même femme qui se levait pour tout le monde, ne se levait plus pour personne; grands seigneurs, ministres, ambassadeurs étrangers, elle traitait les plus grands personnages avec la même arrogance.

Mme de Gramont fut adorée et abhorrée : parmi les contemporains, il n'y a pas d'opinion moyenne : ces jugements excessifs et contradictoires provenaient de sa nature franche, presque brutale, incapable de se plier aux exigences mondaines. Il lui était impossible de dissimuler son mépris pour personne, quel que fût son rang. C'était du reste une femme de la plus haute valeur, et ses ennemis eux-mêmes étaient obligés de rendre justice à ses éminnetes qualités. Si elle avait un caractère ferme

et décidé, elle était aussi pleine d'esprit et de cœur. « Tout en elle est âme, vie, ressort, » a dit un homme qui l'a bien connue.

« Elle était prodigieusement agréable quand elle le voulait, écrit Walpole; c'était une véhémente amie, mais une ennemie rude et insolente. » Et comme il ne l'aime pas, il lui reproche sa voix brève et rude, son maintien hardi, ses manières libres et brusques, qui lui donnent plutôt l'apparence d'un homme que d'une femme.

Elle n'en passait pas moins pour fort désirable. « Sans être une belle personne, dit le président Hénault, sa figure, l'habitude de son corps, sa manière d'être, tout plaît en elle. C'est une des femmes du monde que l'on aurait le plus de peine à se défendre d'aimer... Si elle était venue du temps que nos hommes à bonnes fortunes en valaient la peine, elle leur aurait tourné la tête. »

Pour soutenir son rôle à la cour, il lui fallait une consistance, un état, et elle n'en avait point. Choiseul résolut de la marier. Il jeta les yeux sur le duc de Gramont (1), méprisé, déconsidéré, et qui « me-

(1) Antoine-Antonin, duc de Gramont, prince de Bidache, pair de France, gouverneur de la haute et basse Navarre, né en 1722; il était veuf en premières noces de Marie-Louise-Vic-

nait une vie crapuleuse malgré son nom et ses grandes richesses ». L'espérance de le réhabiliter était illusoire, mais les avantages du côté du rang étaient immenses, et on décida de passer outre. Le duc de Gontaut fut chargé de la négociation.

Béatrice de Stainville n'hésita pas. En six mois elle fut duchesse de Gramont et séparée de son mari, qui retourna vivre avec des « filles ». Quant à elle, elle garda le titre de duchesse, de superbes revenus, et elle resta maîtresse de ses actions; c'était tout ce qu'elle voulait. Elle vint habiter chez son frère et vécut en tiers dans le ménage.

Choiseul avait deux frères, et il ne se montra pas moins soucieux que pour sa sœur d'assurer leur avenir. L'un était évêque d'Évreux; il lui fit obtenir l'archevêché d'Albi.

L'autre, le comte de Stainville, était colonel de dragons au service de la reine de Hongrie (1). Choiseul le rappela en France, le fit nommer lieutenant général et s'occupa de lui procurer un éta-

toire de Gramont, sa cousine germaine, dont il avait eu un fils. C'est le 16 août 1759 qu'il épousa Béatrice de Choiseul.

(1) On y devenait *officier à culotte de peau,* c'est-à-dire en ne quittant pas le service auquel on était attaché.

blissement. M. de Stainville était peu fortuné; de plus, il n'avait pas l'abord agréable, s'étant pénétré pendant son séjour en Hongrie de la morgue et de la raideur allemandes. Choiseul obtint cependant pour lui la main de Thomasse-Thérèse de Clermont-Renel, qui possédait une grande fortune (1) et était d'une rare beauté. Les négociations eurent lieu pendant que M. de Stainville était encore à l'armée. Quand tout fut décidé, on lui envoya l'ordre de revenir à Paris, et six heures après son arrivée il montait à l'autel en compagnie d'une jeune fille qu'il n'avait jamais vue et qui, la veille encore, se trouvait au couvent.

Le mariage fut célébré le 3 avril 1761; le comte avait quarante ans, et sa femme, bien près de quinze ans.

Si Choiseul prit soin d'assurer la fortune de tous les siens, il ne se montra pas moins bon et généreux pour ses amis. Il était en effet d'un caractère compatissant et facile; il n'aimait les honneurs et la richesse que pour en faire jouir ceux qui l'entouraient; il ne résistait pas à l'envie de rendre heu-

(1) Fille de Jacques-Louis-Georges, marquis de Renel, et de Marie-Henriette-Racine du Jonquoy. Elle apportait en se mariant 200,000 livres de rente. Elle était née en septembre 1746.

reux. En butte à toutes les sollicitations, il accordait sans cesse et ne refusait que quand il ne pouvait pas faire autrement. « Pour Dieu, ne lui donnez pas le contrôle général, écrivait Voltaire, il fricasserait tout en deux ans ; tout l'argent irait en gratifications, pensions, bienfaits, magnificences. Il ne se corrigera jamais de son humeur généreuse et bienfaisante. » (24 avril 1769.)

Ses ennemis eux-mêmes éprouvèrent en maintes circonstances les effets de sa générosité. Il écrivait un jour : « Je suis assez heureux pour ne haïr aucune nation et fort peu d'hommes en particulier, même de ceux qui ont cherché à me faire du mal. En revanche, j'aime à la passion de rendre service ; tout cela me prouve que je n'étais pas fait pour être ministre (1). »

Le sentiment de la haine et de la vengeance était si inconnu à son cœur que pendant douze ans de ministère et du plus grand crédit il n'a fait de mal à qui que ce soit. Il s'emportait facilement, mais revenait de même. Il répondait au roi, qui lui demandait un jour avec étonnement comment il avait fait pour se faire si bien aimer : « Oh! sire,

(1) A Voltaire, 2 août 1760. *Voltaire et Choiseul*, par Pierre Calmettes. Plon, 1900.

ma recette est bien simple, elle consiste à aimer beaucoup moi-même. »

La bonté de son cœur, la sûreté de ses relations, le faisaient adorer de ses amis, et il en avait beaucoup. Une preuve bien étonnante des sentiments qu'il sut inspirer est la rare fidélité que tous lui gardèrent après sa disgrâce. Pas un de ceux qui avaient été les courtisans de sa fortune ne lui fit défaut quand arrivèrent les mauvais jours; tous lui restèrent attachés jusqu'à la mort.

On se rappelle que pendant son séjour à Rome Choiseul s'était particulièrement lié avec le bailli de Solar, ambassadeur de Sardaigne. Des goûts communs, une irrésistible sympathie, avaient inspiré au duc pour le bailli un attachement presque filial, et il le lui témoigna dans toutes les circonstances. A peine arrivé au ministère, il s'empressa de lui faire obtenir l'ambassade de Paris, puis en 1762 la médiation de la paix, des gratifications immenses, enfin une abbaye de 50,000 livres de rente. Malheureusement, peu de temps après M. de Solar fut attaqué d'un cancer, et il succomba à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Choiseul lui témoigna la plus vive affection, et il lui prodigua pendant ses souffrances toute la sollici-

tude et tous les devoirs pieux qu'un fils peut rendre à son père.

Il y avait un homme dont l'attachement pour les Choiseul était profond et qui plus que tout autre avait droit à leurs bienfaits; c'était l'abbé Barthélemy. La première fois que l'abbé revit Choiseul après son élévation au ministère, ce dernier le prit à part en présence de Mme de Choiseul et lui tint ce langage : « Maintenant que j'ai le pouvoir, j'en veux profiter pour m'occuper de votre fortune ; mais c'est à vous de m'instruire de vos vues. Parlez, que désirez-vous? » Comme l'abbé se défendait de rien vouloir, la duchesse insista de telle façon qu'il fut obligé d'accepter. « Eh bien, dit-il enfin, si j'avais une pension de 6,000 livres sur un bénéfice, je serais parfaitement heureux. Cette pension, jointe au traitement de ma place, suffirait largement à mes besoins et me permettrait en outre d'élever mes neveux, qui n'ont pas de fortune. »

Choiseul promit qu'il saisirait la première occasion favorable pour donner satisfaction à l'abbé. Peu de temps après, en effet, il lui faisait obtenir une pension de 4,000 livres sur l'archevêché d'Albi.

L'abbé, plein de reconnaissance, ne savait comment témoigner sa gratitude à ses bienfaiteurs. « Ils avaient un besoin pressant de contribuer au bonheur des autres, écrit-il, une sensibilité profonde qui ne leur permettait jamais d'oublier les attentions qu'on avait pour eux, un caractère noble et généreux qui leur persuadait qu'en fait de sentiment ce n'est rien faire que de ne pas faire tout ce qu'on peut. »

L'intérieur de Choiseul est charmant. Il est chez lui l'homme le plus aimable du monde. Il a conservé toute la gaieté et la grâce de la jeunesse. Quoiqu'il ait les plus grandes affaires à traiter, il a l'art de se jouer de tous ses départements. Sorti de son cabinet, il ne s'occupe que de ses plaisirs ; sa vie n'est plus que dissipation, prodigalités et bons mots.

Les amis les plus intimes de la maison sont les frères du duc, sa sœur, Mme de Gramont ; son beau-frère, Gontaut ; l'abbé Barthélemy. Mais il est bien rare que l'on soit en petit comité ; la situation de Choiseul l'oblige à une représentation continuelle et à des réceptions incessantes. Du reste il ne cherche pas à se dérober à ce qu'il considère comme un des devoirs de sa charge.

Sa générosité était sans égale, et il fut aussi magnifique dans son ministère qu'il l'avait été dans ses ambassades. Il se livrait au faste non pas seulement par goût, mais parce qu'il le regardait comme un accessoire de sa naissance et de sa dignité et comme une obligation pour un homme dans sa situation. Ce même homme, qui poussait l'économie jusqu'aux dernières limites quand il s'agissait de l'argent du roi, ne reculait devant aucune dépense quand sa propre fortune était seule en jeu; mais, gentilhomme jusque dans ses folies, il n'abusait pas de sa puissance pour réparer aux dépens de l'État les larges brèches faites à sa fortune.

Jamais ministre n'a poussé la représentation aussi loin. Dans ce temps-là, on dînait à deux heures; tous les courtisans, tous les étrangers présentés étaient admis chez le duc. La grande table était de trente-cinq couverts, et il y en avait une autre toute prête sans qu'il y parût. Un valet de chambre comptait les entrants, et dès que le nombre dépassait trente-cinq l'autre table était dressée.

Lorsqu'il y avait une seconde table, Cheverny était chargé d'en faire les honneurs. Elle était servie dans une pièce à part, et souvent les ambas-

sadeurs qui n'aimaient pas l'affluence venaient s'y réfugier.

Mme de Choiseul, bien qu'elle eût peu de goût pour le fracas du monde, aidait son mari de tout son pouvoir, et elle présidait avec grâce à ces réceptions où défilait toute la cour. Aussi sa vie est-elle absorbée par mille soins, mille affaires diverses ; elle voudrait lire, penser, écrire, elle n'en a pas le temps. Elle fait avec une verve charmante à Mme du Deffand la description de son existence si remplie et de toutes les obligations auxquelles son rang et sa situation l'empêchent de se dérober.

« A Versailles, décembre 1761.

« Je viens de m'arracher de mon lit pour achever une frisure commencée d'hier ; quatre pesantes mains accablent ma pauvre tête. Ce n'est pas le pire pour elle, j'entends résonner à mes oreilles le fer, les papillotes. Il est trop chaud... Quel ajustement madame mettra-t-elle donc aujourd'hui ?... Cela va avec telle robe... Angélique, faites donc le toquet ; Marianne, apprêtez le panier ; — vous entendez bien que c'est la suprême *Tintin* qui ordonne ainsi. — Elle a beaucoup de peine à nettoyer ma montre avec un vieux gant ; elle me

fait voir que le fond en est toujours noir. Ce n'est pas tout. Un militaire pérore de l'expulsion des jésuites, deux médecins parlent, je crois, de guerre, ou se la font peut-être ; un archevêque me montre une décoration d'architecture ; l'un veut attirer mes regards, l'autre occuper mon esprit, tous obtenir mon attention. Vous seule intéressez mon cœur. On me crie de l'autre chambre : « Madame, voilà les trois quarts ; le roi va passer « pour la messe... — Allons ! vite ! vite ! mon bonnet, ma coiffe, mon manchon, mon éventail, « mon livre : ne scandalisons personne. Ma chaise, « mes porteurs ; partons !

« J'arrive de la messe ; une femme de mes amies entre presque aussitôt que moi ; elle est en habit ; mon très petit cabinet est rempli de la vastitude de son panier. Elle veut que je continue. « Je « n'en ferai rien, madame ; je ne serai pas assez « mon ennemie pour me priver du plaisir de vous « voir et de vous entendre... » Enfin elle est partie ; reprenons ma lettre ; mais on vient me dire que le courrier de Paris va partir. « Il demande si madame « n'a rien à lui ordonner. — Eh ! si fait, vraiment ! « J'écris à ma chère enfant ; qu'il attende. » — Une jeune Irlandaise vient me solliciter pour une

grâce que je ne lui ferai pas obtenir. Un fabricant de Tours vient me remercier d'un bien que je ne lui ai pas procuré. Celui-ci vient me présenter son frère que je ne verrai pas; il n'y a pas jusqu'à Mlle Fel qui n'arrive chez moi.

« J'entends le tambour; les chaises de mon antichambre sont culbutées : ce sont les officiers suisses qui se précipitent dans la cour.

« Le maître d'hôtel vient demander si je veux qu'on serve. Il m'avertit que le salon est plein de monde, que monsieur est rentré, qu'il a demandé à dîner. — Allons donc, il faut finir. Voilà le tableau exact de tout ce que j'ai éprouvé hier et aujourd'hui en vous écrivant, et presque tout cela à la fois; jugez si je suis lasse du monde et si vous devez vous donner tant de peine pour m'en procurer; jugez aussi si je vous aime pour pouvoir m'occuper de vous, et comme votre pauvre grand'-maman est impatientée, tiraillée, harcelée! Plaignez-la, aimez-la, et vous la consolerez de tout. »

L'active et bruyante oisiveté de cette vie journalière avait le bon côté d'étourdir la jeune femme et de lui faire non pas oublier ses peines intimes, mais de l'en distraire. Elle avait en effet de cruels chagrins, et il nous faut bien en parler.

Cette femme du monde accomplie avait un genre d'originalité qui, à son époque, ne fut pas commun : elle aima son mari et sut lui rester fidèle. « Mme de Choiseul, dit Gleichen, a été l'être le plus moralement parfait que j'aie connu : elle était épouse incomparable, amie fidèle et prudente et femme sans reproche ; c'était une sainte, quoiqu'elle n'eût d'autres croyances que celles que prescrit la vertu. » Sceptique et incrédule comme bien des femmes de son monde et de son temps, la duchesse, cela est vrai, n'avait pas de sentiments chrétiens, mais l'amour qu'elle portait à son mari et son respect d'elle-même suffisaient, malgré l'exemple général, pour la maintenir dans les bornes du devoir le plus strict.

Ce n'est pas assez de dire qu'elle aima son mari ; elle éprouva pour lui une adoration passionnée, une admiration sans bornes. Ces sentiments ne furent pas éphémères, ils persistèrent jusqu'à son dernier jour ; rien ne put lasser la constance de cette touchante affection (1).

Mais si Mme de Choiseul avait pour son mari un véritable culte, elle n'était guère, hélas ! payée

(1) Walpole, toujours sceptique, prétend que ce n'était pas bien sûr, qu'elle se donnait trop de peine pour le montrer.

de retour, et elle se connaissait bien des rivales. Elle était peut-être, après tout, la femme que son mari aimait le mieux, mais « uniquement », il n'y fallait pas compter. Choiseul était trop de son temps pour ne pas aimer les femmes avec passion et pour ne pas le leur témoigner (1). Dès son entrée dans le monde, son esprit, sa gaieté, son audace, lui avaient valu mille succès auprès des femmes, même « parmi les plus huppées », et il avait pris le rôle d'homme à bonnes fortunes, « ce qui prouve bien, dit méchamment Duclos, que tout le monde peut y prétendre. » Son mariage ne changea rien à ses habitudes de galanterie, et il ne parut jamais se douter des humiliations et des chagrins qu'il infligeait à la délicieuse créature qui vivait près de lui.

Les infidélités publiques du duc furent longtemps pour Mme de Choiseul un cruel déchirement; elle finit cependant, sinon par en prendre son parti, du moins par se faire une raison, et ne pouvant trouver le bonheur tel qu'elle l'avait rêvé

(1) Un contemporain a pu écrire de lui : « Il a été le mari le plus volage et le plus prodigue; il a eu et payé toutes les femmes, même les plus grandes dames de la cour, qui se vendaient honteusement à lui à prix d'argent. »

d'abord, elle sut se créer, dans son admiration pour celui dont elle portait le nom, des compensations aussi nobles qu'élevées. Bien que fort mauvais mari, le duc était pénétré d'estime, de respect et de reconnaissance pour une femme qui l'adorait, qui lui faisait honneur et dont les vertus formaient avec son libertinage un si saisissant contraste. Il a même écrit d'elle cette phrase charmante : « Sa vertu, ses agréments, son sentiment pour moi, celui que j'ai pour elle, ont mis un bonheur dans notre union bien supérieur à tous les avantages de la fortune. »

La légèreté avec laquelle Choiseul traitait le lien conjugal n'était pas le seul grief de la pauvre duchesse ; elle souffrait encore dans son propre intérieur d'une situation amoindrie qu'elle ressentait cruellement.

Nous avons vu qu'après s'être séparée de son mari Mme de Gramont était venue habiter chez son frère. Son esprit ferme et énergique, sa rare aptitude pour les affaires, ses vues élevées, lui donnèrent bientôt sur le duc un grand crédit. Elle avait l'art de savoir l'amuser : il en arriva bientôt à ne plus pouvoir se passer d'elle. Cet empire, qu'elle affichait avec insolence, motivait les bruits

fâcheux qui couraient sur la nature de leur intimité, bruits que Walpole lui-même rapporte complaisamment. On avait même surnommé Choiseul *Ptolémée,* par allusion à Ptolémée II, roi d'Égypte, qui avait épousé sa sœur Arsinoë. Le duc n'ignorait pas la plaisanterie dont il était l'objet, mais il ne faisait qu'en rire. Rien ne justifiait, hâtons-nous de le dire, ces bruits infâmes ; on peut hardiment les regarder comme une de ces calomnies dont les gens en place sont si souvent l'objet. Connaissant le caractère de Mme de Choiseul comme nous le connaissons, comment admettre qu'elle ait pu tolérer l'inceste sous son propre toit et conserver pour son mari coupable des sentiments inaltérables ?

Outre ces bruits blessants pour l'amour-propre de Mme de Choiseul, l'influence de Mme de Gramont sur son frère, les hommages qu'elle s'attirait, l'autorité qu'elle prétendait exercer dans l'intérieur de sa belle-sœur, étaient de nature à amener bien des froissements. Mme de Choiseul, douce, modeste, se voyait éclipsée par son éclatante belle-sœur et réduite à jouer un rôle secondaire dans sa propre maison. « Le public vénérait et négligeait l'épouse, en détestant la sœur et en se courbant devant elle. »

Après avoir beaucoup aimé sa belle-sœur, Mme de Choiseul se montra jalouse d'une influence que seule elle prétendait exercer, et elle entreprit contre sa rivale une campagne où elle ne fut pas la plus forte; de guerre lasse, elle se résigna, et elle accepta avec une bonne grâce attristée le rôle secondaire qu'on lui imposait. Il en résulta une hostilité sourde que le temps lui-même ne put apaiser, mais la duchesse n'en conserva pas moins beaucoup d'estime pour une femme qui en était digne à tous égards.

Cette situation tendue amenait souvent des mots aigres-doux et de pénibles froissements. Un jour, à dîner, Mme de Choiseul exprimait gracieusement combien elle serait heureuse de vivre seule avec son mari dans la retraite. Mme de Gramont l'interrompit pour lui dire aigrement : « Reste à savoir s'il le voudrait aussi, lui. »

L'orgueil de la maison de Choiseul s'était fort bien accommodé que le duc épousât la fille du partisan Crozat, dont la fortune devait servir à favoriser les projets les plus ambitieux; mais, une fois la situation acquise, on trouvait mauvais que la duchesse jouît des avantages qu'on n'aurait jamais obtenus si elle n'en avait pas fourni les moyens.

On le lui faisait durement sentir. Ce reproche ne s'applique pas au duc, qui garda toujours pour sa femme les procédés les plus courtois.

Walpole prétend cependant que la duchesse, aigrie par les propos méchants, fut à plusieurs reprises sur le point de quitter son mari et de se retirer dans un couvent, bien qu'elle n'eût pas la moindre foi dans les doctrines qu'on y professait.

Pour se consoler des déceptions qu'elle éprouve dans sa vie intime, Mme de Choiseul a recours à cette philosophie sereine et souriante qu'elle doit, elle nous le dit elle-même, à quelques disgrâces, et dont elle sait si bien tirer parti. Puis elle s'est créé de très nobles occupations, et les plaisirs intellectuels jouent un grand rôle dans sa vie; elle s'adonne aux arts, à la peinture, à la musique; elle lit beaucoup et avec fruit. Enfin elle consacre beaucoup de temps à l'éducation de son neveu, le jeune duc de Lauzun, et elle s'efforce de remplacer auprès de lui celle qui n'est plus. Malheureusement, le jeune homme, qui donne les plus belles espérances, est bien vite perverti par les exemples qui l'entourent, et il ne tarde pas à lui échapper.

Mais le vrai charme de la vie de la duchesse, ce qui en adoucit les tristesses et les lui fait presque

oublier, ce sont les amitiés très douces qui l'entourent. Elle s'est formé un petit groupe d'amis intimes qui l'adorent, ne jurent que par elle, et qui composent sa société journalière. L'abbé Barthélemy et Mme du Deffand (1) sont les deux préférés, ceux dont elle aime le mieux l'esprit et le cœur. C'est entre ces deux amis que va se dérouler toute sa vie, c'est près d'eux qu'elle trouvera, aux heures de détresse morale, l'appui le plus certain et le secours le meilleur (2).

Malgré une grande différence d'âge, Mme de Choiseul s'était toujours sentie attirée vers Mme du

(1) Marie de Vichy-Chamrond était née en 1697. Son père était Gaspard de Vichy-Chamrond; sa mère, Anne Brûlard, fille du premier président au parlement de Bourgogne. Elle eut pour marraine son aïeule maternelle, Marie de Bouthillier de Chavigny, veuve du premier président Brûlard et femme, en secondes noces, de César-Auguste, père d'Étienne-François, duc de Choiseul. Orpheline de bonne heure, Mlle de Vichy fut élevée au couvent de la Madeleine de Traisnel, rue de Charonne, à Paris. Elle épousa le marquis du Deffand le 2 août 1718, elle avait vingt et un ans; mais elle ne put s'entendre avec lui, et ils vécurent complètement séparés. Alliée par sa grand'mère avec le duc de Choiseul, Mme du Deffand prit l'habitude, et par forme de plaisanterie, de désigner le duc sous le nom de « grand-papa », la duchesse sous celui de « grand'-maman ».

(2) Mme de Choiseul avait eu la douleur de perdre sa mère, Mme du Châtel, au mois de juillet 1758.

Deffand, qu'elle avait bien souvent rencontrée autrefois chez sa mère, Mme du Châtel; leurs relations, après n'avoir été d'abord que de simples relations mondaines, firent place bientôt à une affection des plus vives, à un attachement profond, qui dura autant que leur vie.

Nous aurons si souvent à parler de Mme du Deffand, elle jouera dans notre récit un rôle si considérable, elle sera pour Mme de Choiseul une amie de tous les jours si fidèle et si constante, qu'il est intéressant pour nous de la bien connaître.

Mme du Deffand avait autrefois vécu à la petite cour de Sceaux, chez le duc et la duchesse du Maine, et elle n'en était sortie qu'à leur mort. Elle vint alors habiter à Paris une petite maison de la rue de Beaune. Dès qu'elle fut à elle-même, elle eut bientôt fait des connaissances; le nombre s'en augmenta, et de proche en proche sa maison n'y put suffire. L'âge arrivant, et aussi les infirmités, elle trouva plus commode de prendre un appartement au couvent de Saint-Joseph (1). C'était assez l'usage à cette époque pour les femmes seules; on

(1) Rue Saint-Dominique, dans la partie gauche du bâtiment voisine de l'hôtel de Brienne. C'était le même appartement qu'avait occupé Mme de Montespan, qui avait fondé la maison.

gardait du reste la plus entière liberté et l'on recevait ses amis comme l'on voulait. En même temps qu'un appartement, la marquise prit une dame de compagnie, Mlle de Lespinasse (1). Elle ouvrit ses salons; ses soupers du lundi attirèrent beaucoup de monde et devinrent fort à la mode. Ses relations appartenaient surtout à l'aristocratie. Bientôt il se rassembla chez elle la meilleure compagnie et la plus brillante, « et tout s'y assujettissait à elle. »

Elle recevait aussi des hommes de lettres : La Harpe, Marmontel, d'Alembert; mais ils disparurent avec Mlle de Lespinasse, quand celle-ci, en 1764, se sépara de sa bienfaitrice, après une rupture retentissante, et alla fonder dans le voisinage un salon rival.

A l'époque dont nous nous occupons, Mme du Deffand était une petite vieille, maigre, pâle, blanche, qui n'avait jamais dû être belle et qui portait sur son visage l'expression d'une morne tristesse. Elle avait largement partagé toutes les erreurs de son siècle et avait été autrefois la maî-

(1) Lespinasse (Claire-Françoise de) (1713-1776) est restée célèbre par sa liaison avec d'Alembert. Son salon rivalisait avec ceux de Mme du Deffand et de Mme Geoffrin.

tresse du régent, du président Hénault et de beaucoup d'autres, vraisemblablement (1). Puis, l'âge arrivant, elle s'était rangée, et l'on avait cru même un instant qu'elle allait tourner à la dévotion. « Je me suis mise tout à fait dans la réforme, écrivait-elle à Formont ; j'ai renoncé aux spectacles ; je vais à la grand'messe de ma paroisse (2). Quant au rouge et au président, je ne leur ferai pas l'honneur de les quitter. »

Pour la bien connaître, nous pourrions nous fier à elle-même, c'est-à-dire au portrait qu'elle a tracé de sa propre main ; mais s'il est sincère, il est aussi trop peu flatté, et l'auteur a péché par excès de modestie.

« On croit plus d'esprit à Mme du Deffand qu'elle n'en a : on la loue, on la craint, elle ne mérite ni l'un ni l'autre ; elle est, en fait d'esprit, ce qu'elle a été en fait de figure et ce qu'elle est en fait de

(1) « Belle affaire vraiment que des bonnes fortunes, répondait un jour le régent à un des roués qui le félicitaient à ce sujet ! comment n'en aurais-je pas ?... le président Hénault et le petit Pallu en ont bien !... »

(2) Dans cette société sceptique et qui faisait parade de ne croire à rien, Mme du Deffand s'efforça à plusieurs reprises de devenir dévote ; elle était tourmentée du besoin de croire, mais sans pouvoir y parvenir. Elle eut même un moment un confesseur, le père Boursault.

naissance et de fortune, rien d'extraordinaire, rien de distingué; elle n'a pour ainsi dire point eu d'éducation, elle n'a rien acquis que par l'expérience : cette expérience a été tardive et a été le fruit de bien des malheurs... Née sans talents, incapable d'une forte application, elle est très susceptible d'ennui, et, ne trouvant point de ressources en elle-même, elle en cherche dans ce qui l'environne, et cette recherche est souvent sans succès; cette même faiblesse fait que les impressions qu'elle reçoit, quoique très vives, sont rarement profondes; celles qu'elle fait y sont assez semblables; elle peut plaire, mais elle inspire peu de sentiments. C'est à tort qu'on la soupçonne d'être jalouse, elle ne l'est jamais du mérite et des préférences qu'on donne à ceux qui en sont dignes, mais elle supporte impatiemment que le charlatanisme et les prétentions injustes en imposent. Elle est toujours tentée d'arracher les masques qu'elle rencontre, et c'est ce qui la fait craindre des uns et louer des autres. »

Ce qu'elle ne dit pas, et ce qui est pourtant la vérité, c'est qu'elle avait un jugement libre, indépendant, dégagé de tous les préjugés vulgaires, un esprit absolument supérieur.

M. du Châtel, qui la connaissait bien, écrivait d'elle fort spirituellement :

« L'esprit de Mme du Deffand est un bel esprit, amateur du vrai, du noble, du simple; ennemi de la prétention, de l'affectation et de tout ce qui a l'air de contrainte et de grimace, ou de vouloir briller aux dépens de la justesse et du naturel. Son sexe semble contrarier son génie; on soupçonnerait volontiers la nature de s'être méprise en plaçant par mégarde un esprit mâle et nerveux dans un corps féminin et débile. On ne sait si le spectacle de la plus aimable femme du monde console assez de la perte de l'homme excellent et supérieur. »

Elle avait perdu la vue, ce qui ne l'avait pas autrement affectée. « J'aime mieux être aveugle, disait-elle, que d'avoir des rhumatismes douloureux, » mais elle était restée accablée de vapeurs et d'une tristesse invincible.

« Elle a des moments de ténèbres, écrit encore d'elle M. du Châtel, on voit s'éclipser tout à coup les lumières de son esprit; son âme a des temps où elle est pour ainsi dire toute délaissée dans son corps; elle s'y trouve comme dans une maison déserte, démeublée et abandonnée, où il ne revient

que des fantômes qui l'épouvantent, la remplissent d'amertume et de tristesse. Elle se plaint, elle se sent dans un état de misère et de découragement d'autant plus pénible qu'il lui reste le souvenir de la force et des ressources de son esprit, dont néanmoins elle croit ne pouvoir plus faire usage. »

Son caractère n'était pas facile, elle était exigeante au delà de toute croyance, voulant qu'on n'existât que pour elle, « empoisonnant ses jours par des soupçons et des défiances, s'exposant à rebuter ses amis, à qui elle fait éprouver sans cesse l'impossibilité de la contenter... » Cependant il y avait tant de sûreté dans son commerce, de charme dans son esprit, de sensibilité vraie dans cette nature que l'on a crue sèche et qui l'était si peu, que jamais femme n'a eu plus d'amis et n'en a tant mérité. Ceux qui l'aimaient lui restaient fidèles à jamais.

Mme du Deffand ne montrait pas de prétentions à l'esprit; elle causait très simplement et ne se passionnait pour rien. Elle se peignait très bien elle-même en disant qu'elle laissait flotter son esprit dans le vague.

Malgré son âge et la santé la plus délicate, elle avait une activité extravagante. On restait à causer

dans son salon jusqu'à trois et quatre heures du matin (1). Un soir, revenant à une heure du matin de souper à la campagne avec Walpole, elle propose à son compagnon consterné d'aller faire un tour au boulevard ou à la foire Saint-Ovide, parce qu'il est trop tôt pour se coucher. « Elle me tuerait si je restais ici, dit le spirituel Anglais. »

C'est à partir de 1764, c'est-à-dire après la rupture avec Mlle de Lespinasse, que se renouent et se resserrent les relations intimes entre Mme de Choiseul et Mme du Deffand. Cette dernière prend sur la jeune femme une influence considérable ; elle devient même la confidente de ses chagrins et des amertumes de sa vie.

Il n'y a presque pas de jour où ces deux dames ne se voient ou ne s'écrivent. Leur correspondance, à laquelle nous ferons de très fréquents emprunts, va nous les montrer telles qu'elles sont, c'est-à-dire deux femmes délicieuses, aussi séduisantes par leur esprit que par la vigueur de leurs pensées.

Tout est passé en revue dans cette correspon-

(1) Le salon de Mme Geoffrin elle-même, malgré ses royales intimités, servait de lieu de rendez-vous à un tout autre monde. Un jour que l'on faisait devant Mme du Deffand l'éloge de ce salon rival : « Voilà bien du bruit pour une omelette au lard, » répondit-elle avec dédain.

dance : nouvelles du jour, caquets, sentiments intimes, philosophie, sciences, arts, politique, et il s'en dégage la sensation très nette que l'on a affaire à deux femmes d'un esprit supérieur (1).

Mme du Deffand, qui sous son scepticisme apparent cache un ardent besoin d'aimer, s'éprend pour la duchesse d'une passion véritable, et elle n'hésite pas à la lui témoigner. Mme de Choiseul, fort surprise de cet excès d'honneur, répond d'abord avec une charmante modestie :

« Je suis aussi touchée qu'étonnée, ma chère enfant, du sentiment que vous me marquez ; je ne me croyais pas faite pour en inspirer un si vif, mais je n'en suis que plus flattée, car la vanité ne perd jamais ses droits, ou plutôt c'est mon cœur qui réclame les siens dans cette occasion... »

Puis, abordant un côté plus philosophique, la duchesse analyse finement nos sentiments intimes :

« Est-ce que vous croyez que l'on ne se rend pas

(1) Toutes les lettres que nous citons sont empruntées aux deux volumes suivants : *Correspondance complète de Mme du Deffand avec la duchesse de Choiseul, etc.*, par le marquis DE SAINTE-AULAIRE. Calmann Lévy, 1877 ; *Correspondance complète de la marquise du Deffand*, par M. DE LESCURE. Henri Plon, 1865.

justice? Pour moi, je pense que tout le monde se la rend, et qu'il n'y a de différence entre la modestie que vous croyez que j'affecte et la vanité que vous découvrez dans les autres que celle de cacher ou d'avouer ce que l'on pense de soi; croyez-moi, les hommes ne s'abusent pas eux-mêmes, ils ne font que chercher à s'abuser entre eux; et moi aussi, je vous abuse, moins, je crois, que les autres, parce qu'étant plus franche j'en ai moins la volonté, et plus vive, j'en ai moins le pouvoir; mais on veut plaire, et il faut être aimable; on veut être estimée, et il faut paraître estimable... »

Et elle termine gaiement :

« Mon Dieu, voilà, je crois, de la morale; pardon, ma chère enfant; je lisais l'autre jour, dans le dernier volume de Voltaire qui vient de paraître, qu'il n'y a rien de si ennuyeux que les livres de morale, parce qu'ils n'apprennent rien de nouveau; cela est très vrai, et ils m'ennuient à mort; ainsi, quoique la mienne m'amuse, ce n'est pas une raison pour que je vous en ennuie. »

Comme Mme du Deffand redouble de marques d'affection et paraît craindre qu'on ne la croie pas et aussi qu'on ne la paie pas de retour, la duchesse lui écrit encore pour la rassurer :

« Oui, oui, ma chère enfant, je crois que vous m'aimez, parce que vous êtes une enfant; il n'y a plus que les enfants qui aiment, parce qu'il n'y a plus que les enfants qui peuvent aimer : la triste expérience dessèche le cœur; on est vieux quand on a le cœur desséché; mais le cœur ne se flétrit que pour avoir été trop sensible; être sensible, c'est être dupe; mais être enfant, c'est être innocent... Je vous aime parce que vous êtes une enfant... Ah! que je changerais bien ma décrépitude contre votre enfance! Qu'il est étrange d'être si vieille à mon âge! Qu'il est heureux d'être si jeune au vôtre! »

C'est seulement à partir de l'année 1764 que la correspondance de Mme de Choiseul avec la marquise du Deffand devient vraiment active. Jusqu'alors la duchesse ne quittait Paris que pour suivre la cour à Compiègne et à Fontainebleau, et ses déplacements n'étaient pas assez prolongés pour motiver une correspondance suivie.

Mais il va en être différemment à l'avenir. En 1761, le duc de Choiseul a acheté près d'Amboise le magnifique château de Chanteloup, situé sur une hauteur entre la Loire et une forêt de onze

lieues (1). Chanteloup était une résidence superbe, « l'établissement le plus complet et le plus magnifique qu'on ait vu en Europe chez un grand seigneur (2). »

Le château se composait d'un gros corps de logis double, avec deux pavillons. L'intérieur était superbe et très bien compris.

A partir de 1764, Mme de Choiseul se prend d'une véritable passion pour cette terre, et elle y passe chaque année la plus grande partie du prin-

(1) Chanteloup (*Cantus lupi*) fut d'abord un modeste fief; il appartenait à une famille d'intendants des turcies et levées du nom de Le Franc; puis il passa aux mains de Louis de Bultz, grand maître des eaux et forêts de Touraine; enfin, en 1713, la propriété fut achetée par Jean d'Aubigny pour le compte de la princesse des Ursins.

D'Aubigny, qui était pour la princesse « moins qu'un mari et plus qu'un intendant », eut l'ordre de bâtir une somptueuse demeure; il fit élever un château si remarquable que les pays voisins, la cour même, en furent dans l'étonnement. La princesse mourut à Rome en 1722, laissant le domaine de Chanteloup à d'Aubigny, en souvenir d'elle. D'Aubigny le légua à sa fille et le duc de Choiseul acheta la terre le 24 février 1761.

(2) Par acte du 25 mars 1761, Choiseul céda au roi le marquisat de Pompadour, la baronnie de Bret et Saint-Cyr-la-Roche et la seigneurie de la Rivière contre la baronnie, terre et domaine d'Amboise (*Archives nationales*). Le 10 janvier 1764, Louis XV réunit le fief de Chanteloup à la terre d'Amboise, érigée en duché-pairie sous le titre de Choiseul-Amboise.

temps et de l'été. Elle s'y crée les occupations les plus diverses; nous l'y voyons bâtir, défricher, faire de l'élevage, enfin goûter tous les plaisirs champêtres.

C'est là qu'elle viendra chercher un refuge lorsque la vie de Paris lui paraîtra trop dure et trop pénible; c'est là qu'elle viendra avec son vieil ami Barthélemy retremper dans la solitude son âme ulcérée; c'est là qu'elle viendra chercher le calme et le repos du cœur, loin des agitations de la cour et des soucis de son intérieur (1).

(1) Il y avait trente-quatre postes de Paris à Chanteloup; grâce aux soins de Choiseul, la route se faisait en treize heures.

CHAPITRE VII

1760

Bontés des Choiseul pour l'abbé Barthélemy. — Disgrâce de Marmontel. — On lui enlève le privilège du *Mercure* pour le donner à l'abbé. — Joie de Mme de Choiseul. — Choiseul conseille à Barthélemy de refuser. — Embarras de l'abbé. — Il refuse, mais garde une pension. — Correspondance du baron de Gleichen avec Mme de Choiseul. — Ses efforts pour rentrer à Paris.

La duchesse n'était pas moins bonne et généreuse que son mari, et elle sut s'attirer d'inaltérables dévouements.

Parmi le grand nombre de gens qu'elle a obligés, il en est deux qui ont été plus particulièrement l'objet de ses bontés ; ce sont l'abbé Barthélemy et le baron de Gleichen. L'abbé avait déjà reçu de sa part de nombreuses marques d'intérêt ; mais elle ne se tenait pas encore pour satisfaite.

Quand les Choiseul, après leur ambassade de Vienne, revinrent à Paris, l'abbé abandonna le modeste logement qu'il occupait et prit un appartement plus conforme à sa nouvelle situation. Mme de Choiseul eut la charmante idée de meubler

secrètement cet appartement; elle y fit transporter des meubles confortables; elle le décora d'une façon sobre et discrète, comme il convient à la retraite d'un savant; elle daigna l'orner de plusieurs ouvrages brodés de ses propres mains, enfin elle fit installer des bibliothèques qu'elle remplit des livres préférés du cher abbé.

Quand Barthélemy fut admis à visiter toutes ces merveilles, sa stupéfaction et sa reconnaissance n'eurent pas de bornes; il se croyait transporté dans le « boudoir des fées », et il ne savait comment remercier la duchesse d'une si délicate attention.

Malgré tout, l'abbé restait dans une position de fortune fort modeste, d'autant plus qu'il avait à sa charge une partie de sa famille. Mme de Choiseul, en amie fidèle, ne disait rien, mais elle s'inquiétait de cette situation, et elle cherchait par tous les moyens à l'améliorer. Non contente de s'en occuper elle-même, elle en parla à Mme de Gramont, à Mme de Pompadour, et toutes s'ingénièrent à trouver un bénéfice que l'on pût faire accorder à leur protégé. Un jour on apprend qu'il court dans Paris une satire sanglante contre le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre; que Marmontel passe pour en être l'auteur et que le duc, furieux,



LA DUCHESSE DE GRAMONT
LA COMTESSE DE STAINVILLE, LE DUC DE LAUZUN
PAR CARMONTELLE
(Collection du Musée Condé)

non seulement veut faire enfermer à la Bastille l'infortuné poète, mais qu'il va lui faire enlever le privilège du *Mercure;* ce privilège rapportait plus de 20,000 livres par an.

Mme de Pompadour est mise au courant de l'incident par M. de Gontaut, et elle intervient aussitôt; le duc d'Aumont ayant obtenu les satisfactions qu'il exigeait, c'est-à-dire l'incarcération du poète et son expulsion du *Mercure,* la marquise a le plaisir de pouvoir écrire à ses amies, sur un minuscule petit bout de papier :

« *A mesdames les duchesses de Choiseul et de Gramont.*

« M. de Saint-Florentin va prendre l'ordre du roi pour donner *le Mercure* à l'abbé Barthélemy. Il ne lui vaudra actuellement que 7 à 8,000 livres, mais c'est toujours beaucoup. Laissez-vous apprendre cette bonne nouvelle par le petit Saint. Malgré ma discrétion, je n'ai pu me refuser le plaisir de l'apprendre à mes cœurs trois heures plus tôt. J'irai chez elles à huit heures et demie. » *(Inédite.)*

Mmes de Choiseul et de Gramont sont ravies

de leur succès, et elles écrivent sans perdre une minute à M. de Gontaut :

« Notre frère et notre oncle est prié, supplié de faire voir ce billet (1) à l'abbé en lui recommandant d'attendre que M. de Saint-Florentin nous l'ait annoncé pour en parler à qui que ce soit ; mais dès qu'il aura permission je lui enjoins de le faire dire à M. de Castellane, qui désire avec la plus grande vivacité que l'abbé ait *le Mercure* et que j'ai promis d'en avertir. J'espère que mon oncle sera content de notre exactitude ; nous arrivons, et nous ne tardons pas de lui faire part de notre triomphe. Le plus glorieux de tous et le plus cher pour moi serait de lui plaire. Je lui baise les mains respectueusement, ma sœur l'embrasse et nous l'aimons toutes deux de tout notre cœur (2). »

A la suite, de la main de Mme de Choiseul :

« Je vous livre, et je vous confie, mon cher frère, toutes mes espérances ; je ne veux pas être heureuse sans vous ; vous avez partagé si souvent mes sentiments qu'il faut bien que je partage mes plaisirs avec vous. »

(1) Le billet de Mme de Pompadour.

(2) *(Inédite.)* Cette lettre est de la main de Mme de Gramont

Mme de Choiseul ne peut résister au plaisir d'annoncer elle-même à l'abbé l'heureux événement qui lui arrive.

« Ce 17 janvier, à Versailles.

« C'en est fait, l'abbé, vous avez *le Mercure*. Mme de Pompadour et moi sommes bien fâchées qu'il ne vous vaille à présent que 7 à 8,000 livres, parce que l'on a été obligé de mettre quelques pensions dessus ; nous espérons qu'il s'en éteindra, et à la paix le profit du *Mercure* sera beaucoup plus considérable; j'espère que vous viendrez ici dès que vous aurez reçu la lettre de M. de Saint-Florentin. Mon avis est que vous alliez chez Mme de Pompadour avant d'aller chez lui, c'est à elle à qui vous devez toute l'obligation ; il faut aller lui faire l'hommage de votre choix; elle vous dira comment il faut vous conduire auprès de M. de Saint-Florentin ; outre que cela est politique, ça vous sera encore fort commode. Il faut rendre justice à qui il appartient. Le ministre a mis assez de grâce à m'annoncer une nouvelle qui m'est aussi agréable. Mais pour Mme de Pompadour, vous savez combien elle est aimable, elle l'a été mille fois plus que jamais. » *(Inédite.)*

La joie de Barthélemy, en recevant cette lettre, fut loin d'être sans mélange. D'abord le bruit commençait à se répandre que Marmontel n'était pas le vrai coupable. Et puis, n'était-il pas pénible pour un homme de lettres de profiter du malheur d'un autre homme de lettres? L'abbé fit part de ses scrupules à la duchesse, mais elle ne voulut rien entendre.

Barthélemy en était là de ses perplexités, très inquiet, très ennuyé, craignant d'une part de commettre une assez vilaine action, d'autre part redoutant de blesser sa bienfaitrice par un refus, lorsque surgit un incident nouveau qui vint tout compliquer. Marmontel, après quelques jours passés à la Bastille, fut remis en liberté. Son premier soin fut de demander une audience au duc de Choiseul et de lui donner sa parole qu'il était innocent de la satire qu'on lui imputait, mais en homme d'honneur il refusa de livrer le nom du véritable auteur (1). Assez troublé par des déclarations qui

(1) Cette satire, en effet, n'était pas l'œuvre de Marmontel, mais bien celle de Cury, homme d'esprit et poète assez connu de cette époque. Voici à quelle occasion elle fut écrite : Cury était intendant des menus plaisirs. S'étant permis quelques plaisanteries sur les gentilshommes de la chambre, il fut obligé de donner sa démission; le principal auteur de

respiraient la sincérité la plus complète, le duc l'assura qu'il ferait son possible pour qu'on lui laissât *le Mercure*.

La lettre qu'il adressa à l'abbé Barthélemy à la suite de cette conversation fait au ministre le plus grand honneur; elle montre ce qu'il y avait d'honnêteté, de droiture, de générosité dans l'esprit de cet homme qui passait pour léger, superficiel et sans grands scrupules.

« A Versailles, ce 17 janvier 1760.

« Vous avez *le Mercure,* mon cher abbé ; cette affaire a été décidée hier; ma femme vous l'apprendra. Aujourd'hui vous ne doutez pas de l'intérêt que je prends et prendrai toujours à ce qui peut vous être avantageux. C'est d'après cet intérêt que je dois vous dire librement ce que je pense dans cette occasion. Vous jouissez de la réputation que vous méritez. Vous convient-il d'occuper pour 6,000 livres une place ôtée à un innocent que l'on

cette disgrâce était le duc d'Aumont. Pour se venger, Cury composa une parodie de *Cinna* où il couvrait le duc de ridicule. Il communiqua ces vers à Marmontel, qui eut le tort de les retenir et celui plus grand encore de les réciter dans quelques salons : bien entendu il refusa de dire le nom de l'auteur, si bien qu'on lui en attribua la paternité.

prive par là de son honneur et de son état? Cette réflexion, mon cher abbé, me poursuit si vivement et j'ai des convictions si certaines de l'innocence et du malheur de Marmontel, que j'ose même à votre détriment vous conseiller de mander à M. de Saint-Florentin qu'étant persuadé que Marmontel n'est pas coupable, vous croyez que votre réputation souffrira de profiter de son malheur, que vous demandez en grâce que l'on vous donne la pension que l'on lui réservait sur *le Mercure* et que l'on lui laisse le privilège, sauf à augmenter votre pension à mesure qu'il en vaquera d'autres sur cet objet. Je pense qu'un tel procédé vous fera un honneur infini. J'aime l'honneur de mes amis par-dessus tout. Je vous conseille en même temps d'allez chez M. d'Aumont avec Marmontel, de le toucher, d'implorer sa justice et de le faire consentir à cet arrangement. Je vois, mon cher abbé, ce procédé en beau, je crois le voir juste, et que d'ailleurs il vous méritera des grâces bien supérieures au *Mercure;* j'en réponds tant que j'aurai une once de crédit.

« Ne mandez rien de tout ceci à Mme de Choiseul; c'est-à-dire écrivez-lui le parti que vous prendrez sans lui apprendre le conseil que je vous

donne. Informez-moi, si vous trouvez mes réflexions aussi justes qu'honnêtes. C'est un sacrifice pour vous-même que je vous demande, mais, mon cher abbé, soyez sûr que c'est l'amitié la plus tendre et les sentiments les plus honnêtes qui me le dictent.

« Le duc de Choiseul. » *(Inédite.)*

Cette lettre si digne, si généreuse, aurait dû sortir l'abbé de ses hésitations ; la voie à suivre était bien nette, bien tracée, il n'avait qu'à se conformer aux conseils du duc. C'est ce qu'il voulut faire, mais non sans avoir auparavant consulté sa bienfaitrice. Aussitôt, nouvelle lettre de Mme de Choiseul plaidant la thèse contraire, et le malheureux abbé, tiraillé à droite, tiraillé à gauche, ne sachant à quel saint se vouer, à quel parti se résoudre, perdait littéralement la tête.

« J'ai laissé M. de Choiseul, l'abbé, vous dire ce qu'il pensait de vos nouvelles craintes et des démarches que vous projetez, et je me suis donné à moi-même le temps de rédiger mes idées.

« J'admire comme tout le monde la beauté et la noblesse de votre procédé, mais je ne sais pas si votre imagination échauffée ne vous a pas fait passer

le but et empêché de distinguer toutes les faces de cette affaire. La lettre que je vous ai écrite il y a quelque temps à l'occasion de la délicatesse que vous aviez déjà sur le même sujet aurait dû vous rassurer pour le moment et pour l'avenir. Votre conduite, la mienne, celle de tous ceux qui vous ont servi, doivent les mettre à l'abri du blâme public; s'ils sont cependant assez malheureux pour l'encourir, il est injuste, et ils sont faits pour se mettre au-dessus, car personne n'ignore que *le Mercure* n'ayant été ôté à Marmontel qu'au sujet des vers sur M. d'Aumont, les efforts que j'ai faits pour vous le procurer après qu'il ne l'avait plus n'ont pu lui nuire. Ou Marmontel est innocent, ou il est coupable; s'il est coupable, le gouvernement fera-t-il cesser l'effet de la punition? S'il ne l'est pas, avouera-t-il qu'il ait fait une injustice?

« En refusant *le Mercure,* n'avez-vous pas l'air de l'en soupçonner, et aux yeux de ce public que vous craignez et que vous réclamez vis-à-vis de moi, ne m'en accusez-vous pas visiblement par cette démarche? Ne doit-il pas croire que j'ai eu la barbarie, l'inhumanité de déposséder un homme de son bien pour en revêtir un autre parce que je l'aime et que Mme de Pompadour, par faiblesse

pour moi, a servi de tels sentiments? Sacrifier ces craintes à votre délicatesse est le plus grand sacrifice que nous puissions faire; c'est la seule chose dont vous nous deviez de l'obligation. Mais j'ai encore d'autres objections à vous proposer sur la façon de détruire ce que nous avons déjà fait pour vous. Vous n'y pouvez parvenir que par M. d'Aumont. L'attendrirez-vous en faveur d'un malheureux (même innocent peut-être, je veux bien le supposer) au point de lui faire oublier sa propre injure (vous savez qu'il en est d'un genre où il faut une victime)? Mais quand il l'oublierait, qu'il demanderait sa grâce, doit-il l'obtenir? Est-ce M. d'Aumont vengé dans le malheureux Marmontel, ou bien est-ce le gouvernement qui punit en lui le perturbateur du repos public, l'auteur licencieux d'un libelle; M. d'Aumont peut-il, doit-il, doit-on en sa faveur révoquer les arrêts du gouvernement?

« Cependant, l'abbé, d'après toutes ces réflexions, vous êtes toujours le maître de suivre la conduite que votre conscience et votre délicatesse vous prescrivent. J'admirerai toujours des démarches parties du principe le plus honnête et le plus vertueux, et je n'en aurai que plus de vanité

d'avoir servi un aussi galant homme que vous. » *(Inédite.)*

Cherchant à tout concilier, et ses scrupules, et les désirs de sa bienfaitrice, l'abbé eut l'idée de céder une partie de sa pension à M. de La Place, qui était le prête-nom de Marmontel. Cette proposition ne trouve pas grâce davantage aux yeux de la duchesse. « Je n'approuve point du tout, l'abbé, que vous cédiez rien de votre pension sur *le Mercure* à M. de La Place. Nous ne parviendrions peut-être jamais à vous en obtenir l'équivalent ailleurs. Mme de Pompadour est aussi de mon avis, et si vous en faites la proposition, je me brouille avec vous. Adieu, l'abbé, je suis tout endormie et n'ai pas e temps de vous en dire davantage. » *(Inédite.)* (1).

Tout se termina par un compromis : l'abbé Barthélemy refusa le brevet du *Mercure,* mais en se réservant une pension de 5,000 livres; Marmontel reçut une pension de 1,000 livres. Quant au brevet, il fut accordé à un nommé Lagarde, bibliothécaire de Mme de Pompadour et protégé de Colin, son homme d'affaires

(1) Nous devons la communication de toutes les lettres concernant l'affaire du *Mercure* à l'obligeance de M. le marquis de Barthélemy.

Si l'abbé en cette circonstance n'obtint qu'une assez modeste pension, Choiseul n'oublia pas la promesse qu'il lui avait faite, et il ne tarda pas à lui faire obtenir de larges dédommagements.

Un jour, comme la duchesse recommandait encore son protégé au duc et lui parlait de l'attachement qu'il avait pour eux, il lui répondit en souriant par ce vers de Corneille :

> Je l'ai comblé de biens, je veux l'en accabler.

Il tint parole.

La trésorerie de Saint-Martin de Tours étant devenue vacante, il la lui fit obtenir (1765); plus tard il lui donna la place de secrétaire général des Suisses, qui rapportait plus de 20,000 livres. Toutes ces grâces accumulées sur la même tête faisaient bien un peu crier, mais la duchesse ne voulait rien entendre; jamais on ne faisait assez pour le cher abbé, pour l'ami si fidèle et si sûr.

Parmi les amis qu'ils avaient eu près d'eux pendant leur séjour à Rome, il y en avait un que les Choiseul affectionnaient particulièrement et avec lequel ils étaient restés en relations très intimes, c'était le baron de Gleichen. On se rappelle la scène violente qui avait cimenté leur amitié.

Le baron, après ce bienheureux séjour dans la capitale du monde chrétien, était retourné dans sa petite cour de Bayreuth, et il s'y morfondait consciencieusement, regrettant amèrement les temps fortunés de Frascati et du palais Cesarini.

Lorsque Choiseul eut été nommé premier ministre, Gleichen fit tous ses efforts pour se faire donner une mission à la cour de France et retrouver ainsi les amis qui lui manquaient si cruellement. Mais il n'était pas aisé d'y parvenir. Heureusement pour lui les Choiseul se prêtèrent de bonne grâce à seconder ses désirs, et ils obtinrent que leur jeune ami serait envoyé à Versailles en mission temporaire. En lui annonçant le succès de ses démarches, Mme de Choiseul écrivait à Gleichen :

« Je suis bien aise, monsieur le baron, que vous avez eu des preuves de l'intérêt que M. de Choiseul et moi prenons à vous; j'ai bien senti cependant que ce que nous avons demandé, que vous fussiez employé par le margrave en France, n'était pas ce qui doit vous être le plus agréable, mais je ne crois pas que ce soit ce qui doive vous être le moins utile, c'est toujours un commencement, et commencer dans toutes les affaires est toujours l'opé-

ration la plus difficile ; l'impulsion une fois donnée, c'est au talent à la conduire où il veut. » (1758.)

Gleichen passa à Paris neuf mois dans un enchantement perpétuel; il fut présenté à la cour et se trouva mis en relation avec toute la société distinguée de l'époque. Mais le terme de sa mission arriva trop tôt et le baron dut reprendre la route de Bayreuth, la mort dans l'âme. Il fallait trouver un nouveau subterfuge pour se rapprocher de Paris. Mme de Choiseul, toujours pleine de sollicitude et ingénieuse pour ses amis, imagina une combinaison. Le Danemark avait besoin d'un envoyé à la cour de Versailles; elle conseilla à Gleichen de quitter le margrave de Bayreuth et de passer au service de Danemark. Une fois la chose faite, on saurait bien trouver une combinaison pour le faire venir à Paris.

Gleichen suivit le conseil qu'on lui donnait, et quand il eut réussi, il se rendit à Copenhague pour présenter ses devoirs à son nouveau maître. Mais ce n'était là que la moitié de la tâche, et la plus facile. Une fois en Danemark, l'impatient baron est bien loin de se trouver heureux, et il écrit à la duchesse les lettres les plus pressantes pour qu'on hâte sa nomination à Paris.

« Copenhague, 1759.

« Ah! madame, qu'il fait froid à Copenhague! Je suis un homme gelé si vous ne daignez pas vous souvenir que vous m'avez promis de dire à chaque courrier un mot pour moi à M. le duc pour qu'il en dise un autre à M. de Bernstorff.

« Si vous saviez, madame, combien il fait froid à Copenhague, vous auriez pitié de moi et de là il résulterait peut-être que dans peu j'aurais plus chaud! J'ai l'imagination glacée en pensant à l'hiver prochain, et il en arrivera pis à toute ma personne, si le peu de froid que l'on sent à Paris ne vous fait penser à celui dont on souffre ici.

« On a même raffiné sur le supplice d'hiver dans ce pays-ci, parce qu'on n'est qu'à mi-chemin pour aller à la mer glaciale; il n'est pas d'usage de porter des fourrures. J'en grelotte! dussé-je être envoyé en Russie! au moins je pourrais m'y fourrer jusqu'aux dents.

« Pardon de ma lettre à la glace.

« Je finis, madame, en faisant des vœux pour que ma lettre ne vous gèle pas et en vous assurant de mon éternelle reconnaissance et de mon profond respect. »

Gleichen ne se contente pas de porter ses doléances aux pieds de Mme de Choiseul; il s'adresse aussi à l'abbé, en le suppliant d'appuyer également sa requête pressante et de l'aider de toute son influence.

« Je suis consolé, mon cher abbé, à peu près comme Job l'était par ses amis, et tous les miens me disent : « Tu l'as voulu, George Dandin. » J'ai tort, mais ce n'est pas de m'ennuyer horriblement ici, c'est d'avoir voulu venir dans un pays si ennuyeux; toutefois, pouvais-je prévoir un mal qu'on ne connaît véritablement qu'ici? L'ennui y est aussi épais que l'eau qu'on y boit et l'air qu'on y respire. Hors d'ici on ne s'ennuie que par raffinement; cela n'approche pas même de nos plaisirs! Il n'y a que les femmes que je trouve charmantes dans ce pays. On est dispensé de toute sorte de galanterie à leur égard, aussi sont-elles d'une sagesse extrême, prudes, bégueules, maussades et froides. Voici à peu près les discours les plus éloquents que m'a tenus la femme la plus coquette de Copenhague, celle qui donne le ton aux autres!... « Monsieur « est ici depuis peu, j'espère? — Monsieur a pris « maison, j'espère? — Monsieur joue gros jeu, j'es- « père? — Au quadrille, j'espère? — Monsieur y

« perd son argent, j'espère? » Eh! oui, morbleu, mesdames, monsieur crèvera, j'espère, s'il ne sort pas bientôt d'ici! »

Mais la situation reste la même, et la nomination tant souhaitée, tant espérée, ne vient toujours pas. Le baron, tombé de Charybde en Scylla, redouble de sollicitations; il écrit lettres sur lettres et fait de son désarroi moral, de son isolement intellectuel, un tableau si navrant que la duchesse, toujours bonne et compatissante, s'efforce de le consoler; elle lui donne les meilleurs conseils, les plus sages avis, pour l'encourager à prendre patience.

« 1759.

« Votre imagination, monsieur le baron, vous forme des fantômes auxquels vous ne donnez l'être que pour vous déchirer le sein. Je souffre des maux qu'ils vous causent, et je voudrais bien y parer, mais il n'appartient qu'à Hercule seul de vaincre la chimère. Ce n'est pas comme ceux qui ne partageraient ni vos inquiétudes ni vos embarras que je vous exhorte à la patience et au courage; c'est comme un moyen de diminuer vos malheurs : le désespoir aveugle et le courage éclaire. N'abandonnez pas votre âme; calmez votre imagination,

servez-vous de la justesse de votre esprit pour apprécier les choses à leur juste valeur. N'appelez pas malheur ce qui n'est souvent qu'une suite des contrariétés ordinaires de la vie : c'est en luttant contre elle que le courage les surmonte. Vous croirez peut-être que l'habitude du bonheur m'a ôté l'idée du malheur ou la sensibilité pour les malheureux : non, monsieur, vous vous tromperiez; mais sachez qu'il n'est impossible à personne de n'être pas malheureux, et croyez en même temps qu'il n'est pas plus impossible d'être heureux. Pour vous convaincre de cette vérité, examinez les hommes, et vous verrez qu'à l'exception d'un fort petit nombre, c'est à leur moral qu'ils doivent le bonheur dont ils jouissent ou le malheur qui les opprime.

« N'allez pas, je vous prie, vous imaginer, monsieur le baron, que ces réflexions soient des préceptes que je vous donne ; je ne fais que vous rappeler au besoin ce que vous avez sans doute pensé autrefois. Dieu nous garde de ces censeurs sévères qui veulent nous rendre insensibles à tout événement ; je vous dis, au contraire, dépitez-vous s'il le faut contre les contrariétés de la fortune; soyez ce que vous êtes, mais laissez ensuite la raison reprendre ses droits; et ce conseil n'est que pour

vous marquer l'intérêt que je prends à ce que vous souffrez actuellement et celui que je prendrai toujours à tout ce qui vous regarde. »

Mais, hélas ! ces sermons bien mesurés, bien pondérés, n'avaient guère d'action sur le moral du pauvre baron : une bonne place à Paris aurait bien mieux fait son affaire.

La duchesse lui écrit encore, le 27 octobre de la même année :

« J'allais répondre à votre lamentable lettre du premier de ce mois, quand j'ai reçu celle du 8. Le pinceau en est un peu moins tragique, mais permettez-moi de vous le dire, il l'est trop encore. Vous devez assez de justice à l'intérêt que je prends à ce qui vous regarde pour que mes conseils ne puissent vous être suspects, et la pitié que je dois à l'ennui, s'il en était besoin, me justifierait de reste. Croyez donc que je plains le vôtre autant qu'on doit le plaindre, mais je veux que cette pitié même me serve à le combattre. Quoique jeune encore, vous avez vu assez de pays, vous avez connu assez d'hommes pour savoir que cette maladie règne dans tout l'univers, et le soin que l'on prend pour l'éviter ne vous a-t-il pas montré son empire? Peu de gens s'y soustraient; je n'en connais que deux

classes, ceux qui sont tout entiers à leurs passions ou tout entiers à eux-mêmes. Le trouble qui accompagne les premiers et les remords qui souvent les suivent les rendent encore plus malheureux; pour les seconds, ils sont inutiles dans la société, et ce sont deux écueils également à éviter. Le ciel nous a donné les passions comme les ressorts de notre âme et non comme ses tyrans; notre courage doit servir à les contenir et notre esprit à les employer; vous avez l'un et l'autre, et vous êtes dans le cas d'en faire usage.

« Une noble, juste et honnête ambition vous a fait, par des moyens pareils, quitter votre cour pour faire briller vos talents dans une autre et servir sur un plus grand théâtre; M. de Choiseul a été assez heureux pour vous être utile dans ce projet, et l'amitié de M. de Bernstorff vous en promet déjà le succès; mais à peine arrivé à Copenhague, l'ennui qui vous poursuit vous le fait presque abandonner : la meilleure recette que j'ai à vous donner contre l'ennui est de vous le cacher à vous-même. Quand on s'y livre, il nous peint tout de ses couleurs; je vous permettrais de vous ennuyer si, arrivé à la fin de votre carrière, vous n'aviez plus rien à désirer ni à entreprendre, mais vous ne faites que

la commencer; avec de l'esprit, des livres, trois ou quatre personnes à qui parler qui aient seulement le sens commun et un projet à suivre, on ne doit pas s'ennuyer; quelque triste que soit le Danemark, il vous offre au moins ces ressources. Votre liaison avec M. de Bernstorff, dont l'esprit et les connaissances ont fait les délices de ce pays-ci, en est une grande; cultivez-la et profitez-en. M. de Choiseul vous y servira de tout son pouvoir par les recommandations les plus vives, mais n'attendez pas de lui qu'il vous demande lui-même pour être employé dans cette cour ce, serait vous nuire au lieu de vous servir. C'est ce qu'il m'a chargée de vous dire, monsieur; en vous demandant, il vous rendrait suspect à M. de Bernstorff. Il faut que vous attendiez patiemment que les circonstances vous amènent à ce que vous désirez; en suivant un plan, on le remplit tôt ou tard, et il ne nous échappe que lorsque nous l'abandonnons. »

Tous ces beaux raisonnements, toute cette sagesse, durent paraître au baron bien fades et bien pédants. Sa patience allait être mise à une dure épreuve.

Pour complaire à Choiseul, le Danemark avait pris Gleichen à son service, mais il ne put faire davan-

tage. La guerre de Sept ans durait toujours, les deux parties belligérantes mettaient tout en œuvre pour faire sortir le Danemark de sa neutralité, et les envoyés de Prusse et d'Angleterre insistèrent auprès de M. Bernstorff pour qu'il n'envoyât pas à Paris un homme que l'on savait à la dévotion de Choiseul.

Victime de son attachement connu pour le ministre, Gleichen fut nommé en Espagne, et il dut, la mort dans l'âme, accepter ce nouveau poste, bien différent de celui qu'il avait espéré. Il y passa trois longues années !

Au moment de partir pour sa nouvelle destination, le cœur serré et agité des plus tristes pressentiments, Gleichen avait fait part de ses déboires au marquis de Mirabeau (1), un des amis qu'il s'était créés pendant son court séjour à Paris. Le marquis répond en prodiguant à son jeune correspondant les encouragements, mais sous une forme vraiment originale et bizarre :

« Du Bignon, le 30 octobre 1760.

C'est une chose fort honorable de recevoir dans nos champs une petite lettre toute puante et

(1) Voir la note, p. 227

toute musquée, datée de Copenhague. Elle m'est venue fort à propos, car on était en peine le jour même de nommer une bouteille de vin doux qui s'est trouvée dans mon cellier, et je l'ai appelé muscat de Copenhague; c'est cela et je vous en suis bien obligé.

« Je vous plains, mon pauvre baron, de ce que l'ennui monte en croupe et galope avec vous, qu'il traverse même des bras de mer, pour vous tenir compagnie. Oh! cosmopolite longin, vous seriez *ultra sauromata,* que vous trouveriez toujours le *tu autem* de Rabelais. Croyez-moi, mangez moins, dormez moins, digérez mieux et faites de fortes promenades le matin au lieu du soir, mais de très bonne heure, et petit à petit vous verrez que tous les pays se ressemblent et qu'on peut être gaillard partout, à moins que le cœur ne soit fort attaché quelque part, sorte d'encombre dont la providence a garé (préservé) votre contenu moral et physique. En outre, vos pénibles attributs peuvent ainsi se trouver compris dans les décrets d'en haut, pour vous rendre plus habile à remplir supérieurement les devoirs de l'état auquel votre étoile et votre volonté vous ont appelé; car, si nous faisions un être imaginaire et fantastique de la politique, « il

« me semble qu'elle serait longue et maigre,
« l'arrière-main traînante, la révérence profonde,
« la voix douce et basse, le teint parfois luisant
« et parfois allumé, l'œil élastique et la vue rap-
« prochée, parlant peu et toujours dans des coins,
« écoutant beaucoup et soupirant parfois. »

« Vous voyez, mon très cher, que cette ressemblance-là ne vous coûtera pas tant à attraper que pourrait faire celle d'un homme gaillard qui va la tête en l'air, parle haut, gesticule et donne dans tous les pots au noir qui se trouvent en son chemin ; or on ne saurait avoir tout.

« Vous croyez donc, mon cher baron, que votre bouffonne destinée vous fera envoyer calciner en Espagne? Vous y aurez le pied sec comme les cèdres du Liban, vous y trouverez des pierres gravées, si les Maures en avaient ; vous y serez déféré à l'inquisition pour plus d'un fait, et en partirez pour l'Angleterre tout préparé à aller finir votre cours des singularités humaines avec la secte des *ennuyés de la vie*.

« Oh ! mon cher baron, vous savez que j'ai un faible pour vous, quoique vous ne valiez rien, mais je suis tout plein de ces faibles-là, et vous êtes un des plus forts. Voulez-vous que je vous parle sérieusement?

il en est temps encore. Remplissez votre destinée, puisque vous vous l'êtes choisie, et profitez de vos courses pour vous bien persuader de la vérité du mot de Salomon, qui avait tout vu et joui de tout, c'est que « tout est vanité, si ce n'est de bien faire « et se réjouir » ! A cela vous avez deux empêchements que vous pouvez vaincre : l'un est votre santé, que vous pouvez rendre très bonne par la sobriété ; l'autre, votre volonté, qu'il serait temps de songer à vaincre, sans quoi elle vous martyrisera toute la vie, sans vous rendre un instant heureux. En outre, diminuez beaucoup, si vous m'en croyez, de ce souci de lendemain qui vous a pris bien jeune et qui devient un tic, et désespère en vieillissant. Vous n'en ferez rien, mon très gracieux, et je compte sur la vanité de mon sermon ; vous n'en serez que plus réjouissant, mon très cher, pour votre très affectionné et plus que dévoué.

« Je suis parti pour la campagne trois jours après votre départ et conséquemment n'ai plus vu ni M. ni Mme de Choiseul (1). »

(1) Gleichen, *Denkwürdigkeiten : eine reihe aus seiner feder geflossenen Aufsätze über Personen und Verhältnisse aus der zweiten Hälfte des 18 Jahrhunderts* (1847).

Aussitôt après la conclusion du traité de Paris, en 1763, Gleichen parvint enfin au comble de ses vœux.

Les raisons qui avaient empêché M. de Bernstorff de le nommer à Versailles n'existaient plus, au contraire; le Danemark réclamait en ce moment à la France des sommes assez considérables sans pouvoir les obtenir (1); on pensa que le crédit personnel de Gleichen avancerait les négociations, et on l'envoya en France. On peut supposer son bonheur en retrouvant enfin les amis auxquels il était si tendrement attaché et dont les événements l'avaient séparé depuis près de sept ans!

(1) En vertu d'une convention du 4 mai 1758, le cabinet de Versailles s'était engagé à donner à la cour de Copenhague un subside annuel de 2 millions pendant six ans. En 1763, la France n'avait encore rien payé. Gleichen finit par obtenir le payement de 6 millions.

CHAPITRE VIII

1759-1765

Correspondance entre Choiseul, Voltaire et Frédéric.
Les Calas. — Bontés de Choiseul pour Voltaire.

Choiseul avait eu l'art de créer de toutes parts en sa faveur un mouvement sympathique et de s'attacher tous ceux qui d'une façon quelconque pouvaient contribuer à ses desseins ou à sa réputation. Il était même parvenu à se concilier des partis notoirement hostiles et des hommes que séparaient des haines irréconciliables. Les parlements le considéraient comme leur protecteur avéré et paraissaient décidés à suivre sa fortune. Les philosophes, les gens de lettres, après quelques hésitations, ne le voyaient pas d'un œil moins favorable; son humeur facile, la libéralité avec laquelle il disposait des pensions, la tolérance très grande dont il usait vis-à-vis des œuvres de l'esprit, lui valaient les suffrages de presque toute la secte philosophique.

Le patriarche de la littérature, qui, de son

humble retraite de Ferney, répandait sur l'Europe entière les rayons éblouissants de son génie, se montrait l'adepte le plus fervent du premier ministre. Cet enthousiasme n'était pas, il faut le dire, pur de tout désintéressement. Exilé de fait, en butte à l'inimitié du Parlement, voyant tous ses écrits poursuivis sans pitié, sachant sa liberté même menacée dans l'asile qu'il avait si péniblement conquis sur la frontière de France (1), Voltaire se trouvait dans la nécessité de rechercher la faveur et l'appui de celui qui était alors tout-puissant à la cour de Versailles.

Leurs relations, d'abord fort rares, devinrent rapidement assez fréquentes ; des deux côtés l'on se recherchait, car si Choiseul était le dispensateur des grâces, Voltaire, de son côté, était le dispensateur de la renommée et l'homme dont les écrits avaient le plus d'influence sur l'opinion publique (2).

A quelle époque eurent lieu les premières rela-

(1) Après ses mésaventures avec Frédéric, Voltaire était venu chercher un refuge dans le pays de Gex, petite langue de terre située entre les montagnes du Jura et la Suisse ; il y jouissait d'une tranquillité relative, grâce à la quasi-neutralité du pays et au voisinage de la frontière.

(2) C'est ainsi que d'Alembert écrivait à Voltaire : « Votre protecteur » ou plutôt « votre protégé », M. de Choiseul... »

tions entre Choiseul et Voltaire? Nous l'ignorons; il est plus que probable que le philosophe et l'homme politique avaient fait connaissance depuis nombre d'années, car leur commerce épistolaire, qui pour nous commence en 1759, se trouve, dès le début, sur le ton d'une affectueuse familiarité.

A peine arrivé en Suisse, Voltaire sollicite de Choiseul le renouvellement des franchises dont la terre de Ferney jouissait autrefois, et, grâce à la puissante intervention du duc, sa requête est aussitôt agréée.

Malgré les violents et ridicules démêlés que l'on sait et après un moment de rancune bien naturel, le patriarche avait cependant repris sa correspondance avec Frédéric; ce dernier ne dédaignait pas de soumettre au jugement du philosophe les œuvres plus ou moins médiocres qu'il composait pendant les rares loisirs que lui laissaient les soucis de la guerre. Dans le courant de 1759, Voltaire reçoit de Frédéric quelques échantillons de ses productions poétiques, et entre autres une pièce de vers des plus outrageantes pour Louis XV et Mme de Pompadour; pour comble de malheur, le paquet est arrivé à Ferney décacheté de telle sorte que les employés de la poste ont pu prendre

connaissance du contenu. Justement effrayé, et craignant qu'on ne l'accuse d'avoir inspiré d'aussi dangereux écrits, Voltaire ne voit qu'un moyen de se mettre à l'abri de tout soupçon, c'est d'envoyer cette pièce condamnable au ministre en lui disant toute son indignation et en lui faisant bien remarquer à quel point en la livrant de lui-même il se conduit en bon Français et en fidèle sujet du roi.

Choiseul répond au philosophe en le félicitant et en l'assurant qu'il a fait connaître au monarque et à Mme de Pompadour un zèle si digne d'éloges, puis il parle de Frédéric dans les termes les plus méprisants; il croyait voir en lui un héros, ce n'est qu' « un polisson »; et il ajoute : « Je n'ai pas mis sous les yeux de Sa Majesté cette pièce; je crois qu'il est inutile que les rois connaissent qu'ils ont des confrères assez petits et assez indécents pour faire d'aussi mauvais vers (1). » Du reste, dans le cas où Frédéric aurait la hardiesse de publier son œuvre, le duc a fait préparer par Palissot une réponse des plus mordantes où il est fait une allusion cruelle aux mœurs du roi

(1) Toutes les lettres citées dans ce chapitre sont extraites du très intéressant volume publié par M. Pierre CALMETTES, *Choiseul et Voltaire*. Plon, 1900.

de Prusse, et cette réponse paraîtrait aussitôt.

Mis en goût par ce début, assez peu engageant cependant, Voltaire, qui a la rage de se mêler des choses qui ne le regardent pas et surtout de se donner de l'importance, s'imagine qu'il serait digne de lui de servir d'intermédiaire entre Frédéric et Choiseul et d'amener, par d'habiles négociations, un rapprochement entre la France et la Prusse, peut-être même de terminer la guerre qui désole les deux pays. Cette intervention aurait même peut-être pour résultat de lui rouvrir les portes de la France et d'amener pour lui un retour de faveur.

Plein de son idée et fier du rôle qu'il veut jouer, le patriarche n'hésite pas à écrire à Frédéric pour le tâter et savoir si l'on ne pourrait pas arriver à un terrain d'entente.

La réponse du roi, datée du 22 septembre 1759, n'est guère encourageante. Frédéric commence par déclarer qu'il est un « preux chevalier », qu'il a de « l'honneur pour dix », qu'il veut une paix honorable et glorieuse, qu'en aucun cas il n'abandonnera ses fidèles alliés. « Les Français ont la tête brouillée par l'ellébore autrichien, dit-il, mais quelques bonnes défaites leur rendront la raison. » Il est comme les joueurs qui sont dans le

malheur et qui s'opiniâtrent contre la Fortune...; du reste, il a affaire à de si sottes gens qu'il faut qu'à la fin il ait l'avantage sur eux.

Choiseul n'ignorait rien des singulières démarches tentées par le patriarche; celui-ci, dès qu'il eut reçu la lettre de Frédéric, s'empressa donc de la transmettre au ministre. Elle lui causa naturellement assez peu de satisfaction, et il répondit fort aigrement :

« Ce preux chevalier ressemble à ceux qui chantent dans la rue pour s'étourdir sur leur peur; il n'y a dans toute sa lettre qu'un trait naturel, qui est quand il dit qu'il a affaire à des bêtes. Ma foi, rien n'est si vrai! mais tout bêtes qu'ils sont en particulier et en général, ils doivent à la longue abattre une puissance qui n'a pas de consistance par elle-même... » Puis il compare Frédéric à un charlatan qui rivalise auprès d'un malade avec trois bons médecins : il peut avoir un succès momentané, mais à la fin il sera décrié et tombera dans le mépris. Il le compare encore à un joueur qui, ne possédant que 1,000 louis, joue contre les fermiers généraux : il pourra gagner pendant un certain temps, mais si les fermiers s'obstinent il est sûr de perdre à un moment donné, et il sera réduit

à vivre de la charité de la paroisse. Du reste, Choiseul est sans inquiétude sur l'avenir, et il a adopté la devise assez hasardée de son cousin de Choiseul-Meuse : « A force d'aller mal, tout ira bien. »

Jusqu'à présent l'officieuse intervention de Voltaire n'avait produit d'autre résultat que d'amener entre le roi et le ministre un échange de lettres mordantes, de plaisanteries douteuses et de fanfaronnades, chacun essayant de *bluffer* l'autre.

Mais quelque étonnant que cela puisse paraître, les démarches de Voltaire finirent par ne pas être stériles. A la sollicitation de Frédéric, Pitt consentit à ce qu'une proposition de congrès pour la paix fût déposée au nom de l'Angleterre et de la Prusse entre les mains des états généraux à la Haye; malheureusement il fut impossible de s'entendre et les hostilités continuèrent. Frédéric en rejetait violemment la faute sur le ministère français.

Désolé de l'échec des négociations, Choiseul supplie Voltaire d'user de tous les moyens pour persuader à Frédéric qu'il est perdu s'il ne fait pas la paix et s'il n'insiste pas auprès de l'Angleterre pour qu'elle réduise ses prétentions. Le duc sou-

tient que la France est loin d'être à bout et que son obstination peut coûter cher à Frédéric :

« Mandez au roi, écrit-il le 20 septembre 1759, que, malgré nos échecs, Louis XV est encore le maître d'anéantir, s'il le voulait, la puissance prussienne. Si la paix ne se fait pas cet hiver, il ne nous restera plus que ce parti à prendre, et il faudra bien s'y soumettre, quelque dangereux qu'il soit... Croyez qu'il reste des ressources infinies à cette monarchie, et si la guerre continue, nos ennemis verront, à ce que j'espère, ce que c'est que la puissance de la France... Si nos ennemis étaient de bonne foi, ils profiteraient de notre franchise et de notre volonté pacifique; la route est indiquée... » Il admettait, du reste, que « les battus doivent payer l'amende », et il ne se refusait pas à fournir une indemnité de guerre.

La vérité est qu'à ce moment le ministre se débattait dans les plus grands embarras; il lui fallait soutenir la guerre, réparer les pertes de l'armée et refaire la marine : or le crédit était ruiné par quatre campagnes et par les prodigalités du roi. Choiseul souhaitait ardemment la paix, et il eût voulu la conclure « au prix de son sang », pourvu qu'elle fût honorable; il sentait bien toute la

détresse de notre situation et les dangers que nous faisait courir la prolongation des hostilités.

Pendant le cours de l'année 1760, les lettres de Berlin et de Versailles, bien loin de s'adoucir, deviennent de plus en plus aigres, de plus en plus blessantes, et le malheureux Voltaire, qui s'était flatté de jouer le rôle de pacificateur, ne sait plus où donner de la tête, ni comment apaiser la colère de ses correspondants.

Frédéric ayant écrit que Choiseul « serait un jour ou l'autre chassé de sa place, qu'il était depuis deux ans ministre, ce qui était exhorbitant en France et presque sans exemple », le duc répond vertement :

« 22 avril 1760.

« Cet homme ne sait peut-être pas que j'ai la réputation d'avoir eu de l'ambition et que je n'en ai pas l'ombre, que je hais les affaires à mort, que j'aime mon plaisir comme si j'avais vingt ans, que je m'embarrasse fort peu de l'argent et que la fortune la plus médiocre qui me ferait vivre me serait suffisante; j'ai une très belle et très commode maison à Paris; ma femme a beaucoup d'esprit; ce qui est fort extraordinaire, elle ne me fait pas cocu;

ma famille et ma société me sont agréables infiniment...

« On a dit que j'avais des maîtresses passables ; je les trouve, moi, délicieuses. Dites-moi, je vous prie, quand les soldats du roi de Prusse auraient douze pieds, ce que leur maître peut faire à tout cela? Je ne lui connais que deux tours à me jouer : celui de me faire jeter un sort pour que je sois impuissant... ou bien de me faire ordonner par un article de la paix de lire une deuxième fois les œuvres du philosophe de Sans-Souci, sans goût, sans vers, etc., hors ceux qui sont pillés. Je vous avoue que véritablement ce serait un tour, car je n'ai jamais rien lu de si ennuyeux... »

Du reste, que Luc se rassure ; à moins qu'il ne le fasse empoisonner, Choiseul sera ministre jusqu'à la fin de la guerre, et avant peu il réduira cet insolent à solliciter la place de général des troupes de la république de Venise.

Le 1er mai 1760, Frédéric écrit à Voltaire :

« Ces filous qui me font la guerre m'ont donné des exemples que j'imiterai au pied de la lettre... Ces polissons verront qu'ils ont abusé de mes bonnes dispositions, et nous ne signerons la paix que le roi d'Angleterre à Paris, et moi à Vienne...

Mandez ces nouvelles à votre petit duc, il pourra en faire une gentille épigramme... »

Cette lettre, fidèlement transmise à Versailles, y provoque une violente indignation.

« Il me paraît, par la lettre de Luc, » répond Choiseul, « qu'il y a des Gascons sur le petit trône de Berlin comme sur les bords de la Garonne. » Puis, ne pouvant contenir son indignation, il continue : « Nous méprisons les injures grossières... Luc nous fera toujours horreur... il déshonore la nature... le roi fera son devoir sans songer aux injures des polissons de la rue. »

Mais ce qui a eu le don de mettre Choiseul hors de lui, c'est ce projet de Frédéric de signer la paix à Paris et à Vienne.

« Dites-lui de ma part que si cet événement arrive, ce sera apparemment lorsqu'il aura été mis aux fers par quelque détachement de l'armée de Daun et qu'on le conduira à Vienne pour y signer la paix. Voilà un plaisant militaire pour oser se rire de pareilles impertinences, tandis que sa famille n'est pas en sûreté dans les casernes de Berlin et qu'il est obligé de faire voyager sa triste femme et les fils de ses frères d'une ville dans une autre de peur qu'ils ne soient pris par des hussards. »

Non content d'écrire cette lettre violente, Choiseul recommande bien à Voltaire de l'envoyer à Frédéric. « Qu'il connaisse le peu de cas que nous faisons de lui au physique et au moral, » dit-il, « et notre mépris pour ses plates injures. »

Mais Voltaire ne se souciait aucunement d'être pris entre l'enclume et le marteau. « Je tâche de ne me point brûler avec des charbons ardents, » écrit-il ; et bien que le noble duc l'ait assuré qu'il saurait le protéger contre la colère de Frédéric, le philosophe, qui n'avait qu'une confiance médiocre dans les promesses des grands, garda prudemment la lettre pour lui. En même temps il adressait au duc des conseils de modération, et il le dissuadait de répondre. « Ma foi, vous êtes plus sage que moi, » riposte Choiseul, « et vous avez raison, il vaut mieux ne pas répondre aux injures. »

Pendant tout l'été de 1760, la guerre continue avec des alternatives diverses ; il n'est plus question de paix, bien au contraire. « Il me paraît que tout le monde est déterminé à faire la guerre encore l'année prochaine, » écrit Choiseul tristement ; « il n'y a que moi qui me désole de cette ardeur guerrière, car je ne peux pas dire que *l'appétit me vienne en mangeant.* »

En attendant, il se préoccupait de l'avenir, et il cherchait à trouver une base solide pour établir un nouveau système politique quand cette malheureuse guerre aurait pris fin.

Il écrit, le 13 juillet 1760 :

« Il est peu important pour un royaume et son histoire que Pierre ou Paul soit ministre et Jeanne ou Marguerite maîtresse ; mais quand on n'est pas un fol ou le plus étourdi des hommes, on doit trembler de contribuer à déranger ce que les cardinaux de Richelieu et de Mazarin ont édifié... Il faut être présomptueux à l'excès pour imaginer qu'on substituera au système de ces grands hommes un système équivalent... La création d'un système nouveau m'effraye et me fait penser jour et nuit. Vous trouverez, à ce que j'espère, que je suis prudent et que j'ai raison de réfléchir beaucoup sur la situation de l'Europe après la paix, car c'est de là d'où dépend le bonheur ou l'infortune de l'univers pendant un siècle. »

Ces inquiétudes si généreuses peignent bien le caractère de l'homme que nous étudions. Dans toutes les circonstances où il nous sera donné de le juger, nous le verrons toujours penser avec noblesse et montrer dans sa conduite autant de

droiture que de fierté (1). Sous des dehors légers, c'était un grand esprit, et il avait le cœur haut placé.

La guerre continua avec des alternatives de succès et de revers. Enfin, en 1762, la lassitude étant générale, on finit par trouver un terrain d'accord, et la paix fut signée (2).

(1) En 1760, alors qu'il préparait des mesures fiscales pour pousser vigoureusement la guerre qui devait amener une paix durable, il écrivait à un président du Parlement de Paris : « Pour que la paix ne soit pas déshonorante et qu'elle soit solide, il faut faire la guerre avec honneur et sans impatience ; il faut que nos ennemis ne calculent pas sur nos troubles intérieurs, et qu'ils voient que les Parlements de France sont les sujets les plus soumis de Sa Majesté. » En 1762, au moment des préliminaires du traité de paix avec l'Angleterre, il écrivait au duc de Nivernais, notre ambassadeur à Londres, pour se plaindre amèrement de la conduite peu loyale de l'Angleterre, qui demandait la démolition du port de Dunkerque, et il ajoutait fièrement : « Jamais, monsieur le duc, dussé-je en mourir, je ne donnerai mon consentement à une pareille destruction. »

(2) Si les résultats de la guerre de Sept ans ne furent pas plus brillants, la faute n'en est pas à Choiseul, qui, malgré l'affreux dénuement dans lequel il trouva le royaume en entrant au ministère, fournit en abondance les hommes et l'argent. Il écrivait en 1765, dans un mémoire au roi :

« Je ne pus pas répondre à Votre Majesté des événements, je répondis seulement des moyens : ils furent abondants ; des instructions : elles furent claires, précises. Ce n'est pas ma faute si vos généraux ne profitèrent pas des moyens et ne suivirent pas vos instructions. Vous fûtes mal servi, sire, et on

La correspondance entre le philosophe et le ministre ne roulait pas uniquement sur les péripéties de la guerre et sur les négociations politiques ; les deux correspondants abordaient souvent des sujets d'un genre tout différent.

En 1762 eut lieu l'exécution de Calas ; Voltaire, convaincu de l'iniquité du jugement, se fit l'avocat du condamné et adressa brochures sur brochures, lettres sur lettres aux ministres, aux princes, au roi lui-même.

Il avait écrit à d'Alembert à ce sujet ; la lettre, par la plus coupable des indiscrétions, fut publiée dans les journaux anglais, et avec de graves altérations ; elle parut une véritable attaque contre l'autorité du roi et celle des ministres et faillit attirer au patriarche les plus sérieux désagréments. Choiseul lui écrit de Fontainebleau, le

ne peut pas plus mal, par vos généraux ; ils prouvèrent que les uns manquaient de talents, et les autres, sans avoir de talents supérieurs, avaient de plus une mauvaise foi et une perfidie très nuisibles à votre service. Votre ministre ne put rien gagner ni sur l'un ni sur l'autre, car il n'est pas possible de donner du talent à ceux qui n'en ont pas et de rendre honnêtes ceux qui sont malhonnêtes. Ce que je puis vous conseiller, sire, est de ne plus vous servir jamais des généraux qui ont commandé vos armées dans la dernière guerre. » (Il était question de M. de Soubise et de M. de Broglie.)

9 octobre 1762, cette lettre si profondément pensée :

« Je ne vous ai pas répondu sur votre famille toulousaine, cette affaire vous avait sérieusement échauffé le cerveau; je l'ai apprise par vous, mais j'ai lu depuis dans les papiers anglais une lettre à d'Alembert, qui en vérité n'est point sage : on peut être peiné d'une injustice de *Messieurs,* mais prudemment il ne faut pas s'en plaindre comme vous vous en plaignez, encore moins se faire des ennemis et peut-être des affaires pour jouer le rôle d'avocat de causes perdues. Vous connaissez trop l'administration du royaume pour ne pas savoir que les parlements jugent en dernier ressort le criminel, que le roi est astreint aux formes, que, selon les lois, ce qu'il peut faire, quand une partie se plaint du jugement, est de demander les motifs, et que cette demande entraîne les longueurs dont vous vous plaignez et ne produit ordinairement aucun redressement sur un arrêt qui se trouve exécuté. Des juges se peuvent tromper parce qu'ils sont hommes, mais les rois doivent suivre les formes et s'en rapporter au jugement des hommes nécessairement; il y aurait plus d'inconvénients à intervertir cet ordre qu'il n'y en a à le maintenir; vingt-cinq personnes peuvent, par

un grand hasard, se tromper, et en cela je plains la nature souffrante et jugeante, mais tout un tribunal ne condamne pas à mort pour son plaisir; voilà tout ce que je puis dire sur le pendu que vous protégez, dont d'ailleurs il n'a pas été question ici. Je suis, au reste, persuadé de son innocence; je prie Dieu de tout mon cœur pour le salut de son âme, et si jamais son affaire revient *par les formes* au conseil du roi, je l'écouterai avec l'attention la plus scrupuleuse. Mais je vous gronderai, et vous mériterez de l'être par vos amis, quand une affaire vous est aussi étrangère, de vous engager à écrire des lettres qui doivent vous attirer des chagrins.

« Adieu, ma chère marmotte; il est un âge où il ne faut employer la fin de son imagination que pour son bonheur et celui de ses amis, laisser aller le monde comme il va quand on n'est pas chargé de le conduire, et dire toujours du bien de M. le Prieur (1). »

(1) C'est-à-dire le roi. — A ce propos Voltaire écrit à Damilaville : « M. le duc de Choiseul m'a écrit quatre pages sur cette horreur dont il m'a cru coupable. Mais comment m'a-t-il pu soupçonner d'une telle bêtise, d'une telle folie, de telles expressions, d'un tel style, lui qui a de l'esprit et du goût. Le poids des affaires publiques empêche qu'on ne voie avec

En 1764, paraît le *Dictionnaire philosophique* portatif; il est interdit, brûlé, etc. Voltaire, très inquiet, proteste qu'il n'en est pas l'auteur, le dénonce lui-même comme dangereux, en demande l'anéantissement, etc. Choiseul lui écrit à ce propos :

« 27 octobre 1764.

« Pourquoi diable vous démenez-vous, Suisse marmotte, comme si vous étiez dans un bénitier? On ne vous dit mot et certainement on ne veut vous faire aucun mal. Vous désavouez le livre sans que l'on vous en parle; à la bonne heure! mais vous ne me persuaderez jamais qu'il n'est pas de vous. Le silence sur cet ouvrage était très prudent; vos lettres multipliées sont une preuve de plus qu'il est de vous et que vous avez peur. Soyez tranquille et tout le sera à votre égard; mais ne nous prenez ni pour des absurdes, ni pour des persécuteurs. »

Non seulement Choiseul approuve les écrits de Voltaire, mais il va plus loin, il accepte le rôle

attention les affaires des particuliers... On avale la calomnie comme du vin de Champagne et on rend son vin sur le visage du calomnié. Je suis pénétré de colère et de douleur... Je crierai jusqu'à ce que je sois mort. »

épineux de corriger le poète. Ce dernier ayant composé la tragédie des *Scythes,* il envoie son manuscrit au duc en le priant de lui indiquer les corrections qu'il juge utiles. L'auteur, reconnaissant, dédie sa pièce au correcteur lui-même, ce qui n'empêche pas *les Scythes* de n'avoir que quatre représentations et de tomber lourdement, à la grande colère du philosophe.

Si Voltaire acceptait avec modestie et reconnaissance les critiques de son illustre correspondant, on sait qu'il se montrait moins patient quand ces critiques, même les plus discrètes, venaient de ses confrères. Fréron était devenu l'objet de son animadversion, de sa haine, et il témoignait, quand il parlait de lui et de ses écrits, une rage ridicule et folle. « Je n'approuve pas les satires de Fréron, lui écrivait Choiseul, mais je suis fâché que vous ne les méprisiez pas, » et il lui donnait à ce sujet des conseils que le patriarche se garda bien de suivre, mais qui lui prouvaient que, même sans se piquer d'être philosophe, on pouvait avoir de l'esprit et du bon sens.

« Je suis toujours étonné de la chaleur que vous mettez au moindre trait qui vous approche et que vous ne sentiez pas que cette chaleur qui est un

chagrin pour vous est précisément le but de vos ennemis ; ils ne peuvent pas vous faire couper la langue, mais ils vous rendent malheureux. L'on débitait chaque jour pendant la régence de la reine-mère des vers contre elle ; elle se fâcha et fit punir ceux qui les affichaient ; cependant l'acharnement en ce genre augmentait à mesure que l'on punissait et fut au point que dans une petite place au bout du Pont-Neuf appelée la place des Trois-Maries on afficha qu'elle était une p..... de toutes les manières possibles. Comme l'on disait que c'était du cardinal Mazarin, elle le consulta sur les moyens de faire cesser cette licence ; il lui répondit sagement qu'elle ne cesserait que quand elle n'en serait point affectée ; la reine suivit son conseil, et l'on n'a pas depuis affiché de pièce scandaleuse contre elle. »

Le philosophe de Ferney ne cesse de se louer de la protection que Choiseul étend sur lui et des bontés dont il le comble. « Il ne m'appartient pas, écrit-il fièrement à d'Argental, de me dire l'ami de M. le duc de Choiseul, comme Horace l'était de Mécène, mais il m'honore de sa protection. » A la seule prière du patriarche, Choiseul, accablé d'affaires, fait mille démarches pour satisfaire

toutes les demandes qui lui viennent de Ferney. Quand ce n'est pas au duc que le patriarche s'adresse, c'est à sa sœur toute-puissante, Mme de Gramont. « Vous êtes ma protectrice, » lui écrit-il pompeusement en 1765, et il lui demande une compagnie de dragons pour le mari de Mlle Corneille! Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'il l'obtient.

Voltaire, ravi d'une influence assez étrange chez un homme qu'on chassait de France, ne tarissait pas en éloges sur le premier ministre. « Avouons donc, s'écriait-il, que M. le duc de Choiseul a une belle âme, un cœur noble et généreux... Nous ne devons point avoir de meilleur protecteur que ce ministre généreux qui a de l'esprit comme s'il n'était point grand seigneur...; qui a sauvé bien des chagrins à de pauvres philosophes, qui l'est lui-même autant que nous, qui le paraîtrait davantage si sa place le lui permettait. » (3 janvier 1766.) Et il énumère complaisamment tous ses titres à sa reconnaissance. « Je vous dois tout, car c'est vous qui avez rendu ma petite terre libre. C'est par vous que mon désert horrible a été changé en un séjour riant, que le nombre des habitants est triplé ainsi que celui des charrues et que la nature est changée dans ce coin qui était le rebut de la terre. »

CHAPITRE IX

1764

Tristesse du roi et de Mme de Pompadour. — Sombres pressentiments de la marquise. — Sa maladie. — Inquiétudes de Mme de Choiseul. — Mort de Mme de Pompadour. — Chagrin des Choiseul. — L'exil des jésuites. — Intrigues de Mme d'Esparbès. — Choiseul veut se retirer. — Il cède aux instances du roi. — Mort du dauphin et de la dauphine. — Mme de Choiseul et le marquis de Mirabeau.

Au cours de l'année 1764, les plus graves événements survinrent à Versailles et amenèrent une perturbation complète dans la vie du monarque et dans celle de son entourage intime. Avant d'en faire le rapide récit, rappelons les incidents qui les précédèrent et en furent pour ainsi dire le prologue.

On pourrait croire que la vie de Louis XV et de Mme de Pompadour était une succession ininterrompue de plaisirs et de fêtes, qu'il était impossible de jouir plus complètement de la vie, d'être plus gais et plus heureux. Il n'en était rien, et la tristesse régnait bien souvent dans les réunions intimes, surtout depuis quelques années. Le roi était assez sombre par nature, et les exhortations de son

entourage parvenaient seules à l'égayer. Il craignait beaucoup la mort, et cependant il aimait à en parler; il y faisait de fréquentes allusions ainsi qu'à tout ce qui pouvait en rappeler l'idée.

Un jour il se promenait en carrosse avec Mme de Pompadour et Mme de Mirepoix; apercevant sur une éminence plusieurs croix : « Ce doit être un cimetière, dit-il, » et il envoya un écuyer pour s'en assurer. L'écuyer, en revenant, confirma la supposition du roi, et il ajouta qu'il y avait trois tombes toutes fraîches. Mme de Pompadour détourna la tête avec horreur en poussant un gémissement. Quant à la petite maréchale, elle dit gaiement : « En vérité, c'est à faire venir l'eau à la bouche. »

Bel exemple de la folle gaieté qui régnait dans l'intimité royale.

Mme de Pompadour, elle aussi, était naturellement portée à la mélancolie; à mesure que la jeunesse s'éloignait, ses idées noires augmentaient beaucoup; à partir de 1760, elles prirent un caractère tout à fait aigu. La marquise craignait toujours un abandon possible de la part du roi; cette idée la hantait et la torturait. Elle s'avisa un jour de consulter une sorcière, ce qui était fort de mode à cette époque.

N'est-il pas plaisant de voir que toute cette société qui ne croyait ni à la religion, ni à ses ministres, ni même à Dieu, tout en observant scrupuleusement les pratiques extérieures du culte, en revanche croyait consciencieusement à la sorcellerie et aux sorciers.

Il y avait entre autres à Paris une certaine Mme Bontemps qui lisait l'avenir dans le marc de café et qui, au dire des meilleurs esprits, vous annonçait des choses surprenantes. Elle avait prédit à M. de Bernis son étrange fortune; à Choiseul, qui l'avait également consultée, elle avait annoncé son élévation au ministère ; le duc, agréablement surpris, lui avait en échange promis un beau carrosse le jour où la prédiction se réaliserait, mais, oublieux comme tous les gens heureux, il avait négligé de tenir sa parole.

Mme de Pompadour était poursuivie de l'idée de consulter cette fameuse sorcière, mais discrètement et sans que personne pût la reconnaître. Elle s'en ouvrit à M. de Gontaut, qui se prêta volontiers à sa fantaisie. Il loua à Paris un appartement, et tous deux, bien déguisés, firent venir Mme Bontemps.

La première chose que fit la sorcière fut de dé-

couvrir leur incognito, mais elle ne leur prédit rien de bien intéressant et la marquise en fut pour ses frais. Elle lui annonça cependant qu'elle aurait le temps de se reconnaître avant de mourir, et de toutes les prédictions, seule cette phrase funèbre frappa l'imagination de la malade, et elle en resta profondément affectée. Aussi sa vie n'en fut-elle pas plus heureuse, au contraire.

Mme de Pompadour pouvait souvent satisfaire son goût pour le merveilleux sans recourir à des escapades aussi dangereuses. Il y avait un homme qui fréquentait la cour et l'intimité royale et qui se vantait d'être encore bien plus étonnant que les sorcières : c'était le comte de Saint-Germain. Il prétendait posséder les plus rares secrets chimiques ; il fabriquait des couleurs, des teintures, des pierres précieuses et une espèce de simili-or d'une rare beauté. Il paraissait âgé de cinquante ans, mais racontait volontiers qu'il vivait depuis plusieurs siècles. Il n'était ni gras ni maigre, avait l'air fin, spirituel, était mis très simplement mais avec goût ; il portait aux doigts de très beaux diamants ainsi qu'à sa tabatière et à sa montre.

M. de Saint-Germain était arrivé à capter la confiance du roi et de Mme de Pompadour au point

d'obtenir un appartement dans le château de Chambord et de passer souvent des soirées entières à Versailles en tiers avec le roi et la favorite.

On ne savait pas d'où cet homme si riche, si extraordinaire, était sorti. Mais le roi le traitait avec beaucoup de considération et ne souffrait pas qu'on en parlât avec mépris ou raillerie.

« Quand il venait à Paris, » dit Gleichen, « tout le monde courait après lui; jamais homme de sa sorte n'a eu ce talent d'exciter la curiosité et de manier la crédulité de ceux qui l'entouraient. Il savait doser le merveilleux de ses récits suivant la réceptibilité de son auditeur; quand il racontait à une bête un fait du temps de Charles-Quint, il lui confiait tout crûment qu'*il y avait assisté;* et quand il parlait à quelqu'un de moins crédule, il se contentait de peindre les plus petites circonstances, les mines et les gestes des interlocuteurs : on avait l'impression d'entendre un homme qui avait réellement été présent. « Ces bêtes de Parisiens, » me dit-il un jour, « croient que j'ai 500 ans, et je les « confirme dans cette idée puisque je vois que « cela leur fait tant de plaisir; ce n'est pas que je « ne sois infiniment plus vieux que je ne parais. »

« Il possédait des pierreries merveilleuses, des

diamants énormes; mais on n'a jamais su s'ils étaient vrais ou faux. Il avait, disait-il, le secret de faire disparaître les taches des diamants, de savoir faire grossir les perles et leur donner le plus bel orient.

« Il vivait d'un grand régime, ne buvait jamais en mangeant, se purgeait avec des follicules de séné qu'il arrangeait lui-même, et voilà tout ce qu'il conseillait à ses amis qui le consultaient pour savoir ce qu'il fallait faire pour vivre longtemps. »

Le comte de Saint-Germain n'était pas seulement bien accueilli et souvent consulté par Mme de Pompadour, il avait encore accès dans les meilleures familles de la cour, et en particulier chez le premier ministre. Mme de Choiseul, qui l'avait connu chez Mme de Pompadour, le recevait souvent et ne dédaignait pas ses conseils; malheureusement, Saint-Germain s'avisa de faire de la politique, et ce fut sa perte. Dès lors, Choiseul le vit de fort mauvais œil.

Un soir à souper, en présence de plusieurs convives, parmi lesquels se trouvait le baron de Glei chen, le duc demanda brusquement à sa femme pourquoi elle ne buvait pas; elle lui répondit qu'elle pratiquait, ainsi que Gleichen, le régime de M. de

Saint-Germain, et que cela lui réussissait à merveille. Choiseul riposta avec colère : « Pour ce qui est du baron, à qui j'ai reconnu un goût tout particulier pour les aventuriers, il est le maître de choisir son régime ; mais vous, madame, dont la santé m'est précieuse, je vous défends de suivre les folies d'un homme aussi équivoque. » Pour couper court à une conversation qui devenait embarrassante, le bailli de Solar demanda s'il était vrai que le gouvernement ignorât l'origine d'un homme qui vivait en France sur un pied si distingué. « Sans doute que nous le savons, répliqua Choiseul (et il ne disait pas la vérité); c'est le fils d'un juif portugais qui trompe la crédulité de la cour et de la ville. Il est étrange qu'on permette que le roi soit souvent presque seul avec un tel homme, tandis qu'il ne sort jamais qu'environné de gardes comme si la cour était remplie d'assassins. »

Depuis ce jour le duc défendit à sa femme de recevoir M. de Saint-Germain (1).

(1) M. de Saint-Germain était l'âme damnée du maréchal de Belle-Isle. Le maréchal intriguait pour négocier une paix particulière avec la Prusse et rompre l'alliance avec l'Autriche ; Saint-Germain persuada au roi de l'envoyer secrètement à la

Cependant la santé de Mme de Pompadour ne s'améliorait pas et sa mélancolie augmentait tous les jours; elle souffrait de plus en plus de suffocations qui la fatiguaient et surtout l'effrayaient beaucoup. Rappelant un jour le mot de Mme Bontemps, elle disait à une de ses amies : « La sorcière a dit que j'aurais le temps de me reconnaître avant de mourir; je le crois, car je ne périrai que de chagrin. »

Voilà quel était l'état d'âme de la favorite, de la femme qui passait pour être à l'apogée de la puissance et du bonheur.

Choiseul, très peiné, très affligé de voir Mme de Pompadour dans ce triste état moral, s'efforça

Haye dans ce but au duc Louis de Brunswick; mais M. d'Affry, notre ministre, découvrit la mission et prévint Choiseul. Ce dernier demanda par retour du courrier aux Etats généraux que Saint-Germain lui fût livré pieds et poings liés pour être envoyé à la Bastille; puis il réunit le conseil, et, après avoir exposé ce qu'il avait fait, il dit au roi et à M. de Belle-Isle : « Si je ne me suis pas donné le temps de prendre les ordres du roi, c'est parce que je suis persuadé que personne ici ne serait assez osé de vouloir négocier une paix à l'insu du ministre des affaires étrangères de Votre Majesté. » Le roi baissa les yeux, le maréchal n'osa pas dire un mot et la démarche de Choiseul fut approuvée, mais Saint-Germain lui échappa. On envoya une garde nombreuse pour l'arrêter; averti secrètement, il avait fui en Angleterre.

de la consoler, de lui rendre un peu de courage; Mme de Choiseul, de son côté, faisait également tous ses efforts pour l'égayer, la distraire; elle éprouvait pour elle le plus tendre attachement et ne restait plus un jour sans aller la voir et passer de longues heures avec elle.

Cependant, en décembre 1763, Mme de Pompadour tombe assez sérieusement malade. L'émoi de la duchesse est profond; mais ce n'est heureusement qu'une alerte. « Ne me plaignez pas, ma chère enfant, écrit-elle à Mme du Deffand, mais réjouissez-vous avec moi. Mme de Pompadour est enfin hors d'affaire. Je nage dans la joie. »

Malheureusement les espérances qu'avaient fait naître une amélioration passagère ne furent que de courte durée. En mars 1764, pendant un voyage à Choisy, la maladie reprit de plus belle. La marquise fut saisie d'un si fort mal de tête qu'elle fut obligée de prendre le bras de Champlost (1) pour regagner son appartement; elle souffrait si cruellement qu'elle ne savait plus où elle était.

D'abord on crut encore à une simple indisposition; Mme de Choiseul elle-même s'y trompa

(1) Valet de chambre du roi.

complètement. Elle écrit à Mme du Deffand :

« Vous ne m'effrayez pas par vos noirs pressentiments, parce que les médecins et mes yeux me rassurent plus que vous ne m'alarmez. Mme de Pompadour a dormi cinq heures cette nuit (dans un fauteuil, il est vrai, parce que le lit l'étouffe), mais elle se trouve si bien qu'elle essayera le lit ce soir ; elle ne tousse presque plus, la respiration est libre. Depuis qu'elle est dans un fauteuil, il n'y a plus de redoublement, et la fièvre est si légère que les médecins disent qu'ils ne seraient pas étonnés qu'il n'y en eût plus demain ou après-demain. »

Le mieux s'étant affirmé, la marquise fut ramenée à Versailles, mais c'était une fausse convalescence. Longtemps la duchesse chercha à se leurrer sur l'état de son amie.

« Mme de Pompadour a eu beaucoup de toux et assez de fièvre cette nuit, ma chère enfant. Cependant on assure qu'il n'y a aucun danger à son état ; mais je suis inquiète parce que je l'aime ; et comment ne l'aimerais-je pas? Vous savez ce que je vous en ai dit hier. Je joins pour elle l'estime à la reconnaissance. Croyez-vous, d'après cela, qu'elle ait à la cour une meilleure amie que moi. »

Cependant une fièvre maligne se déclara. Dès lors les inquiétudes furent extrêmes. Choiseul, la duchesse, Mme de Gramont, M. de Gontaut, qui tous étaient profondément attachés à la malade, vivaient dans une cruelle anxiété. Bientôt il ne fut plus possible de se faire d'illusion sur l'issue fatale qui allait se produire.

La marquise, qui avait conservé toute sa présence d'esprit, attendit la mort avec un calme et une physionomie souriante dont cette époque nous a laissé de fréquents exemples. Elle reçut les derniers secours de la religion simplement et sans pusillanimité. Le matin de sa mort, elle se fit apporter son testament, dont deux fois elle s'était déjà occupée, en 1757 et en 1761, et elle le relut avec la plus grande attention. Puis elle déclara qu'elle voulait laisser des souvenirs à quelques amis particuliers, à ceux qu'elle avait le plus aimés.

Comme elle n'avait plus la force de tenir une plume, elle dicta à son intendant le codicille suivant :

« Ma volonté est de donner comme marque d'amitié, pour les faire ressouvenir de moi, aux personnes suivantes :

« A Mme la duchesse de Choiseul, une boîte d'argent garnie de diamants;

« A Mme la duchesse de Gramont, une boîte avec un papillon de diamants;

« A M. le duc de Gontaut, une alliance couleur de rose et blanche de diamants, enlacée d'un nœud vert, et une boîte de cornaline qu'il a toujours beaucoup aimée;

« A M. le duc de Choiseul, un diamant couleur d'aigue-marine et une boîte noire piquée à pans et gobelet. »

Mme de Pompadour mourut le dimanche 15 avril 1764, âgée de quarante-deux ans et demi.

Cheverny donne sur les circonstances qui accompagnèrent cette fin prématurée des détails navrants et de nature à inspirer de mélancoliques réflexions. Une loi stricte interdisait de façon absolue de laisser séjourner un cadavre dans une demeure royale, rien n'y devant rappeler la fin de la vie humaine. Cette défense, quelque barbare qu'elle fût, fut appliquée sans miséricorde aux restes de celle qui peu de jours auparavant voyait la France entière à ses pieds.

Le corps de la pauvre femme n'était pas encore refroidi qu'il fut jeté nu sur une civière, puis recou-

vert d'un drap si succinct « que la forme de la tête, des seins, du ventre et des jambes » se prononçait très distinctement. C'est dans « cet étrange équipage » que la dépouille mortelle de la marquise de Pompadour fut transportée par deux hommes de peine à travers les cours du château et les rues de Versailles et déposée, en attendant les funérailles, dans un hôtel particulier de la ville. La duchesse de Praslin, qui, d'une fenêtre du château, vit passer cette sinistre civière, fut saisie d'horreur et éclata en sanglots (1).

Le roi prit sur lui comme d'habitude et laissa peu paraître ses sentiments intimes, mais il éprouva cependant, quoi qu'on en ait dit, une véritable douleur.

Le duc et la duchesse de Choiseul ne cachèrent pas le chagrin profond qu'ils éprouvaient. Leur porte fut fermée pendant plusieurs jours. La duchesse fit demander à M. de Marigny le petit chien de la marquise, qu'elle souhaitait garder en souvenir de son « amie » ; le comte ne le refusa pas, mais, vilain

(1) Quand le maréchal de Belle-Isle mourut à Versailles dans un des appartements du château, on le transporta jusqu'à son hôtel sur une civière, couvert à peine d'une misérable couverture; les porteurs riaient et chantaient.

comme toujours dans ses procédés, il eut soin d'enlever au chien son collier, parce qu'il était en argent.

M. de Gontaut, qui perdait dans la favorite une amie fidèle et véritable, une amie éprouvée, fut longtemps inconsolable.

Ce ne furent pas seulement ses amis particuliers que la mort de Mme de Pompadour troubla profondément : toute la cour fut bouleversée par cet événement inattendu.

Qu'allait devenir le roi? de quel côté allait-il se tourner?

Il n'y eut d'abord aucun changement; on accorda deux soirées seulement à une solitude de convenance, et dès le troisième jour, après avoir chassé à Rambouillet, le roi remonta dans l'appartement de Mme de Pompadour. La chambre était la même, le lit seul en avait été enlevé. Il y trouva Mme de Gramont, Mme de Beauvau, MM. de Choiseul, Chauvelin, Soubise et les autres personnes de sa société particulière. Le nom de celle qui avait occupé cet appartement pendant dix-huit ans et qui y avait introduit tout ce qui composait l'intérieur du roi n'y fut pas même prononcé. Les soupers des petits appartements tinrent comme autrefois, et

le train de vie resta le même; mais il n'y avait plus cette femme d'esprit « pour lier toutes les parties ».

Toutes les têtes travaillaient; on ne doutait pas que le roi ne prît une nouvelle maîtresse. Chaque femme de la société tâchait d'attraper le gant, si le roi voulait le jeter, mais rien ne lui convenait. « Des femmes qui, sans figure, avaient des prétentions se remuaient, espérant suppléer par l'esprit à la jeunesse et à tout ce qui leur manquait. »

En réalité, c'était une charge de la cour qui était devenue vacante et dont on briguait la succession; les fonctions, du reste, en avaient été quelque peu modifiées durant ces dernières années et sous certains rapports étaient devenues une sinécure. Le roi avait, en effet, son petit sérail, et l'on ne pouvait prétendre l'enlever à une vie dont Mme de Pompadour lui avait laissé contracter l'habitude; il ne s'agissait donc que de se mettre à la place de la marquise et de représenter avec éclat et dignité.

Peu de temps après la mort de la marquise surviennent deux événements importants et dont il nous faut dire quelques mots.

La célèbre Société de Jésus, qui avait étendu sur le monde entier son influence et ses ramifications,

éprouvait depuis quelques années d'amers déboires. Déjà, en 1758, à la suite d'un attentat contre le roi de Portugal, Pombal fit saisir tous les jésuites qui se trouvaient dans le royaume et les fit jeter, au nombre de plus de six cents, sur la plage de Civita-Vecchia (1).

En France, de scandaleux procès commerciaux attirèrent l'attention sur la Société. Le Parlement ordonna qu'elle apporterait ses constitutions au greffe.

Un arrêt du 6 août 1761 déclara la doctrine des jésuites « meurtrière et abominable (2) ». En 1762, le Parlement de Paris leur enjoignit de renoncer pour toujours au nom, à l'habit, aux vœux, au régime de leur Société, et d'évacuer dans la huitaine les noviciats, les collèges, etc. Un second arrêt de 1764 ordonna que les jésuites qui voudraient rester en France feraient serment de ne plus vivre sous l'empire de leur Institut et d'abjurer les maximes condamnées.

(1) Septembre 1759. A cette époque, le pape était Clément XIII (Rezzonico).

(2) Il ordonna que leurs livres seraient lacérés et brûlés en la cour du palais par le bourreau comme séditieux et destructifs de tous les principes de morale chrétienne, et il ordonna la fermeture de leurs écoles.

Confiants dans le nombre et la puissance de leurs partisans, les jésuites refusèrent de prêter le serment que le gouvernement exigeait d'eux. En réponse à cette rébellion, l'ordre fut supprimé et tous ses membres expulsés de France (1).

On accusa Choiseul du renvoi des jésuites ; ce n'était pas exact. Il ne prit parti contre la célèbre Société que quand le Parlement eut déjà engagé les hostilités contre elle.

Les jésuites, du reste, le détestaient depuis son séjour à Rome. Lorsqu'il avait été nommé ambassadeur à Vienne, ils répandirent des doutes sur sa religion. Lorsqu'il fut appelé au ministère, ils disaient tout haut que la religion était perdue en France. A partir de cette époque, ils ne négligèrent aucun moyen pour l'attaquer, et ils le poursuivirent d'une haine acharnée.

La Société de Jésus avait à la cour des amis puissants ; la reine et le dauphin en particulier

(1) Les jésuites avaient été chassés de Russie en 1719. En 1764, ils furent également chassés d'Espagne par Charles III. Leur expulsion eut lieu avec tant de facilité que l'envoyé de Danemark disait dans un salon : « Je vois que l'art de se défaire des jésuites se perfectionne tous les jours. » En 1773, Clément XIV prononça la suppression complète de la Société. En 1814, Pie VII révoqua la bulle de Clément XIV.

subissaient entièrement sa domination, et ils firent des efforts désespérés pour la sauver. Mais ce fut en vain. Non seulement la mesure prise contre les jésuites fut mise à exécution, mais on agit avec eux sans ménagement ni pitié.

L'exil de cet ordre redoutable souleva contre Choiseul des inimitiés terribles; la haine de ses ennemis se déchaîna et tout fut mis en œuvre pour renverser le ministre détesté. On imagina de lancer la candidature de la comtesse d'Esparbès pour remplacer Mme de Pompadour; la comtesse avait les plus belles mains du monde, et le roi, qui se pâmait d'aise quand il la voyait éplucher des cerises, ne cachait plus le goût qu'il éprouvait pour elle. Au commencement de 1765, tout faisait prévoir que la comtesse allait arriver au but de ses efforts et obtenir la place de favorite.

En attendant, elle menait une campagne des plus vives contre Choiseul; elle écrivait au roi lettres sur lettres pour lui dénoncer les prétendus agissements du duc, et la coterie qui l'entourait ne négligeait aucun moyen pour noircir le premier ministre et le compromettre (1).

(1) Le duc de La Vauguyon et Mme de Marsan étaient à la tête de la cabale. Choiseul écrivait : « Ils n'ignoraient

Mme d'Esparbès venait d'obtenir un appartement à Marly, elle était sur le point d'être déclarée.

Choiseul se décida enfin à intervenir. Indigné de la guerre sourde qui lui était faite et que Louis XV tolérait, écœuré de voir ses bonnes intentions méconnues, il se rendit à Bellevue, où était le roi, et il lui fit les plus vives représentations.

Peu après, à Compiègne, M. de Praslin prévint le roi qu'il avait le désir de se retirer et que son cousin le duc de Choiseul le suivrait dans sa retraite. Louis XV, très troublé, écrivit au duc aussitôt pour le dissuader de prendre une pareille détermination dans un moment aussi critique : la santé du dauphin donnait les plus vives inquiétudes.

Choiseul répond aussitôt au monarque et lui dit très noblement :

« J'avais le dessein de parler à Votre Majesté de la conversation que M. de Praslin a eue avec Elle à Compiègne, et qu'il m'a rendue. Je ne dirai point

pas le mépris profond que j'avais pour eux. Je savais qu'un parti de prêtres et de faux dévots m'attribuaient le renvoi des jésuites. »

à Votre Majesté que ma santé exige ma retraite; elle est bonne, et quand elle ne le serait pas, elle ne doit être comptée pour rien vis-à-vis de votre service et de mon attachement à votre personne. Mon repos intérieur, et assez naturel à mon âme confiante, est troublé effectivement depuis un an, par l'envie, la haine, les intrigues qui m'obsèdent et qui m'ont fait éprouver dans ce qui vous entoure des procédés incroyables. Chaque jour fait éclore une nouvelle tracasserie. J'en ai été affecté vivement l'hiver dernier; je n'y étais pas accoutumé. Je m'étais persuadé que, ne faisant de mal à personne au monde et procurant du bien à beaucoup, j'étais à l'abri de la haine. Cela ne se peut pas dans la place que j'occupe. J'ai pris mon parti décidément de mépriser et de me moquer des intrigues et des intrigants; cependant, sire, j'ai senti que je ne pouvais prendre ce parti qu'étant appuyé de vos bontés et de votre confiance, et ce qui m'a fait songer à un repos qui me mît dans l'éloignement total des affaires, c'est la crainte que j'ai eue qu'à force d'entendre dire du mal de moi je ne vous fusse moins agréable personnellement et que vous ne me crussiez moins utile à votre service...

« ... De bien bonne foi, sire, je ne suis point attaché au tourment des places que j'occupe, mais je le suis infiniment à vous plaire dans toutes les situations. Otez-moi, sire, la seule crainte que je me connaisse, qui est que l'on soit parvenu à vous donner des impressions défavorables sur mon compte; si vous avez encore cette bonté et cette justice, alors j'ai tout le courage nécessaire pour exécuter vos ordres, sans être tourmenté des rapports que l'on me fait journellement et des inquiétudes sensibles que j'éprouve. Je l'avoue à Votre Majesté, mon esprit et mon cœur ont été blessés depuis un an, ils ne peuvent être guéris que par Elle... (1). »

Cette lettre était accompagnée d'un long mémoire où Choiseul rappelait, non sans fierté, tous les actes de son ministère et les mobiles qui l'avaient fait agir; il exposait la situation des différents départements lorsqu'il avait pris le pouvoir, les changements qu'il y avait introduits et la situation dans laquelle il les laissait. Enfin il terminait non pas par l'apologie de sa conduite, les faits parlaient pour lui, mais par un exposé plein

(1) *Revue de Paris*, 1829.

de déférence dans la forme, plein de hauteur dans le fond, sur ses sentiments intimes, sur les mobiles de sa conduite, sur l'écœurement qu'il éprouvait et qui ne permettait pas à un homme d'honneur de rester plus longtemps en place.

Il rappelait d'abord qu'il n'avait accepté le pouvoir qu'à contre-cœur.

« En entrant dans le ministère de Votre Majesté, je lui protestai, et avec vérité, que l'emploi qu'elle me forçait d'accepter était très étranger à mon éducation, au genre de vie que j'avais mené et aux goûts que mon caractère et mes passions m'inspiraient. Je représentai alors que j'avais pu gêner ma liberté pour mettre à profit quelques talents dans les ambassades, mais que j'aurais bien de la peine à l'asservir aux sérieuses et continues occupations d'un ministère. Je méprisais autant par principe que par caractère les intrigues de la cour, et je prévoyais que je serais le dernier à rien apercevoir quand elles seraient contre moi. Enfin je n'acceptai ce triste et pénible emploi qu'avec l'assurance, que Votre Majesté voulut bien me donner, qu'Elle me permettrait de le quitter à la paix; et, quoique chaque membre de l'administration dise communément que c'est par

pure obéissance qu'il est dans le ministère, il est de fait, sire, que j'ai été ministre sans y songer, et en obéissant aux ordres de mon maître et de mon bienfaiteur. »

Puis le ministre passe en revue tout ce dont on l'accuse, tous les griefs que l'on fait valoir pour l'attaquer auprès du roi. On lui reproche d'avoir travaillé à renvoyer les jésuites et de soutenir les démarches et les prétentions des parlements. Le roi mieux que personne sait que tout cela est faux.

« De près ou de loin, en public ni en particulier, je n'ai fait aucune démarche sur ces objets, ni n'ai eu d'autres idées que celles que Votre Majesté m'a vues dans son Conseil, lorsqu'Elle m'a demandé mon avis. Outre qu'il serait plus qu'au-dessous de moi d'agir différemment de ce que j'ai dit au Conseil, les ennemis qui m'accusent auraient trouvé des faits à citer contre moi, si mes actions ne correspondaient pas avec mes paroles. »

On reproche au duc d'être léger. La réponse est facile.

« Malheureusement pour moi, sire, je ne suis pas long à réfléchir, et je suis très prompt à exécuter, ce qui me donne le démérite, devant les gens

pesants, d'être léger. Je ne mets point de légèreté dans mes principes et dans l'honnêteté que je professe : dans mes formes il peut y en avoir. »

On lui reproche sa dissipation, le peu de temps qu'il consacre aux affaires.

« Quand Votre Majesté m'a choisi pour entrer dans le ministère, je lui ai promis que j'emploierais le peu d'esprit, de ressources qui étaient en moi et toute ma fidélité à son service, mais je ne lui ai pas promis que j'abandonnerais le goût que j'ai pour le plaisir, ni que je serais sans défauts... Je ne suis dissipé que quand je n'ai rien à faire, c'est l'affaire de ma santé et de ma force. Il me semble que jamais mes plaisirs n'ont retardé mes devoirs; je ne mêle point l'un avec l'autre; j'ai simplement et naturellement l'attention que la dissipation ne nuise point aux devoirs. On ne peut pas dire sérieusement que je ne travaille pas; j'emploie huit heures par jour à mes départements. Le travail des affaires étrangères, tant que je les ai eues, est presque tout de ma main... Il ne se fait rien dans les départements sans mon examen et sans mon approbation. Si je travaillais davantage, je m'appesantirais et je travaillerais mal. »

On reproche à Choiseul de ne pas avoir assez

de dévotion, certains diront même assez de religion.

« Il est difficile de m'attaquer positivement sur cette matière sérieuse, écrit-il, car je n'en parle jamais. Mais, dans la forme, j'observe exactement la décence et, dans les affaires, j'ai pour principe le soutien de la religion. Votre Majesté l'aura pu observer dans les occasions. »

Ce qui indigne le plus vivement Choiseul, c'est que le roi écoute les délations d'êtres méprisables et indignes de confiance.

« Je sais que Mme d'Esparbès et que quelques autres ont écrit contre moi à Votre Majesté. Je ne doute pas qu'Elle ne permette qu'on lui écrive contre les ministres. Elle fait même plus, Elle autorise cette espèce de délation, humiliante pour les gens d'honneur qui la servent et très pernicieuse pour le bien de son service. »

C'est là la plaie de la situation actuelle, et le duc en parle avec dignité et hauteur; il fait en même temps une satire amère du double jeu imaginé par le roi et de son système de délations secrètes.

« Votre Majesté n'a de confiance que pour le détail des places en ceux qui en sont chargés :

Elle n'en a pas dans leur personne. Je doute qu'une aussi grande machine à gouverner que celle du royaume de France puisse bien aller sans une confiance réciproque et entière du maître aux serviteurs. La méfiance de Votre Majesté provient des délations qu'Elle laisse approcher d'Elle. De bonne foi, sire, pouvez-vous croire qu'un maréchal de Richelieu, une d'Esparbès, un Bertin, un Damicourt, un vil abbé de Broglie, soient des sujets dont les opinions puissent altérer la confiance que vos ministres méritent? N'est-ce pas à vous seul à juger de mes travaux? Vous êtes on ne peut plus capable d'en juger ; mais, quand nous savons que ces espèces méprisables ont la liberté de vous écrire sur nous, le dégoût s'empare de nos esprits. Vous n'avez plus de confiance en nous, nous n'en avons plus dans vos bontés et dans votre estime, nos âmes sont flétries, l'activité se perd ; chacun songe aux moyens de se retirer d'un emploi vilipendé et mesuré par de bas intrigants ; votre service souffre ; l'honneur est attaqué en vous servant, sire, et n'est pas vengé par Votre Majesté. De là l'on croit tous les rapports que l'on vient faire chaque jour ; vous ne recevez pas une lettre qu'on ne la rapporte comme

un libelle diffamatoire contre vos ministres. L'abbé de Broglie lit les minutes des siennes à qui veut les entendre; Mme d'Esparbès se donne pour être votre maîtresse dans Paris et se déchaîne contre moi et contre ma famille dans les termes les plus odieux; la considération du ministère, qui n'est autre que la vôtre, est anéantie dans la capitale, sa chute se fait sentir dans les provinces; à la cour, une Mme de Marsan, aussi dangereuse que folle, fronde toutes les opérations du ministère sans être réprimée; tout le monde, sire, se croit en droit de dire du mal de vos ministres et de les critiquer, parce que tout le monde sait que vous permettez au rebut de votre royaume de vous en écrire encore plus de mal qu'on ne se hasarde à en dire. »

Choiseul, du reste, est et restera plein de reconnaissance pour le roi.

« J'ai fait par vous, par vos bontés, sire, la plus grande fortune qui ait été faite pendant le cours de votre règne; il ne se passe pas un jour, peut-être une heure, que je ne me rappelle toute l'étendue de vos bienfaits. Outre les grâces signalées que vous m'avez faites, j'ai joui avec un bonheur inex primable des bontés particulières de Votre Ma

jesté. Ces bontés, sire, m'ont plus attaché à votre personne que vos bienfaits, et mon amour pour vous ne m'inspire pas la crainte que vous puissiez douter des sentiments d'une âme comme la mienne. Je puis, sire, ne pas mériter votre confiance, mais vous me feriez plus de mal que vous ne pensez si vous ne me croyiez pas digne de votre estime, et par conséquent le plus fidèle, le plus reconnaissant, j'ose dire le plus tendre et le plus respectueux de vos serviteurs. »

Enfin le duc donnait sa démission de tous ses emplois en souhaitant au roi de trouver des ministres « sans défauts ».

Le roi, après avoir lu ce mémoire, fit appeler Choiseul, et après une longue conversation il lui demanda avec instance de garder le ministère. Le duc céda, mais sans se faire de grandes illusions sur l'avenir. « Votre Majesté l'exige, dit-il, je reste ; mais il viendra un temps où, après tous ces témoignages de bonté, elle m'exilera. » C'était une prophétie.

Le lendemain, Choiseul, rencontrant Mme d'Esparbès sur le grand escalier, en présence de toute la cour, lui prend le menton et lui dit en raillant : « Eh bien, petite, comment vont vos affaires? » La

dame, consternée, ne sait que répondre. Choiseul s'éloigne et raconte l'aventure à Soubise, à Chauvelin, puis à toute la cour. Le jour même, non seulement on retirait à Mme d'Esparbès son appartement de Marly, mais la pauvre comtesse recevait une lettre de cachet qui l'exilait à Montauban auprès de son père, le marquis de Lussan.

Encore une fois, Choiseul triomphait de ses ennemis.

En quittant la France, les jésuites se berçaient de l'espoir que leur absence serait de courte durée, que le jour de la réparation était proche, que leur plus ferme appui, le dauphin, ne tarderait pas à monter sur le trône, et que son premier soin serait de les rappeler. La Providence allait porter un coup fatal à la Compagnie de Jésus et lui enlever ses dernières espérances.

La santé du dauphin, toujours assez fragile, s'altérait de plus en plus, en dépit de soins empressés. Au mois de juin 1765, il partit pour Compiègne. Le régiment dauphin-dragons étant venu l'y rejoindre, le prince le fit manœuvrer à pied et à cheval; il prit froid pendant une manœuvre, et peu de jours après une maladie de poitrine se déclarait; elle fit en quelques mois des progrès

effrayants. Le prince supporta son mal avec autant de sang-froid que de fermeté, bien qu'il se sût irrévocablement condamné; il attendit la mort avec la résignation du chrétien.

La dauphine suivit de près son mari dans la tombe. Pendant sa maladie, Choiseul tint un propos inconsidéré qui donna naissance à la plus horrible calomnie.

La dauphine se mourait. Tronchin (1) avait été appelé et se disputait avec les médecins de la cour. Le roi se trouvait à Choisy. Choiseul, revenant à Paris pour souper, conta d'un air fort échauffé que le roi avait reçu un billet de Tronchin dans lequel il disait que l'état de la dauphine mani-

(1) Le docteur Tronchin (1709-1781) était déjà venu à Paris en 1756 pour inoculer les enfants du duc d'Orléans; ce prince, qui avait pour lui une grande admiration, le nomma son premier médecin, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort. Tronchin s'installa donc à Paris et fut logé au Palais-Royal; il jouit bientôt d'une vogue incroyable. La ville et la cour couraient pour le consulter; son salon ne désemplissait pas; chacun passait à son tour, et pour un louis qu'on laissait sur la cheminée on obtenait les avis du célèbre docteur. Il portait une perruque pour ne pas fronder le costume des médecins de Paris, qui du reste le traitaient de charlatan; dès qu'il était seul ou avec des amis, il enlevait cette odieuse perruque, insigne de sa fonction, et l'accrochait à un clou placé dans la boiserie de son cabinet.

festait des symptômes si extraordinaires qu'il n'osait les confier au papier. « Que veut dire ce coquin de charlatan, s'écria le duc? prétend-il insi nuer que j'ai empoisonné Madame la Dauphine? Si ce n'était le respect que j'ai pour M. le duc d'Orléans, je le ferais mourir sous le bâton. »

« C'est un propos inconcevable, dit Gleichen; j'y étais, et j'en ai frémi. » Il a valu au duc l'accusation d'avoir empoisonné la dauphine et même le dauphin.

Dans le courant de l'année 1764, Mme de Choiseul eut avec le marquis de Mirabeau, l'*ami des hommes*(1), une correspondance aigre-douce au sujet du chevalier de Mirabeau. Nous citons cet incident et les quelques lettres qu'il provoqua, parce qu'elles font honneur à Mme de Choiseul. Elles montrent son esprit juste et droit, le sérieux qu'elle apportait dans les affaires et la vigueur avec laquelle elle savait défendre son mari quand on se permettait de l'attaquer ou même de suspecter ses intentions.

(1) Mirabeau (Victor Riquetti, marquis de) (1715-1789) a publié de nombreux ouvrages, entre autres *l'Ami des hommes ou Traité de la population*. Le surnom d'*ami des hommes* lui en est resté. Il est le père du célèbre orateur.

On se rappelle que Choiseul avait réuni la marine à ses autres départements.

En 1763, le chevalier de Mirabeau, général des galères de Malte (1), fait remettre au duc, par l'intermédiaire de son frère, le marquis, une longue lettre où il demande s'il a l'espoir d'être nommé officier général ou s'il doit se retirer, et dans ce cas quelle pension il peut espérer. C'est un conseil qu'il prie le duc de lui donner, et il s'inclinera quelle que soit la décision.

Le marquis ne se contente pas d'envoyer la lettre de son frère, il y joint une très longue épître où il raconte en détail les services rendus. Choiseul ne répond pas.

Seconde lettre plus pressante encore du marquis. Silence persistant du ministre.

Sur une nouvelle démarche, le département de la marine écrit au chevalier qu'on ne peut le nommer chef d'escadre parce qu'il y a de plus anciens que lui à passer, qu'il a déjà plusieurs pensions sur le Trésor royal et qu'on ne peut en ajouter une nouvelle, et enfin qu'on l'autorise à se retirer.

(1) Il avait été gouverneur de la Guadeloupe et avait servi dans la marine royale pendant trente-trois ans. Il avait obtenu un congé pour passer au service de l'ordre de Malte.

Sur ce, violente colère du marquis, qui jette feu et flamme, s'adresse à Mme de Choiseul, qu'il connaissait beaucoup, en réclamant justice.

La duchesse se fait mettre au courant, étudie le dossier, et elle écrit à M. de Mirabeau des lettres qui sont des modèles de bon sens et de saine raison.

« Monsieur, votre frère et vous avez eu tort, lui dit-elle, de vouloir que M. de Choiseul décidât du sort de M. le chevalier de Mirabeau. Il n'arrive guère que l'on se hasarde à décider du sort de quelqu'un, surtout dans une matière aussi délicate que celle de quitter ou de rester au service du roi. S'il arrive que l'on hasarde un conseil dans cette occasion, ce ne peut être qu'à son ami intime dont on connaît l'intérieur comme le sien propre, et ce n'est qu'après avoir beaucoup réfléchi que l'on risque de donner son avis ; or, il faut beaucoup de temps pour réfléchir et il ne reste pas beaucoup de temps à un ministre, et M. de Choiseul n'avait pas l'honneur d'être l'ami intime de M. de Mirabeau ou le vôtre. Quand il l'eût été, sa qualité de ministre l'eût encore empêché de décider pour un homme qui se trouvait dans son département ; toute décision eût paru un ordre. Lui conseiller de rester dans le

service, c'était s'obliger à l'y retenir par des grâces que les circonstances ne lui permettaient peut-être pas de faire; lui conseiller de quitter, c'était l'en chasser. Ainsi, M. de Choiseul ne pouvait que répondre à vos lettres et non à vos questions. » *(Inédite.)*

Le marquis de Mirabeau, dans ses plaintes à Mme de Choiseul, avait eu l'impertinence de désigner le ministre sous le nom de *seigneur vizir*. La duchesse relève cette boutade.

« Ce mot est équivalent dans votre idée à celui de tyran; or, si l'application était juste et si j'aimais moins mon mari, je serais obligée de m'en fâcher surtout contre mon ami, mais au lieu de m'en fâcher, je me contenterai de rapporter un mot du seigneur vizir que l'on appelait en badinant : tyran. « Oui, dit-il, tyran de coton ! »

Elle poursuit, discutant pied à pied les arguments du marquis :

« Quant à l'article de la réforme, je me crois obligée d'y répondre, quoiqu'il soit étranger à notre sujet. Le roi ne pouvant entretenir en temps de paix le même nombre de troupes qu'il a en temps de guerre, il faut donc renvoyer celles qu'il ne peut payer, à moins de commettre une plus grande injus-

tice qui serait de les garder en ne les payant pas. Les particuliers compris dans cette réforme crient parce qu'ils en souffrent; le public qui n'entend que leurs cris juge et blâme sans examen d'après eux; mais un homme juste, bon et équitable comme vous l'êtes, monsieur, n'écoute pas la voix tumultueuse et toujours suspecte du public sur les intérêts momentanés, mais il juge des opérations des ministres par leurs moyens et par la comparaison avec celles de leurs prédécesseurs, et s'il trouve qu'il y a eu des réformes à toutes les paix, qu'il était impossible de n'en point faire à celle-ci, qu'elle a été cependant moins considérable et moins onéreuse pour les particuliers que la dernière, il se contentera de plaindre ceux qui en souffrent sans taxer de tyrannie celui qui la fait. » *(Inédite.)*

Mais M. de Mirabeau ne se laisse pas convaincre; il écrit de nouveau, demande des entrevues, soutient que son frère est la victime de Choiseul et réunit un dossier qu'il remet à la duchesse avec la lettre qui suit :

« Madame la duchesse, comme je vois qu'il n'y a pas moyen d'avoir de vos lettres à moins qu'il ne soit question de vous rendre quelque service, je me

trouve forcé à augmenter le nombre des obligations que vous m'avez et à vous parler d'une affaire dont vous avez ouï détailler le précis en votre présence. Je joins ici toutes les pièces du procès. Lisez maintenant s'il vous plaît les susdites pièces sans aller plus loin...

« Vous voyez, madame, que le saint roi David avait raison de prier Dieu de lui pardonner ses péchés inconnus et qu'encore faut-il un peu de ces pardons-là à MM. les ministres. Je suppose que c'est dans le dessein de faire cette provision-là que M. de Choiseul a commencé par Rome son cours de ministère. Quoi qu'il en soit, il peut appliquer l'intention de quelques-uns d'iceux à la réparation du tort manifeste qu'il a fait à mon frère, vieux militaire blanchi et brisé sous le harnais et homme de bien et bon serviteur du roi, s'il en fut. Dans le cas que vous ayez l'intention de lui sauver quelques minutes de purgatoire qui lui sont dues s'il ne répare pas dans ce monde ce petit méfait, vous aurez la bonté et la loyauté d'aviser aux moyens d'y parvenir; à faute de quoi, je vous ajourne à comparaître dans cent ans d'ici devant le tribunal de Dieu pour y plaider votre cause, et nous verrons qui des deux aura raison. Sur ce, madame la duchesse, je

vous assure de mon respect en attendant que vous ayez assez de loisir pour m'écrire. » *(Inédite.)*

La duchesse répond aussitôt à son ironique correspondant :

« Il y a deux choses dans le mal : celui qui le fait et celui qui l'éprouve. Le premier fait une action morale, le second reçoit une impression positive; le sentiment en est le même, soit que le coup qui le frappe soit dirigé par la main dont il part, soit qu'il lui arrive par cas fortuit ; mais quant au premier, qui est l'auteur du mal, son action peut être plus ou moins mauvaise, à cause de sa moralité, ou ne l'être pas du tout. Je m'explique : celui qui tire un coup de fusil dans l'intention de tuer celui qu'il met en joue est un très méchant homme, qui commet une très méchante action et qui ne peut pas être assez puni. Celui qui, connaissant l'effet du fusil, badine indiscrètement avec sans s'être assuré qu'il le pouvait sans risque, s'il blesse quelqu'un mérite d'être puni en proportion de son imprudence, car il doit se la reprocher. Enfin, celui dont le fusil part entre ses mains à la chasse et blesse son voisin, sans que ce malheur ait été occasionné par aucune imprudence, n'est pas plus coupable que M. de Saint-Florentin ne

l'était quand son fusil lui a crevé dans la main, car l'un n'avait pas plus envie de blesser son voisin que celui-ci n'en avait de perdre sa main. Tous deux sont malheureux et ne sont point coupables, car leur conscience n'a rien à leur reprocher ; ils ne peuvent être jugés criminels ni aux tribunaux des hommes, ni aux tribunaux de Dieu. Ainsi donc, monsieur, avec votre permission, votre bon roi David ne savait ce qu'il disait quand il priait Dieu de lui pardonner les péchés inconnus, car un péché est une faute ou contre Dieu, ou contre les hommes, ou contre soi-même. Or, toute faute est une action volontaire et par conséquent connue; si elle est involontaire et inconnue, elle est hors de nous et par conséquent nous n'en pouvons pas être responsables. Sa prière aurait été beaucoup plus raisonnable et plus charitable d'épargner aux hommes tous les maux qu'on ne voulait pas leur faire ; ç'aurait été les soulager du plus grand nombre ; l'autre n'était que personnelle et insensée. Si donc monsieur votre frère a éprouvé une injustice de M. de Choiseul, il a raison de s'en plaindre, parce que tout homme est en droit de crier quand on le blesse, mais je réponds que cette injustice n'a été ni de la volonté ni de la connaissance de M. de

Choiseul, et si elle n'a été ni de sa volonté ni de sa connaissance, comme il vous l'a prouvé lui-même en ma présence, vous n'êtes plus en droit de la lui reprocher. Voilà ce que je soutiendrais, monsieur, au tribunal de Dieu, c'est-à-dire au tribunal de tout homme sensé, bon, juste et raisonnable comme vous l'êtes. » *(Inédite.)*

Nous ne savons si cette mercuriale parvint à calmer le marquis, mais ce qui est sûr, c'est que son frère n'obtint pas ce qu'il souhaitait et la justice qu'il réclamait.

CHAPITRE X

1765-1766

Horace Walpole. — Son intimité avec Mme du Deffand et avec la duchesse de Choiseul. — Correspondance entre Mme du Deffand et Mme de Choiseul.

Au cours de l'année 1765, la duchesse de Choiseul rencontre chez Mme du Deffand un Anglais de grande naissance (1) qui va devenir un de ses plus fervents admirateurs, Horace Walpole.

Comme tous les étrangers de distinction, Walpole s'est fait présenter dans le salon de la célèbre marquise. Sa première impression sur la maîtresse de la maison est plutôt favorable, mais il ajoute sur la société qui se réunit chez elle quelques sévères appréciations.

(1) Walpole (Horace) (1717-1797), troisième fils de Robert Walpole, premier comte d'Orford. Quoique très aristocrate dans ses goûts et dans ses manières, il faisait souvent parade de républicanisme. Il cultivait les lettres et les arts dans son château de Strawberry-Hill, où il avait de magnifiques collections et une imprimerie particulière pour ses ouvrages.

« Cette vieille aveugle débauchée d'esprit a gardé toute sa vivacité, son esprit, sa mémoire, ses passions et ses agréments ; elle va à l'Opéra, à la Comédie, à Versailles, reçoit chez elle deux fois par semaine, se fait lire tout ce qu'il y a de nouveau, fait de jolies chansons, des épigrammes charmantes, etc. Elle est en correspondance avec Voltaire ; elle le contredit hardiment, n'a aucune dévotion ni pour lui ni pour personne et reste aussi indépendante du clergé que des philosophes.

« Privée de tout autre amusement que la conversation, la solitude lui est insupportable, ce qui la met à la merci des premiers venus qui mangent ses soupers, la haïssent parce qu'elle a cent fois plus d'esprit qu'eux, ou se moquent d'elle parce qu'elle n'est pas riche... »

Alors, comme de nos jours, les étrangers qui arrivaient à Paris, par le seul fait de leur qualité d'étrangers, devenaient à la mode et étaient fort recherchés ; Walpole n'échappa pas au sort commun. « On court après moi comme après un prince africain ou un serin savant, » écrivait-il dédaigneusement.

Il fut donc accueilli avec plaisir chez Mme du Deffand ; son nom et sa naissance lui valurent

même une considération particulière. Une fois introduit dans le cénacle, il ne tarda pas à y être apprécié pour ses qualités personnelles, et il en devint rapidement un des hôtes les plus goûtés et les plus assidus. C'était, en effet, un homme de beaucoup d'esprit et remarquablement doué. Il avait un rare discernement, le tact fin, le goût juste, le ton excellent. Toutes ses manières étaient nobles, aisées, naturelles, mais son humeur était souvent inégale et chagrine.

Une conversation spirituelle et pleine de verve que son mauvais français rendait plus piquante encore, beaucoup d'originalité sans la moindre affectation, charmèrent la marquise, qui aimait par-dessus toutes choses le naturel. Bientôt l'esprit ferme et décidé de son nouvel ami la subjugua complètement, et elle s'éprit pour lui d'une tendresse sénile et exaltée qui, à travers de douloureuses péripéties, dura jusqu'à sa mort.

Cette domination si rapide et si complète prise par Walpole sur une femme qui n'en supportait aucune n'a rien qui doive surprendre. Son intelligence brillante et profonde devait lui plaire, mais il eut plutôt sur elle une influence fâcheuse. Sa connaissance du monde et son expérience de la

vie lui avaient donné pour l'humanité un mépris qu'il ne cachait pas. Mme du Deffand elle-même, déjà sombre et attristée, s'étonnait d'une misanthropie si farouche.

« Vous me serrez le cœur, lui écrit-elle un jour, quand vous vous épanchez sur la haine que vous avez pour le genre humain. Comment est-il possible que vous ayez eu tant de sujets de vous en plaindre? Vous avez donc rencontré des monstres, des hyènes, des crocodiles? Pour moi, je n'ai rencontré et je ne rencontre encore que des fous, des sots, des menteurs, des envieux, quelquefois des perfides. »

Ses sentiments cependant étaient nobles et généreux; il faisait le bien pour le plaisir de le faire, mais sans prétendre à la reconnaissance. Il craignait toujours de montrer de la faiblesse et d'être la dupe de son cœur. « Votre cœur est bon et votre amitié solide, lui écrivait Mme du Deffand, mais elle n'est ni tendre ni facile; la peur d'être faible vous rend dur, vous êtes en garde contre toute sensibilité. »

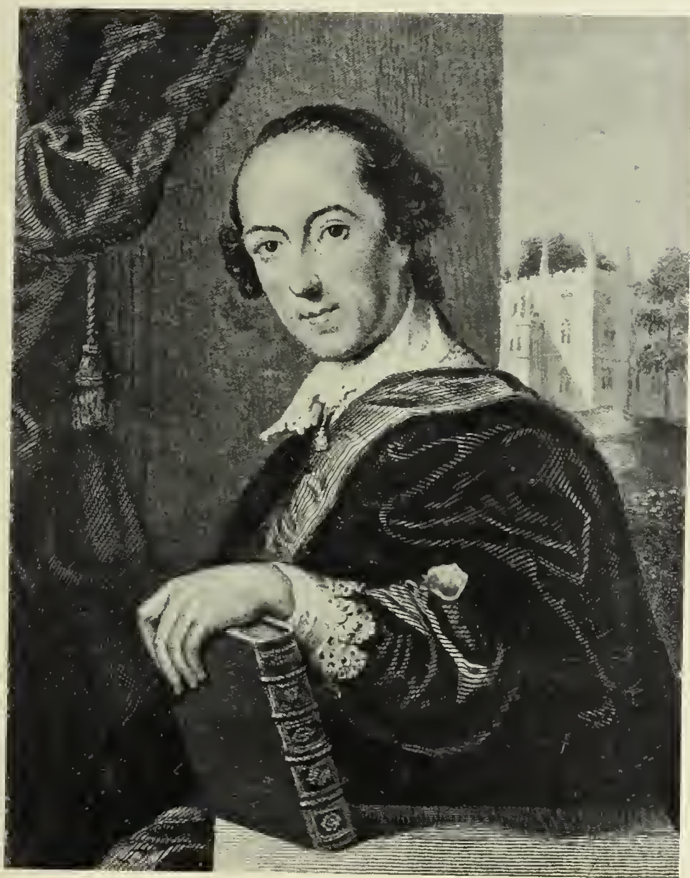
Quand ils furent liés d'une grande amitié et qu'ils eurent ensemble une correspondance suivie, la marquise fut loin d'avoir toujours à se louer

de son correspondant. Elle résumait ses impressions quand elle écrivait à Crawford :

« Vous m'avez induite à aimer M. Walpole, dont je me trouve très bien, malgré toutes les duretés et injures atroces dont il remplit ses lettres ; une page me transporte de fureur et tout de suite une autre me fait crever de rire ; on n'a jamais été plus original, personne ne lui ressemble. » (3 juin 1766.)

La première fois que Walpole rencontre Mme de Choiseul chez Mme du Deffand, il la trouve simplement gentille et agréable.

Bientôt c'est de l'enthousiasme qu'il éprouve pour elle, une véritable passion, et cet homme si froid, si mesuré, ne trouve pas de termes assez dithyrambiques pour louer la jeune femme ; il ne cache pas à ses correspondants le goût extrême qu'il éprouve pour elle, et à quel point il subit son charme. « Elle n'est pas très jolie, dit-il, mais elle a de beaux yeux; c'est un vrai petit modèle en cire. N'ayant pas eu pendant quelque temps la permission de parler, sous prétexte qu'elle en était incapable, elle en a contracté une modestie que la cour n'a pas guérie et une hésitation qui est compensée par le son de voix le plus intéres-



HORACE WALPOLE

(Communiqué par MM. Richard Bentley and Son)

sant, le tour le plus élégant et la plus parfaite propriété d'expressions. » Et dans un accès d'enthousiasme sincère, il s'écrie : « Oh ! c'est bien la plus gentille, la plus aimable, la plus gracieuse petite créature qui soit jamais sortie d'un œuf enchanté ! si juste dans ses paroles et dans ses pensées, si pleine d'attentions et de bontés. Tout le monde l'aime, excepté son mari, qui lui préfère sa propre sœur. » Dans sa correspondance, il ne tarit pas en éloges sur la jeune duchesse. « C'est la reine des fées, c'est la plus jolie, la plus raisonnable Titania qu'on ait jamais vue. Vous la prendriez pour la reine d'une allégorie qu'on craint de voir finir, autant qu'un amoureux, si elle voulait en admettre un, pourrait souhaiter d'en voir la fin. »

Son opinion sur le duc est bien différente. Quand on l'a présenté au ministre, celui-ci a eu le tort de le regarder à peine et de ne lui adresser que quelques paroles banales. Walpole, très choqué de ce manque d'égards, écrit assez amèrement : « Le premier ministre est un être un peu volatil. Sa contenance et ses manières n'ont rien qui m'effraient pour mon pays ; je ne l'ai vu que trois secondes, car c'est tout ce qu'il accorde à qui que ce soit, être ou chose. »

Aussi Walpole, subissant l'influence de sa rancune, prend-il parti très vivement pour la duchesse, et il se montre plus que sévère, injuste même, pour son mari. Grâce à l'intimité dans laquelle il vit chez Mme du Deffand, il se trouve naturellement au courant de bien des secrets du ménage de Choiseul. Il reproche au duc une galanterie sans délicatesse dont il fait sa constante préoccupation; il lui reproche plus encore de ne pas épargner à sa femme les mortifications que son insouciance ne cesse de lui infliger.

Mais c'est surtout Mme de Gramont qui ne trouve pas grâce devant lui, et dans sa haine il affirme audacieusement un bruit auquel nous avons déjà fait allusion et que nous n'hésitons pas à regarder comme une calomnie certaine. « Sa sœur, qui lui était ouvertement attachée par d'autres liens que ceux du sang, exerçait sur lui une influence absolue et s'en servait pour abreuver d'insultes aussi grossières que cruelles la duchesse de Choiseul. »

Le séjour de Walpole à Paris ne se prolongea pas au delà de quelques mois, et il repartit bientôt pour l'Angleterre, laissant Mme du Deffand dans un véritable désespoir. Heureusement elle

peut parler de lui avec Mme de Choiseul, qui, elle aussi, le tient en grande estime. Il est bien souvent le sujet de leurs entretiens, et dès qu'elles sont seules elles ne cessent de chanter ses louanges et de pleurer son absence.

Mme du Deffand n'est pas jalouse ; elle fait même tous ses efforts pour faire partager à son amie l'enthousiasme qu'elle éprouve. Elle joue le même rôle du côté de Walpole ; elle lui parle sans cesse de la duchesse, la comble d'éloges ; elle veut à tout prix la faire connaître, la faire aimer, la faire apprécier comme elle le mérite de ce juge sévère.

Elle établit un parallèle entre elle et la duchesse et analyse très finement leurs mérites réciproques.

« Je trouve des rapports infinis entre sa façon de penser et la mienne, écrit-elle ; elle enfile une plus profonde métaphysique que moi, parce que son esprit a plus de force, qu'elle se plaît à l'exercer, mais nos sentiments sont les mêmes ; elle en veut découvrir la source, le germe, et moi, je ne suis pas si curieuse ; je m'en tiens aux effets. » (20 février 1767.)

Un autre jour, elle écrit encore :

« Je suis convaincue que je vous plairais bien

moins si j'étais exempte de défauts; j'en juge par la grand'maman; je l'aimerais bien mieux si, avec toutes ses vertus, elle avait quelques faiblesses; elle s'est trop perfectionnée elle-même; toutes les qualités qu'on acquiert ne sont pas d'aussi grand prix que les premiers mouvements. » (20 janvier 1767.)

Dans son désir d'amener une intimité véritable entre ces deux amis si chers, la marquise envoie à Walpole un portrait de la duchesse qu'elle vient de composer (1).

« J'imagine que vous en serez content, lui dit-elle, quoique je n'aie point un style original comme vous : ce que j'écris est sans feu et sans vie, mon style sent l'imagination; s'il est assez correct, ce dont je doute fort, il est lâche et froid, je le sais bien. »

Walpole répond par mille compliments des plus aimables et pour l'auteur du portrait et pour l'original, mais il laisse échapper une phrase assez maladroite, phrase que Mme du Deffand relève bien vite et qui l'empêchera de communiquer la lettre à la duchesse.

(1) Voir p. 282.

« Pourquoi dites-vous qu'on ne peut pas en devenir amoureux? Il n'y a pas de femme qui avant quarante ans puisse s'accommoder de cette manière d'être louée. Vous me direz à cela de corriger cette phrase, mais vous avez un pinceau qui ne souffre pas que d'autres y joignent le leur; c'est comme si Coypel, que je suis, avait voulu changer quelques traits de Raphaël, que vous êtes! »

Mme du Deffand et Mme de Choiseul ne perdent pas une occasion de chercher à être agréable, à faire leur cour à Walpole. Celui-ci ayant écrit une lettre très mordante à Hume au sujet de Rousseau, Fréron, dans *l'Année littéraire,* le prend à partie vivement (1). A cette lecture, grande indignation dans tout le petit cénacle du salon de Saint-Joseph, grand émoi de la marquise et de ses amis. « Oh! vraiment oui, écrit-elle, M. et Mme de Choiseul ont été dans une belle colère contre

(1) Fréron avait écrit simplement :

« Mais ce que j'ai peine à concevoir, c'est ce que M. Rousseau a pu faire pour mériter que M. Walpole ait pris plaisir a l'outrager par sa lettre du roi de Prusse. Je ne vois dans cette plaisanterie que beaucoup d'extravagance et de malice, dont M. Walpole a le front de chercher à se justifier par une nouvelle satire qui paraît encore plus condamnable que la première. » Il n'y avait pas là de quoi motiver une si vive indignation contre Fréron.

Fréron, et je vous enverrai ces jours-ci la réparation de ce petit faquin, qui lui a été dictée par la grand'maman (1). »

Mais Walpole a sur la presse et sur la liberté d'écrire les idées anglaises ; loin de remercier ses amies de leur zèle, il en montre beaucoup de mauvaise humeur.

« Cette affaire ne laisse pas de me fâcher, écrit-il. Nous aimons tant la liberté de l'imprimerie que j'aimerais mieux en être maltraité que de la supprimer... Je ne sais ce que Fréron a dit, je ne m'en soucie pas. C'est ma règle constante de ne jamais faire réponse à des libelles,

(1) Voici la réparation imposée au malheureux Fréron :

« A propos de ce fameux démêlé, il m'est revenu, monsieur, que des amis respectables que M. Walpole a conservés en France avaient été offensés d'un article de mes feuilles, dans lequel il se trouve contre lui quelques traits à la vérité trop vifs. On m'a même soupçonné d'avoir fait cet article, que j'ai donné comme traduit de l'anglais. Je déclare que c'est une traduction réelle d'un écrit anglais inséré dans le *Saint-James Chronicle*... L'impartialité que j'ai montrée lorsque j'ai rendu compte pour la première fois de cette contestation prouve que je n'avais aucun intérêt de rien écrire qui pût blesser surtout M. Walpole, que je n'ai pas l'honneur de connaître, et qui, par son nom seul, mérite des égards et qui, je le sais, par ses qualités personnelles, jouit de la plus grande considération dans sa patrie et dans tous les pays où il a voyagé... » (*Année littéraire*, 1767.)

et je serais au désespoir qu'on crût que je me fusse intéressé à attirer des réprimandes à ces gens-là. »

Bien que Walpole montre peu d'empressement à entrer en relations plus intimes avec Mme de Choiseul, la marquise ne se lasse pas, et elle ne néglige aucun moyen, même pas la flatterie, pour amener le rapprochement qu'elle désire. Dans presque toutes ses lettres, elle revient sur l'inclination qui devrait exister entre eux.

« La grand'maman a un goût infini pour vous, et vous serez ingrat si vous ne lui marquez pas de l'empressement et de l'amitié ; elle est aujourd'hui la seule personne qui en soit digne. » Et encore : « Je serais bien étonnée si, en la voyant un peu plus souvent, vous ne vous en accommodiez pas extrêmement. Elle ne souffre pas que rien vous soit comparé. »

Elle voudrait voir s'établir une correspondance régulière entre ses amis, ils en auraient tous deux beaucoup d'agrément, et elle incite Walpole de toutes manières à faire les premiers pas.

« Vous devriez lui écrire ; je ne puis douter qu'elle n'ait véritablement de l'amitié pour vous, une parfaite estime, un véritable goût. Ne vous

en faites point une tâche, ne mettez pas plus de recherche que quand vous m'écrivez, et laissez-vous aller à votre sensibilité naturelle; elle n'a pas plus de répugnance que moi pour tout ce qui part du sentiment. Sentiment! ce mot vous semble ridicule; eh bien, moi, je vous soutiens que, sans le sentiment, l'esprit n'est rien qu'une vapeur, qu'une fumée! »

Mais les efforts de Mme du Deffand restent stériles; Walpole, soit paresse, soit ennui, ne se décide pas.

La duchesse, de son côté, goûte fort le séduisant Anglais et apprécie à sa valeur la bonne opinion qu'il a sur elle, mais elle ne montre pas non plus un grand empressement à entrer en relations épistolaires avec Strawberry Hill; de sa part c'est pure timidité, sentiment de son infériorité et de la difficulté qu'elle éprouverait à s'élever jusqu'à la hauteur de ce redoutable correspondant.

« Il dit en six lignes ce que je dis en douze pages, et par conséquent il le dit bien, et moi très mal; c'est le charme du mot propre qui renferme la finesse et la profondeur; la finesse, qui laisse apercevoir tous les rapports directs; la profondeur, qui découvre les plus éloignés; ce mot

propre que j'aime tant, et que je ne trouve jamais. »

Du reste, le marivaudage des deux dames avec Walpole n'en continue pas moins, et elles saisissent avec empressement toutes les occasions de se rappeler à son souvenir.

Mme du Deffand imagine un jour de faire faire son portrait par Carmontelle ainsi que celui de Mme de Choiseul ; elles sont l'une auprès de l'autre dans la chambre du couvent de Saint-Joseph : Mme du Deffand est assise dans son tonneau, la duchesse, debout près d'elle, lui offre une poupée ainsi qu'il convient à une grand'maman qui visite sa petite-fille. Dès que l'œuvre est terminée, bien vite on l'envoie à Walpole. Cette fois, il est satisfait et daigne le témoigner.

« Me voici le plus content des hommes ! je viens de recevoir le tableau ; j'ai arraché toutes les enveloppes dont il était barricadé et enfin je vous retrouve ! Oui, vous, vous-même ! Je savais par inspiration que M. de Carmontelle devait vous peindre mieux que jamais Raphaël n'a su prendre une ressemblance ; cela se trouve exactement vrai au pied de la lettre. Vous êtes ici en personne ; je vous parle, il ne manque que votre impatience à répondre ! La tulipe, votre tonneau, vos meubles,

votre chambre, tout y est! et de la plus grande vérité. »

Malheureusement, si le portrait de la marquise est des plus réussis, on n'en peut dire autant de celui de Mme de Choiseul.

« Pour la chère grand'maman, rien de plus manqué; jamais, non jamais je ne l'aurais devinée; c'est une figure des plus communes. Rien de cette délicatesse mignonne, de cet esprit personnifié, de cette finesse sans méchanceté et sans affectation; rien de cette beauté qui paraît une émanation de l'âme, qui vient se placer sur le visage, de peur qu'on la craigne au lieu de l'aimer. »

Mme du Deffand, avec une touchante sollicitude pour une femme de son âge, ne néglige aucune occasion d'être agréable à son ami; mais ses efforts ne sont pas toujours couronnés de succès. Walpole avait toujours eu une passion pour Mme de Sévigné. Mme du Deffand fit donc faire une tabatière avec une charmante miniature de la célèbre marquise, et elle pria Mme de Choiseul de l'envoyer à M. de Guerchy, notre ambassadeur à Londres. Il était chargé de la faire déposer mystérieusement sur la table de Walpole sans que celui-ci puisse soupçonner l'auteur de l'envoi. Au portrait était



MADAME DU DEFFAND ET MADAME DE CHOISEUL

PAR CARMONTELLE

(Communiqué par MM. Richard Bentley and Son)

jointe une très spirituelle lettre datée des Champs-Élysées et signée de Mme de Sévigné.

Walpole, assez intrigué tout d'abord, interroge M. de Guerchy et finit par soupçonner Mme de Choiseul d'être l'auteur anonyme de la surprise; comme cette idée flatte prodigieusement sa vanité, il s'y arrête, et il montre la tabatière à ses amis sans trop dissimuler qu'il la doit aux bontés de la duchesse; mais il n'en reste pas moins profondément troublé.

M. de Guerchy écrit à la duchesse, le 11 juin 1766:

« M. Walpole a trouvé sur sa table l'envoi mystérieux sans savoir qui l'avait apporté. Il est enchanté de la boîte, qu'il ne trouverait comparable à rien si la lettre qui y était jointe ne lui était fort supérieure. Il paraîtrait indispensable, par un sentiment d'humanité, que pour le repos de M. Walpole on le tirât incessamment de l'état violent où il est. Il est d'une agitation singulière et au suprême degré de la fatuité. »

Peu de jours après, une lettre de son amie avertissait Walpole de la grave méprise dans laquelle il était tombé. Il fut horriblement confus d'avoir vu sa sagacité ainsi mise en défaut, et Mme du

Deffand ne fut pas moins vexée du mauvais succès de son envoi.

Quelque temps après, Walpole, que poursuit toujours sa passion, déclare qu'il serait bien heureux de posséder une lettre authentique de Mme de Sévigné. Aussitôt Mme du Deffand et Mme de Choiseul se mettent en campagne. La duchesse, après mille recherches, réussit la première. Elle déniche enfin l'autographe rêvé, et elle l'envoie sans perdre une minute. Mais l'Anglais, qui n'est pas toujours de bonne humeur, témoigne peu de satisfaction.

« Je me flatte, lui écrit Mme du Deffand furieuse, que vous remercierez la grand'maman de la lettre de Mme de Sévigné. Ce n'est pas sa faute si elle ne vous a fait nul plaisir, mais vos envies sont comme celles des femmes grosses, ce ne sont que des caprices ; si on ne les satisfait pas sur-le-champ, il n'est plus temps d'y revenir. » (Janvier 1768.)

Il semble du reste qu'un sort jaloux s'acharne sur les petites amabilités réciproques que ces dames et Walpole veulent se faire. Elles tournent toutes à la confusion de leur auteur.

Un jour la duchesse, par l'intermédiaire de Mme du Deffand, prie qu'on lui envoie du taffetas

pour des coupures. Walpole ne comprend pas qu'il s'agit de taffetas d'Angleterre pour mettre sur des coupures, et il expédie des coupures de taffetas de différentes espèces. Cette méprise amusa beaucoup Mme de Choiseul et divertit fort toute la petite société aux dépens de Walpole.

CHAPITRE XI

1766

Mariage du duc de Lauzun. — Départ de Mme de Choiseul pour Chanteloup. — Correspondance avec Mme du Deffand. — Visite de la duchesse de Lauzun.

Dans les premiers mois de l'année 1766, un important événement se passe dans la famille du duc de Choiseul. M. de Gontaut marie son fils, le jeune duc de Lauzun, avec Mlle de Boufflers. Cette alliance, qui paraissait réunir toutes les conditions de bonheur, ne s'était point accomplie sans d'assez grandes difficultés (1).

A cette époque, Lauzun n'a guère plus de dix neuf ans; c'est le plus charmant cavalier qui se puisse voir : il est plein de grâce, d'esprit; il a la séduction et le charme incomparables de la jeunesse et de la beauté. « Tous les avantages de la nature paraissaient réunis en sa faveur, dit Cheverny; aimable autant qu'on peut l'être, une belle

(1) Voir *le Duc de Lauzun et la cour intime de Louis XV*. Plon, 1893.

figure, un grand nom, fils d'un duc, neveu et héritier du maréchal duc de Biron, neveu du ministre tout-puissant, à quoi ne pouvait-il pas prétendre? » Depuis plusieurs années déjà il est la coqueluche des belles dames de la cour, et il a eu des aventures retentissantes.

Trois ans auparavant, c'est-à-dire en 1763, son père, M. de Gontaut, avait déjà résolu de le marier, suivant l'usage du temps, qui était de s'établir fort jeune. Il jeta les yeux sur une riche orpheline, Mlle de Boufflers, petite-fille de la maréchale de Luxembourg et élevée par elle. C'était un parti superbe, aussi brillant par les avantages de la fortune que par ceux de la famille et de la situation.

Mme de Luxembourg (1) occupait alors, en effet, dans la société, le premier rang, et elle était un exemple bien frappant de ce que peuvent la volonté, l'audace et une bonne maison sur les relations du monde.

Elle avait épousé en premières noces le duc de Boufflers. Lors du mariage de Louis XV, elle fut nommée dame du palais de la reine. A ce moment le dérèglement des mœurs se soutenait dans sa

(1) Née en 1707, elle était fille du duc de Villeroi et petite-fille du maréchal de ce nom.

plus grande force. Mme de Boufflers, d'un esprit agréable et plein de grâce, d'une beauté ravissante, se passa toutes les fantaisies, et elle eut bien des intrigues. Il fallait que tout homme de *bon air* l'eût sur sa liste.

Ce fut dans l'abandon d'une vie aussi dissolue que Mme de Boufflers atteignit l'âge où les femmes, faute de moyens de plaire, sont obligées de renoncer à la galanterie. Elle annonça alors à ses amis qu'elle allait changer de conduite et viser à la considération.

Pour rendre la métamorphose plus complète, elle changea aussi de nom : M. de Boufflers ayant eu l'à-propos de mourir en 1747, elle épousa le maréchal de Luxembourg, dont la grande situation devait la servir pour atteindre le but qu'elle se proposait.

« Depuis cette époque, dit méchamment Besenval, elle s'est maintenue dans la société avec une sorte de prépondérance, car tel est ce pays-ci : pourvu qu'on soit opulent et qu'on porte un beau nom, non seulement tout s'oublie, mais même on peut jouir d'une vieillesse considérée après la jeunesse la plus méprisable. »

De l'esprit naturel, bien que sans instruction,

un goût sûr, une longue expérience de la cour et du monde, donnèrent à la maréchale la situation qu'elle ambitionnait, et elle s'établit bientôt arbitre souveraine des bienséances et du bon ton. En 1760, une présentation à la cour ne suffisait pas pour être du monde, il fallait encore être agréé par Mme de Luxembourg. Ainsi se trouvait justifié ce joli mot du prince de Ligne : à une dame qui lui demandait de qui dépendent les réputations, il répondait : « Presque toujours des gens qui n'en ont pas. »

Walpole fait une plaisante allusion aux diverses transformations de la maréchale lorsqu'il écrit : « Elle a été fort belle, fort galante et fort méchante ; sa beauté s'en est allée, ses amants aussi, et elle croit à présent que c'est le diable qui va venir. Cet affaissement moral l'a adoucie jusqu'à la rendre agréable, car elle est spirituelle et bien élevée. »

Sa petite-fille, Amélie de Boufflers, était née le 5 mai 1751 ; elle n'avait donc en 1763 guère plus de douze ans. C'était une enfant, mais on la disait douée des qualités les plus exquises, on célébrait à l'envi son caractère charmant et sa nature angélique. M. de Gontaut trouva, non sans raison, qu'il était difficile de rencontrer à la fois un plus grand parti, une plus belle fortune, de plus rares qualités ;

il vit là pour son fils une alliance brillante et qui réunissait tout ce qu'on pouvait souhaiter.

Bien entendu le mariage fut décidé sans que les jeunes gens eussent été consultés.

Mais Lauzun, dès qu'il fut informé des projets de son père, montra, pour s'y conformer, une véritable répugnance. Il avait en ce moment une intrigue amoureuse avec Mme de Stainville, la propre belle-sœur du duc de Choiseul, et l'idée d'aliéner si peu que ce soit sa liberté lui était particulièrement odieuse. Il demanda un répit de deux ans qui lui fut accordé.

Deux ans après jour pour jour, c'est-à-dire en 1766, M. de Gontaut mit son fils en demeure de s'exécuter. Lauzun, qui s'était imaginé que ces deux années ne finiraient jamais, fut assez désagréablement surpris, mais, esclave de sa parole et de la volonté paternelle, il se déclara prêt à épouser Amélie de Boufflers.

La maréchale donna en l'honneur du contrat de sa petite-fille une fête magnifique où toutes les dames de la cour rivalisèrent de luxe et de beauté. Mme de Choiseul l'emporta sur toutes ses rivales, et sa toilette obtint les suffrages unanimes. Elle portait une robe de satin bleu, toute couverte de



LE DUC DE LAUZUN

broderies en mosaïque, de faux diamants et d'or : dans chaque diamant se trouvait une étoile d'argent bordée d'or et entourée de paillettes du même genre; un double rang de martre zibeline, entremêlée de nœuds et de glands d'or, servait encore à rehausser l'éclat de ce riche vêtement; la tête, le cou, la poitrine et les bras de la duchesse resplendissaient de diamants.

Le mariage fut célébré le mardi 4 février 1766, dans la chapelle de l'hôtel de Luxembourg, 16, rue Saint-Marc. L'heureux époux était âgé de près de dix-neuf ans, Mlle de Boufflers n'en avait pas encore quinze. Tout ce que la cour comptait de plus grand et de plus illustre assistait à la cérémonie.

Le soir, un grand dîner réunit la famille chez Mme de Choiseul; tout le monde paraissait joyeux, sauf le principal intéressé, dont la mine allongée et soucieuse frappait les moins clairvoyants. Quant au duc de Gontaut, il exultait.

Comment Lauzun resta-t-il indifférent à tant de charme, insensible à tant de candeur et de beauté? C'est que la jeune femme, bien que charmante en effet, n'était encore qu'une enfant timide et embarrassée et qu'elle n'avait rien de ce qu'il fallait

pour plaire à un jeune seigneur déjà blasé et perverti par les mœurs de la cour.

Lauzun cependant s'efforça d'agir avec convenance vis-à-vis de sa jeune femme, et il chercha à lui témoigner les égards d'un galant homme. Il était trop juste pour exiger du goût d'une femme qui ne lui en inspirait pas ; il entendait naturellement garder sa liberté, mais il ne croyait pas que ses désirs fussent incompatibles avec une intimité relative et d'amicales relations. Malheureusement Amélie de Lauzun, craintive et pleine d'inexpérience, s'effraya, s'éloigna, et dès les premiers jours le ménage parut tourner au plus mal.

Peu de temps après son mariage, la jeune duchesse de Lauzun soupait en petit comité chez sa tante de Choiseul ; il n'y avait là que quelques intimes : Mme du Deffand, l'abbé Barthélemy, le docteur Gatti ; quant au mari, naturellement il était déjà absent. Mme du Deffand a tracé de la jeune femme un crayon quelque peu mordant mais non dépourvu de vraisemblance. « Nous dînâmes tous les cinq, dit-elle ; le docteur et la petite femme s'allèrent coucher de bonne heure : le docteur ne manque pas d'esprit ; la petite femme est un petit oiseau qui n'a encore appris aucun des airs qu'on lui

siffle; elle fait de petits sons qui n'aboutissent à rien, mais comme son plumage est joli on l'admire, on la loue sans cesse; sa timidité plaît, son petit air effarouché intéresse; mais moi, je n'en augure pas trop bien. »

On devine quel maigre régal ce devait être pour Lauzun que ce petit oiseau qu'on éduquait à l'instar des merles. Il s'empressa de reprendre son intrigue avec Mme de Stainville.

Peu de temps après le mariage de son neveu, Mme de Choiseul fit ses préparatifs pour aller passer le printemps et l'été à Chanteloup.

A partir de l'année 1766, en effet, elle prend l'habitude de quitter Paris de très bonne heure et d'aller s'installer dans cette propriété qu'elle vient d'acheter et pour laquelle elle éprouve de jour en jour un goût plus vif. Elle y reste jusqu'en juillet, puis elle se rend à Compiègne et à Fontainebleau pour faire sa cour au roi. Elle ne réside plus à Paris que pendant quelques mois d'hiver. Dès lors sa vie est absolument réglée, et elle refait les mêmes déplacements tous les ans à la même époque.

Du reste elle avait grand besoin de la campagne car la vie agitée de Versailles et de Paris ne convenait guère à sa santé toujours assez frêle, et ce

n'est qu'à Chanteloup qu'elle pouvait trouver un peu de repos. C'est là qu'elle se plaisait, au milieu des soins d'une vie champêtre et de ses braves paysans, qui l'adoraient et qu'elle comblait de bienfaits.

Son départ laissa un grand vide dans le cœur de son amie, et pour atténuer dans la mesure du possible les rigueurs de l'absence, ces deux dames avaient recours à une correspondance fréquente.

Mme du Deffand ne gardait pas toujours pour elle les jolies lettres qu'elle recevait de Chanteloup; souvent elle en faisait lecture aux habitués de son salon, souvent aussi elle les communiquait à Walpole. Un jour, après la lecture d'une de ces missives, il se borne à dire qu'il y a des lumières dans la lettre de la duchesse. Le mot, imprudemment répété, ne plaît pas trop à Chanteloup.

« Quoi, répond Mme de Choiseul, M. Walpole trouve qu'il y a des lumières dans ma lettre! Oh! je ne suis plus étonnée qu'il ne m'écrive pas; il n'y a rien de si ennuyeux que les lumières! les lumières d'une lettre surtout!... Quoi qu'il en soit, moi, je n'aime guère les lumières. Je hais surtout celles d'une femme, et d'une femme du monde; rien de si faux et de si plat. »

Mme du Deffand, bien que n'étant pas en jeu,

ne reste pas sur la petite semonce de la duchesse. Walpole, le cher, l'adorable Walpole était l'auteur du mot malencontreux, il fallait bien le défendre! Aussi le prend-elle à son compte, et elle en accable Mme de Choiseul :

« Apprenez que je vous trouve des *lumières,* mais des *lumières* étonnantes; d'infinies dans vos lettres, de sublimes dans la conversation. Vous avez un esprit surprenant, une sagacité, une profondeur, une énergie, etc., etc. Vous êtes outrée, n'est-ce pas? Eh bien! je ne dis pas encore tout ce que je pourrais dire. Je laisse à part toutes vos connaissances, toutes vos sciences, et tout cela joint avec de la gaieté, du badinage, de la modestie, même de l'humilité selon M. Walpole... « Eh bien! suis-je vengée? vous ai-je assez déplu? C'était bien mon intention de vous ennuyer et de vous mettre en colère. »

L'on se rappelle la terrible querelle qui éclata entre Voltaire et Rousseau et qui divisa à jamais ces anciens amis. Les deux célèbres spécialistes en philosophie ne surent pas pousser l'amour de leur science jusqu'à savoir vivre entre eux en bonne intelligence. Après s'être fait beaucoup de politesses, ils se poursuivirent d'une haine acharnée.

Rousseau ne se prétendait pas seulement la victime de Voltaire, il croyait le genre humain conjuré contre lui. Il remplissait le monde du bruit de ses plaintes, de ses lamentations, des malheurs dont il se croyait victime. C'était un personnage trop célèbre pour que ses gémissements publiés à son de trompe pussent passer inaperçus ; il eut ses partisans et ses détracteurs, on se passionnait pour ou contre lui, comme si le sujet avait quelque intérêt. Bien entendu les amis de Voltaire prirent parti avec violence contre le philosophe genevois.

Mme de Choiseul, interrogée par Mme du Deffand, fait du philosophe, de ses faux dehors de vertu, de ses singeries, une critique amère et très juste : nous citons les principaux passages de sa lettre, parce qu'ils donnent bien une idée de l'esprit philosophique, raisonneur, pointilleux, mais toujours droit de Mme de Choiseul. On y verra en même temps, au point de vue de la morale, la profession de foi de la duchesse et l'analyse très fine de ses sentiments les plus intimes.

« A Chanteloup, ce 17 juillet 1766.

« Je vous dirai, ma chère enfant, que je ne serais pas du tout étonnée qu'on me prouvât que

Rousseau n'est pas un honnête homme, et je parie bien, par parenthèse, que ma petite-fille ne le serait pas plus que moi. Mais que je pourrais l'être davantage si l'on me prouvait qu'un homme toujours subjugué par sa vanité, qui s'est fait singulier pour se rendre célèbre, qui s'est toujours refusé au doux plaisir de la reconnaissance, pour se soustraire à la plus légère obligation; qui a prêché toutes les nations, leur criant : « Écoutez, je suis « l'oracle de la vérité; mes manières bizarres ne « sont que la marque de ma simplicité, dont la can- « deur de mon front est le symbole; je suis le fabri- « cateur des vertus, l'essence de toute justice... » et de là, portant le trouble dans les sociétés, a fini par lever l'étendard de la révolte dans son propre pays, a soufflé le feu de la discorde entre ses concitoyens, les a armés les uns contre les autres en répandant des écrits séditieux dans le peuple; je serais bien étonnée, dis-je, que cet homme fût un honnête homme!...

« Rousseau est peut-être un des auteurs qui a eu le plus d'esprit, qui a écrit avec le plus de chaleur, et dont l'éloquence est la plus séduisante. Il a prêché le bien; mais croyez que s'il eût prêché le mal, personne ne l'eût écouté. Il n'y aurait pas d'impos-

teurs si la vertu n'avait pas un masque propre à couvrir tous les visages; il nous a prêché une bonne morale, que nous connaissions du reste parce qu'il n'y en a qu'une seule; mais il en a tiré des conséquences suspectes et dangereuses, ou nous a mis dans le cas de les tirer par la façon dont il les a présentées. Méfions-nous toujours de la métaphysique appliquée aux choses simples. Heureusement pour nous, rien n'est si simple que la morale, et ce qu'il y a de plus vrai en ce genre est ce qui est le plus près de nous : *Ne faites point aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît.* Tout le monde sait cela, tout le monde entend cela; et si tout le monde le pratiquait, il n'y aurait que de la vertu sur la terre, parce que tout le monde serait juste, parce qu'être juste et être bon, c'est la même chose; voilà toute la morale. Il n'est pas besoin de belles dissertations *sur le bien et le mal moral, l'origine des passions, les préjugés, les mœurs,* etc., et tant d'autres beaux galimatias dont ces messieurs remplissent les journaux, les boutiques et nos bibliothèques, pour nous apprendre ce que c'est que la vertu.

« Défions-nous surtout de ceux qui s'élèvent avec tant d'acharnement contre les préjugés reçus dans

la société. S'ils ont examiné les sociétés, ils verront que les lois n'ont pu prévoir et statuer que sur des choses positives ; elles peuvent être l'effroi des criminels et le frein des crimes, mais les préjugés sont le seul frein des mœurs. Les gouvernements sont également fondés sur les mœurs et sur les lois ; détruisez les uns ou les autres, et vous renverserez l'édifice. Je conviens qu'il s'est dû nécessairement glisser des erreurs dans les préjugés comme des abus dans les lois ; mais vouloir tout détruire pour les corriger, c'est comme si l'on coupait la tête à un homme pour lui ôter quelques cheveux blancs.

« Je me suis toujours méfiée de ce Rousseau, avec ses systèmes singuliers, son accoutrement extraordinaire et sa chaire d'éloquence portée sur les toits des maisons. Il m'a toujours paru un charlatan de vertu.

« J'en connais d'autres que j'appelle des hypocrites de vertu. Ceux-là affectent la modestie ; ils ne prêchent pas de paroles, mais d'exemple ; ils répandent à tort et à travers leurs bienfaits, mais au plus grand jour, et ils les cachent d'un manteau de gaze dès qu'ils ont été remarqués. Leur voix timide, leurs profondes révérences, leurs paupières

abattues, cachent le cas qu'ils font d'eux et le mépris qu'ils ont pour les autres, qu'ils cherchent pourtant à tromper. Je ne crois ni n'estime pas plus ceux-ci que les premiers. La vertu est plus simple. Elle ne montre rien, parce qu'elle ne croit avoir à s'enorgueillir de rien; elle ne cache rien, parce qu'elle ne croit pas être regardée, et qu'elle ne s'attend pas à être louée; elle n'est ni vaine ni modeste, parce qu'elle est simple, et elle est simple, parce qu'elle est vraie. »

Les réflexions de Mme de Choiseul font merveille dans le petit cénacle du couvent de Saint-Joseph; on les lit, on les commente, on en admire la profondeur; on s'étonne seulement qu'une personne aussi jeune, « aussi environnée de tout ce qui nuit à l'application et de tout ce qui écarte la réflexion, pense, raisonne et s'énonce comme les philosophes les plus éclairés. »

Quant à Mme du Deffand, elle partage complètement l'opinion de son amie, mais elle l'exprime en termes plus concis et peut-être plus précis.

« Il est impossible d'être plus d'accord avec vous que je le suis sur les jugements que vous portez de Jean-Jacques; son esprit est faux; l'éloquence qu'on ne peut lui refuser est fatigante et

fait sur l'esprit l'effet qu'une musi ue pleine de dissonances ferait sur les oreilles. C'est un Comus; il vous présente la vertu, vous croyez la tenir, vous la suivez, et il se trouve que c'est le vice qu'il vous a prêché. C'est un fou, et je ne serais pas étonnée qu'il commît exprès des crimes qui ne l'aviliraient pas, mais qui le conduiraient à l'échafaud, s'il croyait augmenter sa célébrité. Je hais trop tout ce qui est faux pour avoir la moindre considération pour ce personnage. Je n'ai pas lu tous ses ouvrages, mais je ne relirai jamais ceux que j'ai lus, et je ne lirai jamais les autres. J'estime et j'aime trop le style de Voltaire pour goûter celui de Jean-Jacques; la justesse, la facilité, la clarté et la chaleur, voilà les quatre qualités qui font le bon style. Rousseau a de la clarté, mais c'est celle des éclairs; il a de la chaleur, mais c'est celle de la fièvre. Tout est dit sur sa morale, et, comme vous le dites fort bien, il n'y en a qu'une. Il n'est permis qu'à ceux qui veulent la rendre chrétienne de l'entortiller de métaphysique. »

Mme de Choiseul, toujours prudente, avait bien recommandé à son amie de ne pas montrer sa lettre à Mmes de Boufflers et de Luxembourg,

intimes amies et grandes admiratrices de Rousseau. Et songeant à Voltaire, elle ajoutait :

« Ne nous fourrons pas, ma chère enfant, dans les querelles littéraires. Elles ne sont bonnes qu'à déprécier les talents, mettre au jour les ridicules ; mais, entre nous soit dit, il doit nous être assez agréable de voir les tyrans de nos opinions se détruire par les mêmes arguments qu'ils ont employés pour subjuguer nos esprits. C'est le moyen le plus sûr de nous soustraire à leur domination, en profitant de leurs lumières (1). »

Sous une enveloppe calme et paisible, sous une sérénité apparente, Mme de Choiseul cache un cœur ardent, une âme brûlante. Pour la bien connaître, il faut l'entendre quand elle parle des gens au cœur froid, de ces gens que rien ne peut émouvoir.

« Quoique vous ayez deviné le secret de mon indifférence imperturbable, je trouve que vous en parlez comme les dévots de l'impénitence finale ; vous avez bien raison, les cœurs froids sont ré-

(1) Voici comment Mme du Deffand appréciait les gens de lettres : « L'animadversion des gens de lettres me paraît la plus dangereuse des pestes. J'aime les lettres, j'honore ceux qui les professent, mais je ne veux de société avec eux que dans leurs livres, et je ne les trouve bons à voir qu'en portrait. »

prouvés; je ne sais s'ils brûleront dans l'autre monde, mais je suis bien sûre qu'ils sont gelés dans celui-ci, ils sont morts avant que de naître. La vie est dans le feu, la jeunesse brûle pour le plaisir, les cœurs sensibles pour l'amour, les ambitieux pour la gloire, les gens vertueux pour l'honneur, pour le bien. Ceux qui, dans quelque genre que ce soit, ont acquis quelque célébrité; ceux qui des siècles les plus reculés ont transmis leurs noms jusqu'à nous étaient tous embrasés de ce feu divin; il étend l'existence sur le présent, il la perpétue dans les siècles futurs. Je sais que l'on peut acquérir cette célébrité par des moyens criminels, mais ce n'est pas le crime qui est devenu célèbre, c'est ce principe ardent qui a produit les grands effets qui ont étonné l'univers ou en ont changé la face... Ne croyez donc pas ces âmes froides et ces esprits étroits qui nous disent que les meilleurs princes de l'antiquité ont été ceux qui ne nous sont pas connus, par cette raison même qu'ils nous sont inconnus; ils font de la bonté un être passif, c'est la bonté des sots, elle consiste à ne pas nuire; mais la véritable bonté est le résultat de toutes les vertus, et des vertus actives, parce qu'elles tendent toutes à produire le bien; quoi

qu'ils en disent, on est encore bien plus célèbre par le bien que par le mal que l'on fait aux hommes. » (1766.)

Mme du Deffand, dont l'incurable maladie est de s'ennuyer toujours, se trouve plus que jamais accablée de vapeurs; l'absence de Mme de Choiseul et de Walpole contribue encore à aggraver cette fâcheuse disposition. Aussi les lettres de la vieille aveugle sont-elles remplies de plaintes, de doléances, de critiques amères sur elle-même et sur ceux qui l'entourent. Elle fait, entre autres, en écrivant à Walpole, l'esquisse d'une soirée chez elle, et c'est un pur chef-d'œuvre.

« J'admirais hier au soir la nombreuse compagnie qui était chez moi; hommes et femmes me paraissaient des machines à ressorts qui allaient, venaient, parlaient, riaient, sans penser, sans réfléchir, sans sentir; chacun jouait son rôle par habitude. Mme la duchesse d'Aiguillon crevait de rire; Mme de Forcalquier dédaignait tout (1); Mme de La

1) Mme du Deffand l'avait surnommée la *Bellissima*. C'était une de ses meilleures amies. Cependant elle ne la ménage pas dans le portrait qu'elle en fait. « Elle est plus qu'incompréhensible; la Trinité n'est pas plus mystérieuse; elle s'est fait des systèmes qu'elle n'entend pas bien elle-même; ce sont de grands mots, de grands principes, de grands coups d'archet

Vallière jabotait sur tout. Les hommes ne jouaient pas de meilleurs rôles. Et moi, j'étais abîmée dans les réflexions les plus noires; je pensais que j'avais passé ma vie dans les illusions, que je m'étais creusé moi-même tous les abîmes dans lesquels j'étais tombée, que tous mes jugements avaient été faux et téméraires, et toujours trop précipités, et qu'enfin je n'avais parfaitement bien connu personne; que je n'en avais pas été connue non plus, et que peut-être je ne me connaissais pas moi-même (1). »

Sous l'empire des tristesses qui la rongent, elle écrit encore à son éternel confident :

« Je suis bien fâchée d'être si ignorante, d'avoir été si mal élevée, de n'avoir aucun talent ou de

dont il ne reste rien. On dit des gens qui ont trop de vivacité qu'ils ont eu le four trop chaud; on pourrait dire d'elle le contraire, il lui manque des degrés de cuisson; elle est l'esquisse d'un bel ouvrage, mais il n'est pas fini. »

Ces deux dames se brouillèrent en 1770.

(1) Dans ses accès de misanthropie, elle ne voit plus que deux plaisirs au monde : la société et la lecture; or « quelle société trouve-t-on? des imbéciles qui ne débitent que des lieux communs, qui ne savent rien, qui ne sentent rien, ne peuvent rien, quelques gens d'esprit pleins d'eux-mêmes, jaloux, envieux, méchants, qu'il faut haïr ou mépriser... Enfin, tout ce qui est est bien. C'est un bonheur de n'avoir rien à regretter; il vaut mieux avoir vécu que d'avoir à vivre ». (Septembre 1768.)

n'être pas bête à manger du foin. Cette dernière manière serait peut-être la meilleure, je m'ennuierais moins, je dormirais mieux et je ne ferais pas de mauvaises digestions; je passe presque toutes mes nuits sans fermer l'œil : alors c'est un chaos que ma tête, je ne sais à quelle pensée m'arrêter, j'en ai de toutes sortes, elles se croisent, se contredisent, s'embrouillent; je voudrais n'être plus au monde, et je voudrais en même temps jouir du plaisir de n'y plus être. »

Ah! comme tout changerait d'aspect si elle avait près d'elle cette chère petite-fille si forte, si raisonnable, dont l'exemple la remonte et la fortifie.

« Vous ne parlez point de votre retour, lui écrit-elle, cela me tue; j'ai le plus grand besoin de vous; je ne sais que trop que je suis destinée à passer ma vie sans vous voir, mais j'aime à en sentir la possibilité. Quelque vaine que soit l'espérance, elle est comme l'air qu'on respire; il est nécessaire pour vivre et l'espérance pour ne pas mourir. Vous ne sauriez imaginer quel bonheur ce serait pour moi de vous voir souvent, et de quelle utilité vos exemples, vos leçons me seraient.

« Quand je suis accablée de dégoût, de tristesse

et d'ennui, je songe à la grand'maman, à sa raison, sa force, son courage; cette pensée est pour moi de l'eau de la reine de Hongrie, elle me réveille et me ranime; mais c'est pour un instant. »

« Eh bien, mais le remède est fort simple, s'écrie Mme de Choiseul, venez me voir. »

« Rien au monde ne m'empêcherait de vous aller trouver, répond tristement la marquise, si j'étais au nombre des vivants, mais je ne puis prétendre qu'à être, comme M. de Laître, la plus vivante de toutes les mortes, et encore faut-il que je pense à vous pour jouir de cette sorte d'existence. »

« Bon Dieu, ne dites donc pas que vous n'êtes plus du nombre des vivants! riposte vivement la duchesse... C'est le cœur qui vit, tout le reste n'est que formes. Si à cent ans vous aimez encore, vous serez plus en vie que telle jeune personne de quinze ans fraîche et saine, mais impassive; et si vous aimez on vous aimera mieux qu'elle, et vous aurez plus de raison d'être attachée à la vie, puisqu'on vous aimera. Ne perdez donc pas ce feu sacré qui vous a été donné avec tant d'abondance; aimez, soyez aimée, vous serez toujours jeune; et que votre grand'maman entre pour quelque

chose dans votre vie et dans ce qui vous y attache. »

Puis, emportée par son sujet, elle ajoute cette longue mercuriale et cette jolie leçon de sagesse :

« Savez-vous pourquoi vous vous ennuyez tant, ma chère enfant? C'est justement par la peine que vous prenez d'*éviter*, de *prévoir*, de *combattre* l'ennui; vivez au jour la journée, prenez le temps comme il vient, profitez de tous les moments, et avec cela vous verrez que vous ne vous ennuierez pas. Si les circonstances vous sont contraires, cédez au torrent et ne prétendez pas y résister; si l'on oppose une digue trop faible en raison du volume d'eau qu'elle doit contenir, elle sera brisée; mais ouvrez la digue, l'eau s'écoulera et la digue ne sera seulement pas endommagée. Croyez-moi, le mal que l'on se résout à supporter est bientôt passé, et il n'en reste rien après lui. Je ne prétends pas vous dire que j'en sois déjà venue au point de suivre exactement la morale que je vous prêche, mais en vérité, à force de réflexions et j'ose dire de courage, je suis bien près de la mettre en pratique; avec un cœur chaud qui a besoin d'aliment, et une imagination vive qui a besoin de pâture, j'étais plus disposée au malheur et à l'ennui que personne; cependant je suis heureuse et je ne

m'ennuie pas. Jugez de là, ma chère enfant, qu'il vous est possible aussi d'être heureuse, et soyez-la, je vous en prie. Je vous l'ai déjà dit, j'ai vieilli avant le temps; mais comme mon expérience m'est heureusement venue dans la force de l'âge, elle me donne le temps et le ressort de la mettre à profit, et par conséquent mes conseils à cet égard ne sont pas à dédaigner. »

Elle parle ensuite à son amie de sa vie, de la façon dont elle la remplit, et elle le fait avec une élévation de pensées, avec une sérénité d'âme que bien des philosophes auraient pu envier.

« Je vois que vous ne croyez pas trop au tableau que je vous ai fait de la vie que je mène ici; vous vous trompez si vous croyez qu'elle est occupée; elle n'est que remplie, et cela vaut bien mieux, mais si bien remplie que je n'ai pas le temps de lire, et qu'à peine ai-je celui d'écrire à mes amis. Mes ouvrages et mes ouvriers sont les seules choses qui m'occupent véritablement, mais vous sentez bien que ce ne peut être ni tous les jours, ni toute la journée; j'y ai cependant des intérêts très pressants, mon agrément, ma commodité et l'amour-propre de bien faire; d'ailleurs, ma vie est la plus uniforme possible, mais de cette uniformité

même naissent une infinité de petites variétés qui tiennent à sa nature, qui ne coûtent pas de peines à arranger, ni des fatigues pour en jouir, et qui n'en sont que plus douces; enfin, si nos plaisirs ne sont pas grands, du moins nos peines sont légères. Je suis bien et très bien, et si bien que je m'abandonnerais à être toujours comme cela; ce qui prouve que je n'ai pas encore acquis la dernière période de ma philosophie, car elle devrait me rendre tous les lieux et tous les genres de vie égaux. »

Mme du Deffand est émerveillée de sa petite-fille; « elle est pour elle le meilleur traité de morale; » elle ne tarit pas en formules admiratives :

« Savez-vous, chère grand'maman, que vous êtes le plus grand philosophe qui ait jamais existé? Tous ceux qui vous ont précédée parlaient peut-être aussi bien; mais ils n'étaient pas si conséquents dans leur conduite. Tous vos raisonnements partent du même sentiment, et c'est ce qui fait le parfait accord qu'il y a entre ce que vous dites et ce que vous faites. » Et encore :

« Si vous saviez à quel point je vous admire, vous auriez bonne opinion de moi. Il y a du mérite à aimer et à estimer les vertus et les qualités

qu'on n'a pas... Vous êtes gaie parce que vous êtes raisonnable; vous êtes heureuse parce que vous avez des sentiments, et vous êtes contente parce que votre conscience ne vous fait jamais le plus petit reproche. Voilà votre vrai bonheur. Il est indépendant de tout état et de toute situation. Votre première éducation a été très bonne, mais celle que vous vous êtes donnée depuis et que vous vous donnez journellement est excellente; votre âge, comme vous me le mandiez il y a quelque temps, fait que votre âme a tout son ressort, et ce ressort vous fait faire un grand usage de vos lumières. Tous vos jugements sont sains, vous vous conduisez toujours en conséquence; nulle passion ne vous emporte, rien ne vous irrite et ne vous décourage; vous êtes le médecin de votre âme, vous connaissez le régime qui lui est propre, et vous l'observez exactement. » (22 juillet 1766.)

Et comme la duchesse lui a conseillé de diriger son esprit, Mme du Deffand répond fort spirituellement par cette phrase exquise : « Ah vraiment! c'est bien moi qui commande à mon imagination!... Je dépends du hasard. Le dessein de faire ou dire telle ou telle chose m'en ôte la possibilité; je suis bien éloignée d'être comme vous. Je ne tiens

pas les ressorts de mon âme dans mes mains. »

Dans son enthousiasme pour sa jeune amie, Mme du Deffand ne peut résister au désir de faire le portrait de celle qui lui paraît si accomplie, qui lui semble réunir tous les charmes, toutes les séductions. Voici donc ce qu'elle dicte à son secrétaire : « Vous me demandez votre portrait, vous n'en connaissez pas la difficulté. Tout le monde le prendra pour le portrait d'un être imaginaire ; les hommes ne sont point accoutumés à croire aux mérites qu'ils n'ont pas. Mais il faut vous obéir, le voici :

« Il n'y a pas un habitant du ciel qui vous ait surpassée en vertus, mais ils vous ont surpassée par leurs intentions et leurs motifs.

« Vous êtes aussi pure, aussi juste, aussi charitable, aussi humble qu'ils ont pu l'être. Si vous devenez aussi bonne chrétienne, vous deviendrez tout de suite une aussi grande sainte. En attendant, contentez-vous d'être ici-bas l'exemple et le modèle des femmes.

« Vous avez infiniment d'esprit, de la profondeur, de la justesse ; vous observez tous les mouvements de votre âme.

« Vous voulez en connaître tous les replis ; cette

idée n'apporte aucune contrainte à vos manières et ne vous rend que plus facile et plus indulgente pour les autres.

« La nature vous a fait naître avec tant de chaleur et de passion, qu'on juge que si elle ne vous avait pas aussi donné infiniment de raison, et que vous ne l'eussiez pas fortifiée par de continuelles et solides réflexions, vous auriez eu bien de la peine à devenir aussi parfaite, et c'est peut-être ce qui fait qu'on vous pardonne de l'être.

« Vous avez de la force et du courage sans avoir l'air de faire jamais aucun effort. Vous êtes parvenue, suivant toute apparence, à être heureuse; ce n'est point votre élévation ni votre éclat qui fait votre bonheur, c'est la paix de la bonne conscience, c'est de n'avoir point à vous reprocher d'avoir offensé ni désobligé personne; vous recueillez le fruit de vos bonnes qualités par l'approbation et l'estime générales; vous avez désarmé l'envie, personne n'oserait dire et même penser qu'il mérite autant que vous la réputation et la fortune dont vous jouissez.

« Il n'est pas besoin de parler de la bonté de votre cœur; on doit conclure, par tout ce qui précède, combien il est rempli de sentiments.

« Tant de vertus et tant d'excellentes qualités inspirent du respect et de l'admiration, mais ce n'est pas ce que vous voulez ; votre modestie, qui est extrême, vous fait désirer de n'être jamais distinguée, et vous faites tout ce qui dépend de vous pour que chacun se croie votre égal.

« Comment se peut-il qu'avec tant de vertus et de charmantes qualités vous n'excitiez pas un empressement général? c'est qu'on se voit arrêté par une sorte de crainte et d'embarras ; vous êtes, pour ainsi dire, la pierre de touche qui fait connaître aux autres leur juste valeur, par la différence qu'ils ne peuvent s'empêcher de trouver qu'il y a de vous à eux. »

« Hélas! répond Mme de Choiseul, que je suis loin de ressembler à ce portrait écrit avec tant d'esprit, de feu et de grâce! Mais sans nulle modestie et pour l'honneur inviolable de la vérité, je dois déclarer qu'il n'est pas le mien. »

Dans sa sincérité, elle fait un retour sur elle-même, et elle croit devoir en confidence avouer à son amie l'état réel de son âme, lui montrer les dessous de sa conscience ; elle le fait en termes délicieux.

« Je vous apprendrai à mes dépens à me connaître, mais gardez-m'en, je vous prie, le secret pour votre cœur. Vous croyez, par exemple, que je suis sans passions parce que je suis raisonnable, et que je suis sans reproches parce que je suis sans passions!... Eh bien! apprenez donc que mon caractère est, au contraire, un des plus violents et des plus passionnés qui aient jamais existé, et que si j'ai quelque mérite, c'est d'en avoir un peu triomphé. Jugez donc si j'ai tant de raison que vous m'en supposez et aussi peu de reproches à me faire!... Si j'ai acquis quelque chose, je ne le dois ni aux préceptes ni aux livres, mais à quelques disgrâces. Peut-être l'école du malheur est-elle la meilleure de toutes, quand ces malheurs ne sont pas de nature à avilir l'âme, ou que l'âme n'est pas de trempe à se laisser avilir; les passions peut-être sont le plus grand des maîtres comme le plus grand des obstacles; c'est la force proportionnée à la résistance. »

Elle avoue avec une modestie bien rare les faiblesses dont on la croit exempte, et, faisant son examen de conscience, elle montre à nu son âme charmante et scrupuleuse.

» Je vais au jour la journée, comme tout le

monde, croyant avoir raison aujourd'hui, voyant demain que je me suis trompée, secouant l'oreille et recommençant sur nouveaux frais, toujours de chute en chute, mais faisant le moins de mal que je puis à moi et aux autres. »

Voilà ce qu'elle est en attendant qu'elle parvienne à la vraie philosophie, à celle qui diminue l'impression des malheurs, qui multiplie les jouissances, qui apprend que le bien particulier ne se trouve que dans le bien général, qui apprend enfin à vivre avec les hommes, car c'est la loi de la nature.

Mais à quoi bon se défendre de mérites hypothétiques! Il faut remettre les choses au point. Mme du Deffand s'est trompée, c'est elle qui possède toutes ces qualités qu'elle prête si libéralement à la duchesse.

« C'est bien vous qui êtes étonnante !... Laissez dire toutes les femmes et les philosophes qui les jugent; vous avez cent fois plus d'esprit dans votre petit doigt qu'aucune d'elles dans toute sa personne... Pour moi, je ne suis qu'une froide et plate raisonneuse auprès de vous qui êtes tout trait, tout feu, toute lumière. »

Son séjour à la campagne aurait peut-être paru

à Mme de Choiseul un peu triste et monotone si elle n'avait eu avec elle la plus agréable société, celle de son cher abbé, qui, par son esprit et sa gaieté, charme leur solitude. Puis bientôt on annonce la prochaine arrivée de la duchesse de Lanzun; Mme de Choiseul se réjouit beaucoup de voir cette jeune nièce de quinze ans qui va être pour elle, dans sa solitude relative, une agréable distraction. Elle l'accueille à merveille, et elle s'ingénie de mille façons pour vaincre sa timidité et la mettre à son aise.

Le séjour de Mme de Lauzun à Chanteloup est un enchantement de tous les instants. Les premiers jours sont consacrés à visiter le château et le domaine splendide qui l'entoure.

Mme de Lauzun est émerveillée; elle jouit comme une enfant de tout ce qu'on lui montre : le château, la campagne, les bois, tout la ravit. La simplicité, la bonne grâce de la duchesse, l'apprivoisent peu à peu et la rendent charmante. Toutes deux parcourent à cheval les environs et font de longues promenades dans les grands bois de la forêt d'Amboise.

De retour au château, la duchesse se fait une joie de montrer à sa jeune amie tout ce qui est son

œuvre, tout ce qu'elle a créé, et en particulier les étables magnifiques où se trouvent réunis les spécimens les plus rares des races ovine, bovine et porcine. Mme de Lauzun ne s'y connaît guère, mais qu'importe! on ne lui laisse pas le choix, il faut qu'elle admire de confiance les produits remarquables que l'on fait défiler sous ses yeux.

Les étables de Chanteloup sont en effet renommées pour leur luxe, et un des grands bonheurs de la duchesse est de se rendre chaque jour dans les basses-cours pour y visiter ses élèves. Aussi un des personnages les plus importants du château est-il M. Christophe, le vacher. C'est lui qui a soin de la laiterie et des vaches. Il fait les meilleurs fromages de France; c'est un homme excellent que ses maîtres aiment beaucoup. Rien ne le distrait de ses devoirs, et de cinq heures du matin à dix heures du soir il est uniquement occupé de ses élèves.

L'abbé Barthélemy n'est pas seul en tiers avec Mme de Lauzun et la châtelaine. Un second personnage se trouve encore à Chanteloup et en charme les hôtes par ses boutades et l'originalité de son caractère : c'est Gatti, le célèbre médecin florentin, l'apôtre de l'inoculation. C'est un commensal

assidu des Choiseul; on le voit chez eux presque aussi souvent que l'abbé Barthélemy. Sa naïveté fait la joie de la maison : l'après-midi il joue deux sols à une partie de dames, et quand on lui en souffle une, il pleure et se roule comme un enfant. A la promenade, s'il trouve une branche cassée et la peut mettre en équilibre sur sa main, il fait un quart d'heure en zigzag avec cette compagnie. Il roule comme un égaré dans le salon et s'attrape vingt fois en pinçant la lumière et la portant à sa bouche, parce que c'est de la chandelle. Mais il a vu et sait tant de choses, il est au fond si honnête, si bienveillant, si amoureux de la vie, de l'air, des promenades, qu'il est excellent. Malgré ses excentricités, c'était un très habile médecin; mais il ne se faisait pas d'illusion sur le pouvoir de son art. Il disait un jour au grand-duc de Toscane : « Quand on est malade, c'est une dispute entre le malade et la maladie; on appelle un médecin, qui vient, les yeux bandés, un bâton à la main, pour terminer la querelle. S'il frappe sur la maladie, il guérit le malade ; s'il frappe sur le malade, il le tue. »

Barthélemy et Gatti, tous deux bons et indulgents, ont fait accueil à la timide Amélie de Lauzun.

Dans ce cercle restreint et si intime, la vie est charmante et les heures s'écoulent avec rapidité. Tout le temps qui ne se passe pas à la promenade ou aux soins de la maison, on le consacre à la lecture et aux jeux ; le trictrac, les dés, les volants, les dames forment d'utiles distractions.

Mme de Choiseul aime à la folie cette vie champêtre, où l'on est toujours content du moment présent et où l'on ne forme pas de projets pour celui qui lui succède, où l'on passe chaque jour à faire ou à dire les mêmes choses sans croire se répéter, où l'on jouit de la paix, de cette douce paix du cœur et de l'esprit, si précieuse et si rare.

Un nouvel hôte, et non des moins aimables, le chevalier de Boufflers (1), vient tout à coup faire irruption dans le château et en séduire tous les habitants par sa gaieté et son esprit.

Le chevalier, comme à son habitude, se montre plein de verve et de gaieté ; il amuse tout le monde, fait des vers, compose des quatrains pour les dames, mais son assurance et son entrain inti-

(1) Le chevalier de Boufflers (1738-1815), chevalier de Malte, puis maréchal de camp en 1784. En 1785, il fut nommé gouverneur du Sénégal. Député aux états généraux en 1789, il émigra en 1792 et vécut à Berlin auprès du prince Henri. Il ne rentra en France qu'en 1800.

mident prodigieusement Mme de Lauzun. Aussi le brillant chevalier écrit-il plaisamment à Mme de Luxembourg : « Mme de Lauzun est aussi aimable qu'on peut l'être par signes. »

Quelque agréable que fût ce séjour à Chanteloup, i' dut cependant avoir une fin ; dans les premiers jours de juillet, Mme de Lauzun dut, à regret, dire adieu à sa tante et regagner la capitale.

Mme de Choiseul elle-même partit bientôt pour suivre la cour à Compiègne, puis à Fontainebleau, ainsi qu'elle le faisait tous les ans, non pour son plaisir, certes, mais pour se conformer aux lois de l'étiquette. Enfin elle regagna Paris, où elle reprit ses chères habitudes avec sa vieille amie et son petit cercle intime.

CHAPITRE XII

1767

Aventure de Mme de Stainville. — Elle est enfermée dans un couvent. — Séjour à Chanteloup. — La Chanteloupée. — Retour à Paris.

Pendant l'hiver de l'année 1767, un regrettable événement de famille vint gravement troubler la quiétude de Mme de Choiseul et bouleverser momentanément toute sa vie intime.

Sa belle-sœur, Mme de Stainville, faisait très mauvais ménage avec son mari, et elle avait déjà eu quelques liaisons assez compromettantes, une entre autres, nous le savons, avec le jeune duc de Lauzun. Pour son malheur, elle rencontra un jour Clairval, de la Comédie-Italienne, et elle s'éprit pour lui de la plus violente passion. Clairval passait du reste pour irrésistible, il était la coqueluche de toutes les femmes du monde, et il est resté célèbre par ses succès galants, plus encore que par ceux qu'il obtenait sur la scène (1).

(1) Voir tous les détails de l'aventure dans *le Duc de Lauzun et la cour intime de Louis XV*, p. 177. Plon, 1893.

Les rendez-vous du comédien et de Mme de Stainville avaient lieu tantôt dans une loge grillée de la Comédie-Italienne, tantôt chez Clairval lui-même. Une femme de chambre et un laquais furent mis dans la confidence, et Mme de Stainville poussa la folie jusqu'à recevoir son amant chez elle, dans l'hôtel qu'elle habitait. Le comédien y pénétra à plusieurs reprises déguisé en servante.

Cependant, on commençait à soupçonner l'intrigue. Le mari ne négligea rien pour pénétrer la vérité, et l'imprudence des deux amants lui facilita singulièrement sa tâche. Mme de Stainville n'en vivait pas moins dans la plus grande confiance. Il n'était question à ce moment que d'un bal costumé que la vieille maréchale de Mirepoix, toujours enragée de plaisirs, projetait de donner à l'hôtel de Brancas aux jeunes gens de la cour et de la ville.

A peine le bal est-il annoncé que toutes les têtes travaillent à l'envi ; dans la société on ne s'occupe plus que des merveilles qui doivent y figurer, chacun imagine un costume ; toutes les femmes rivalisent pour écraser leurs amies. Mme de Stainville doit être habillée en paysanne allemande, et elle a pour partenaire le prince d'Hénin. Elle ne manque pas une répétition ; elle

s'y fait remarquer par sa grâce et sa beauté radieuse.

Le mardi, trois jours avant la fête, un joyeux souper réunit chez Mme de Valentinois les interprètes du fameux ballet ; tous sont pleins d'entrain et de gaieté; seule Mme de Stainville laisse voir une morne tristesse; ses yeux sont remplis de larmes, et tous les efforts de ses compagnons ne peuvent l'arracher à ses pensées. L'accablement de la jeune femme s'expliquait aisément. Son mari, arrivé la veille de Nancy, où était son commandement, lui avait reproché sa conduite dans une scène violente, puis il l'avait prévenue qu'il allait user de ses droits et la faire enfermer dans un couvent.

Comment le mari se montrait-il si susceptible après avoir si longtemps fermé les yeux? Pourquoi rompait-il brusquement avec la large tolérance admise par les mœurs du temps? On a prétendu que, rentrant un jour à l'improviste chez sa maîtresse, Mlle Beaumesnil, de l'Opéra, il y avait trouvé installé l'inévitable Clairval; par un sentiment de vengeance bas et mesquin, il aurait fait payer à la femme légitime l'infidélité de la maîtresse.

Ce qui est certain, c'est qu'il obtint de son

frère le duc de Choiseul une lettre de cachet. Mme de Stainville, que nous avons laissée soupant chez Mme de Valentinois, rentra chez elle remplie des plus vives appréhensions. Elles n'étaient que trop justifiées. Dans la nuit même, c'est-à-dire dans la nuit du 20 au 21 janvier 1767, à trois heures du matin, le comte fit monter la malheureuse femme dans une chaise de poste, il s'assit près d'elle, et il la conduisit à Nancy, où, armé de l'ordre du roi, il la fit enfermer pour le reste de ses jours au couvent des filles de Sainte-Marie.

Le scandale fut effroyable. Cette jeune femme enlevée brutalement à la veille d'un bal dont elle devait être la reine fut regardée comme une victime, et le monde fut impitoyable pour le mari.

Mme de Choiseul avait le cœur trop bon et trop haut placé pour ne pas plaindre sincèrement sa belle-sœur et pour ne pas s'attendrir sur le sort des deux enfants qu'elle laissait derrière elle. Elle fit tout ce qui était en son pouvoir pour adoucir leur isolement, et elle s'occupa d'eux avec la plus tendre sollicitude, autant du moins que le comportaient les mœurs de l'époque.

Le départ annuel pour Chanteloup, qui devait avoir lieu au commencement de mars, fut retardé

par ces regrettables événements et par les soins que la duchesse dut prendre de ses malheureuses nièces.

L'hiver se passa assez tristement. Plus que jamais Mme de Choiseul chercha des consolations dans l'esprit et la conversation de Mme du Deffand et leur intimité devint plus grande encore. Pour éviter le froid glacial qui régnait pendant l'hiver dans ses appartements de réception, la duchesse fit arranger chez elle, au premier étage, un petit coin intime où elle ne pouvait recevoir que fort peu de monde, mais où l'on jouissait d'une douce température et d'un confortable relatif; elle y accueillait quelques amis privilégiés : Mme du Deffand, le grand abbé, M. de Thiers, surnommé *le petit oncle;* Mme de Choiseul-Betz, surnommée *la petite sainte;* Gleichen, etc., et l'on s'y divertissait parfaitement. C'est dans ce *buen retiro,* à l'abri des bruits du monde et des importuns, qu'avaient lieu presque chaque soir ces petits soupers où l'on causait si agréablement, où l'on discutait si savamment, où l'on riait si bien, et qui se poursuivaient jusqu'à une heure avancée de la nuit, quelquefois même jusqu'au matin. Ces réunions étaient si charmantes, si pleines de laisser

aller et de charme, que la pauvre Mme du Deffand en restait inconsolable quand elle en était privée.

Enfin, au mois de mai, le retour de la belle saison décide Mme de Choiseul à quitter Paris pour retourner dans son cher Chanteloup. Quelque chagrin qu'elle éprouve d'abandonner les amis qu'elle aime, elle est ravie du séjour qu'elle va faire et de retrouver un peu de ce calme dont elle a tant besoin. Du reste elle ne sera pas seule, le cher abbé l'accompagne ; puis ses amis les plus fidèles vont venir la rejoindre et lui tenir compagnie : Gatti, le petit oncle, la petite sainte, etc.

Mme du Deffand, par contre, est désolée de perdre une amie si chère, et les bonnes causeries au coin du feu, et les charmants petits soupers, si gais, si spirituels et qui faisaient passer si agréablement les heures funestes de la nuit. « Je la regrette, écrit-elle ; depuis quelque temps, je l'ai beaucoup vue ; elle croyait m'aimer, elle me le disait, et je lui répondais : Grand'maman, vous savez que vous m'aimez, mais vous ne le sentez pas. »

Aussitôt qu'elle est seule, l'ennui, le funeste ennui envahit de nouveau et de plus en plus l'esprit de la pauvre aveugle ; elle lutte, mais sans succès. « Faites du courage, lui répond la grand'-

maman, c'est ce qu'on a de mieux à faire quand on n'en a pas. Entre en faire et en avoir, il y a loin, mais c'est pourtant à force d'en faire qu'on en acquiert. Oh! combien j'en ai fait dans ma vie ! »

Puis elle donne à son amie quelques conseils pratiques.

« Vous êtes triste et ennuyée parce que vous êtes malade, et vous êtes malade parce que vous êtes triste et ennuyée. Soupez peu, ouvrez vos fenêtres, promenez-vous en carrosse et appréciez les choses et les gens. Avec cela, vous aimerez peu, mais vous haïrez peu aussi. Vous n'aurez pas de grandes jouissances, mais vous n'aurez pas non plus de grands mécomptes. »

C'était sagement pensé, mais cette souriante et sereine philosophie n'était guère à la portée de Mme du Deffand.

L'enthousiasme de la marquise pour les lettres de Mme de Choiseul ne fait que croître; plus elle en reçoit, plus elle en veut recevoir; jamais on n'a vu tant d'esprit, de bon sens, de finesse. C'est au point qu'on se demande si on a affaire à une simple mortelle.

« Si j'étais dévote, je ferais le signe de la croix

pour vous adorer si vous êtes un ange, ou pour vous faire disparaître si vous êtes un diable. Tout ce que je sais, c'est qu'il est impossible que vous ne soyez qu'une femme. Je ne m'éloigne pas de croire aux génies. Vous êtes le démon de Socrate, ou celui de tous les philosophes passés, présents et à venir. Après vous avoir admirée, adorée, je vous invoque et vous demande de m'éclairer, de me conduire, de me garantir de l'ennui!... »

Mme de Choiseul ayant fait dans une de ses lettres une sorte d'étude sur le marquis de Ginori, Mme du Deffand lui répond :

« Mettez votre main devant votre visage pour vous garantir des coups d'encensoir. Je n'entends rien aux tournures. Il faut que je vous dise le plus grossièrement et le plus maussadement que votre esprit est le plus grand, le plus juste, le plus profond, le plus sublime qu'il y ait jamais eu; et vous vous contentez de n'être connue parfaitement que de moi!... Jamais, non, jamais, il n'y aura d'exemple d'une telle humilité. Votre lettre devrait être imprimée et envoyée dans toutes les parties du monde. N'allez pas dire : Voilà les enthousiasmes de ma petite-fille. Non! il n'y a point d'enthousiasme, et il ne tient qu'à vous que je ne puisse

vous le prouver. Permettez-moi de faire imprimer votre lettre, et vous verrez l'admiration qu'elle inspirera, l'effet qu'elle produira. L'admirable Catherine de Voltaire deviendrait catin des rues. »

A chaque lettre de la duchesse, c'est un nouvel accès d'enthousiasme.

« Je ne veux perdre aucune de vos pensées, aucune de vos idées, elles sont l'aliment de mon âme, elles en entretiennent la vie et la force ; tout ce que vous me dites me fait impression... Vos réflexions sur la vanité sont très bonnes, la vanité s'introduit, si l'on n'y prend garde, dans toutes les vertus, à la manière des vers qui s'introduisent dans les fruits, qui en mangent le cœur, toute la substance, et ne leur laissent plus que l'apparence de ce qu'ils auraient été sans le dommage que leur causent ces vilains petits animaux. Il n'y a que vous, chère grand'maman, dont l'écorce ne soit point trompeuse et qui même n'annonce pas l'excellence de tout ce qu'elle renferme. Ah! mon Dieu, que vous avez de mérite à ne point avoir de vanité! La réflexion, la comparaison, la justesse même de votre esprit, doivent vous faire sentir à tout moment quelle distance immense il y a de vous aux autres. » (Août 1767.)

Barthélemy, qui est aussi le très fidèle correspondant de la marquise, reçoit de son côté force encouragements sous forme de compliments. Son style, son esprit, le charme de ses lettres, sont loués sans réserve.

« Depuis que j'ai reçu votre lettre, mon cher abbé, je vous sais bien plus mauvais gré de votre paresse. Je regrette le plaisir que vous m'auriez procuré, et je vois qu'il ne vous aurait rien coûté de m'écrire souvent. Vous avez cette facilité de style qui est le charme des lettres ; vous avez cette même facilité dans la conversation, et vous entrez pour beaucoup dans la récapitulation que je fais des bonheurs de la grand'maman. Elle jouit, ainsi que vous, du vrai bonheur de la vie, l'amitié ; vous en avez l'un pour l'autre ; vous en avez la réalité et moi la spéculation ; et cette spéculation, toute spéculation qu'elle est, a le pouvoir de me faire supporter les maux les plus réels. Quel charme ce serait pour moi que d'être dans un coin du cabinet, d'entendre la grand'maman chanter des scènes d'opéra, de reprendre ses cadences, qui certainement sont trop longues, de m'étonner de son érudition ! Je vous en avertis, l'abbé, défiez-vous-en ! jetez-lui quelquefois de l'eau bénite. Si elle

n'était qu'une femme, et une femme de trente ans, pourrait-elle savoir tout ce qu'elle sait? » (21 juin 1767.)

Un autre jour, l'abbé est traité de « bel esprit ». Cette fois c'en est trop, et il riposte gaiement :

« J'avais lu quelquefois, dans des ouvrages imprimés en pays étrangers, que j'étais un savant, et j'en étais fort étonné; mais je n'ai lu que dans votre lettre que je suis un bel esprit. Au nom de Dieu, ne publiez pas cette découverte, qui me ferait des ennemis. J'ai ouï dire à quelqu'un, je crois que c'est moi, que les prétentions et les droits au titre de bel esprit sont un ridicule ou un crime. Si ma vanité m'avait donné une pareille ambition, un autre sentiment m'en aurait bientôt dégoûté.

« Je n'ai jamais que les idées de tout le monde, et quand j'ai voulu en approfondir quelqu'une, j'ai trouvé qu'elle tenait à d'autres par tant de fils qu'il m'était impossible de débrouiller toute cette filasse : aussi rien ne me peine tant que de définir un terme. Voyez la grand'maman : le mot propre, la définition exacte, ne lui coûte qu'un instant de réflexion.

« Je conclus de là que, loin d'être un bel esprit,

je n'ai que très peu d'esprit, et le peu que j'en ai est acquis par la lecture ou par la conversation. J'ai obtenu quelques légers succès en devinant des logogriphes sur les antiquités; mais je vous assure qu'avec toutes les peines que je me suis données un autre aurait été plus loin. Voilà ma confession, qui est très sincère, et qui répond à tous les éloges que vos bontés pour moi vous inspirent. Vous me voyez en la grand'maman comme le père Malebranche voyait tout en Dieu. Je n'ai que le mérite ou le malheur d'être trop attaché à ceux que j'aime. Je dis le malheur, parce que cette extrême sensibilité est une faiblesse, ou plutôt une espèce de malaise, et la plus cruelle à mon avis de toutes celles qui nous affligent; mais il faut toujours revenir à cette belle maxime : *V'là qu'est comme v'là qu'est.*

« J'ai cru devoir une fois pour toutes vous parler à cœur ouvert; je n'y reviendrai plus, car je m'ennuie à parler de moi. » (Mai 1768.)

Si Mme du Deffand accable de louanges ses amis, en ce qui la concerne elle fait montre d'une modestie exagérée; à l'entendre, elle serait bien peu à la hauteur de ses correspondants.

« Vous et l'ami d'outre-mer êtes dignes de la

grand'maman, écrit-elle à l'abbé, mais moi, je ne le suis pas. Je ne suis qu'une chrysalide dont il ne sort qu'un papillon. Je sens toute ma faiblesse, ma puérilité, le peu de tenue qu'il y a dans mes idées, non par légèreté de caractère, mais par faiblesse d'organe et petitesse d'esprit. Cependant, je ne me donne pas moins les airs d'être choquée de la bêtise et de la sottise de tout ce qui m'environne. »

Cette humilité, feinte ou réelle, indigne la grand'maman, qui répond à son tour par les compliments les plus flatteurs.

« Pourquoi donc dites-vous toujours que vous n'avez point d'esprit, point de force, et que vous n'avez que des éclairs?... Je trouve qu'il est impossible d'avoir plus d'esprit, de l'avoir plus continu, plus facile, plus à la main; d'avoir plus d'imagination, de feu, de force et de grâce que vous en avez. Qui dit force et grâce dit la même chose; car c'est la force qui donne la facilité, et la facilité qui donne l'à-propos, la précision, la proportion. C'est tout cela qui fait la grâce, tandis que la faiblesse produit les efforts, l'antipode de la grâce. C'est ce que ma faiblesse me fait éprouver. »

Si elle n'a plus le bonheur de posséder la grand'-

maman, la marquise veut du moins savoir ce qu'elle fait; elle veut connaître l'arrangement de ses journées, si elle a un coup de cloche, c'est-à-dire s'il y a des heures marquées pour les différentes occupations. Ce lui serait un grand plaisir de la pouvoir suivre et de pouvoir dire : « Actuellement la grand'maman lit, écrit, se promène, voit ses moutons, ses cochons, gronde son grand abbé, cajole son petit oncle. » Pour ces derniers articles, il ne doit pas y avoir de temps marqué.

Avec une charmante bonhomie, la grand'maman se conforme au désir qu'on lui exprime, et elle décrit de façon exquise leur vie si calme qui leur donne la paix du cœur.

« Vous voulez que je vous rende compte de tout ce que je fais ici. Hélas! je n'en sais rien, et cet hélas n'est ni de pitié, ni de douleur, ni de regret. Nous n'avons de règle sur rien. La règle est une entrave, le plaisir n'en veut point. Seulement, le dîner et le souper sont fixes; mais encore, suivant que nos gens ou s'amusent ou s'ennuient, ils préviennent ou font languir nos pauvres estomacs. Un trictrac, des dés, des volants, des chevaux, la promenade, un pauvre clavecin que l'abbé assomme, et avec lequel parfois j'écorche aussi les oreilles,

et ma petite voix de fausset brochant sur le tout, sont nos passe-temps journaliers. Toujours contents de l'instant présent, nous ne formons pas de projets pour celui qui lui succède. Les projets ne sont que le désir du mieux être, fondé sur l'inquiétude du présent, et nous passons chaque jour à faire et dire les mêmes choses sans croire nous répéter. La paix, la douce paix du cœur et de l'esprit n'a pas besoin de diversité; mais cette uniformité fait passer le temps avec une [illegible] effrayante, quand on regarde en arrière. [illegible]s avons cependant eu quelques visites, et le [illegible] en était plus long, car ce n'était pas ce qu'il y avait de mieux. Ce polisson d'abbé arrive qui veut que je vous présente ses hommages. »

Mme de Choiseul a encore d'autres distractions dont elle ne parle pas : elle a l'amour de la truelle, et son plus grand plaisir est de diriger des ouvriers. Grâce à l'amabilité du duc, qui la laisse gracieusement se livrer à son goût favori, quelque dispendieux qu'il soit, elle fait élever des pavillons, construire des écuries, bâtir une colonnade; peu à peu le château s'agrandit, tant et si bien qu'au bout de quelques années on ne le reconnaîtra plus ; au lieu du château assez simple qu'ils ont acheté en 1763,

on retrouvera une immense succession de bâtiments, d'ailes, de constructions qui formeront une demeure splendide.

Le jardin, le parc, sous la direction de la duchesse, subissent la même transformation. Elle crée des cascades, des jets d'eau, des quinconces ; bref, tout change d'aspect, à grand renfort d'ouvriers et surtout d'argent.

Elle ne se contente pas de transformer le châ[illegible] qui l'entoure, elle s'occupe encore d'[illegible] le pays qu'elle habite en fertilisant le [illegible] perfectionnant les races d'animaux. Les récoltes, qui étaient plus que médiocres avant son arrivée, deviennent plus belles de jour en jour à force d'engrais et de soins. Elle a fait venir de Suisse soixante vaches et deux taureaux. Elle est la bienfaitrice du pays.

En juin, il est question d'un voyage à Compiègne, où va la cour. Aussitôt Mme du Deffand s'émeut, elle qui ne peut plus vivre sans sa grand'maman, et qui se consume de chagrin de son absence.

« Est-ce que vous ne passerez pas deux fois vingt-quatre heures à Paris avant Compiègne ? lui écrit-elle. Est-ce que je ne ferai pas un de ces charmants petits soupers ? un de ces petits sou-

pers bien simples, dans le petit appartement, avec une poularde et rien de plus! »

Hélas! cet espoir ne se réalise pas; le voyage est retardé. Dans sa déception, Mme du Deffand devient injuste, elle se plaint qu'on l'abandonne, qu'on ne lui écrit pas.

« Croyez-vous donc qu'il soit si facile d'écrire? » lui répond en riant Mme de Choiseul; et elle lui donne en exemple l'instant présent. « Je prends la plume, mais la tiendrai-je longtemps?... Le dîner va sonner; mon oncle, Mme de Choiseul, l'abbé, tout cela va entrer dans ma chambre, tout cela va me faire des questions à la fois... Je les fais attendre, les plats se refroidissent (le désœuvrement est toujours pressé...). Allons, il faut quitter; il faut les suivre! Quand reprendrai-je ma lettre? Après dîner, c'est bien assez de digérer. Me voilà étendue sur un large canapé. La paresse, la douce paresse, la sainte paresse m'endort et m'enchaîne. L'abbé est pourtant encore plus paresseux que moi, car il veut tous les jours vous écrire, et il ne vous écrit pas; la paresse seule l'en empêche... Prévenons-la. Écrivons toujours, et nous finirons quand nous pourrons. »

Un jour, pour charmer les loisirs de la châte-

laine et de ses hôtes, l'abbé, qui se pique de versifier, s'avise de composer un poème épique dans le genre du *Lutrin*. Il y réussit à merveille, et le soir, après souper, en grande cérémonie, il donne lecture de son œuvre, aux applaudissements de toute l'assistance.

Nous citerons les principaux passages de ce poème burlesque, qui a pour nom *la Chanteloupée* et qui est en réalité écrit pour la plus grande gloire des nobles châtelains ; l'abbé, en effet, ne leur ménage ni les délicates flatteries ni les allusions à tout le bien qu'ils font dans la contrée.

La Chanteloupée ou la guerre des puces contre Mme la duchesse de Choiseul.

Je vais chanter cette fatale guerre
Que, de nos jours, les enfants de la terre,
Insectes vils, Titans audacieux,
Ont eu le front de porter jusqu'aux cieux.
Je chanterai des ligues redoutables,
De noirs complots, des combats effroyables,
Dans ses foyers, un grand peuple écrasé;
Dans sa splendeur, un trône renversé.

Non loin des bords arrosés par la Loire
Est un château, superbe monument
Où de Choiseul étincelle la gloire;
Philis en est le plus bel ornement.

Elle y paraît lorsque les fleurs naissantes
De leur attrait embellissent les champs;
Elle en revient quand sous les faux tranchantes
On fait tomber les épis jaunissants.
Un peuple entier, heureux par sa présence,
Par ses bienfaits, par sa reconnaissance
Court auprès d'elle et se fait un devoir
De la bénir, de l'aimer, de la voir;
Craint de la perdre; après l'avoir perdue,
Demande au ciel qu'elle lui soit rendue;
Et tour à tour il se sent émouvoir
Par le plaisir, le regret et l'espoir.
Dans ce séjour elle amène avec elle
Quelques amis, ses chiens (1), ses perroquets,
Et des Stuarts cette histoire éternelle
Qu'elle a toujours, qu'elle ne lit jamais.

Or, un beau soir après s'être attifée,
Prête à goûter les douceurs de Morphée,
Elle aperçut au chevet de son lit
Un gros point noir. D'abord elle en pâlit;
Mais aussitôt, rappelant son courage,
Avec esprit, elle arrange ses doigts,
Fond sur la puce et la met aux abois.
L'insecte pris, quel sera son partage?
Jamais Philis n'aura la cruauté
De l'écraser; son âme est trop sensible.
Elle fait choix d'un tourment moins horrible,
Qu'elle a, dit-on, elle-même inventé,
Et qui produit une mort insensible.
Le criminel, de cire encuirassé,

(1) Les chiens de Mme de Choiseul s'appellent Maroquine, Thétis, Bébé.

Dans une épingle aussitôt embroché,
Aux feux ardents d'un flambeau rapproché,
Cuit lentement et tombe goutte à goutte.

Mais Mme de Choiseul fort innocemment s'est rendue coupable d'un crime de lèse-majesté; cette puce était l'épouse du roi des puces Grand-Glouton. On devine la colère du monarque en apprenant le sort de sa compagne infortunée. Il « souille l'air des plus affreux serments ».

Comment, dit-il, on distille ma femme!
O Belzébuth, Mahomet, Notre-Dame,
Secourez-nous!...

Un grand conseil de guerre se réunit; les plans les plus divers sont discutés; mais, alors que Grand-Glouton et ses amis ne respirent que la vengeance et le carnage, un conseiller plus raisonnable fait entendre quelques timides objections : Cette guerre est-elle légitime?

Philis, dit-on, a surpris dans son lit
Le digne objet dont la perte vous touche;
Quel droit a-t-on de partager sa couche?
Eh! laissons-la dormir toute la nuit,
On l'importune assez dans la journée.
Notre jeunesse ardente, forcenée,
Voudrait la joindre et prendre entre ses draps
Des libertés qu'elle n'approuve pas

Cependant le Nestor des conseillers d'État des

puces donne enfin son avis. Selon lui, on devrait s'adresser à l'araignée (Arachné), cette araignée dont Philis a la terreur, et la charger de la vengeance. Elle se tiendrait nuit et jour au-dessus de la tête de Philis comme une épée menaçante.

L'idée est adoptée, et sur l'heure un messager est envoyé à l'araignée pour lui demander de se charger de cette mission. L'araignée accepte.

Le lendemain était un jour funeste,
Un vendredi, jour que Philis déteste,
Car il influe et jette un sort maudit
Sur ce qu'on fait : Château-Renaud l'a dit;
Elle l'a su par sa bonne nourrice,
Qui le tenait d'une excellente actrice,
Qui le tenait d'un jeune cavalier,
Qui le tenait d'une religieuse,
Qui le tenait d'un père cordelier,
Qui l'avait su par une ravaudeuse.
Le fil heureux de cette vérité,
Se prolongeant par ces routes obliques,
Monte fort haut dans les fastes antiques,
Ira fort loin dans la postérité.

L'araignée se conforme fidèlement à la mission qu'on lui a donnée.

Elle va, vient, descend, remonte, grimpe,
Arrive enfin au sommet de l'Olympe,
Précisément au-dessus du fauteuil
Où tous les soirs Philis se tient assise.

. . . .

L'astre brillant finissait sa carrière ;
A la faveur de la beauté du jour,
Philis errait dans les champs d'alentour ;
Dans les hameaux, dans une humble chaumière,
Elle portait sans faste des secours.
Elle y portait ces bienfaits, ces discours
Qui, dans les cœurs flétris par l'indigence,
Font luire encore un reste d'espérance.
Elle revient avec Gatti, l'abbé
Et son cher oncle. On soupe, on a soupé.
Dans le salon on rentre, on se promène,
Et puis chacun raisonne comme il peut,
Et puis chacun joue à tout ce qu'il veut,
Et puis Philis tout doucement ramène
De son époux les grâces et l'esprit,
Et les talents et sa bonté profonde ;
Elle en disait ce que chacun en dit,
Et le disait mieux que personne au monde.

Soudain l'on entend un cri de douleur, on accourt ; c'est la duchesse qui a aperçu l'araignée. L'émoi est général.

Le tocsin sonne. A ce signal d'alarme
Confusément se rangent sous les armes
Valets de chambre, officiers, cuisiniers,
Laquais, frotteurs, cochers, palefreniers.
Raquette en main, Gatti marche à leur tête.
. . . .
Pour seconder sa fureur légitime,
On voit soudain voler coussins, chapeaux,
Livres, papiers, mitaines et manteaux.

Enfin, après une chasse pleine de péripéties,

Gatti triomphe et finit par écraser le monstre. Il est payé par un regard de Philis.

L'araignée morte, Grand-Glouton ne renonce pas à ses noirs desseins ; cette fois c'est une puce qui est chargée de le venger. Elle guette le sommeil de Philis et, après des ruses sans nombre, elle atteint...

Le ciel du lit, et puis la bonne grâce,
Puis l'oreiller, puis le front de Philis.
Dans le sommeil ses sens ensevelis
Goûtaient la paix qui règne dans son âme;
Et dans la chambre une lampe de nuit
Éclaircissait à peine par sa flamme
L'ombre épaissie aux environs du lit.

Abusant du sommeil de la duchesse, la puce la mord cruellement.

Philis s'éveille et du brûlant caustique
Sent redoubler la vive impression.
Sa voix appelle avec émotion
Tintin, Mimi, Marianne, Angélique (1).
Aux cris perçants la sonnette répond.
On vient, on court en chemise, en jupon :
Flambeaux en main, ces ombres fortunées,
Près de Philis par l'amour entraînées,
Jettent sur elle un avide regard,
Poussent au loin draps, rideaux, couverture,
Cherchent partout, mais cherchent au hasard.
Un beau désordre est un effet de l'art;
Il est plus beau s'il vient de la nature.

(1) Femmes de chambre de la duchesse.

La puce poursuivie

Bondit, voltige, escarmouche, étincelle,
Saute à travers et les bras et les feux,
Mord en courant la belle Marianne,
Pince Angélique, égratigne Tintin.
Mimi l'attaque, et déjà sur son sein
Elle a reçu la piqûre profane.
Cinquante doigts levés contre ses jours
N'arrêtent point de ses fureurs le cours.
. . . .
Mais à la fin, par un dernier effort,
Philis, riant à gorge déployée,
D'un tour de main le prend à la volée
Et sans pitié le condamne à la mort.
Notre héros, prêt à subir son sort,
La regardait, plus touché de ses charmes
Que des tourments qu'il va bientôt souffrir,
Et lui disait en répandant des larmes :
« Eh quoi! C'est vous qui me faites mourir? »

On pense le succès qu'obtint le facétieux poème et les compliments que reçut l'auteur des quelques intimes réunis dans le salon de Chanteloup. On décréta d'enthousiasme qu'un pareil chef-d'œuvre ne resterait pas enfoui, qu'on en enverrait des exemplaires au duc de Choiseul, à Mme du Deffand, etc., afin que les Parisiens pussent jouir, eux aussi, des plaisanteries du bon abbé.

Paris ne manifeste pas moins d'admiration que les habitants de Chanteloup, tout le monde s'ex-

tasie sur les talents de l'abbé, sur la délicatesse de ses compliments, sur son art de dire galamment les propos les plus risqués.

Il reçoit du reste les félicitations de vive voix, car en juillet il arrive à Paris. Sa première visite est pour Mme du Deffand. Après les effusions bien naturelles à la suite d'une si longue séparation, il lui raconte que la duchesse tousse beaucoup ou du moins assez pour préoccuper ses amis. Aussitôt grand émoi de la vieille aveugle, qui écrit :

« Le grand abbé, que je vis hier, me dit que vous étiez enrhumée; il est inquiet, et il m'a communiqué son inquiétude. Vous savez que je vous crois un ange. Eh ! pourquoi donc vous êtes-vous avisée de prendre un corps?... Je conviens que vous n'en pouviez pas choisir un plus joli. Si vous étiez logée dans celui de Mme de Mazarin, vous causeriez moins d'inquiétude... Conservez-vous bien, chère grand'maman, vous êtes un Titus femelle, les délices du monde, l'existence du petit oncle, du grand abbé et par-dessus tout de la petite-fille. »

Mme du Deffand allait pouvoir juger par elle-même de l'état de santé de son amie, car l'abbé ne l'avait précédée que de quelques jours. La duchesse, en effet, devait se rendre à Compiègne pour

faire sa cour au roi, et elle en profita pour s'arrêter à Paris et voir tous ses amis.

C'est pendant le séjour à Compiègne que Mme de Choiseul fut présentée au duc d'York, frère de Georges III (1). Cette présentation donna lieu à une méprise des plus plaisantes. On nomma successivement au prince Mmes de Choiseul, de Gramont, de Mirepoix, de Beauvau, de Châteaurenault (celle-ci avait soixante-huit ans), en lui disant que c'étaient les dames du roi. Le duc, peu familiarisé avec la langue française, comprit que c'étaient les maîtresses de Louis XV ; il dit à ses voisins qu'il approuvait fort le choix du monarque en ce qui concernait Mme de Choiseul, ne désapprouvait pas Mmes de Gramont et de Beauvau, tolérait même à la rigueur Mme de Mirepoix, mais que pour Mme de Châteaurenault cela lui paraissait incompréhensible !

(1) Il mourut à Monaco le 17 septembre suivant.

CHAPITRE XIII

1766-1769

Voltaire dans le pays de Gex. — Les troubles de Genève. — Correspondance de Voltaire avec Mme de Choiseul. — Vers à la duchesse. — Les manufactures de soie de Ferney.

Les relations épistolaires entre Choiseul et le patriarche de Ferney s'étaient trouvées fort ralenties depuis quelques années et la politique n'en faisait plus les frais. Voltaire, qui était devenu agriculteur, manufacturier, n'avait plus en tête que le succès de sa colonie; c'était le refrain de toutes ses lettres, et il n'écrivait plus au ministre que pour solliciter quelque grâce en faveur de ses ouvriers.

On doit le reconnaître, Voltaire a joué dans le pays de Gex un rôle admirable et qui n'a pas été suffisamment mis en relief.

A peine arrivé, il eut la très noble ambition d'enrichir la contrée misérable qu'il habitait et d'en devenir le bienfaiteur; il appela à lui tous les travailleurs, il fit défricher, ensemencer; il jeta

l'argent à pleines mains. Plusieurs fois il échoua dans ses expériences, rien ne put le décourager. « Je ne me suis pas rebuté, écrit-il, et tout vieux et infirme que je suis, je planterai aujourd'hui, sûr de mourir demain ; les autres jouiront. » Non seulement il défriche et favorise l'agriculture, mais il trace des routes, fait les travaux utiles ; personne n'est sans ouvrage dans le pays de Gex.

Ces travaux importants ne suffisent pas à calmer l'ardeur de l'insatiable vieillard ; il crée des fabriques pour exploiter sur place les richesses du sol ; à son instigation, s'élèvent des manufactures de soie, d'étoffes, de blondes, etc.

Il n'avait pas affaire à des ingrats, et il était adoré des habitants. « M. de Voltaire mène la vie la plus douce et la plus heureuse, écrit le résident de France à Genève ; il est chéri de tout ce qui l'entoure ; il sera, je vous assure, mis au nombre des saints et des sorciers dans le pays de Gex, comme Virgile au Pausilippe. »

Il fallait naturellement écouler au dehors, c'est-à-dire en France, les produits de la colonie, et Voltaire s'y employait avec la plus touchante sollicitude. C'est ainsi qu'il se trouvait encore amené à adresser mille requêtes aux ministres du roi, et

jamais il n'hésitait à porter ses doléances aux pieds de celui qu'il se plaisait à nommer son « illustre protecteur ».

Choiseul, de son côté, ne dédaignait pas le titre de Mécène que lui octroyait si libéralement l'auteur de *la Henriade*. Le noble duc mettait même une certaine coquetterie à accueillir favorablement toutes les suppliques qui provenaient de Ferney.

Les troubles survenus à Genève en 1765 et l'exode à Ferney d'un certain nombre des meilleurs ouvriers allaient amener des relations plus fréquentes que jamais non seulement entre le philosophe et Choiseul, mais encore avec la duchesse elle-même.

Dès le début de ces troubles, Voltaire naturellement se mêle de ce qui ne le regarde pas, et il intervient de la façon la plus active dans les dissensions qui déchirent la cité de Calvin. Convaincu du bon droit des *natifs* (1), il prend parti pour eux et s'efforce de leur venir en aide de toutes façons, mais surtout en plaidant leur cause auprès du ministre tout-puissant.

(1) On appelait ainsi les fils d'étrangers nés à Genève. Voir, pour l'histoire des troubles de Genève, *Voltaire et Jean-Jacques Rousseau*, par M. G. Maugras. Calmann Lévy, 1890.

En se mêlant aussi activement d'une querelle où il n'avait que faire, Voltaire s'exposait aux plus graves déboires. Choiseul lui écrivait avec beaucoup de bon sens :

« Ma chère marmotte, votre guerre de Genève m'ennuie à mort et surtout les démagogues, ce qui, en français, veut dire bourgeois... Ne vous mêlez point de toute cette querelle : voyez-la de votre tour comme on la voit des capitales et vous n'en aurez pas d'ennui ; d'ailleurs il est toujours plus sage de ne pas entrer dans la querelle des grands et des petits (1). »

Le ministre s'était flatté de pacifier d'un geste ce peuple d'horlogers, mais il rencontra chez ces républicains entêtés une résistance obstinée.

Pour les punir de n'avoir pas accepté la médiation du roi, un cordon de troupes françaises fut chargé de bloquer Genève du côté de la France et de la réduire par la famine. Mais les habitants n'en avaient cure, ils se ravitaillaient comme ils le voulaient par la Savoie. Le seul résultat fut d'affamer Voltaire dans sa terre de Ferney ; aussi écrit-il au ministre avec un désespoir comique :

(1) 12 mai 1766. *Choiseul et Voltaire*, par M. Pierre Calmettes. Plon, 1900.

« Le satrape Elochevis environne mes poulaillers de ses innombrables armées, et le bonhomme qui cultive son jardin au pied du mont Caucase est terriblement embarrassé par votre funeste ambition : permettez-moi la liberté grande de vous dire que vous avez le diable au corps. Maman Denis et moi, nous nous jetons à vos pieds. Ce n'est pas les Genevois que vous punissez, c'est nous. Grâce à Dieu! nous sommes cent personnes à Ferney qui manquons de tout et les Genevois ne manquent de rien... Si votre tête se repose sur les deux oreillers de la justice et de la compassion, daignez répandre la rosée de vos faveurs sur notre disette. »

Choiseul répond fort aimablement :

« Je mande au chevalier de Jaucourt de vous procurer les commodités, aisances, comestibles, et de faire pour vous une exception à la règle générale, parce que vous êtes excepté infiniment dans mon cœur. »

Et le philosophe de se répandre en remerciements enthousiastes sur la bienveillance de « son colonel », de « son protecteur », de « son héros »; il est pénétré de ses bontés, elles sont sa consolation dans ses misères.



CHATEAU DE FERNEY EN 1768

Côté du jardin

(D'après un dessin de l'époque)

La France, irritée de n'avoir pu ramener la concorde entre les différentes classes de la *parvulissime* république, résolut de la ruiner en créant une colonie à Versoix, sur les rives mêmes du lac, et en détournant au profit de la France le commerce qui jusque-là se concentrait à Genève. Versoix était situé à 6 kilomètres de Ferney; on promettait d'y pratiquer la liberté religieuse (1); en face de l'église catholique devait s'élever un temple protestant; le commerce et l'industrie devaient être exempts d'entraves. On espérait ainsi attirer dans la nouvelle ville les nombreux mécontents qui se trouvaient à Genève.

Voltaire, enthousiasmé d'un plan qui servait à la fois ses idées de tolérance et son ancienne rancune contre les Genevois, en poursuivit ardemment l'accomplissement, et il usa de toute son influence pour le faire aboutir.

(1) Choiseul cherchait à obtenir pour Versoix la liberté religieuse, mais il ne put obtenir qu'une tolérance conditionnelle devant cesser avec son ministère. « L'affaire de Versoix m'intéresse infiniment, écrit-il, parce que je la crois bonne, humaine et bien vue en politique; sans la liberté de religion, il ne faut pas y penser, ce serait une absurdité; c'est à cette liberté que je travaille et qui est bien dure à arracher; avant qu'il soit peu nous saurons à quoi nous en tenir. » (2 mars 1770.) *Choiseul et Voltaire*, par M. Pierre Calmettes. Plon, 1900.

Les nouveaux projets, si importants pour lui s'ils réussissaient, le succès de la colonie qu'il avait attirée à Ferney et dont les produits circulaient presque tous en France, tout contribuait à rendre au patriarche l'intimité des Choiseul de plus en plus nécessaire; aussi, à partir de 1768 cherche-t-il par tous les moyens à pénétrer plus avant dans les bonnes grâces du duc. Il fait plus encore, il s'efforce de trouver accès près de la duchesse, qu'il ne connaît pas, mais dont il entend sans cesse parler avec force éloges par Mme du Deffand et dont l'influence ne lui semble pas à dédaigner.

La tâche lui est facile. Lié depuis plusieurs années avec Mme du Deffand, entretenant avec elle une correspondance fréquente, il profite habilement de cette intimité pour décocher indirectement à la duchesse des éloges sans nombre, bien sûr à l'avance du sort qui leur est réservé.

Mme de Choiseul n'avait pas eu jusqu'alors de rapports directs avec Voltaire; elle en entendait bien souvent parler par son mari et par ses amis, elle causait souvent de lui, mais elle sympathisait peu avec ses idées et ne se trouvait pas entraînée vers lui par un irrésistible penchant.

Cependant, après un assez long marivaudage par

l'intermédiaire de Mme du Deffand, Voltaire, au mois de janvier 1768, se trouve amené à écrire directement à la duchesse. Il débute avec beaucoup de modestie et de réserve ; il tâte le terrain avant de se risquer, et pour dissimuler son embarras il adopte le ton badin, où il est passé maître. Du reste, ce n'est pas Voltaire qui écrit, c'est M. Guillemet, typographe de la ville de Lyon, qui tient boutique d'œuvres littéraires. Comme entrée en matières et pour excuser sa démarche, il envoie deux de ses productions.

« Madame, je vous fais ces lignes pour vous dire qu'en conséquence de vos ordres précis à moi intimés par Mme votre petite-fille, j'ai l'honneur de vous dépêcher deux petits volumes traduits de l'anglais. » Puis, après force compliments discrets, il termine très simplement : « Madame, on dit toute sorte de bien de vous dans notre boutique, mais j'ai peur que cela ne vous fâche parce qu'on ajoute que vous n'aimez point cela. » Et il signe : « Guillemet, typographe de la ville de Lyon. »

Assez flattée d'un commerce épistolaire avec le plus grand génie du siècle, la duchesse se prête de bonne grâce à la plaisanterie. Non seulement elle accepte les deux volumes, mais elle répond

à M. Guillemet sur le même ton de badinage.

Ces envois, qui se renouvelleront fréquemment, d'œuvres compromettantes et qui sont presque toutes destinées à être brûlées par la main du bourreau au pied du grand escalier vont charmer les loisirs de Mme de Choiseul. Il y avait là pour Voltaire l'inappréciable avantage d'augmenter son intimité avec la femme du premier ministre, mais aussi et surtout de créer entre elle et lui une véritable complicité qui ne pouvait qu'être profitable à « la vieille marmotte des Alpes ».

Il ne faut pas oublier que Voltaire était loin de jouir d'une sécurité absolue dans sa retraite de Ferney. En apparence il ne paraissait guère s'en soucier, et dans des brochures incessantes il sapait sans relâche tout l'édifice social tel qu'il était alors constitué : système politique, religion, justice, privilèges, il attaquait tout, mais c'était à ses risques et périls, et il ne se faisait pas illusion sur les dangers qu'il courait.

Ses œuvres, il est vrai, paraissaient sous des noms supposés, mais personne n'ignorait le véritable auteur de ces dangereux pamphlets. Le philosophe ne se laissait pas arrêter dans sa campagne, et il payait d'audace : il niait avec impudence

tous les ouvrages hardis qu'on lui attribuait; ceux qui l'en soupçonnent sont des malfaiteurs, des persécuteurs! Mais ses protestations indignées ne trompaient personne, il le savait bien, et il n'en tremblait pas moins pour son repos, pour sa liberté; il frémissait à la pensée de devenir victime des rigueurs du Parlement, et pour désarmer ses ennemis il ne passait pas de jour sans annoncer à ses correspondants que sa dernière heure avait sonné. « Les dents et les griffes de la persécution se sont allongées jusque dans ma retraite, » écrivait-il, « on a voulu empoisonner mes derniers jours. »

On comprend de quelle utilité étaient pour lui des amis, presque des complices, dans la famille même du premier ministre.

Quand Mme du Deffand se plaint de ne pas recevoir ses productions et lui reproche de mal traiter sa plus ancienne amie, il lui répond non sans raison : « Cela vous est facile à dire, mais vous, vous ne risquez rien. » Puis, revenant à sa première idée, il lui indique le meilleur plan à suivre, c'est-à-dire celui qui compromettra le mieux la duchesse.

« Que ne vous entendez-vous avec Mme la duchesse de Choiseul pour vous amuser des bagatelles

que vous désirez : mais il faut alors que vous soyez seules ensemble ; il faut qu'elle me donne des ordres très précis et que je sois à l'abri du soupçon de la crainte qui glace le sang dans des veines usées. Montrez-lui ma lettre, je vous en supplie. Je sais qu'elle a, outre les grâces, justesse dans l'esprit et justice dans le cœur. Je m'en rapporterai entièrement à elle. »

Si Mme de Choiseul répond qu'il n'y a nul danger, le patriarche enverra volontiers les petites pièces *innocentes* et *gaies* qui pourront lui tomber sous la main dans sa profonde retraite. Il sait qu'elle est « un très honnête homme », et il compte sur sa protection autant qu'il est charmé de son esprit juste et délicat. Mais, pour Dieu, que l'on prenne bien garde ! Si on lit ces pièces devant le monde, est-il bien sûr que le monde ne les envenimera pas ? « Je vous conjure, écrit-il à ses correspondantes, au nom de l'amitié dont vous m'honorez, de ne les confier qu'à des personnes dont vous soyez aussi sûres que de vous-mêmes et de ne pas prononcer mon nom. »

Mme du Deffand l'assure qu'il n'y a nul danger, qu'on lui gardera le secret. « Envoyez sans nulle réserve, sans nulle discrétion, lui écrit-elle, je

n'ose pas dire tout ce qui sortira de vos mains, mais tout ce qui tombera entre vos mains. »

Sur ces formelles assurances, Voltaire ravi se fait le pourvoyeur de ses correspondantes. « C'est avec une peine extrême que je fais venir ces abominations de Hollande, écrit-il plaisamment, » et il envoie toutes ses productions à la duchesse. Pour plus de sécurité et pour être à l'abri des indiscrétions de la poste, c'est sous le couvert du duc de Choiseul que les paquets sont expédiés, et naturellement *en franchise!* C'est le roi qui paye les ports!

N'est-il pas plaisant de voir la femme du premier ministre se servir des immunités de son mari pour introduire en France et en franchise les ouvrages qui passaient alors pour les plus pervers, les plus dangereux, et que le Parlement condamnait régulièrement au feu?

Voltaire est enchanté de sa situation, mais il n'en reste pas moins fort modeste, et il craint toujours que ses envois n'arrivent mal à propos et ne soient pas selon les désirs de ses aimables correspondantes. « Vous m'avez donné la charge de votre pourvoyeur en fait d'amusement, » écrit-il; « c'est un emploi dont le titulaire s'acquitte sou-

vent fort mal : il envoie des choses gaies et frivoles quand on ne veut que des choses sérieuses ; il envoie du sérieux quand on voudrait de la gaieté ; c'est le malheur de l'absence... » Mais « tout est bon pourvu qu'on attrape le bout de la journée, qu'on soupe et qu'on dorme ; le reste est vanité des vanités, comme dit l'autre ; » et puis « la journée n'a que vingt-quatre heures ; heureux si M. Guillemet peut amuser la grand'maman une heure sur les vingt-quatre » !

Du reste Voltaire travaille sans cesse pour ses correspondantes, du moins il le leur dit. « Je passe ma vie à tâcher de faire quelque chose qui puisse vous plaire à toutes deux. Je travaille jour et nuit ; la raison en est que j'ai peu de temps à vivre et que je ne veux pas perdre de temps. »

Mmes de Choiseul et du Deffand, bien loin de se plaindre, sont ravies de tout ce qui leur arrive de Ferney, et elles ne cessent d'encourager le patriarche à leur envoyer de nouvelles œuvres. « Vous nous comblez de biens, monsieur, » écrit Mme du Deffand, « mais loin de vous dire : c'est assez, nous vous crions : encore, encore ! Tout ce que vous nous envoyez est charmant ! » Surtout que M. Guillemet ne les laisse manquer de rien.

Que cet homme est donc aimable et obligeant!

Il n'y avait pas que les pamphlets politiques ou philosophiques qui reçussent bon accueil dans le petit cénacle de Mme de Choiseul. La duchesse se piquait de philosophie, et les ouvrages antireligieux du patriarche n'étaient pas les moins bien accueillis.

Voltaire écrit à Mme du Deffand :

« Le singe de Nicolet qui demeure à Rome s'est avisé de canoniser un frère capucin nommé frère Cucufin d'Ascolie. J'ai vu le procès-verbal de sa canonisation; il y est dit qu'il se plaisait fort à se faire donner des coups de pied dans le c.. par humilité et qu'il répandait exprès des œufs frais et de la bouillie sur sa barbe afin que les profanes se moquassent de lui. »

Ce sujet inspire le philosophe, et il écrit au plus vite une satire sur la canonisation de saint Cucufin. Sans même attendre l'impression, M. Guillemet envoie une copie du manuscrit à la duchesse.

« Madame, le présent manuscrit étant parvenu en ma boutique et cette chose étant très vraie et très drôle, j'ai cru en devoir faire prompt hommage à Votre Excellence.

« Au surplus, madame, je charge votre cons-

cience, quand vous aurez lu *la Canonisation de saint Cucufin,* de la faire lire à Mme votre petite-fille, laquelle a grand besoin d'amusement et de consolation, étant attaquée du mal de Tobie et n'ayant point d'ange Raphaël pour lui rendre la vue avec le foie d'un brochet. Je me tue à l'amuser tant que je puis, ce qui est fort difficile, tant elle a d'esprit. Dès que j'aurai mis sous presse *la Canonisation de saint Cucufin*, à qui je fais de présent une neuvaine, je ne manquerai pas de vous envoyer, madame, deux exemplaires, l'un pour vous et l'autre pour votre petite-fille, comptant parfaitement sur votre dévotion envers les saints et sur votre discrétion envers les profanes. »

Malheureusement Mme de Choiseul était à Chanteloup, et, après en avoir pris connaissance, elle expédia le manuscrit à son mari avec prière de le lire et de l'envoyer ensuite à Mme du Deffand. Mais M. de Choiseul, qui avait « bien d'autres Cucufins dans la tête », s'empressa d'oublier la commission, et la pauvre aveugle, malgré son impatience, reçut avec force retard le précieux paquet.

Tous ces envois, ces lettres, ces remerciements accentuent chaque jour l'intimité entre Mme de

Choiseul et Voltaire. Le patriarche ne s'en tient pas là; il profite habilement de sa correspondance avec Mme du Deffand pour décocher à Mme de Choiseul les louanges les plus douces; il vante sans cesse son goût, son esprit, son cœur.

« Il m'est revenu de toutes parts, » écrit-il, « qu'elle a un cœur charmant... Malgré le penchant qu'ont les gens de mon âge à préférer toujours le passé au présent, j'avoue que de mon temps, il n'y avait point de grand'maman de cette trempe. Je me souviens que son mari me mandait, il y a huit ans, qu'il avait une très aimable femme et que cela contribuait beaucoup à son bonheur. »

Mme du Deffand naturellement n'eut rien de plus pressé que de communiquer la lettre de Voltaire à la duchesse, et celle-ci, en général assez peu sensible aux éloges, restait profondément touchée de cette allusion à une affection qu'elle souhaitait si passionnément; elle sut un gré infini à Voltaire de sa délicate flatterie.

Elle répond à sa vieille amie en lui ouvrant son cœur et en lui dévoilant toutes ses faiblesses.

« Ce qui me fait le plus de plaisir, c'est l'endroit de sa lettre où il dit que le grand-papa lui a mandé qu'il avait une femme qui contribuait à

son bonheur. O vanité des vanités, tout n'est que vanité. Ne le voyez-vous pas bien, ma chère petite-fille, à ma sensibilité pour ce petit bout de phrase. »

Hennin, résident de France à Genève, étant venu à Versailles, va faire sa cour à la duchesse; on cause naturellement du châtelain de Ferney, et Mme de Choiseul laisse entendre qu'elle ne se croit pas très bien placée dans l'esprit du patriarche.

« Vraiment! s'écrie Voltaire à cette nouvelle; il est vrai que Mme de Choiseul s'est donné les airs de prétendre être mal à ma cour. Mais j'ai de quoi rabattre son caquet, car je serais homme à lui signifier combien je respecte la vertu douce et sans faste, combien j'aime l'esprit naturel et vrai dans un temps où il y a tant d'esprits faux. Enfin, si je m'y mettais, je la ferais rougir jusqu'au blanc des yeux. Qu'elle ne se joue pas à moi. »

Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que Mme du Deffand est accablée de remerciements des deux personnes qu'elle a mises en relations. « Je suis confondu des bontés de votre grand'-maman, lui écrit-on de Ferney; je vous les dois, madame, je vous en remercie du fond de mon cœur.

C'est un petit ange que Mme Gargantua (1). » Mme Gargantua! pour se permettre de pareilles familiarités, fallait-il que Voltaire se crût bien en cour!

« La grand'maman est bien contente de vous, riposte Mme du Deffand; je reçois d'elle les mêmes remerciements que vous me faites, et je vous en dois à l'un et à l'autre de m'admettre en un si aimable commerce. »

M. de Choiseul n'est pas oublié dans cet échange d'aménités.

« J'aime passionnément le mari de votre grand'-maman, écrit le patriarche; c'est une belle âme. Croyez-moi, il vaut mieux que tout le reste; il se ruinera, mais il n'y a pas grand mal, il n'a point d'enfants. Mais surtout qu'il ne haïsse point les philosophes parce qu'il a plus d'esprit qu'eux tous; c'est une fort mauvaise raison pour haïr les gens. »

Mme du Deffand, loin d'être jalouse d'une intimité qui grandit tous les jours, s'en montre enchantée; elle fait elle-même la distinction de ce qui doit leur revenir à chacune. « Votre correspondance avec la grand'maman Gargantua me

(1) Mme de Choiseul était mince et frêle : ses intimes en plaisantant l'appelaient Mme Gargantua.

ravit : elle vous répond à ce qu'il y a de solide, c'est ce qui doit lui appartenir; pour moi, je ne suis que pour le frivole... » Et elle ajoute avec modestie : « Avouez qu'elle a de l'esprit comme un ange : si je n'étais pas exempte de toute prétention, je ne vous écrirais plus, sachant que vous recevez de ses lettres, mais je ne prétends qu'à un seul mérite auprès de vous, c'est de vous admirer et aimer plus que qui ce soit. »

Mme du Deffand elle non plus ne tarit pas en éloges sur la grand'maman; Voltaire l'adorerait s'il la connaissait! Elle est comme lui, elle a tout envahi. Ah! son siècle n'est pas digne d'elle!

Le 10 avril, la marquise écrit encore :

« Ah! monsieur! si vous connaissiez Mme la duchesse de Choiseul, vous ne diriez pas *qu'elle est digne de m'aimer;* mais vous diriez que personne n'est digne d'être aimé d'elle et qu'elle est aussi supérieure à toutes les femmes passées, présentes et à venir que vous l'êtes à tous les beaux esprits de ce siècle. »

Voltaire n'était certes pas en reste de compliments et d'éloges sur Mme de Choiseul, et il en parlait en termes si chaleureux que Mme du Deffand pouvait écrire :

« Ce qui m'enchante le plus, ce sont vos lettres. Vous parlez de la grand'maman comme si vous la connaissiez. Vous seriez bien digne d'avoir ce bonheur et vous seriez bien étonné de trouver qu'elle surpasse encore l'idée que vous vous en faites. Figurez-vous une nymphe faite comme un modèle, jolie comme le jour; je ne vous en dis pas davantage sur sa figure, je ne la connais que par réminiscence et par ce que j'en entends dire, mais son cœur, son esprit, vous seul pourriez dignement les peindre; mais, comme elle voudra voir ma lettre et que je veux qu'elle vous parvienne, je ne veux pas m'exposer à la lui voir déchirer. »

Soit réserve, soit paresse, Mme de Choiseul, bien qu'elle fût charmée de tout ce que Voltaire écrivait d'elle et lui écrivait à elle-même, s'en remet en général pour les remerciements à l'obligeance de Mme du Deffand. Quelquefois cependant elle prend la plume, et le ton de ses lettres donne une idée du degré de familiarité qui peu à peu s'est établi entre Mme Gargantua et M. Guillemet.

« On parle donc de moi, monsieur Guillemet, dans votre boutique? vraiment, j'en suis ravie; je suis bien aise que l'on vous en dise du bien; je suis

bien aise surtout que vous me le redisiez ; car, bien que je sois grand'mère, j'aime encore les douceurs : et pourquoi ne m'en diriez-vous pas, monsieur Guillemet? vous débitez bien celles que l'on dit à Cattau, et je vaux bien Cattau, je pense, moi qui n'ai point étranglé mon mari, moi qui n'ai point détrôné mon souverain, moi qui serais si éloignée de voler le bien de mon fils. » (9 février 1769.)

Cette allusion assez méchante à l'indulgence de Voltaire pour Catherine était motivée par une étrange lettre du patriarche. Ne s'était-il pas avisé d'écrire à Mme du Deffand, à propos de l'impératrice :

« Je suis son chevalier envers et contre tous ; je sais bien qu'on lui reproche quelques bagatelles au sujet de son mari, mais ce sont affaires de famille, dont je ne me mêle pas ; et d'ailleurs il n'est pas mal qu'on ait une faute à réparer. »

La duchesse n'entend rien aux facéties du philosophe et elles lui paraissent d'un goût plus que douteux ; aussi, écrit-elle avec une indignation réelle mais un peu prolixe :

« Quoi ! Voltaire trouve-t-il qu'il y a le mot pour rire dans un assassinat ! et quel assassinat ! celui d'un souverain par sa sujette ! d'un mari par sa

femme! Cette femme conspire contre son mari et son souverain, lui ôte l'empire et la vie de la façon la plus cruelle et usurpe le trône sur son propre fils, et Voltaire appelle ça des *démêlés de famille!*

« Il n'est pas mal, ajoute-t-il, qu'on ait une faute à réparer! Comment, comment! ces crimes atroces ne sont que des bagatelles, des fautes, des petits péchés véniels faciles à réparer, il ne lui faut qu'un *mea culpa* et une absolution! la voilà blanche comme neige; elle est la gloire de son empire, l'amour de ses sujets, l'admiration de l'univers, la merveille de son siècle... Vous avez senti cela comme moi et vous lui avez répondu par le persiflage le plus fin et le plus délicat. Puisse-t-il en rougir! »

Mme du Deffand, en effet, avait riposté à son correspondant avec la plus mordante ironie :

« Ne résistez jamais, monsieur, au désir de m'écrire; vous ne sauriez vous imaginer le bien que me font vos lettres; la dernière surtout a produit un effet admirable, elle a chassé les vapeurs dont j'étais obsédée. Il n'y a point d'humeur noire qui puisse tenir à l'éloge que vous faites de votre *Sémiramis* du Nord! Ces bagatelles que l'on dit d'elle au sujet de son mari et desquelles vous ne

vous mêlez pas, ne voulant point entrer dans des affaires de famille, feraient même rire le défunt (1) ! »

On peut aisément supposer que Voltaire était devenu *persona grata,* voire même *gratissima,* dans le petit cénacle où trônaient Mme du Deffand et la duchesse de Choiseul. Chaque fois qu'une lettre arrivait de Ferney, on réunissait bien vite les heureux élus et on en donnait lecture en grande cérémonie.

« Vous nous faites passer des moments bien agréables, » écrit Mme du Deffand. « La grand'-maman ne veut laisser à personne le soin de vous lire, elle s'en acquitte supérieurement, avec un son de voix qui va au cœur, une intelligence qui fait tout sentir, tout remarquer; elle veut, à la vérité, marmotter les articles qui la regardent, mais je ne le souffre pas, et je la force à les arti-

(1) Walpole n'avait pas été moins scandalisé des propos de Voltaire, et il écrivait : « Voltaire me fait horreur avec sa Catherine. Le beau sujet de badinage que l'assassinat d'un mari et l'usurpation de son trône. Il n'est pas mal, dit-il, qu'on ait une faute à réparer. Eh ! comment répare-t-on un meurtre ? Est-ce en retenant des poètes à ses gages, en payant des historiens mercenaires et en soudoyant des philosophes ridicules à mille lieues de son pays ? Ce sont des âmes viles qui chantent un Auguste et se taisent sur ses proscriptions. »

culer plus distinctement que tout le reste; ce sont ceux qui sont les plus applaudis, parce qu'ils sont les plus vrais et les plus justes. » (15 avril 1769.)

On juge de l'enchantement du patriarche en apprenant que c'est la duchesse elle-même qui ne dédaigne pas de faire valoir ses lettres et même ses œuvres.

Mais quel malheur qu'on en soit réduit à lire la prose du philosophe ! Combien la joie serait plus grande, le bonheur plus complet, si l'on pouvait posséder le maître lui-même !

« Ah ! mon Dieu ! mon cher ami, que nous vous désirerions à nos petits soupers ! lui mande Mme du Deffand. Le petit nombre des personnes qui y sont admises vous conviendrait bien : ces petits comités sont les antipodes de feu l'hôtel de Rambouillet et des assemblées de nos beaux esprits d'aujourd'hui. »

La perspective de présider en personne ces petites réunions parisiennes paraît effrayer quelque peu Voltaire, et il répond très spirituellement :

« Je serais peut-être un peu décontenancé devant Mme la duchesse de Choiseul... ; quand le vieux chevalier Destouches-Canon, père putatif de d'Alembert, voyait une jolie femme bien aimable,

il lui disait : « Passez, passez vite, madame, vous « n'êtes pas de ma sorte. » Je suis devenu un peu grossier dans ma retraite champêtre :

Que m'importe que la Nature,
En dessinant ses traits chéris,
Pour modèle ait pris la figure
De la Vénus de Médicis?
Je suis berger mais non Pâris;
Un vieux berger n'est pas un homme,
Je pourrais lui donner la pomme
Sans que mon cœur en fût épris,
Et sans que la maligne engeance
Des déesses de son pays
Reprochât à mes sens surpris
D'être séduits par l'apparence.
Je sais que son esprit orné
A toute la délicatesse
Que l'on vanta dans Sévigné
Avec beaucoup plus de justesse;
Qu'elle aime fort la vérité
Mais ne la dit qu'avec finesse.
Ma grossière rusticité
Et mon impudence suissesse
Auraient grand'peine à se prêter
A tant de grâce et de souplesse;
Il faut que pour bien s'ajuster
Les gens soient d'une même espèce.

Vous dont l'esprit et les bons mots,
L'imagination féconde,
La repartie et l'à-propos
Font toujours le charme du monde;
Vous, ma brillante du Deffand,

Conversez dans votre retraite
Vivez avec la grand'maman,
C'est pour vous que les dieux l'ont faite.
Si j'allais très imprudemment
Troubler vos séances secrètes,
Que diriez-vous d'un chat-huant
Introduit entre deux fauvettes ?

« Cependant je veux savoir qui soupe entre Mme de Choiseul et vous, qui en est digne, qui soutient l'honneur du siècle. Que voulez-vous que je vous dise? Hélas! toutes nos petites consolations ne sont encore que des emplâtres sur les blessures de la vie. Mais, dans votre malheur, vous avez du moins le meilleur des remèdes, et puisque vous existez, qu'y a-t-il de mieux que de consumer quelques moments de cette existence douloureuse et passagère avec des amis qui sont au-dessus du commun des hommes! »

Donc Voltaire voudrait bien savoir qui fait partie des petits comités de Mme de Choiseul. Mais sa question reste sans réponse; Mme du Deffand se refuse à lui faire connaître les membres du cénacle. « Quand je vous les nommerais, vous ne les connaîtriez pas; leurs noms ne seront peut-être pas dans les fastes du siècle; ils n'ambitionnent aucune sorte de gloire; ils la révèrent en vous,

parce qu'elle est méritée... ils se contentent d'être aimables et ne veulent pas être célèbres. »

En juillet 1769, Voltaire, qui vient de composer la tragédie des *Guèbres ou de la Tolérance,* l'envoie à ses correspondantes; bien entendu l'ouvrage n'est pas de lui, mais il « est rempli de choses très neuves, très touchantes, écrites du style le plus simple et le plus vrai ». En réalité il tremblait de peur d'avoir osé soutenir la tolérance; aussi recommande-t-il d'autant plus chaudement la pièce à Mme de Choiseul :

« Oui, madame, vous seriez la bienfaitrice du genre humain si vous et M. le duc, vous protégiez cette pièce et si vous pouviez vous donner un jour l'amusement de la faire représenter.

« Aidez-nous, madame, protégez-nous. On pense depuis dix ans en Europe comme cet empereur qui paraît à la dernière scène. Il se fait dans les esprits une prodigieuse révolution. C'est à une âme comme la vôtre qu'il appartient de la seconder. Le suffrage de M. le duc de Choiseul nous vaudrait une armée. Il va faire bâtir dans mon voisinage une ville qu'on appelle déjà la ville *de la Tolérance :* s'il vient à bout de ce grand projet, c'est un temple où il sera adoré... Comptez, madame, que

réellement toutes les nations seront à ses pieds. »

Mme du Deffand, qui elle aussi a reçu un exemplaire *de la Tolérance*, ne cache pas à Voltaire les craintes que lui inspire un sujet aussi audacieux, et elle lui avoue qu'il se fait de grandes illusions quand il s'imagine qu'une pareille pièce pourra être donnée en public. Elle lui dit avec esprit et un véritable don de double vue :

« Jamais on ne permettra la représentation de cette pièce avant que les changements qu'elle a pour but ne soient arrivés ; ils arriveront un jour, mais vous êtes comme Moïse, vous voyez la terre promise et vous n'y entrerez pas : elle sera pour nos neveux. Contentez-vous de la sortie d'Égypte. » (29 juillet 1769.)

Le patriarche ne se bornait pas à écrire sur les sujets les plus dangereux, il lui prenait parfois d'étranges fantaisies. Ne s'avisa-t-il pas, un dimanche, à Ferney, où il assistait comme d'habitude à la messe de la paroisse, de monter en chaire et de faire quelques recommandations morales à ses vassaux? L'évêque d'Annecy, prévenu, goûta peu cette intervention du philosophe. Il écrivit au roi pour se plaindre, et l'affaire fit un grand scandale, tant de scandale même que Voltaire ne crut

pas inutile de recourir à la protection des amis si puissants qu'il avait su se ménager. Il écrivit donc à Choiseul une longue apologie de sa conduite, s'efforçant de lui démontrer sa bonne foi, ses intentions si louables, etc. Mais l'affaire était de trop grave conséquence pour qu'on en pût plaisanter ou la prendre à la légère; le duc, qui ne se souciait pas de se compromettre pour son imprudent ami, ne répondit que par un billet des plus secs et fort peu encourageant.

La correspondance entre Mme de Choiseul et Voltaire ne portait pas toujours sur des sujets philosophiques et sérieux.

Un jour, le patriarche écrit à la duchesse pour lui demander un de ses souliers. Assez surprise de cette étrange demande, Mme de Choiseul offre en riant d'en envoyer une paire. Voltaire lui répond :

Anacréon, de qui le styl
Est souvent un peu familier,
Dit, dans un certain vaudeville,
Soit à Daphné, soit à Bathylle,
Qu'il voudrait être son soulier.
Je révère la Grèce antique,
Mais ce compliment poétique
Paraît celui d'un cordonnier.

« Pour moi, madame, qui suis aussi vieux qu'Ana-

créon, je vous avoue que j'aime mieux votre cœur et votre tête que vos pieds, quelque mignons qu'ils soient : Anacréon aurait voulu les baiser à cru, et moi aussi, madame; mais je donne net la préférence à votre belle âme.

« Vous êtes, madame, le contraire des dames ordinaires : vous donnez tout d'un coup plus qu'on ne vous demande; il ne me faut qu'un de vos souliers, c'est bien assez pour un vieil ermite, et vous daignez m'en offrir deux. Un seul, madame, un seul! il n'est jamais question que d'un soulier dans les romans qui en parlent, et remarquez qu'Anacréon dit : « Je voudrais être ton soulier, » et non pas « tes souliers ». Ayez donc la bonté, madame, de m'en faire parvenir un, et vous saurez ensuite pourquoi... Donnez-nous votre protection, madame, et celle du possesseur de vos pieds. »

Ignorant le but du patriarche, Mme de Choiseul, qui croit toujours à une plaisanterie et se méfie, envoie un soulier, mais un soulier énorme, probablement celui d'une paysanne de Chanteloup.

Voltaire s'en étonne et répond non moins gaiement :

« Madame Gargantua, j'ai reçu le soulier dont il a

plu à Votre Grandeur de me gratifier; il est long d'un pied de roi et d'un demi-pouce; et comme j'ai ouï dire que vous êtes de la taille la mieux proportionnée, il est clair que vous devez avoir 7 pieds 3 pouces 1/2 de haut, ce qui, avec les 2 pouces et demi de votre talon, compose une dame de 7 pieds 6 pouces. C'est une taille fort avantageuse! On dira tant qu'on voudra que la Vénus de Médicis est petite, mais Minerve était très grande! » (14 août 1769.)

Peu de temps après, la duchesse avait l'explication de l'étrange fantaisie du philosophe : elle recevait une paire de bas de soie fabriquée dans les manufactures de Ferney. Pour se venger spirituellement de la malice de la duchesse, le patriarche envoyait des bas qui pouvaient à peine chausser le pied d'une dame chinoise.

« Madame Gargantua : pardon de la liberté grande! mais comme j'ai appris que Mgr votre époux forme une colonie dans les neiges de mon voisinage, j'ai cru devoir vous montrer à tous deux ce que notre climat, qui passe pour celui de la Sibérie sept mois de l'année, peut produire d'utile.

« Ce sont mes vers à soie qui m'ont donné de quoi faire ces bas; ce sont mes mains qui ont tra-

vaillé à les fabriquer chez moi avec le fils de Calas ; ce sont les premiers bas qu'on ait faits dans le pays.

« Daignez les mettre, madame, une seule fois : montrez ensuite vos jambes à qui vous voudrez, et si on n'avoue pas que ma soie est plus forte et plus belle que celle de Provence et d'Italie, je renonce au métier ; donnez-les ensuite à une de vos femmes, ils lui dureront un an.

« Il faut donc que Mgr votre époux soit bien persuadé qu'il n'y a pas de pays si disgracié de la nature qu'on ne puisse en tirer parti.

> Je me mets à vos pieds, j'ai sur eux des desseins ;
> Je les prie humblement de m'accorder la joie
> De les savoir logés dans ces mailles de soie
> Qu'au milieu des frimas je formai de mes mains.
> Si La Fontaine a dit : *Déchaussons ce que j'aime*,
> J'ose en prendre un plus noble soin ;
> Mais il vaudrait bien mieux (j'en juge par moi-même)
> Vous contempler de près que vous chausser de loin.

« Vous verrez, madame Gargantua, que j'ai pris tout juste la mesure de votre soulier. Je ne suis fait pour contempler ni vos yeux ni vos pieds, mais je suis tout fier de vous présenter de la soie de mon cru : si jamais il arrive un temps de disette, je vous enverrai dans un cornet de papier du blé que je

sème, et vous verrez si je ne suis pas un bon agriculteur, digne de votre protection. » (4 septembre 1769.)

Nous verrons ces cordiales et affectueuses relations se poursuivre de plus en plus vives jusqu'à la chute du premier ministre.

CHAPITRE XIV

1768-1769

Hiver de 1768-1769. — Visite du duc et de la duchesse de Lauzun. — Indisposition du duc de Choiseul. — Mme de Choiseul est souffrante à Compiègne et à Fontainebleau. — L'hiver à Paris. — Départ pour Chanteloup en avril 1769. — Visite du baron de Gleichen.

Dès le mois de février 1768, Mme de Choiseul quitte Paris pour aller respirer l'air pur de Chanteloup et jouir du calme et du repos au milieu de tous les êtres qui l'adorent. Elle est si peu faite pour la vie de la cour et pour les intrigues incessantes qui y règnent (1)! Elle est si bien à Chanteloup avec son abbé, son petit oncle, ses moutons, ses manufactures, ses paysans, ses curés, ses chanoines, etc., etc.! C'est là seulement qu'elle est heureuse, loin du bruit de la capitale; c'est là qu'elle goûte les seuls plaisirs vrais

(1) Mme de Choiseul écrivait un jour : « Depuis que j'ai été à Rome, les vilains climats me sont insupportables, et les *climats de cour* sont, de tous les climats, les plus vilains. »

que son âme délicate soit à même d'apprécier.

A peine était-elle installée qu'elle reçut de son neveu, le duc de Lauzun, une lettre qui l'étonna beaucoup. Le jeune duc, excédé de Paris, avait pris la résolution de s'isoler un peu et d'aller chercher à la campagne, dans la vie des champs, l'équilibre moral qu'il ne pouvait ressaisir depuis quelques mésaventures retentissantes (1).

Lauzun aimait beaucoup sa tante; il lui fit part de ses projets de retraite, et il lui proposa d'aller avec Mme de Lauzun lui tenir compagnie. La duchesse, aussi charmée que surprise de cette visite en ménage si peu conforme aux habitudes de son neveu, et en augurant pour l'avenir d'heureux résultats, répondit qu'elle serait ravie de les posséder; peu de jours après, les deux époux faisaient leur entrée à Chanteloup. Ils y retrouvèrent les hôtes habituels : l'abbé Barthélemy, Gatti, le petit oncle, puis quelques nouveaux venus, entre autres le chevalier de Listenay, « bon homme, doux, facile, complaisant (2). » Souvent venaient

(1) Voir *le Duc de Lauzun et la cour intime de Louis XV*. Plon, 1893.

(2) Après la mort de son frère aîné, il prit le nom de prince de Beauffremont.

encore des amis de Paris, mais ils ne faisaient qu'un court séjour

Lauzun s'accommode très vite et fort bien de la vie simple et paisible que l'on mène à Chanteloup. Cette existence isolée et au grand air calme ses nerfs surmenés ; puis il s'occupe avec sa tante des mille questions que la châtelaine est appelée à résoudre.

Chaque jour il y a d'interminables conférences avec M. Mondomaine, l'écuyer; M. de Perceval, le capitaine des chasses; M. Ribol, l'intendant; Tellier, le concierge; Chauvin, le jardinier; Christophe, le vacher; Robin, le berger; Mme Grisemine, la gardeuse de dindons, etc., etc. La duchesse surveille tout elle-même, donne les ordres, les instructions à tous; rien n'échappe à son activité.

Elle se lève à dix heures, puis elle monte à cheval. Elle possède trois chevaux que son mari lui a donnés : *Apollon*, *Favori* et *Pagneux;* elle les monte à tour de rôle. Tous trois sont extrêmement doux, dressés à merveille, et on a cependant encore soin de les promener avant que la duchesse les monte. De plus, elle a un piqueur qui lui est très attaché et qui ne la quitte pas. On a toujours peur

d'un accident. L'abbé voudrait rétablir l'usage de monter en croupe avec un excellent écuyer, mais comment en supporter le ridicule et l'ennui? Du reste, tant que Lauzun est là, il accompagne toujours sa tante, et avec lui il n'y a pas d'imprudence à redouter.

Le dîner, qui a lieu à deux heures, réunit tous les hôtes du château ; la chère est excellente, mais on mange surtout des légumes et du laitage. Après le dîner, la promenade, et le soir de longues conversations jusqu'au souper : c'est là que Lauzun déploie toutes les grâces de son esprit et tient sous le charme pendant des heures la société qui l'écoute. A minuit, chacun se retire dans ses appartements.

Lauzun n'est pas seul à être apprécié ; sa jeune femme a complètement conquis le cœur de la duchesse, qui se sent entraînée vers elle par une irrésistible sympathie.

« Elle a été charmante ici, plus je la vois et mieux je l'aime, » écrit-elle à Mme du Deffand ; « j'en suis bien fâchée, mais comment résister au plaisir d'aimer? puis je serais bien étonnée si celle-là m'en faisait jamais repentir. Aimons donc toujours en attendant ; c'est autant de pris sur l'ennemi,

car le mal est l'ennemi du genre humain, et de tous les maux il n'y a que la haine qui soit pire que l'indifférence ; ne me demandez donc plus si je vous aime, ma chère enfant. Allez, je serais bien embarrassée de faire autrement que d'aimer. N'allez pas croire, cependant, que j'aime tout le monde, mais croyez au contraire que quand je n'aimerais personne, je vous aimerais encore. » (23 août 1768.)

Personne ne s'ennuie au château, car les distractions abondent : d'abord il y a le jeu, surtout le trictrac, qu'adore la duchesse, puis aussi la musique : M. de Choiseul a eu l'aimable pensée d'envoyer à Chanteloup les musiciens de sa compagnie, la colonelle générale ; ils sont six, soit bassons, soit clarinettes. Tous les soirs, au retour de la promenade, on se réunit, et ils donnent un petit concert délicieux ; ce sont des gens de très bonne compagnie et d'un ton excellent.

Une autre distraction des plus goûtées est la lecture des pièces de théâtre ; la bibliothèque du château en contient un grand nombre ; on se munit de plusieurs exemplaires, et chacun lit un rôle. C'est le triomphe de la duchesse et du chevalier de Listenay. « Ils pourraient jouer sur tous les théâtres de Paris, » écrit l'abbé.

C'est pendant ce séjour que l'on imagine à l'adresse de Mme du Deffand une plaisanterie d'un goût assez douteux, mais que la vieille aveugle prit très gaiement, ainsi qu'en témoigne sa réponse.

« Je voudrais, chère grand'maman, vous peindre, ainsi qu'au grand abbé, quelle fut ma surprise quand hier matin on m'apporta, sur mon lit, un grand sac de votre part. Je me hâte de l'ouvrir, j'y fourre la main, j'y trouve des petits pois, les premiers que j'eusse vus, et puis un vase. Quel peut-il être?... Je le tire bien vite : c'est un pot de chambre ! mais d'une beauté, d'une magnificence... que mes gens, tout d'une voix, disent qu'il en fallait faire une saucière. Le pot de chambre a été en représentation hier toute la soirée et fit l'admiration de tout le monde. Les pois, dont il y avait une grande casserole toute pleine, furent mangés sans qu'il en restât un seul. Je portai votre santé. » (9 mai 1768.)

Le bon abbé Barthélemy nous met au courant des graves événements qui agitent le petit cénacle de Chanteloup. Tantôt on prend un gros loup au trébuchet, et tout le château est en émoi; tantôt on tond les moutons, et leur laine est si fine qu'on la juge incomparable. La grand'maman a eu cette

année des agneaux qui sont plus gros, plus alertes et presque aussi jolis qu'elle ; un jour elle fait venir ses cent trente moutons sur la pelouse verte qui est devant le château, et les petits enfants leur distribuent du pain et du sel, à la grande joie de l'assistance.

La duchesse a encore bien d'autres soins : elle fait construire depuis trois ans un boudoir dont elle a grande envie ; mais, une fois les ouvriers chez elle, elle s'est laissé distraire de son but : elle a fait élever des colonnades, bâtir des écuries, creuser des bassins, si bien que le château n'est plus reconnaissable, mais le boudoir n'est pas fini.

Le printemps fut affreux ; la pluie ne cessait pas et la moisson, qui donnait les plus belles espérances, fut à peu près détruite. Les paysans étaient dans la consternation, le désespoir se lisait sur tous les visages. Mme de Choiseul, toujours bonne et compatissante, se dépouille pour les malheureux, elle donne tout ce qu'elle a ; au trictrac, elle ramasse avec avidité les pièces de six sous qu'elle gagne pour les distribuer aux paysans. « Silva (1) disait

(1) Médecin fort à la mode à cette époque. Les jolies femmes de Bordeaux se plaignaient d'être attaquées de maux de nerfs ; Silva, sans prescrire aucun remède, imagina de leur

qu'il n'y avait que les pauvres qui faisaient l'aumône, écrivait l'aimable duchesse. Il n'aurait pas dit cela s'il m'avait vue à Chanteloup! Mais, en général, cela est vrai : il n'y a que ceux qui éprouvent le malheur qui sentent celui des autres, qui les plaignent et les soulagent. » Mme de Choiseul, qui ne peut soutenir l'idée du malheur même pour les personnes qui lui sont le plus indifférentes, souffre cruellement à l'aspect des misères qui l'entourent, et du matin au soir elle parcourt la campagne pour porter aide et assistance à ses compatriotes. Aussi est-elle adorée dans le pays; il n'y a jamais eu d'exemple d'une pareille vénération ; il n'y a qu'elle qui s'en étonne.

Malheureusement la pauvre femme est mal portante et sa santé est loin de s'améliorer; il y a dans toutes les lettres de l'abbé une vague mélancolie dont il ne peut se défendre. La duchesse a des rhumes fréquents, des malaises, des langueurs, des maux d'estomac, des insomnies; elle est très faible, très maigre. Chaque jour c'est un nouveau su-

dire que ce pourrait bien être l'épilepsie. Le lendemain toutes se trouvèrent guéries. On lui demandait un jour quel était le premier médecin de l'Europe. « Chirac, » répondit-il; puis il ajouta : « Dumoulin est le troisième! »

jet de préoccupation pour le cœur fidèle de l'abbé.

Pour comble de disgrâce, le temps étant devenu horrible, on ne peut plus sortir ni à pied ni à cheval, et l'exercice est le meilleur des remèdes pour la duchesse. On ne peut lui parler de sa santé, on l'importune. Heureusement il n'y aura point de camp à Compiègne cette année, et elle en sera moins fatiguée. Mais Fontainebleau, Paris, Versailles, vont l'épuiser si elle ne répare pas ses forces. Si l'état physique de la duchesse laisse bien à désirer, fort heureusement la situation de son âme est parfaite, « toujours également calme et tranquille. » Mme du Deffand, qui regarde tous les maux qui nous frappent comme de peu d'importance, hormis les vapeurs, ne paraît pas s'inquiéter outre mesure de l'indisposition de sa petite-fille. Elle lui dit bien : « Je veux absolument, à votre retour, trouver vos petits bras bien ronds, vos belles petites joues bien pleines, ne plus entendre votre vilaine petite toux. » Mais à l'abbé, toujours inquiet, elle se contente d'écrire : « Je juge, par le calme où vous me dites qu'est son âme, qu'elle n'a point de vapeurs. Je l'en félicite, ce mal est le plus grand de tous ; il n'y a que les plus excessives douleurs qui puissent être mises à côté. »

Malgré son état de santé assez précaire, la délicieuse duchesse trouve encore le moyen de remonter le moral de Mme du Deffand, qui s'effondre de plus en plus avec l'âge. Elle la gronde avec une charmante tendresse, et elle réclame d'elle comme un devoir l'état exact de son âme.

« Pourquoi, ma chère enfant, m'avez-vous dit que vous étiez triste? mais c'est parce qu'il faut tout me dire, tout ce que vous pensez, tout ce que vous sentez, tout ce qui vous affecte, tout ce que vous avez pensé, tout ce que vous avez senti, tout ce qui vous a affectée, parce que tout cela est intéressant, et très intéressant, pour la grand'maman; puis, ma chère enfant, la tristesse n'est point un défaut, c'est une maladie, et, en bonne aïeule, je serais encore plus empressée à guérir vos maladies, si je le pouvais, qu'à corriger vos défauts. L'âme a ses maladies comme le corps, et elle a aussi ses remèdes : l'amitié est un des plus efficaces, et, pour celui-là, ma chère enfant, je puis vous le dispenser avec profusion (1). » (31 mai 1768.)

Au mois de juin, grande nouvelle qui enchante les habitants de Chanteloup et surtout la duchesse :

(1) Mme du Deffand écrivait de son côté : « L'amitié seule peut faire supporter la vie. »

le duc annonce son arrivée pour quelques jours; l'allégresse est générale, on se met en frais pour fêter la venue du seigneur châtelain. Hélas! un accident malencontreux vient contrarier tous ces beaux projets. A peine arrivé, Choiseul est pris par un accès de coliques néphrétiques qui dure jusqu'à son départ. Ce voyage, qu'on attendait avec tant d'impatience et dont la duchesse se promettait tant de plaisir, ne lui causa que du chagrin. Le duc souffrit nuit et jour les douleurs les plus vives; mais il était d'une patience, d'une douceur sans exemple, d'une gaieté charmante au moindre intervalle de repos; on ne s'apercevait de ses souffrances qu'à la sueur qui coulait de son front.

La duchesse naturellement souffrit presque autant que son mari et le soigna avec un admirable dévouement. Elle fait part à Mme du Deffand de ses angoisses.

« Jamais votre pauvre grand'maman n'a été si tourmentée. M. de Choiseul a été attaqué, en arrivant, d'un de ses accès de néphrétique, le plus violent qu'il ait encore éprouvé, et qui n'a cessé qu'hier matin. Il a rendu le plus énorme et le plus raboteux gravier, et a retrouvé un moment la santé, comme s'il n'avait jamais été malade, à la faiblesse près

que lui avait laissée la douleur passée et la diète précédente.

« Ah ! ma chère petite-fille, votre grand'maman a été bien malheureuse pendant ces quatre jours ! Cependant il est impossible de souffrir avec tant de douceur et de patience que mon malade ; mais il n'en a été que plus attendrissant. A présent que son accident est passé et que je suis hors de toute inquiétude, il ne me reste que le regret de ce qu'il a perdu l'objet et le fruit de son voyage ; mais j'aime mille fois mieux avoir été témoin de ses souffrances que de l'avoir su souffrant à soixante lieues de moi ; car, quelque diligence que j'eusse faite pour le rejoindre, je serais morte d'inquiétude avant d'arriver. » (13 juin 1768.)

Dans sa bonté d'âme, la duchesse suppose que Mme de Gramont, qui se trouve absente de Chanteloup, est dévorée d'inquiétudes, et elle lui envoie des nouvelles du malade. La façon dont on la remercie et dont elle parle de l'incident à Mme du Deffand en dit long sur les relations des deux belles-sœurs et sur l'intimité de la famille.

« Quand j'ai vu M. de Choiseul si malade, je me suis dit : Si j'étais à soixante lieues et que j'apprisse qu'il est malade, je serais au désespoir de

n'avoir pas de détails sur son état, et *quoique je haïsse Mme de Gramont,* cela ne doit pas m'empêcher de faire pour elle ce que je voudrais qu'on fît pour moi; et sur cela je lui ai écrit... J'ai continué depuis à lui envoyer des bulletins tous les jours. Mais que croyez-vous qu'elle ait fait?... Elle a envoyé le médecin, ce qui est assez simple; mais, au lieu de me répondre ou de me faire dire un mot de remerciement, elle écrit à M. de Choiseul pour lui reprocher de ce qu'il ne lui a pas écrit par le même courrier que moi; de sorte que M. de Choiseul m'a grondée. Je me suis contentée de lui répondre devant tout le monde que je n'aurais pas cru que l'inimitié qui était entre Mme de Gramont et moi dût m'empêcher de faire pour elle ce que j'aurais voulu qu'elle fît pour moi. »

Enfin le duc va mieux, mais à peine a-t-il cessé de souffrir qu'il demande sa chaise de poste pour retourner à Paris assister au Conseil. C'est en vain que la duchesse proteste, supplie, elle ne peut lui faire entendre raison. Esclave de son devoir et quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui, il quitte son lit pour remonter en carrosse. Exemple bien frappant de l'étonnant moral des

gens de ce temps-là! Ils ne se croient pas éternels; la vie vaut ce qu'elle vaut et ils ne lui demandent que ce qu'elle peut donner. Pour eux, la maladie, la souffrance, même la mort, ne sont que des incidents inévitables de l'existence dont on ne doit pas importuner ceux qui vous entourent, qu'il faut savoir accepter sans humeur, même avec gaieté et philosophie, et dont il ne faut surtout jamais s'attrister.

Après la vive désillusion causée par ce malencontreux voyage, la vie reprit à Chanteloup comme par le passé. Les Lauzun sont partis, au grand regret de Mme de Choiseul, mais la petite sainte, le petit oncle, l'abbé, Gatti, continuent à tenir fidèle compagnie à la duchesse. L'existence est des plus calmes, il y a peu ou point de nouvelles. « N'avez-vous jamais lu les journaux de marine, » écrit l'abbé à Mme du Deffand, « quand ils n'ont point de tempêtes ou de nouvelles côtes à décrire? ils mettent simplement en note : Calme ou vent favorable. Je vous dirai aussi : Calme et par intervalles un petit vent frais. »

Heureusement le temps s'est remis au beau; aussi se promène-t-on beaucoup, tantôt à pied dans le parc et les environs, tantôt à cheval; Gatti,

moins bon cavalier que médecin, a eu la prétention de remplacer Lauzun et d'accompagner la duchesse. Son outrecuidance est sur le point de mal tourner, car son cheval anglais prend le mors aux dents ; le pauvre docteur, impuissant à le maîtriser, n'a d'autre ressource que de se jeter dans les buissons qui bordent la route. Il s'en tire fort heureusement avec quelques contusions, de larges balafres à la figure et une saignée que lui inflige l'abbé, qui profite de l'état de son ami pour jouer à l'Esculape.

En juillet, Mme de Choiseul quitte Chanteloup et se rend à Compiègne. Elle se croit mieux et assez forte pour affronter la fatigue du séjour. Il n'en est rien, et les craintes de l'abbé ne se réalisent que trop. Elle a souvent des indigestions, des maux d'estomac, de la toux, des insomnies ; elle maigrit à vue d'œil. Elle prend même un rhume assez violent dont elle a bien de la peine à se débarrasser.

Pendant le séjour à Fontainebleau, elle fut reprise de cette toux violente, qui la fatiguait beaucoup et inquiétait vivement tous ses amis. On voulut l'éloigner de la cour, mais elle s'y refusa obstinément. Elle se remit encore, mais depuis ce

moment sa poitrine devint fort délicate ; elle éprouvait des chaleurs, des étouffements : pour un rien elle était enrouée, et un rhume pour elle devint une maladie. L'hiver se passa assez médiocrement et elle fut tenue à de grands ménagements. Dès que la saison fut un peu moins rigoureuse, on lui conseilla d'aller chercher le calme et des forces nouvelles à Chanteloup, et au mois d'avril 1769 elle reprit la route de sa chère Touraine.

Mme du Deffand est navrée de l'absence de son amie. Toute sa société habituelle lui devient insupportable, même Gleichen, un de ses favoris cependant. A peine la duchesse est-elle arrivée à Chanteloup qu'elle reçoit des lettres désolées.

« S'il vous était possible de me voir en votre absence, vous me trouveriez la plus sotte et la plus ennuyeuse créature. Je ne sais point être orpheline, tout le monde me déplaît, jusqu'au baron ; nous nous grondons, nous nous ergotons, il me débite ses sophismes, je les combats par des lieux communs. J'ai des vapeurs, des noirceurs, de l'humeur. Oh ! je ne suis rien sans vous. »

Les réponses de Chanteloup sont d'abord assez tristes ; le temps est très froid, il pleut sans dis-

continuer; jamais on n'a vu tant de vent et d'eau; on ne peut pas jouir de la campagne et il faut rester renfermé la plus grande partie de la journée. Tous les hôtes du château sont navrés de ces intempéries; on en est au désespoir pour la duchesse, qui a tant besoin de se refaire. C'est à peine si pendant tout le mois de mai elle peut monter cinq ou six fois à cheval. On n'a d'autre distraction que la correspondance, la conversation, le trictrac et le volant; la grand'maman passe sa matinée à sa toilette ou à écrire; l'abbé arrange la bibliothèque. Enfin les heures s'écoulent mieux qu'on ne pouvait le supposer. Mme du Deffand redoute pour son amie cette vie solitaire. « Je chéris le calme et le repos qu'elle me donne, lui répond la duchesse; je ne m'ennuie jamais, et je m'amuse de tout. » Et puis elle a bien des distractions : elle voit ses ouvriers, elle croit conduire leur ouvrage; pour l'amuser à sa toilette, on lui amène une petite paysanne « qui est laide, mais fraîche comme une pêche, folle comme un jeune chien; qui chante, qui rit, qui joue du clavecin, qui danse, qui saute au lieu de marcher, qui ne sait ce qu'elle fait et fait tout avec grâce, qui ne sait ce qu'elle dit et dit tout avec esprit et surtout une naïveté charmante ».

La nuit Mme de Choiseul dort, le jour elle rêve ; et ces plaisirs « si doux, si passifs, si bêtes » sont précisément ceux qui lui conviennent le mieux

Heureusement, en juin, la température devient plus clémente, l'on peut reprendre la vie habituelle avec les longues courses, les promenades au dehors, à la grande joie de tous et surtout de la duchesse. Quelques visites : la comtesse de Choiseul, Mmes d'Enville, de Chabot, M. de Gontaut, M. d'Affry, M. de La Rochefoucauld, viennent rompre la solitude et charmer les loisirs des habitants. La vie est très bien réglée : le matin on travaille ou l'on se promène. On dîne à trois heures. Après le dîner on joue au trictrac et au volant. Ensuite on sort à cheval, ou en calèche, ou en bateau. En rentrant on écoute un concert charmant, puis on soupe et, après souper, M. de Gontaut fait des contes jusqu'à minuit.

Puisqu'elle a la douleur d'être séparée de son amie, Mme du Deffand veut au moins des nouvelles fréquentes ; c'est un dédommagement qu'on lui doit bien. Mais comme Mme de Choiseul est fort occupée et n'a que rarement le temps d'écrire, c'est l'abbé qui est chargé de la mettre au courant de tous les faits et gestes des habitants. C'est lui

le grand pourvoyeur de nouvelles. Il faut qu'il raconte par le menu tout ce qui se passe à Chanteloup, tout ce qu'on y dit, tout ce qu'on y fait. Il s'acquitte de ce soin avec sa bonne grâce et son esprit accoutumés; puisque la marquise n'a jamais assez de détails, qu'elle ne se déclare jamais satisfaite, hé bien, on lui enverra un journal tenu au jour le jour!

« Ici commencent les grandes chroniques de Chanteloup, contenant les oisivetés, repos, silences, occupations et autres événements remarquables de la vie passive qu'on y mène.

« Le 4.

« Jour de la benoîte Ascension ; on a dit la messe le matin, et le reste de la journée on n'a pas dit grand'chose. »

« Le 5.

« Un gros moine, curé de son métier, âgé de près de quatre-vingts ans, s'est glissé furtivement à la toilette de Mme la duchesse et a entonné d'une voix forte une harangue aussi propre à endormir que celles de l'Académie. Le soir on est monté à cheval. »

« Le 6.

« On s'est levé, on a dîné, on a joué au trictrac, on a monté à cheval, on a soupé, on s'est couché.

« Le 7.

« Une belle messe avec hautbois, bassons, violons, etc. Le vent n'a pas permis de se promener. *Le Mercure* est arrivé, on s'est occupé pendant deux heures des énigmes et des logogriphes ; on a découvert le mot du premier logogriphe. C'est bourreau, puisqu'il coupe le cou. »

« Le 8.

« La Duchesse. — Quoique je n'aie pas le talent de l'abbé pour les journaux, les plaisanteries, les polissonneries, je veux aussi mettre la main à la plume, ou la plume à la main ; voyez ce que vous aimez le mieux. Aujourd'hui la journée a commencé par une partie de volant et finira vraisemblablement par une partie de trictrac. Le décorateur est arrivé, il se plaint de n'avoir pas beaucoup d'ouvrage ; cependant la pluie est venue, elle lui est favorable.

« Mes fraisiers ont la maladie du baron.

« La gouvernante du haras, qui a quatre-vingt-dix ans, veut se remarier, parce qu'elle dit que c'est une bien triste chose qu'une femme toute seule dans sa chambre. — Dans ce moment j'entends un concert délicieux, et j'écris à ma petite-fille. Jugez, mon enfant, si je ne suis pas bien heureuse.

« Allons, monsieur l'abbé, à vous la plume.

« L'ABBÉ. — Aujourd'hui on est revenu aux énigmes; des gens ont prétendu que le premier logogriphe était bon, mais Gatti a toujours soutenu que c'était *bureau, puisqu'il coupe le cul.* »

Au bout de quelques jours et après ce brillant spécimen, l'abbé cesse d'envoyer son journal; aussitôt Mme du Deffand de s'en plaindre à la duchesse, qui lui répond :

« J'avais suspendu le journal, ma chère petite-fille, de peur qu'à la fin il ne vous devînt fastidieux; mais, comme vous dites fort bien, l'abbé, qui peut tout faire, hors de l'ennui, trouvera encore le moyen de placer quelques traits qui, grâce à son coloris, sauront vous amuser, comme, par exemple, un cheval dont je suis tombée subitement amoureuse, des ânes par lesquels j'ai été poursuivie, une pouline qui s'amuse à faire avorter des

vaches, et M. Christophe qui vient m'en rendre compte à ma toilette. Puis un concile, un synode, un chapitre, je ne sais quoi d'aussi beau que cela qui s'est tenu chez moi; il y avait un archevêque, des curés, des chanoines, et tous criant, jurant, bruyant, suant, puant. L'abbé les a conciliés par un jugement digne de Salomon. C'est à lui à chanter sa gloire et à vanter ses exploits. » (13 mai 1769.)

C'est en effet l'abbé qui prend la plume et raconte lui-même l'aventure.

« Grande contestation entre les chanoines et les curés d'Amboise sur le rang qu'ils auront à la procession de la Fête-Dieu : les uns veulent la droite, les autres la gauche, ceux-ci la tête, ceux-là la queue. Tout Amboise est en rumeur, Mgr l'archevêque de Tours se rend à Chanteloup, la grand'maman parle avec beaucoup d'éloquence sans savoir un mot de la question. L'archevêque parle avec douceur et n'est point écouté. Les esprits s'échauffent, ne veulent point céder, et les deux partis disent à la grand'maman qu'ils défendent son honneur; dans la crainte de perdre de pareils défenseurs, elle les laisse disputer; enfin on allait se séparer, lorsqu'un particulier (moi, ne vous

déplaise) proposa de faire deux grandes processions : l'une le jour de la fête, l'autre à l'octave, et que les chanoines feraient la première et les curés la seconde. Tous les partis, éblouis de cette idée, y souscrivent sur-le-champ, le notaire vient, on dresse la transaction. Le lendemain, le conseil de ville s'assemble et délibère d'aller aux deux processions. Notez que cette délibération n'a duré que cinq heures. »

Hélas ! toute cette belle négociation aboutit au plus piteux résultat. Curés et chanoines si bien réconciliés se disputaient plus que jamais quelques jours après.

La duchesse ne se borne pas à rendre la justice le cas échéant, elle cherche à faire le bien autour d'elle et à combler de ses bienfaits les paysans qui l'entourent. L'abbé nous raconte avec esprit comment elle occupe ses loisirs et avec quelle bonté de cœur elle s'occupe des gens de la contrée.

« Sur les bords de la Loire, à moitié chemin de Chanteloup à Tours, est une butte fort élevée sur laquelle est un petit village nommé Bondésir, qui appartient aujourd'hui au grand-papa, et qui avait appartenu à Mme la comtesse de *Fiche-en-Bas*. C'est le nom que les habitants donnent à Mme de

Furstenberg. Là est une chapelle dédiée à la bonne Vierge, où l'on assure qu'il s'est fait quantité de miracles. On y venait en procession de par-ci, de par-là, de toute la Touraine... L'autre jour un paysan tomba dans la rivière; il y fut très longtemps, et pendant qu'il achevait de se noyer, il lui vint dans l'esprit de s'adresser à Notre-Dame-de-Bondésir. Aussitôt il sentit une main très douce sous son pied qui le souleva. Avant-hier elle se manifesta à un paysan; elle se plaça sur le toit de sa maison, brillante de lumière, habillée de blanc, mais ne disant pas un mot. Nous ne savions rien de toutes ces merveilles; nous allâmes à Bondésir la semaine dernière. Le peuple s'assembla autour de la grand'maman et la prit pour la bonne Vierge qui venait les revoir. Nous vîmes dans la foule une jeune fille fort jolie, âgée de seize ans, très timide, très intéressante. La grand'maman lui fit quelques caresses. Nous vîmes ensuite le concierge, qui est un jeune paysan de vingt-deux ans, très bien fait, qui meurt de peur de tirer à la milice et d'envie de se marier. Hier, en nous rappelant cette course, nous dîmes qu'il faudrait marier le joli paysan à la jolie paysanne; aussitôt la grand'maman demande des chevaux, des voitures; mais il pleut à verse, il

tonne à faire trembler!... N'importe, il faut se mettre en route. Nous allons travailler au bonheur de ces enfants, il faudra bien que la pluie et le tonnerre cessent. Nous partons, et vous sentez bien que pendant le voyage nous ne parlâmes d'autre chose...

« Après une marche de trois lieues, nous arrivons; nous parlons à la mère de la fille, qui consent à la marier. Le paysan n'était pas dans le village; on sonne toutes les cloches, il vient aussitôt. La grand'maman le prend en particulier. « Je viens « ici pour vous marier. — Madame, vous me faites « bien de l'honneur. — Si l'on vous donnait une « jolie fille avec une dot, la prendriez-vous? — Ma- « dame, je ferai ce qui vous plaira. — Mais n'avez- « vous pas quelque inclination? — Oui, madame. « — Et qui? — C'est la fille d'un vigneron qui de- « meure à une lieue d'ici. — L'aimez-vous beau- « coup? — Oui, madame. — Vous n'en pren- « driez donc pas une autre? — Ce sera, madame, « tout comme il vous plaira. — Mais je ne veux « pas gêner votre inclination; ainsi, vous épouserez « celle que vous aimez. » Nous avions encore une espérance, c'est que la jolie petite paysanne aurait aussi une inclination. Elle n'en avait point. La

grand'maman eut beau lui demander son secret en particulier et en présence de la mère, tout fut inutile. Il fut donc décidé que le mariage du paysan se ferait incessamment et que la mère de la fille lui chercherait un mari pour l'année prochaine. » (10 juillet 1769.)

Vers le milieu de juin on annonce une visite qui enchante tout le monde, c'est celle du baron de Gleichen ; outre qu'on aime beaucoup le baron, sa venue vient fort heureusement rompre la monotonie de l'existence.

« Il arriva vendredi matin, » écrit l'abbé Barthélemy, « brillant de gloire et de fraîcheur ; nous lui parlâmes d'abord de vous, ou de lui, et puis nous en reparlâmes, et puis nous en avons reparlé. Vous êtes plus présente ici qu'à Saint-Joseph ; vous nous accompagnez dans nos voyages, et vous devez être bien étonnée des longues courses que vous faites avec nous. Le baron a déjà vu une grande partie de la terre, nous le menons de château en château. Lui et moi, placés sur des grands chevaux, ressemblons assez à des chevaliers errants, la grand'maman à une héroïne de roman, Gatti à un enchanteur. Le petit oncle et la petite sainte sont si bien à cheval que je ne sais à qui les comparer. »

La vie de Chanteloup convient infiniment à Gleichen : il se porte comme un ange, vit comme un enfant, pense comme un novateur et court toute la journée dans les forêts comme un daim. Il lit des romans, car le merveilleux le touche infiniment. Malheureusement le baron ne put rester que peu de jours auprès de ses amis; bientôt il reprenait la route de Paris et l'abbé, toujours plaisant, annonçait ainsi sa visite à Mme du Deffand :

« Il se présentera chez vous un homme qui s'appelle le baron de Gleichen; c'est une espèce d'aventurier qui va de pays en pays, débitant ses agréments et son esprit, et quand il a gagné tous les cœurs, dans une ville ou dans un château, il les laisse là et s'en va d'un autre côté. C'est ainsi qu'ils nous a traités, et comme il vous traiterait de même, je vais tâcher de vous prévenir contre lui. Je crois avoir dit qu'il a de l'esprit, mais il en fait rarement usage, et il a souvent la perfidie d'écouter en silence les bêtises et les platitudes; il fait plus, il s'oublie à tout moment lui-même, et il exagère le mérite des autres, excepté le vôtre et celui de la grand'maman. Vous lui demanderez si cette grand'maman l'a bien accueilli; il baissera la voix et les yeux, et il vous répondra qu'elle l'a

reçu avec beaucoup de bonté; il ne vous dira pas qu'elle était enchantée de le voir, qu'elle était sans cesse occupée de lui, qu'elle l'a vu partir avec le plus grand regret et que nous avons tous partagé ces sentiments. » (2 juillet 1769.)

Mme du Deffand, qui est toujours en correspondance suivie avec Walpole, le met au courant des lettres qu'elle reçoit de Chanteloup. Elle lui parle souvent de son amie; son opinion sur elle n'a pas changé, elle n'a toujours qu'un défaut, sa perfection même.

« Je ne vois rien qui ne me confirme dans le plus souverain mépris pour tout ce qui respire (1).

(1) Mme du Deffand, qui reprochait si volontiers à Walpole sa noire misanthropie, n'avait pas sur l'humanité des idées moins amères. Elle lui écrivait le 1er avril 1769, après une nuit d'insomnie : « Je vous dis que ce monde est détestable, abominable. Il y a quelques gens vertueux, du moins qui peuvent le paraître tant qu'on n'attaque pas leur passion dominante, qui est pour l'ordinaire dans ces gens-là l'amour de la gloire et de la réputation. Enivrés d'éloges, souvent ils paraissent modestes; mais le soin qu'ils prennent pour les obtenir en décèle le motif et laisse entrevoir la vanité et l'orgueil : voilà le portrait des plus gens de bien. Dans les autres sont l'intérêt, l'envie, la jalousie, la cruauté, la méchanceté, la perfidie. Il n'y a pas une seule personne à qui on puisse confier ses peines sans lui donner une maligne joie et sans s'avilir à ses yeux. Raconte-t-on ses plaisirs et ses succès? on fait naître

En vérité, j'en excepte la grand'maman; c'est peut-être la seule personne qui soit parfaitement exempte de reproche ou de blâme. Mais elle est parfaite, et c'est un plus grand défaut qu'on ne pense et qu'on ne saurait imaginer : c'est l'assemblage de toutes les vertus qui forment son être; on n'est point digne d'elle, on ne peut atteindre à sa sphère; enfin, enfin, je vous le dis en secret, on l'adore!... mais, mais ose-t-on l'aimer? » (25 juin 1769.)

Ce long séjour à la campagne réussit parfaitement à la duchesse; à la fin de juillet, quand elle partit pour Compiègne, elle s'était beaucoup fortifiée et avait repris de l'embonpoint.

Enfin elle rentre à Paris, à la grande joie de Mme du Deffand. Les petits soupers intimes recom-

la haine. Faites-vous du bien? la reconnaissance pèse et l'on trouve des raisons pour s'en affranchir. *Faites-vous quelques fautes? jamais elles ne s'effacent et rien ne peut les réparer.* Voyez-vous des gens d'esprit? ils ne seront occupés que d'eux-mêmes, ils voudront vous éblouir et ne se donneront pas la peine de vous éclairer. Avez-vous affaire à de petits esprits? ils sont embarrassés de leur rôle, ils vous sauront mauvais gré de leur stérilité et de leur peu d'intelligence. Trouve-t-on, au défaut de l'esprit, des sentiments? aucuns, ni de sincères ni de constants. L'amitié est une chimère : on ne reconnaît que l'amour, et quel amour! »

mencent, mais la marquise, assez piquée de voir que son amie a étendu le cercle de ses invitations, n'y vient que de temps en temps, malgré les plus pressantes sollicitations. « Je me souviens du conseil que vous m'avez donné de ne pas me mettre à tous les jours, écrit-elle au châtelain de Strawberry-Hill; vous avez bien du bon sens! »

CHAPITRE XV

1769

Intrigues à Paris.

Pendant que la duchesse de Choiseul goûtait en paix, tantôt à Paris les agréments d'une société choisie, tantôt à Chanteloup les charmes de la vie des champs, les plus graves événements se préparaient à Versailles.

Résumons rapidement les intrigues qui précédèrent et amenèrent la chute du premier ministre, chute plus éclatante et plus rapide encore que ne l'avait été sa fortune.

Après la mort de Mme de Pompadour, l'intimité royale demeura pendant quelques années ce qu'elle avait été auparavant. Les personnages dont nous avons déjà parlé continuèrent à en faire partie : Mmes de Choiseul, de Gramont, de Beauvau, de Mirepoix, restèrent les assidues des soupers et des voyages royaux; Louis XV vivait heureux dans cette société si habilement groupée par la marquise et dont il avait une longue habitude.

Malheureusement, après s'être contenté pendant deux ou trois ans de caprices plus ou moins éphémères, le roi distingua Mme du Barry et parut s'enflammer pour elle d'une passion sénile et durable. Longtemps on crut que le goût du roi s'éteindrait aussi vite qu'il s'était allumé ; il n'en fut rien, et l'on dut bientôt se rendre à l'évidence. Versailles était menacé d'un scandale inouï.

Lorsqu'on put pressentir que le règne d'une nouvelle favorite allait s'ouvrir, la cour se divisa en deux partis hostiles. Les uns, les corrompus, se courbèrent sans plus tarder devant cette fortune naissante; les autres, que hantait encore le souvenir de Mme de Pompadour, refusèrent de s'incliner devant une femme sortie d'un mauvais lieu pour venir à la cour.

La bassesse de son extraction et la dépravation de ses mœurs, sa vulgarité et son ignorance, que l'amoureux monarque prenait pour de la candeur et de la simplicité, servaient de prétexte à la répulsion qu'une grande partie de la cour lui témoignait. Tout ce qui faisait profession d'honnêteté et de décence se révolta, et pendant longtemps aucune femme comme il faut ne voulut frayer avec elle.

Mme de Gramont et toute la coterie qui suivait ses inspirations se prononça contre la nouvelle favorite avec la dernière violence. On a dit qu'elle avait eu un instant l'espoir de prendre un grand ascendant sur l'esprit du roi et que le dépit de se voir supplantée avait motivé son inimitié. Quoi qu'il en soit, elle ne négligea rien pour noircir la favorite : menées sourdes, intrigues, calomnies, tout fut employé. Elle supplia son frère de ne pas fléchir devant l'ignominie de cette nouvelle puissance, et « elle mit à braver le roi et sa maîtresse une arrogance impérieuse et bruyante que ne semblait pas autoriser sa vertu depuis longtemps compromise (1) ». Mme de Beauvau, fière, hautaine, passionnée de gloire, affirma qu'il y allait de la considération à ne pas se déclarer contre la favorite. Et elle se montra aussi acharnée que Mme de Gramont.

Le duc subit docilement la despotique influence de « ses femmes », comme dit Walpole, et il s'éleva avec non moins de violence contre Mme du Barry.

A ce propos, Walpole écrivait plus tard cette

(1) Louis XV, poussé à bout, dit un jour au duc : « Choiseul, dites à votre sœur d'être plus prudente, sans quoi je l'exilerai. » Mais Mme de Gramont ne tint nul compte de l'avis.

phrase cruelle : « Le duc de Choiseul a perdu le pouvoir ridiculement en bravant une fille de joie pour être agréable à deux femmes qui semblent penser qu'on ne peut pas être impunément p..... sans être grande dame. »

La duchesse de Choiseul elle-même fit cause commune avec Mme de Gramont, et elle s'empressa de manifester contre la du Barry la plus vive antipathie. Ce sentiment était plus apparent que réel, car la duchesse était trop vertueuse pour ne pas être indulgente, mais elle était jalouse de sa belle-sœur, et ne voulait pas qu'on pût la soupçonner de se montrer moins sévère ni moins ardente contre les ennemis de son mari. Un jour qu'elle interrogeait Walpole et lui demandait s'il n'approuvait pas cette campagne contre l'inconduite du roi, il lui répondit fort délicatement : « Je pense que tout cela est à merveille pour Mme de Gramont, mais vous, madame, vous n'avez pas les mêmes raisons pour être si scrupuleuse. »

On s'est étonné de voir Choiseul prendre avec tant d'ardeur les intérêts de la morale outragée : n'avait-il pas été pour Mme de Pompadour un ami fidèle, un confident dévoué ; ne lui devait-il pas sa fortune ? N'avait-il pas introduit chez elle sa sœur

et sa femme pour en faire ses amies intimes? Pourquoi afficher tout d'un coup tant d'austérité après avoir montré d'abord une conscience si large? Le reproche serait mérité s'il n'y avait entre Mme de Pompadour et la du Barry une différence profonde; elle était très suffisante pour motiver ce changement d'attitude : la charge de maîtresse du roi étant tolérée par la société de l'époque, on pouvait à la rigueur l'admettre quand elle était remplie par une femme comme il faut, mais il était intolérable d'être obligé de frayer avec une fille éhontée connue de tout Paris pour la dépravation de ses mœurs.

Quoi qu'il en soit et quel que fût le mobile qui le fît agir, Choiseul lutta avec courage contre la nouvelle favorite, et il fit tous ses efforts pour éviter le scandale d'une présentation à la cour (1). Dans le public, on attribua cette résistance aux plus nobles motifs; on fut convaincu que Choiseul n'avait en vue que la dignité de la couronne et les périls que lui faisait courir l'irrémédiable avilissement du vieux monarque; on sut au ministre un

(1) La présence de la reine aurait pu être un obstacle aux désirs de l'amoureux monarque, mais Marie Leczinska était morte le 24 juin 1768.

gré infini de sa conduite ; il eut l'estime du public, et tous les honnêtes gens se tournèrent de son côté.

Mme du Barry avait naturellement l'ambition de devenir une dame de la cour, mais elle n'y avait pas ses entrées; pour suivre le roi dans ses carrosses, souper dans les petits cabinets, être admise dans les résidences royales, il fallait être présentée : c'était là une loi de l'étiquette à laquelle nul ne pouvait se soustraire. Pendant longtemps on crut que le roi reculerait devant le scandale d'une présentation, mais Mme du Barry triompha de toutes les résistances : elle fut présentée le 22 avril 1769.

A l'issue de cette cérémonie, Mmes de Choiseul, de Beauvau et de Gramont firent dire au roi que, depuis le changement arrivé à la cour, elles craignaient que leur présence ne lui fût moins agréable dans sa société particulière et qu'elles le priaient de les excuser aux soupers des petits cabinets. Elles continuèrent à lui faire leur cour en public, et le monarque ne leur témoigna son mécontentement que par son silence. Ainsi se trouva dispersée cette société dans laquelle le roi avait vécu heureux depuis tant d'années.

Louis XV éprouva un réel chagrin d'un abandon qui n'était que trop justifié, mais que son amoureux aveuglement l'avait empêché de prévoir.

A partir de ce moment, c'est Mme du Barry qui fit les honneurs des soupers dans les cabinets.

Une lettre assez curieuse d'une personne attachée à la cour et en mesure de bien voir montre quelle était alors la situation des différents personnages et les prévisions qui hantaient déjà les esprits clairvoyants. Hennin de Beaupré écrivait à son frère, résident de France à Genève :

« Versailles, 24 juin 1769.

« Il n'y a point de nouvelles ici qui vaillent la peine de faire cent lieues. Les voyages se succèdent très rapidement à l'ordinaire. Lycoris y porte hautement cette figure qui n'est nouvelle que pour celui à qui elle veut plaire. Son amant lui a donné pour convive la vertu même. Les moments sont précieux aujourd'hui et on lui fait franchir en un jour des obstacles qui l'auraient arrêté six mois il y a vingt ans. Aussi, l'instant approche peut-être où le Seigneur lui dira : *Sede a dextris meis donec ponam inimicos tuos scabellum*

pedum tuorum, comme si elle avait jamais été dans le cas d'avoir des amis ou des ennemis. Cependant les entours changent. Lycoris n'a pu obtenir les complaisances de quelques-unes des illustres dont la hauteur s'était tant assouplie auprès de celle dont elle occupe la place, et elles ont été rejetées. De ce nombre sont la sœur et la femme de l'homme si puissant aujourd'hui et qui ne sera peut-être plus rien demain. Mais autant l'honnêteté et la douceur de cette dernière lui font envisager sans chagrin cette espèce de disgrâce qui la rendra à sa chère tranquillité, autant la fierté de l'autre en sera humiliée. » *(Inédite.)*

Louis XV, très affecté par l'abandon de son ancienne société, chercha à entourer Mme du Barry et à lui créer quelques relations dans le monde de la cour. Sa tâche fut malaisée; les hommes se trouvèrent encore assez facilement, mais les femmes se montrèrent plus récalcitrantes (1).

Heureusement, la maréchale de Mirepoix, la

(1) Tout le monde faisait des épigrammes contre la favorite. « Cela n'empêche pas, dit Walpole, que dans trois mois d'ici c'est à qui se montrera le plus empressé à la cour et obtiendra la faveur de souper avec Mme du Barry. »

fée Urgèle, comme on l'appelait encore, était là, toujours avide de plaisirs, besogneuse et endettée plus que jamais. Louis XV lui demanda de voir Mme du Barry. Personne n'avait une tête meilleure ni un tempérament plus froid que la maréchale, mais elle était capable de toutes les bassesses pour subvenir aux profusions de son jeu. Comment résister au roi, si bon, si serviable, qui tous les ans paye trente, quarante mille francs de dettes pour la maréchale! Et puis le cavagnole est si amusant, et on n'y joue bien que chez le roi! Voilà donc Mme de Mirepoix qui reprend sa place aux soupers des petits cabinets. Le scandale fut grand. Un tel exemple, donné par une si grande dame, par la propre sœur du prince de Beauvau, motiva les plus amères critiques. On disait que la maréchale faisait partie de la charge de favorite et que les maîtresses se la repassaient comme un meuble vivant. Mme du Barry, soit par goût, soit aussi par reconnaissance, se prit d'une belle passion pour sa nouvelle amie; elle ne pouvait plus se séparer de « la petite maressale », comme elle l'appelait en zézayant.

Tous les partisans des Choiseul s'indignèrent de la conduite de Mme de Mirepoix, et elle fut honnie

de ses anciens amis (1). Son frère et sa belle-sœur rompirent même toutes relations avec elle.

En apprenant la conduite de la maréchale, Mme de Choiseul écrit avec indignation : « La pauvre maréchale est donc perdue tout à fait, c'est grand dommage. » — « Elle est bien triste, bien troublée, » répond Mme du Deffand, « elle veut faire bonne contenance, et pour la première fois de sa vie elle éprouve l'embarras. Je la plains, elle est humiliée, et de ce qu'elle fait, et du triomphe de ceux qui ne font pas de même; elle frappe à bien des portes pour ne pas rester seule, et je ne prévois pas qu'elles lui soient ouvertes, et quand elles le seraient, elle n'en retirerait aucun avantage. Oh! grand'maman, l'esprit sans le sentiment n'est pas un bon guide. »

A partir de ce moment les femmes ne mirent plus de bornes à leur indignation et à leurs cris.

(1) Bien que brouillée à mort avec le duc de Choiseul, Mme de Mirepoix avait trop d'esprit pour ne pas reconnaître ses qualités et le charme entraînant de ses manières. Un jour que Mme du Barry donnait libre cours à ses invectives contre le duc, elle dit à la maréchale : « Mais comprenez-vous, madame, qu'on puisse tant haïr un homme qu'on ne connaît pas? » « Je le comprendrais bien moins si vous le connaissiez, » ne put s'empêcher de riposter Mme de Mirepoix.

Choiseul autorisa toute sa société intime à manquer de respect au monarque par des preuves éclatantes de mépris et de haine pour la favorite ; le roi vit braver sa maîtresse jusque sous ses yeux par le parti du ministre.

Comme il arrive généralement en pareille occurrence, les deux partis hostiles n'admirent bientôt plus de tempérament ; il fallut être pour eux ou contre eux. Tous ceux qui aimaient la tranquillité et qui fuyaient la lutte furent mis en demeure de se prononcer. Qui ne se déclarait pas pour Choiseul passait par cela même pour être du parti de Mme du Barry ; qui ne se déclarait pas pour la favorite était par cela même du parti Choiseul.

M. de Gontaut, en vieux courtisan, avait vécu d'abord avec Mme du Barry comme il avait vécu avec toutes les autres mairresses, puis, quand la scission avec M. de Choiseul fut devenue irrévocable, il fit les plus sérieux efforts pour demeurer bien et en paix avec tout le monde. On ne le lui permit pas. Ses relations de famille, qu'il avait fidèlement conservées, lui furent un crime aux yeux de la favorite ; il ne fut plus invité aux petits soupers, aux voyages ; c'est sur lui qu'on se vengea de la con-

duite du ministre; on le surnomma même le *hussard* du duc de Choiseul, en souvenir de ce petit hussard qu'avait Louis XV dans son enfance et qu'on fouettait quand le jeune roi n'avait pas bien su sa leçon.

Sous l'empire des influences féminines qui l'entouraient, Choiseul n'épargnait pas les sarcasmes à la favorite; il laissait publier contre elle les libelles les plus scandaleux; on prétend même qu'il les inspirait et qu'il avait enrôlé le chevalier de l'Isle (1) pour faire campagne d'esprit et de bons mots contre Mme du Barry.

Choiseul comprit-il l'imprudence de sa conduite et les conséquences qui en pouvaient résulter pour lui? C'est plus que probable, mais tout lui parut préférable à ce qu'il considérait comme un avilissement.

Peut-être aussi se fit-il illusion sur sa puissance. Depuis dix ans il était placé à la tête des plus grandes affaires; l'Espagne ne se conduisait que par ses conseils; son crédit à la cour de Vienne

(1) M. de l'Isle était officier de cavalerie et fort aimable en société; il tournait joliment la chanson, et on mettait fréquemment son talent à contribution. « Je lui trouve quelque talent, dit Mme du Deffand, mais peu d'esprit, du plat, du grossier, du familier, le ton d'un parvenu. »

était grand, il venait de conclure le mariage du dauphin avec une archiduchesse d'Autriche; tout semblait le rendre inattaquable et lui inspirer dans l'avenir une confiance aveugle.

Et puis, comme beaucoup de courtisans, il resta longtemps persuadé que le règne de la favorite ne serait qu'éphémère. En effet, bien qu'on sût le roi fort épris de sa nouvelle maîtresse, puisqu'il venait de lui donner la délicieuse retraite de Louveciennes pour l'avoir plus près de lui pendant les séjours de Marly, on croyait voir qu'il ne lui marquait pas beaucoup de considération, et qu'il la traitait assez comme une fille. On en concluait qu'elle n'aurait jamais ni grand crédit ni sérieuse influence. Cette opinion, qui montrait peu de connaissance du cœur humain, et surtout du cœur d'un vieillard pris par les sens, était assez répandue pour que la coterie Choiseul pût se croire tout permis.

Mme du Barry n'était pas d'un naturel méchant, elle était même sans fiel et sans ressentiment; elle ne désirait nullement jouer un rôle politique, elle ne cherchait qu'à vivre en paix dans ses fonctions de favorite. Si on ne l'avait pas provoquée, jamais elle n'eût attaqué la première.

Elle montra d'abord beaucoup de patience et de

longanimité, et elle dédaigna longtemps de relever le gant qu'on lui jetait. Elle fit plus encore, elle essaya de tous les moyens pour s'accommoder avec Choiseul. Elle lui fit dire à plusieurs reprises que s'il voulait se rapprocher d'elle, elle ferait la moitié du chemin, et elle l'avisait charitablement que c'étaient les maîtresses qui chassaient les ministres et non les ministres qui chassaient les maîtresses. Elle ne demandait pas mieux que de s'appuyer sur le duc, dont le caractère devait lui plaire; elle eût raffolé de lui s'il eût voulu s'y prêter. A en croire ses propres confidences, elle éprouvait même pour son ennemi un véritable penchant, et elle lui fit à plusieurs reprises des avances, « non point par calcul, mais par un goût très réel pour sa personne (1). »

Livré à lui-même, il est probable que le duc aurait fini par se réconcilier avec la favorite; il avait trop d'intérêt à ne pas accentuer outre mesure

(1) En 1793, le neveu de Choiseul, Gabriel de Choiseul, dîna à Londres chez le banquier Thélusson; il se trouvait à table à côté de Mme du Barry. Ils causèrent beaucoup de l'ancienne cour; elle lui parla longuement de son oncle et lui laissa entendre avec une certaine grâce que sa coquetterie pour lui avait été réelle, mais qu'elle l'avait toujours trouvé froid et digne.

son hostilité et à vivre en bons termes avec une femme dont le crédit augmentait tous les jours. Et puis, que lui demandait-t-on? fort peu de chose, en vérité : témoigner simplement de l'indifférence pour le nouveau goût du roi.

Mais il subissait l'influence de son entourage, et il ne voulut rien entendre. Mme du Deffand n'approuvait pas cette conduite, qu'elle trouvait excessive. « La du Barry n'est rien par elle-même, écrivait-elle avec raison; c'est un bâton dont on peut faire son soutien ou son arme offensive ou défensive... Il n'a tenu qu'au grand-papa d'en faire ce qu'il aurait voulu; je ne puis croire que sa conduite ait été bonne et que sa fierté ait été bien entendue. Je crois que Mmes de Beauvau et de Gramont l'ont mal conseillé. »

Bien que Choiseul et la favorite fussent en hostilité ouverte et non dissimulée, leurs occasions de rencontre étaient fréquentes; le roi affectait même de prendre plaisir à les réunir, à « mettre en présence le chien et le chat, » tantôt à souper à Bellevue, tantôt dans les petits cabinets. Comme devant lui il fallait bien se faire bon visage, il se berçait toujours de l'espoir d'une réconciliation possible.

Au mois de juillet survint une assez grave tracasserie. Le roi tint un camp à Compiègne et passa en revue toute une petite armée qu'on avait réunie à Verberie, sous les ordres du baron de Wurmser. Mme du Barry assista à la revue, et le baron galamment lui fit rendre les honneurs. De plus, un des colonels, M. de La Tour du Pin, invita la favorite à dîner, et elle lui rendit sa politesse en recevant tous les officiers de son régiment. Choiseul, en apprenant cet incident, fit faire des observations méritées à MM. de Wurmser et de La Tour du Pin.

Le lendemain il recevait du roi ce mot :

« Vous m'aviez promis que je n'entendrais plus parler de vous sur elle.

« Je vous parle avec confiance et amitié; l'on peut se déchaîner contre vous dans le public, c'est le sort des ministres, surtout quand on les voit en opposition avec les ennemis du maître; mais, à cela près, le maître est toujours très content de leur besogne et de la vôtre en particulier. »

Choiseul, en répondant, se défend d'avoir commis une injustice; il n'a fait qu'une observation juste et très modérée, et il ajoute :

« Je ne puis pas douter, en voyant ceux qui

entourent Mme du Barry et que Votre Majesté connaît dans le fond de son âme aussi bien que moi, que je ne sois un des objets particuliers de leurs inventions malignes et de leur désir de nuire. Nous avons une expérience très suivie de l'estime que l'on doit avoir du caractère et de la personne de ceux qui ont soixante-dix ans ou qui en ont davantage... Quant aux jeunes gens, ils font pitié et croient être quelque chose en croyant fronder et braver votre ministre... (1). »

En apparence, les relations entre Choiseul et la maîtresse étaient courtoises ; Mme du Barry écrivait souvent au ministre pour solliciter quelque faveur ; ses lettres sont toujours extrêmement polies, presque gracieuses. Ils eurent même en plusieurs circonstances des entrevues assez longues qui faisaient croire un instant à un raccommodement. Mais rien ne put vaincre l'antipathie du duc, il refusait à peu près invariablement tout ce que lui demandait la comtesse. C'est ce qui faisait écrire à Walpole : « Choiseul se met à chaque instant sur le bord du précipice en bravant Mme du Barry et en oubliant que son prédé-

(1) *Revue de Paris*, 1829.

cesseur, le cardinal de Bernis, a été la victime de son insolence vis-à-vis de Mme de Pompadour; le duc de Choiseul marche sur ses traces. Le voyage de Fontainebleau va, je crois, décider de la victoire, à moins que le duc ne plie, ce qui n'est pas impossible. » (8 octobre 1769.)

Louis XV, qui était resté très timide et qui détestait les nouveaux visages, fit aussi tous ses efforts pour conserver le ministre auquel il était habitué; il alla même jusqu'à lui écrire une lettre des plus pressantes pour le conjurer de changer de conduite et de se réconcilier avec une femme dont il ne savait plus se passer. Il poussa l'aveuglement jusqu'à faire allusion à un mariage possible entre lui et la du Barry.

Cette lettre étrange montre jusqu'à quel point pouvait aller la faiblesse du roi et son ardent désir de ne point changer de ministre.

« Vous faites bien mes affaires, je suis content de vous, mais garez-vous des entours et des donneurs d'avis : c'est là ce que j'ai toujours haï et ce que je déteste plus que jamais. Vous connaissez Mme du Barry... elle est jolie, j'en suis content, et je lui recommande tous les jours de prendre garde à ses entours et donneurs d'avis, car vous

croyez bien qu'elle n'en manque pas; elle n'a nulle haine contre vous, elle connaît votre esprit et ne vous veut point de mal. Le déchaînement contre elle a été affreux, à tort pour la plus grande partie; l'on serait à ses pieds si... ainsi va le monde. Elle est très jolie, elle me plaît, cela doit suffire. Veut-on que je prenne une fille de condition? Si l'archiduchesse était telle que je la désirerais, je la prendrais pour femme avec grand plaisir (1), car il faudra bien faire une fin, et le beau sexe autrement me troublerait toujours, car, très certainement, vous ne verrez pas de ma part une dame de Maintenon. En voilà, je pense, assez pour cette fois-ci. Je n'ai pas besoin de vous recommander le secret sur tout ceci : mon écriture n'est pas meilleure que la vôtre (2). »

L'insistance du roi, ses prières même restèrent sans effet; le duc, toujours poussé par « ses femmes », se montra intraitable.

A bout de patience et après avoir épuisé tous les

(1) Le 6 juin 1770, Louis XV écrivait au comte de Broglie pour lui demander d'obtenir des renseignements confidentiels sur l'archiduchesse Élisabeth d'Autriche, qu'il songeait sérieusement à épouser. Il voulait connaître « sa figure, de la tête aux pieds, son caractère », etc., etc.

(2) *Revue de Paris*, 1829.

moyens de conciliation, Mme du Barry se résigna à la lutte.

En attendant que les événements lui offrissent l'occasion de se venger de celui qui la traitait si cruellement, elle employa contre Choiseul les mille vexations qui étaient en son pouvoir. Elle se montrait triste devant le roi de temps en temps. « Qu'avez-vous? lui disait le monarque. — Ce sont ces Choiseul qui débitent des horreurs contre moi. » Et à l'appui elle racontait un propos de Mme de Choiseul ou de Mme de Gramont. Une autre fois elle paraissait en pleurs; c'étaient toujours ces vilains Choiseul qui la tourmentaient. Le roi la consolait et lui promettait que cela finirait.

Mme du Deffand, qui du fond de son tonneau restait une observatrice désintéressée et entendait demeurer bien avec tout le monde, portait sur les hommes et les événements un jugement impartial. Elle écrivait à Walpole, le 22 novembre 1769 :

« Le grand-papa paraît de très bonne humeur, cependant il n'est pas sans inquiétude; la dame ne dissimule plus sa haine pour lui... Il reçoit journellement de petits dégoûts, comme de n'être pas nommé ou appelé pour les soupers des cabinets, et chez elle, des grimaces quand au whist il est

son partenaire; des moqueries, des haussements d'épaules, enfin des petites vengeances de pensionnaires, mais qui ne laissent pas d'écarter une sorte de gens, des sots à la vérité, mais c'est une petite brèche à la considération; jusqu'à présent il n'y a encore rien eu qui attaque le crédit dans ce qui regarde ses dénartements. »

CHAPITRE XVI

1770

Correspondance entre Voltaire et la duchesse de Choiseul. — Voltaire est nommé capucin. — Les fabriques de montres de Ferney. — Mme de Choiseul est chargée de faire acheter ces montres. — La fête du roi à Ferney.

Pendant l'année 1770, les relations plus que courtoises que nous avons vues s'établir entre Voltaire et Mme de Choiseul ne font que s'accentuer; l'intimité grandit et devient presque affectueuse.

Le 1er janvier, Voltaire n'a garde d'oublier ses amis, et il envoie une lettre des plus aimables à la duchesse, accompagnée de vers de circonstance.

« Madame, Votre Excellence saura que comme j'étais dans ma boutique le jour de la Saint-Sylvestre sans rien faire, parce que c'était un dimanche, il passa chez moi un pédant qui fait des vers français et je lui dis : « M. le Pédant, faites-moi « des vers français pour les étrennes de Mme Gar-



CHATEAU DE FERNEY EN 1768

Côté de la cour

(D'après un dessin de l'époque)

« gantua! » et il me fit cela qui ne m'a pas paru trop bon :

Je souhaite à la belle Hortense
Une âme noble, un cœur humain,
Un goût sûr et plein d'indulgence,
Un esprit naturel et fin
Qui s'exprime comme elle pense;
Un mari de grande importance
Qui ne fasse pas l'important,
Qui serve son prince et la France
Et qui se moque plaisamment
Des jaloux et de leur engeance;
Que tous deux soient d'intelligence
Et qu'ils goûtent en concurrence
Le plaisir de faire du bien.
Ma Muse alors en confidence
Me dit : Ne leur souhaite rien!

« J'ai l'honneur de faire à Mgr votre époux comme à vous, madame, les compliments des révérends pères capucins, de tous les maçons de Versoix, de tous les manœuvres, de tous ceux qui veulent bâtir, etc. »

C'est par Mme du Deffand que le patriarche apprend le succès de son envoi.

« Je vous ai, je crois, déjà mandé que je trouvais charmants les vers de M. Guillemet; la modestie ou plutôt l'humilité de la grand'maman ne lui permet pas de les montrer à beaucoup de monde; mais le

petit nombre de ceux qui les ont vus en ont été charmés, et le grand'papa, qui n'aime point la louange, n'a pu se défendre de paraître très satisfait de la grâce, de la délicatesse de celles que vous lui donnez. Je voudrais que vous pussiez juger par vous-même de quelle vérité sont vos éloges. »

Nous venons de voir Voltaire parler avec componction des révérends pères capucins du pays de Gex. En voici la raison :

Une nouvelle grâce due encore à l'influence de la duchesse avait amené pour le patriarche à la fin de 1769 la plus étrange des surprises. Il avait toujours entretenu les meilleures relations avec ses voisins les capucins du pays de Gex, et dans maintes occasions il leur avait donné des preuves de sa générosité. Ayant eu besoin en 1769 d'une somme assez forte pour des travaux urgents, les capucins vinrent encore frapper à la porte du philosophe. Ce dernier, assez mal dans ses affaires par suite des réformes de l'abbé Terray, ne put leur donner satisfaction, mais il s'adressa au Trésor royal par l'entremise de Mme de Choiseul, et les capucins obtinrent immédiatement ce qu'ils demandaient.

Une si persistante générosité, tant de zèle pour l'ordre de Saint-François, méritaient une récom-

pense. Le général résidant à Rome, le père Amatas d'Alamballa, ne crut pas pouvoir témoigner sa reconnaissance d'une façon meilleure qu'en agrégeant à l'ordre leur bienfaiteur. Voltaire reçut donc de belles lettres patentes où il était nommé capucin honoraire.

Dès qu'il se voit pourvu de ce nouveau titre, le philosophe exulte ; il annonce à toute la terre la dignité dont il vient d'être si inopinément pourvu, et il accompagne cette surprenante nouvelle de plaisanteries qu'on peut deviner. Il ne signe plus ses lettres qu'avec une croix suivie de « frère V. capucin indigne ». A tous, voire même aux cardinaux avec lesquels il correspond, il se croit obligé de donner sa bénédiction.

L'archevêque d'Albi, en apprenant la plaisanterie de goût assez douteux dont le patriarche vient d'être l'objet, lui écrit spirituellement : « Le général a bien fait de vous en envoyer la patente. Le bon abbé de Saint-Pierre dit dans ses prophéties : « Un « jour viendra que les capucins auront plus d'esprit « que les jésuites. »

Dans sa joie Voltaire prétend que le pape l'a fait complimenter par le cardinal de Bernis.

Malheureusement le patriarche avait en ce

moment à supporter quelques petits déboires qui altéraient sa sérénité.

« M. le contrôleur général n'a pas été si poli que le pape ; il m'a pris tout le bien que j'avais à Paris dès qu'il a su que j'avais renoncé à ceux de ce monde ; je me suis trouvé englobé dans la saisie des rescriptions. Sur quoi je me suis récrié en mettant cette déconvenue aux pieds de mon crucifix.

Dès que Monsieur l'abbé Terray
A su ma capucinerie,
De mes biens il m'a délivré.
Que servent-ils dans l'autre vie !
J'aime fort cet arrangement :
Il est leste et plein de prudence.
Plût à Dieu qu'il en fît autant
A tous les moines de la France (1) !

Bien entendu Voltaire s'empresse d'annoncer à ses amies la nouvelle dignité qui vient de lui être conférée ; du reste comment serait-il assez ingrat pour ne pas remercier Mme de Choiseul, puisque c'est à elle qu'il la doit.

« Madame, tout l'ordre des capucins n'a pas assez de bénédictions pour vous. Nous avons bien

(1) A Dupont, 30 mars.

des saintes en paradis, mais il n'y en a pas une qui soit aussi bienfaisante que vous l'êtes. Je suis à vos pieds : non pas à ces pieds de 14 pouces dont vous m'avez envoyé les souliers, mais à ces pieds de 4 pouces 1/2 tout au plus qui portent un corps aussi aimable, dit-on, que votre âme. » Et il signe : « Frère V. capucin par la grâce de Dieu et de Mme la duchesse de Choiseul. » (24 février.)

Il écrit aussi à Mme du Deffand :

« Mon Dieu, madame, saviez-vous que j'étais capucin? C'est une dignité que je dois à Mme la duchesse de Choiseul et à saint Cucufin... Tant de dignités ne m'ont point tourné la tête : les honneurs, chez moi, ne changent point les mœurs. Vous pouvez toujours compter, madame, sur mon attachement comme si je n'étais qu'un homme du monde. Recevez ma bénédiction ! »

Voltaire est si enthousiasmé de son titre de capucin qu'il demande à être nommé aumônier de la ville de Versoix. « Je suis encore un peu gauche à la messe, écrit-il à la duchesse, mais on se forme avec le temps, et l'envie de vous plaire donne des talents. » Il joignait à sa lettre quelques vers pour mieux encourager encore le duc de Choiseul à persister dans la fondation de Versoix, de cette ville

nouvelle qui est devenue la grande passion du patriarche.

Madame, un héros destructeur
N'est à mes yeux qu'un grand coupable;
J'aime bien mieux un fondateur,
L'un est un Dieu, l'autre est un diable.

Dites bien à votre mari
Que des neuf Filles de Mémoire
Il sera le vrai Favori,
Si de fonder il a la gloire.

Didon, que j'aime tendrement,
Dont le nom passe d'âge en âge,
Cette Didon fonda Carthage;
C'est qu'elle avait beaucoup d'argent.

Si le vainqueur de la Syrie
Avait pris pour sous-intendant
Un conseiller au Parlement,
Nous n'aurions pas Alexandrie.

Envoyez-nous des Amphions,
Sans quoi nos peines sont perdues;
A Versoix nous avons des rues,
Mais nous n'avons pas de maisons.

Sur la raison, sur la justice,
Sur les grâces, sur la douceur
Se fonde aujourd'hui mon bonheur,
Et vous êtes la Fondatrice.

Ces productions légères que la postérité doit

pieusement recueillir et où les mérites du duc et de la duchesse sont célébrés à l'envie ne passent pas inaperçues dans le petit cercle intime des Choiseul; on les goûte fort et leur auteur devient chaque jour plus apprécié et plus aimé. On ne cesse de parler de lui, de s'en occuper. Toutes ces dames souhaiteraient d'avoir pour « directeur » le capucin Voltaire.

Le patriarche, qui se sait fort bien en cour, n'hésite plus à solliciter mille grâces, mille faveurs. Pensions, gratifications, brevets, croix de Saint-Louis sont accordés à peine demandés. Tout devient prétexte à sollicitations, et jamais inutilement.

Il y a dans le pays de Gex un jeune médecin qui reçoit quelques subsides de la France; mais le patriarche ne le trouve pas suffisamment payé depuis que la contrée se peuple et qu'il y a une garnison. Il l'envoie solliciter à Versailles, muni d'une lettre autographe, mais cette fois la supplique est adressée à Choiseul, et pour cause :

« Monseigneur sait parfaitement que nous n'avions que des écrouelles dans les déserts de Gex autrefois, et que depuis qu'il y a des troupes nous

avons quelque chose de plus fort; le vieil ermite, à la vérité, qui n'a reçu aucun de ces deux bienfaits de la Providence mais qui s'intéresse sincèrement à tous ceux qui en sont honorés, prend la liberté etc. »

Bien entendu le protégé du vieil ermite reçoit à Versailles le meilleur accueil, et il obtient tout ce qu'il désire.

Voltaire n'était pas insensible à de pareilles marques d'amitié et de considération. Toutes ses lettres sont remplies de témoignages d'affection et de gratitude pour les bienfaits dont on l'accable : la grand'maman est adorable, délicieuse, jamais on n'a vu femme si accomplie, etc.

Un nouvel incident vint resserrer encore ces relations si tendres et mettre le comble à la reconnaissance du philosophe. Les troubles qui avaient divisé Genève en 1765, et qui, après deux ans de dissensions intestines, avaient paru s'apaiser, se renouvelèrent en 1770. A la suite d'une collision sanglante, un assez grand nombre de natifs (fils d'étrangers, nés à Genève, et auxquels on refusait le droit de bourgeoisie) furent obligés de quitter la ville. Versoix était à peine ébauchée, « il y avait des rues, mais pas de maisons. » Voltaire n'hésita

pas : avec cet élan et cette générosité de cœur qui lui étaient familiers, il accueillit les exilés et leur offrit une large hospitalité. « Bien qu'il loge le diable dans sa bourse, c'est-à-dire rien, » il construisit pour eux plus de cent maisons et leur avança tout l'argent nécessaire pour les premiers frais de leur commerce. Les nouveaux habitants de Ferney trouvaient chez lui toutes les facilités possibles, une bourse toujours ouverte, un accueil bienveillant et d'excellents conseils.

Tous ces natifs repoussés de Genève étaient d'habiles ouvriers. La plupart fabriquaient ces montres dont la renommée était universelle.

Mais il ne suffisait pas d'avancer de l'argent aux exilés et de leur faire établir des manufactures et des ateliers, il fallait encore leur procurer des débouchés pour leur commerce. A partir de ce moment, c'est à ce but charitable que Voltaire s'emploie avec une ardeur incomparable. Il abandonne sans hésiter toutes les questions qui l'ont jusqu'alors passionné, il n'a plus qu'une idée en tête, vendre des montres, et il faut que tous ses amis l'aident dans cette tâche.

Bien entendu Mme de Choiseul est mise immédiatement à contribution.

« Madame, en attendant que vous veniez faire votre entrée dans votre nouvelle ville, qu'il est si difficile de fonder; avant que je vous harangue à la tête des capucins, avant que je vous présente le vin de ville le plus détestable qu'on aie jamais bu, avant que je vous affuble du cordon de Saint-François, que je vous dois; avant que je mette mon vieux cœur à vos pieds, pendant que les tracasseries sifflent à vos oreilles, pendant que les polissons sont sous les armes dans le trou de Genève... je chante en secret ma bienfaitrice dans le fond de mes déserts; et comme on ne peut vous écrire que pour vous louer et pour vous remercier, je vous remercie de ce que vous avez bien voulu faire pour mon gendre Dupuy-Corneille.

« J'ai eu l'insolence d'envoyer à vos pieds et à vos jambes les premiers bas de soie qu'on ait jamais faits dans l'horrible abîme de glace et de neige où j'ai eu la sottise de me confiner; j'ai aujourd'hui l'insolence beaucoup plus forte... » (9 avril.)

Et il raconte que ses ouvriers ont fait assez de montres pour en remplir une petite caisse, qu'il y en aura bientôt sept ou huit autres, que le tout sera envoyé au duc de Choiseul avec prière d'expédier ces caisses à Cadix « soit par l'air, soit par la

mer », où elles sont attendues. Il n'y a pas une minute à perdre. « Je me jette à vos pieds pour vous conjurer de favoriser cet envoi, » s'écrie-t-il d'un ton pathétique.

Mais Mme de Choiseul, absorbée par ses occupations, ne répond pas; le temps passe et la vieille marmotte ne reçoit rien.

Le patriarche, qui ne peut comprendre qu'on ne partage pas ses préoccupations, trépigne d'impatience et de rage; au bout de quelques jours il n'y tient plus, et, n'osant écrire ses plaintes à la duchesse, il les adresse à Mme du Deffand.

« N'oubliez pas, je vous prie, de gronder horriblement votre grand'maman : elle m'a comblé de grâces, elle m'a fait capucin; elle a fait capitaine d'artillerie un homme que j'ai pris la liberté de lui recommander, sans le connaître; elle a donné une pension à un médecin que je ne connais pas davantage et que je ne consulte jamais, et ce qui est le plus essentiel, elle m'a écrit des lettres charmantes; mais elle est devenue une cruelle, une perfide qui m'abandonne dans ma plus grande détresse, dans une affaire très importante, dans une manufacture que j'ai établie et que j'ai mise sous sa protection.

« C'est la plus belle entreprise qu'on ait faite dans le mont Jura depuis qu'il existe. Cela est bien au-dessus de ma manufacture de soie... On ne répond pas à mes lettres, on se moque de moi, et le mari de Mme Gargantua s'en moque tout le premier.

« Voilà comment sont faites les puissances de ce monde. Je sais bien qu'elles ont d'autres affaires que celles du mont Jura, mais on peut faire écrire un mot, consoler, encourager un pauvre homme.

« Enfin, madame, grondez votre grand'maman, si vous pouvez; mais on dit qu'il est impossible d'en avoir le courage. » (25 avril.)

Voltaire s'était trop pressé de se plaindre. Pendant qu'il s'impatientait dans son désert au point d'en perdre le boire et le manger, Mme de Choiseul s'occupait de lui, de ses horlogers, de ses montres avec la plus aimable et la plus touchante sollicitude; il en avait bientôt la preuve. Aussitôt le patriarche est bourrelé de remords, et il écrit bien vite à Mme du Deffand pour faire amende honorable et solliciter son pardon.

« Je suis un ingrat, madame, indigne de vous et de votre grand'maman; je ne mérite pas de voir

le jour; aussi je ne le vois guère, car il tombe encore de la neige chez moi au 5 de mai.

Oui, j'ai tort, si je vous ai dit
Qu'elle n'était qu'une volage,
Fière du brillant avantage
De sa beauté, de son esprit,
Et se moquant de l'esclavage
De tous ceux qu'elle assujettit :
Cette image est trop révoltante ;
Je crois qu'on peut la définir
Une adorable indifférente
Faisant du bien pour son plaisir.

« Figurez-vous, madame, que quand j'appelais votre grand'maman inconstante, volage, cruelle, elle me comblait tout doucement de bontés; elle les a poussées non seulement jusqu'à protéger mes horlogers, mais jusqu'à protéger aussi mon sculpteur (1). »

La marquise lui répond :

« Vous reconnaissez vos torts avec la grand'-maman et vous les réparez bien; vous ne pourriez sans ingratitude être mécontent d'elle. Si elle ne vous écrit pas souvent, c'est qu'elle n'a pas un moment à elle; elle fait usage de ceux qu'elle passe avec vos amis pour dire de vous toutes les choses

(1) Pigalle était en train de sculpter la statue du philosophe.

que je voudrais que vous entendissiez. Vos derniers vers sont les plus jolis du monde : *Faisant le bien pour son plaisir* m'a charmée. »

Le mariage du dauphin approchant, Voltaire, qui ne perd aucune occasion de faire valoir ses ouvriers, s'imagine que l'occasion est favorable pour placer leurs ouvrages et ces montres incomparables, sans rivales, qui joignent la richesse au bon marché. Il y aura des présents à faire, soit à des artistes, soit à des personnes attachées à la dauphine; il faut que les manufactures de Ferney en aient leur part. Mais n'a-t-il pas déjà bien fatigué Mme de Choiseul de ses sollicitations, ne va-t-il pas être importun? Que faire? Il s'en tire par une plaisanterie. Ce n'est pas à la duchesse qu'il écrira, mais à ses femmes de chambre.

« Mesdemoiselles, nous autres capucins nous ressemblons aux amoureux; dans les comédies ils s'adressent toujours aux demoiselles suivantes pour s'introduire auprès de la maîtresse du logis. Je prends donc la liberté de vous importuner par ces lignes pour vous demander si nous pourrions prendre l'extrême liberté d'envoyer de notre couvent à Mme la duchesse de Choiseul les six montres que nous venons de faire à Ferney. Nous

les croyons très jolies et très bonnes, mais tous les auteurs ont cette opinion de leurs ouvrages...

« Nous ne savons comment nous y prendre pour obtenir la protection de votre bienfaisante maîtresse ; nous craignons qu'elle ne nous prenne pour des impertinents qui ne savent pas leur monde.

« C'est une terrible chose, mesdemoiselles, qu'une colonie et une manufacture. Nous espérons que votre maîtresse indulgente aura pitié de nous malgré les injures que nous lui avons dites.

« Nous sommes importuns, il est vrai, mais nous savons qu'il faut faire violence au royaume des cieux (comme dit l'autre). Ainsi, mesdemoiselles, nous demandons votre puissante protection auprès de Mme la duchesse, et nous prierons Dieu pour elle et pour vous, ce qui vous fera grand bien. » (11 mai.)

Voltaire ne s'était pas trompé. La duchesse trouva la plaisanterie charmante, et elle envoya les montres à son mari avec ordre de les acheter toutes. Puis elle répondit au patriarche sur le même ton :

« Chanteloup, 19 mai.

« Monsieur, nous avons reçu avec autant d'étonnement que de reconnaissance la lettre dont vous

nous avez honorées. Notre étonnement porte sur notre bonne fortune, et notre reconnaissance sur la gloire qui nous en reviendra; car nous savons que vous avez le don de rendre célèbres tous ceux dont vous parlez et à plus forte raison sans doute ceux à qui vous parlez. Nous ne savons pas de qui vous tenez ce don, si c'est de Dieu, du diable ou de votre père Saint-François ; mais, de quelque part qu'il vous vienne, nous le révérons, pourvu qu'il nous rende célèbres. Car les femmes aiment la célébrité, et nous pensons que les femmes de chambre l'aiment plus que toutes les autres femmes, d'après ce que nous avons entendu dire à notre maîtresse que les objets s'agrandissent dans l'éloignement.

« N'allez pas cependant vous imaginer, monsieur, que nous vous donnions notre maîtresse pour un bel esprit parce qu'elle nous jette comme cela à la tête quelques belles maximes auxquelles nous n'entendons rien, ni elle non plus; c'est au contraire une très bonne personne dont nous nous moquons toute la journée et à laquelle nous rions au nez sans qu'elle s'en fâche. Elle est si bête qu'elle s'est écriée, en lisant votre lettre et en voyant la boîte, qu'elle aimait autant ce que vous

faites que ce que vous dites, comme si c'était vous qui eussiez fait ces montres et qu'une montre valût un poème épique. Heureusement pour elle, ce qu'elle fait vaut souvent mieux que ce qu'elle dit.

« Elle s'est affligée d'être en province, craignant d'avoir perdu le moment favorable pour le débit de vos montres ; elle les a envoyées sur-le-champ à son mari, qui a un bureau suivant la cour, et elle l'a menacé de les prendre toutes sur son compte, quoiqu'elle n'ait pas le sou, s'il ne trouvait pas le moyen de les prendre sur celui du roi.

« Si vous êtes content de la façon dont nous nous sommes acquittées de votre commission, nous espérons, monsieur, que vous continuerez à nous honorer de vos ordres ; nous ne demandons pas mieux que d'avoir affaire à vous et nous serons très flattées que vous ayez affaire à nous, car nous sommes d'une humeur fort obligeante.

« ANGÉLIQUE, MARIANNE. »

Désormais Voltaire, absorbé par son sujet et tenace comme il l'est toujours, ne passe plus un jour sans s'occuper de ses ouvriers et de leurs produits ; il se fait leur commis voyageur avec une

verve intarissable et une admirable énergie. Il a tout calculé, arrangé pour la vente : luxe, bon marché, goût exquis ; ces montres incomparables coûtent un bon tiers de moins qu'à Genève ; il faut qu'on le sache dans le monde entier. Il expédie en Espagne, à Constantinople, à Saint-Pétersbourg, partout enfin, les produits de ses manufactures (1).

Il implore l'appui de la diplomatie en masse, se recommandant de l'affection et de la haute protection du premier ministre. Partout les ambassadeurs du roi, sur les instances de Mme de Choiseul, se transforment en commis voyageurs du patriarche ; ils sont chargés de vanter sans réserve les produits de Ferney, leur solidité, leur élégance, leur bon marché. Voltaire leur adresse même une circulaire pour leur recommander ses ouvriers, mais, craignant que la différence de religion ne les rende suspects, il assure avec componction que, quoique protestants, « ils ont beaucoup de respect pour la religion catholique (2). »

(1) Tous ces ouvrages étaient envoyés par la poste en franchise, sous le couvert du baron d'Ogny, intendant général des postes, non seulement en France, mais même à l'étranger.

(2) Voltaire n'entend pas raillerie sur la valeur de ses

Le dey d'Alger, le bey de Tunis eux-mêmes ne sont pas épargnés, et la grande Catherine est priée de négocier d'urgence un traité de commerce avec la Chine à la seule fin de faire pénétrer jusqu'à Pékin les montres incomparables du philosophe.

Mais l'appui de tout le corps diplomatique n'était pas encore suffisant ; Voltaire avait avancé tant d'argent que, si ses ouvriers ne réussissaient pas, c'était presque la ruine pour lui, surtout « après les distinctions dont l'abbé Terray l'avait honoré ». Or, pour réussir, il fallait absolument obtenir des privilèges.

Grâce à la protection de la duchesse, dont il faisait la patronne de Ferney, le patriarche arriva encore à ses fins et obtint de faire entrer en franchise dans le royaume les produits de ses ouvriers, alors que les horlogers de Genève payaient des droits considérables. « Qui m'aurait dit, écrit le patriarche reconnaissant, que je devrais tout à

montres ; le marquis de Thibouville lui ayant écrit pour lui demander une montre à répétition de quatre louis, le philosophe lui répond avec indignation : « Il est aussi impossible, mon cher marquis, d'avoir une montre à répétition pour quatre louis, que d'avoir à Paris un esturgeon pour quatre sous. »

Mme de Choiseul et qu'un jour je fonderais au mont Jura une colonie qui ne prospérerait que par ses bontés. Et puis, qu'on dise qu'il n'y a point de destinée ! »

Voltaire a-t-il un intérêt quelconque dans ces manufactures de soie et de montres pour lesquelles il a avancé tant d'argent! Point du tout; il a tout fait par pure vanité, et il l'avoue à Mme du Deffand.

« On dit que Dieu a créé le monde pour sa gloire, il faut l'imiter autant qu'on peut. Je ne sais pas à qui il voulait plaire; pour moi, je voulais plaire à votre grand'maman et à monsieur son mari. »

Pendant que Voltaire est devenu courtier en horlogerie, la duchesse s'est réfugiée à la campagne pour y goûter un peu de calme et de repos.

Mme du Deffand annonce son départ au philosophe.

« Je vais perdre tout à l'heure la grand'maman; elle part jeudi pour Chanteloup; elle va tondre ses moutons, en faire carder et filer la laine, dont on fera de beaux draps et toutes sortes d'étoffes. Amboise est une nouvelle Salente, mais dont les lois ne seront pas dictées par un pédant. Soyez son émule dans votre ville de Versoix. » Elle ajoute

tristement : « La vie se passe en absences; on est toujours entre le souvenir et l'espérance, on ne jouit jamais. Si du moins on pouvait dormir, ce ne serait que demi-mal. »

Le philosophe répond au plus vite, et il ne laisse pas échapper l'occasion de tracer en quelques coups de crayon un portrait plein de charme de la souveraine d'Amboise.

« J'imagine que votre grand'maman est une vraie philosophe ; elle s'en va voir sa colonie, que vous appelez si bien Salente. Elle va faire le bonheur de ses vassaux au lieu d'avoir la tête étourdie du fracas des fêtes dont il ne reste que la lassitude quand elles sont passées. Je crois le fond de son caractère un peu sérieux, d'une couleur très douce, toute brodée de fleurs naturelles. Je me figure qu'elle a une âme égale et constante sans ostentation, qu'elle n'aime point à se prodiguer dans le monde, que chaque jour elle aimera davantage la retraite, qu'en connaissant les hommes par la supériorité de sa raison elle aime à répandre des bienfaits par instinct, qu'elle est très instruite et ne veut point le paraître. » (25 mai.)

Le patriarche, qui ne cesse de s'occuper de cette jeune philosophe, écrit encore le 18 juin :

« Je ne sais où est votre grand'maman. Si elle est dans son palais de Chanteloup, occupée de sa florissante colonie, je la déclare philosophe ; j'entends surtout par ce mot philosophe pratique : car ce n'est pas assez de penser avec justesse, de s'exprimer avec agrément, de fouler aux pieds les préjugés de tant de pauvres femmes, et même de tant de sots hommes, de connaître bien le monde et par conséquent de le mépriser; mais se retirer de la foule pour faire du bien, encourager les arts nécessaires, être supérieur à son rang par ses actions comme par son esprit, n'est-ce pas cela la véritable philosophie! »

Au mois d'août 1770, les habitants de Ferney, à l'instigation de Voltaire, résolurent de célébrer en grande pompe la fête du roi de France. En annonçant cette détermination à la duchesse, le philosophe lui écrivait :

« C'est votre nom, madame, que je fête tous les jours de l'année; je vous suis attaché pour la vie avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance. » Et le soir de la Saint-Louis, après « un très bon dîner de cent couverts, » il y eut « illumination et des *Vive le roi!* sans fin », mais on ne manquait pas de rendre hommage

au véritable bienfaiteur du pays, et au milieu du feu d'artifice, tiré par les nouveaux colons, on voyait le nom de Choiseul se détacher en lettres de feu.

Le patriarche n'a garde de négliger le récit de cette petite fête de famille, et il en fait une pompeuse description entremêlée de vers de sa composition.

« Madame, après avoir embelli votre royaume à Chanteloup par vos bienfaits, vous venez encore, M. le duc de Choiseul et vous, d'étendre vos grâces sur notre hameau de Ferney. Peut-être apprendrez-vous tous deux avec quelque satisfaction que nos émigrants ont donné pour la Saint-Louis une petite fête qui a consisté en un très bon souper... Peut-être même M. le duc ne sera pas fâché d'apprendre au roi qu'il est aimé et célébré par ses nouveaux sujets comme par les anciens. Vos noms, madame, n'ont été oubliés ni en buvant, ni dans les feux d'artifice.

Nous étions tous fort attendris,
Voyant du fond de nos tanières
Des Choiseul les beaux noms écrits
En caractères de lumière
Sur nos vieux chênes rabougris
Et parmi nos sèches bruyères.

« C'était plaisir de voir nos huguenots et nos papistes être tous de la même religion et montrant à leurs bienfaiteurs la même reconnaissance :

Rien n'est plus, selon mon humeur,
Que de voir ces bons hérétiques
Boire et chanter de si bon cœur
Avec nos pauvres catholiques.

Dans cet asile du bonheur
Le prêche est ami de la messe ;
Ils se sont dit : « Vivons heureux
Et tolérons avec sagesse
Ceux qui se moquent de nous deux. »

Que j'aime à voir notre vicaire
Appliquer assez pesamment
Un baiser près du sanctuaire
A la femme du prédicant.

« On voit bien après cela, monseigneur, qu'il n'y a pas moyen de refuser un édit de tolérance. Nos colons, vos protégés, se mettent à vos pieds et nous supplions tous notre Bienfaiteur et notre Bienfaitrice d'agréer nos profonds respects. » (27 août.)

Vers la même époque, Mme du Deffand conseille à Voltaire d'écrire quelques vers en l'honneur des Choiseul, au lieu de s'occuper éternellement d'une

philosophie sur laquelle tout est dit et parfaitement bien dit, puisqu'il en a traité toutes les parties.

Docile à la recommandation, le philosophe se met à l'œuvre, mais il ne peut louer les gens sérieusement en face, cela le gêne! et c'est dans une épître à La Harpe qu'il manifeste son zèle et son admiration. Le prétexte est de répondre à Rousseau, qui a osé médire des femmes de Paris et les accuser d'être

. . . fausses et galantes,
Sans esprit, sans pudeur et fort impertinentes;

d'avoir

. . . l'air hautain mais l'accueil familier,
Le ton d'un petit maître et l'œil d'un grenadier.

Voltaire s'indigne d'un pareil propos ; il s'adresse aux auteurs mieux élevés, leur conseille de fêter dans leurs écrits les dames de Versailles et celles de Paris, et il leur dit :

Ne connaissez-vous point une femme de bien,
Aimable en ses propos, décente en son maintien,
Belle sans être vaine, instruite et pourtant sage ?
Elle n'est pas pour vous, mais briguez son suffrage. »
Après un tel portrait, cherchez-vous encore plus ?
Avec tous les attraits vous faut-il des vertus ?
Faites-vous présenter, par certain secrétaire,
Chez certaine beauté dont le nom doit se taire ;
C'est Vénus-Uranie, épouse du dieu Mars.

C'est elle dont l'esprit anime les beaux-arts;
Non celle qu'on voyait, sous le fils de Cynire,
De son fripon d'enfant suivant l'injuste empire,
Entre Adonis et Mars partager ses faveurs.
Il est vrai qu'en sa cour il est très peu d'auteurs;
Dans les palais des dieux elle vit retirée.
Vénus est philosophe au sein de l'Empyrée :
Mais sa philosophie est de faire du bien;
Elle exige surtout que je n'en dise rien.

Sur mille infortunés que sa bonté console,
J'ai promis le secret et je lui tiens parole.
. . . .
Entre Mars et Vénus tâche de t'introduire,
Déjà de leurs bienfaits tu connais le pouvoir :
Il est un plus grand bien, c'est celui de les voir.
Mais ce bonheur est rare, et le dieu de la guerre
Garde son cabinet, dont on n'approche guère.
Je sais plus d'un brave homme à sa porte assidu
Qui lui doit sa fortune et ne l'a jamais vu.
Il faut entrer pourtant, il faut que les Apelles
Puissent à leur plaisir contempler leurs modèles,
Et pleins de leurs vertus ainsi que de leurs traits,
En transmettre à nos yeux de fidèles portraits.

Ces louanges ne paraissent pas exagérées à Versailles, et l'épouse du dieu Mars, le dieu lui-même, en apprécient la saveur. Mme du Deffand peut répondre le 22 août à son correspondant : « Grand-papa, grand'maman, petite-fille, secrétaire, amis, connaissances, tous sont charmés de vos vers. »

Pas une lettre de Voltaire qui ne contienne l'as-

surance de son immuable gratitude. Le 27 octobre 1770, il mande encore à Mme du Deffand qu'« il est attaché à la fureur au duc et à la duchesse, qui le comblent de bontés ». On voit donc quelle étroite intimité régnait entre le philosophe et le premier ministre à la veille des événements que nous allons raconter.

CHAPITRE XVII

1770

Disgrâce du baron de Gleichen. — Il est envoyé à Naples. — Efforts de Mme de Choiseul pour le faire revenir à Paris. — Départ pour Chanteloup. — Portrait de M. de Choiseul. — Maladie de la duchesse. — Vie calme à Chanteloup. — Les visites. — Les chasses. — Retour à Paris

Pendant l'hiver de 1770, Mme de Choiseul éprouva un assez gros chagrin. On sait combien elle aimait ses amis, et parmi eux un des préférés était le baron de Gleichen. Il arriva au diplomate une fort triste mésaventure.

En 1768, le roi de Danemark, Christian VII, était venu à Paris, et il y avait fait un assez long séjour; il était accompagné de son premier ministre, M. de Bernstorff; Gleichen, malheureusement, n'eut pas l'heur de plaire au ministre, et il ne tarda pas à en éprouver les fâcheuses conséquences.

Gleichen, depuis le séjour de Rome en 1757, n'avait eu d'autre but dans sa vie, d'autre désir que de se rapprocher de Mme de Choiseul et de vivre dans l'intimité de la charmante femme. On

se rappelle les difficultés qu'il avait dû surmonter avant d'y parvenir. Aussi son bonheur était-il complet et sans mélange depuis qu'il habitait la France. On peut supposer l'affreux chagrin du baron lorsqu'il apprit dans les derniers mois de 1769 que sa disgrâce était prochaine et qu'il allait être déplacé. Vite il prévient de son malheur Mme de Choiseul, qui lui répond :

« Votre lettre, mon cher baron, m'a mise au désespoir, et vos dangers m'ont tourné la tête. Je n'ai rien su de mieux que d'envoyer votre lettre à M. de Choiseul et de lui faire part de toutes mes frayeurs, et je ne puis, je crois, mieux vous rassurer qu'en vous transcrivant littéralement sa réponse :

« Mon cher enfant, je vous renvoie la lettre de « votre baron ; je ne puis rien faire à présent parce « qu'il faut ménager les circonstances, mais je ferai, « je vous le promets : c'est mon cœur qui promet à « mon cœur. »

« Prenez donc patience, mon cher baron, et soyez sûr que je la perds pour vous, mais en revanche je ne perds pas un jour, un moment, une occasion de travailler à votre affaire. Je suis certaine de la bonne volonté et de la vérité de M. de Choiseul. Un jour viendra, et j'en suis sûre, où je pourrai vous dire :

« Soyez heureux, mon cher baron, » et je serai moi-même la plus heureuse du monde si je contribue à votre bonheur en vous donnant des preuves de tous mes sentiments pour vous. » (13 novembre 1769.)

Rien ne put conjurer l'orage. Gleichen fut rappelé le 19 mars 1770. Ce fut un gros chagrin pour la duchesse. Mme du Deffand elle-même, dont Gleichen avait gagné les suffrages, ressentit très vivement la disgrâce qui frappait son ami.

« Le baron de Gleichen est, de mes connaissances, celle dont je fais le plus d'usage, écrit-elle. Il me voit souvent; son esprit n'est pas à mon unisson, mais il en a; son cœur est bon. Il me marque du goût et de l'amitié... Eh bien! eh bien! il est rappelé. J'en suis fâchée. Je le trouverai à redire; je disputais avec lui : enfin il valait mieux pour moi qu'aucun des gens qui me restent; il est franc, il est sincère, il n'est ni Italien, ni Gascon, ni Provençal. »

Walpole, toujours mordant et sceptique, lui répond de façon à lui enlever tout regret de la perte qu'elle croit faire.

« Je trouverais votre baron une perte bien légère. Son cœur peut être droit, mais son esprit ne

l'est guère. De ce que Voltaire s'est mis en tête d'être philosophe, lui qui de tous les hommes l'est le moins, on se croit de l'esprit dès qu'on a affiché la philosophie, sans songer que la philosophie affichée cesse de l'être... Voilà le sublime des philosophes modernes, dont, sauf votre permission, était votre triste baron. »

Le pauvre Gleichen vivait dans les transes; sa situation de fortune ne lui permettait pas d'abandonner sa carrière; d'autre part, si on le replaçait, allait-on l'envoyer dans de lointains pays, le séparer à jamais de tout ce qu'il aimait? Grâce aux démarches de Choiseul, sa disgrâce ne fut pas complète, et le 13 juillet il apprenait que le roi de Danemark le nommait ministre à Naples. Le baron dut se résigner, presque heureux de ne pas être envoyé plus loin, et dire adieu à tous ceux près desquels il avait vécu heureux pendant plus de sept années. En rejoignant son nouveau poste, Gleichen gardait l'espoir que Mme de Choiseul ne l'abandonnerait pas, qu'elle s'occuperait toujours de lui et ferait tous ses efforts pour le faire revenir à Paris. Toujours bonne et fidèle amie, animée de ce dévouement si rare pour ceux auxquels elle était attachée, la duchesse en effet n'oublia pas l'absent;

elle imagina une combinaison qui consistait a faire passer Gleichen du service de Danemark à celui de France, et elle persuada à Choiseul qu'il fallait la faire aboutir au plus vite. Malheureusement la situation du duc, pour les raisons que nous connaissons, devenait de jour en jour plus délicate, et il ne pouvait plus agir qu'avec la plus extrême circonspection.

Mme de Choiseul, très ennuyée, écrivait à Gleichen le 30 octobre :

« Je ne peux pas me résoudre à vous écrire, mon cher baron, sans pouvoir vous mander : Votre affaire est faite; soyez libre, soyez heureux et faites le bonheur de vos amis en venant les rejoindre. Je ne peux pas non plus me résoudre à garder un plus long silence, qui pourrait ou vous laisser douter de vos amis, ou vous les faire oublier. Je vous écris donc, mon cher baron, sans avoir autre chose à vous dire, si ce n'est que je suis fâchée de ne vous rien dire. Vous avez entendu les bruits de guerre qui nous menacent. Ils auront retenti jusqu'au fond de l'Italie. Ils nous donnent bien du travail, bien de l'humeur, et pour le moment *ils ferment la porte aux grâces, même à la justice*. C'est votre mauvaise étoile qui nous a soufflé ces bruits de guerre ; ils

s'opposent autant à nos plaisirs qu'ils sont contraires à vos intérêts. Quoi qu'il en soit, celui qui s'en est chargé ne les prend pas moins à cœur, et celle qui les sollicite n'y met pas moins d'ardeur; rien ne refroidira, mon cher baron, le désir que j'ai de vous revoir, de contribuer à votre bonheur et de vous convaincre de tous mes sentiments pour vous. »

Nous verrons bientôt comment et pourquoi ces négociations échouèrent lamentablement.

En mai 1770, Mme de Choiseul quitte Paris pour se réfugier à Chanteloup; elle avait d'autant plus besoin de la campagne que, pour ne pas abandonner son mari au milieu des intrigues qui s'agitaient autour de lui, elle avait prolongé plus longtemps que d'habitude son séjour dans la capitale. Les rigueurs de l'hiver, la vie de Versailles, l'avaient fort éprouvée et son état de santé était assez précaire pour inquiéter tous ses amis.

La veille du départ, elle soupe une dernière fois chez Mme du Deffand, et c'est au couvent même de Saint-Joseph que vient la chercher le carrosse qui doit l'emmener à Chanteloup. Après des ambrassades sans fin et des promesses d'un revoir prochain, la duchesse s'arrache enfin des bras de

28

sa vieille amie, mais les adieux ont duré si longtemps que le jour est déjà levé quand les postillons montent en selle et font claquer leurs fouets.

A peine arrivée, la duchesse prend la plume pour donner de ses nouvelles à sa fidèle correspondante; en réalité, c'est pour lui parler de son mari, de ce cher mari si peu fidèle qu'elle vient de quitter la mort dans l'âme et qu'elle adore plus que jamais. Elle en parle en termes charmants. Si le portrait qu'elle en fait est peut-être un peu flatté, il contient des traits d'une rare vérité et peint à merveille le caractère de l'homme et ses éminentes qualités.

« Dites-moi, ma chère petite-fille, le grand-papa est-il remonté mercredi, après m'avoir mise dans mon carrosse? a-t-il parlé de moi? qu'en a-t-il dit et de quel ton? Il me semble qu'il commence à n'être plus honteux de moi, et c'est déjà un grand point de ne plus blesser l'amour-propre des gens dont on veut être aimé!...

« Avouez que c'est un excellent homme que ce grand-papa; mais ce n'est pas tout d'être le meilleur des hommes, je vous assure que c'est le plus grand que le siècle ait produit. On s'apprivoise avec sa bonhomie, et on ne remarque pas les talents supérieurs et les qualités sublimes qui sont auprès

et que sa modestie couvre; on les reconnaîtra quand il n'y sera plus; et il sera bien plus grand dans l'histoire qu'il ne nous le paraît, parce qu'on n'y verra pas ses faiblesses, relevées du public son contemporain, parce qu'il est jaloux du bonheur de ceux qui en profitent; faiblesses qui sont le fruit d'un caractère facile, d'un cœur trop sensible, d'une âme franche et tout à découvert; faiblesses dont les inconvénients ne portent sur aucune chose essentielle et ne peuvent le dégrader dans l'histoire, où le souvenir ne s'en conservera même pas.

« Je ne crois point que ce jugement soit l'effet de l'aveuglement du sentiment ou de la vanité. Vous dont j'estime la justesse et la justice, je désire que vous le confirmiez. Il est bien ridicule de parler de son mari; il est plus ridicule encore de le vanter; mais je parle à ma petite-fille, qui m'aime et qui aurait de l'indulgence même pour une faiblesse

« Doutez-vous de mon sentiment, ma chère enfant, après cette confiance? Montrer tout ce qu'on pense, tout ce qu'on sent, me paraît en être la grande preuve, et vous êtes peut-être la seule du monde à qui j'osasse la donner. » (13 mai 1770.)

Mme du Deffand, touchée d'une confiance si

grande, de tant de modestie et d'aveux si naïfs, répond tout attendrie :

« Ce que vous me dites sur le grand-papa est charmant; il y a un article qui m'a fait venir les larmes aux yeux : *Il me semble qu'il commence à n'être plus honteux de moi, etc.* Quelle modestie, quelle tendresse, quelle délicatesse! quel vernis, quel éclat le véritable amour donne à toutes les vertus ! Si le grand-papa ne sentait pas son bonheur, je ne lui accorderais aucune estime ; mais il le connaît, il le sent, et je suis bien sûre de ne pas me tromper en croyant que vous êtes ce qu'il aime le mieux et peut-être uniquement. »

Après avoir été fort souffrante pendant quelque temps, la duchesse se remet peu à peu ; cependant elle est plus lente à se rétablir qu'autrefois : c'est que les premières années elle était plus forte, et elle n'avait pas autant à réparer ; et puis les printemps étaient plus beaux, l'air plus doux, elle pouvait plus souvent monter à cheval ; toutes ces circonstances, qui pour d'autres étaient de peu d'importance, en avaient une grande pour elle.

Le pauvre abbé, toujours amoureux, toujours épris, veille avec un soin jaloux sur la santé de celle à qui il a voué sa vie. A chaque instant dans

ses lettres il revient sur ce point qui lui tient tant au cœur. Et c'est toujours Mme du Deffand qu'il prend pour confidente de ses soucis, de ses craintes et de ses espérances.

« La grand'maman n'a pas été malade depuis qu'elle est ici... je la trouve à présent un peu plus forte qu'elle n'était quand nous sommes arrivés; mais elle n'est point engraissée, et les restes du rhume de Fontainebleau de l'année dernière continuent encore, c'est-à-dire du graillonnage le matin, quelquefois de la douleur dans la poitrine et toujours une disposition prochaine à être enrhumée ou de cerveau ou de la poitrine. C'est cette extrême sensibilité qui m'inquiète et c'est ce qui fait désirer à Gatti qu'elle ait plus de temps pour se rétablir entièrement, mais elle ne l'aura pas ce temps si nécessaire, peut-être le seul qui pût la garantir du danger. Nous ne serons ici qu'une quinzaine de jours encore, et elle reprendra ce train de vie qui l'a épuisée et qu'elle n'est plus certainement en état de soutenir. »

Les hôtes de Chanteloup sont peu nombreux fort heureusement, ce qui permet à Mme de Choiseul de se reposer et de vivre d'une existence contemplative. « Je ne pense pas, dit-elle, et

c'est le charme de la vie que je mène ici de ne penser à rien ! c'est l'état le plus doux ; je crois que c'est celui des Limbes ; mais si je ne pense pas, je sens beaucoup. » La duchesse n'a auprès d'elle que son cher abbé, Gatti, qui la soigne de son mieux et qui l'amuse; Mme d'Achy, la meilleure et la plus douce femme du monde.

« Vous voudriez savoir comment nous passons le temps, écrit l'abbé; nous ne le passons point, c'est lui qui nous passe bien vite pour nous mener je ne sais où; c'est toujours la même vie que les autres années. La grand'maman se lève à dix heures; quand elle ne monte pas à cheval, voici l'emploi de la matinée : la grand'maman écrit, Mme d'Achy entend la messe, Gatti prend du café au lait, je reste dans le bain; on dîne à deux heures, et, quoique la chère soit excellente, on ne mange que des légumes ou du laitage pour augmenter les douceurs de nos caractères. Après le dîner, le trictrac, la promenade, une ou deux heures de retraite, le souper, minuit; bonsoir, madame la duchesse ! bonsoir, toute la compagnie ! et chacun s'en va coucher tout seul. »

Peu à peu cependant s'annoncent quelques visites et la vie prend un peu plus d'animation,

sans que l'on s'écarte de cette existence simple et frugale qui est le grand et le véritable charme de la campagne.

« La petite sainte est arrivée, le prince sans pair est arrivé ; nous sommes cinq en tout, si je sais bien compter. Ce n'est pas la cour de Caussin, mais c'est une cour douce et généreuse, et si éloignée de l'intrigue que je n'y ai jamais vu la moindre dispute sur le rang. Pour toutes nouveautés, nous sommes parvenus à n'avoir qu'un service, soit à dîner, soit à souper. On a tout ce dont on a besoin, et on n'a pas au delà du besoin. Nous avons, depuis cinq à six jours, un très vilain temps, et nous ne sommes pas montés à cheval. Nous avons remplacé le cheval par Mme de Nemours, dont nous avons lu les Mémoires sur la Ligue. »

Puis arrivent encore M. et Mme de Lauzun. Le jeune duc, grand amateur d'exploits cynégétiques, organise des chasses à courre auxquelles prend part toute la société. Le spectacle en est imposant. En tête marche le capitaine des chasses ; il porte un petit surtout de taffetas, couleur de rose, et monte un grand cheval qui de temps en temps s'arrête et tourne quatre à cinq fois sur lui-même. Après vient le lieutenant des chasses, qui a la voix

et la figure d'un petit docteur de la comédie italienne; un premier piqueur avec son cor autour du col, et qui ressemble à M. Western de *Tom Jones;* trois ou quatre autres piqueurs, cinq à six gardes et sept à huit chiens superbes et un peu plus grands que la petite chienne de la grand'maman. Chacun fait des merveilles. Mme de Choiseul et Lauzun montrent beaucoup d'ardeur et d'audace. Mme de Lauzun, plus timide, ne suit qu'en voiture. Gatti et l'abbé n'ont garde de rester au château. Le premier, médiocre cavalier, trotte de son mieux les deux poings appuyés sur la selle et le corps tout courbé à cause de sa sciatique. L'abbé le précède monté sur un cheval si petit que ses jambes traînent par terre et se confondent avec celles de l'animal. Ces chasses, où chacun apporte son tribut de gaieté et d'entrain, sont pour la société un grand divertissement; mais il n'y a qu'un tout petit malheur, c'est que l'on ne prend jamais la bête.

« Nous lançâmes un chevreuil et tuâmes un loup, mande l'abbé, à peu près comme les généraux gagnent des batailles, c'est-à-dire que nous entendîmes le coup, que nous courûmes au bruit, que nous vîmes l'ennemi étendu sur le carreau, que nous en eûmes peur et que nous nous retirâmes

en bon ordre. Dans ce moment, la petite sainte, qui était restée dans la calèche, avertit qu'elle avait vu passer le chevreuil dans une petite route. Tous les chasseurs s'assemblèrent auprès d'elle. On vérifia le fait. Ce chevreuil était un lièvre. Le sonneur de cloches d'Amboise, qui se trouvait là par hasard, dit qu'il avait vu un sanglier s'enfoncer dans un taillis voisin ; nous l'entourâmes, et sans une grosse pluie qui tombait depuis une heure sur nous, nous l'aurions forcé. Je crois pourtant que ce sanglier était un hanneton. »

Quelquefois on reçoit des visites du voisinage. Un jour l'archevêque de Tours vient avec son grand vicaire : la duchesse se met en frais pour les bien accueillir. Avant le dîner, promenade sur la pièce d'eau ; après le repas, elle fait comparaître les principaux animaux de sa ménagerie.

D'abord les moutons, qu'on laisse avancer sur le gazon qui est devant le château et qu'on invite même à entrer dans le salon. Les plus hardis s'approchent, attirés par les morceaux de pain, entre autres un bélier superbe qui, par le plus heureux hasard du monde, s'appelle Cathédrale. Il se promène gravement et sa beauté ainsi que son nom lui concilient l'estime générale. Mais, par malheur,

troublé par une si noble assistance, il s'oublie gravement; les chiens de la duchesse s'indignent d'une liberté si grande, aboient, et Cathédrale s'enfuit en faisant mille glissades sur le parquet ciré, au milieu des rires de l'assistance. Après ce premier spectacle, vint la mère Roby et sa suivante, ayant l'une et l'autre sur leurs poings des *haraz,* les uns bleus, les autres rouges; ce sont les gardes françaises et les gardes suisses de Chanteloup; ils sont présentés à monseigneur, qui leur donne force noix.

Troisième entrée : celle des makis, qui étaient l'année dernière à Paris et qu'on a fait venir à Chanteloup. Ils sont jolis, faits comme des petits chats, avec une longue queue et un long museau; on leur donne des pommes.

Quatrième entrée : celle d'un singe habillé en grenadier, son sabre au côté, un fusil sur l'épaule, un petit chapeau, un habit d'ordonnance, les joues couvertes de rouge de carrosse; méchant comme un diable, marchant sur ses deux pieds comme un homme. On lui donne des dragées.

Les vaches devaient faire la cinquième entrée; mais, comme il était tard, on fit approcher le carrosse de monseigneur, qui s'en retourna à Tours,

enchanté de sa visite et fort émerveillé des aptitudes de la duchesse pour le dressage des animaux les plus divers.

Le bonheur des habitants serait complet s'il n'était troublé par la misère de la province; on y meurt littéralement de faim, le pain vaut 4 sols et le reste est à proportion. Mme de Choiseul distribue des aumônes en quantité, mais ce n'est pas suffisant. Elle visite les pauvres, elle leur porte des secours en argent, en nature. Aussi est-elle adorée de toute la province.

Entre temps elle continue à échanger ses idées avec Mme du Deffand : leur correspondance, toujours fort active, est émaillée de réflexions des plus fines et souvent d'une haute portée philosophique.

Mme du Deffand ayant un jour écrit qu'elle haïssait l'humeur, la duchesse riposte par ces lignes charmantes :

« Ah ! mon Dieu ! je pense bien comme vous sur l'humeur; c'est un défaut qui équivaut à tous les vices; il rend injuste, parce qu'on ne peut se justifier ses propres torts que par son injustice; il rend haineux, parce que l'on hait ceux à qui on fait injustice; il rend vindicatif, parce que le propre

de la haine est la vengeance; il donne de la férocité au caractère le plus doux, de la dureté au cœur le plus sensible; il rend léger, parce qu'il change l'amour en haine; il rend inconséquent, parce qu'il rend léger; il donne l'apparence de la fausseté, parce qu'il rend inconséquent. Si j'avais une prière à adresser à Dieu, je lui dirais tous les matins : Mon Dieu! gardez-moi de l'humeur que je pourrais avoir et de celle que je pourrais donner. »

L'abbé, dans la correspondance, n'a pas des aperçus moins philosophiques; il est d'une gaieté charmante, et il amuse par ses lazzis Mme du Deffand, toujours dévorée de tristesse.

« A propos de tristesse, vous qui êtes si savante, pourriez-vous nous dire si les poules du Thibet sont gaies ou tristes? La grand'maman vient d'apprendre, par une lettre de Chandernagor, qu'on lui envoie un coq et une poule du Thibet. Si l'un des deux vient à mourir en chemin, que fera-t-on de son compagnon? Aura-t-il commerce avec des poules européennes!... Elle a su aussi, par un de ses correspondants établi sur les bords du Gange, qu'elle devait recevoir des cerfs de ce pays-là, pareils à ceux de la ménagerie. Ils sont très petits

et très jolis; ils sont jolis parce qu'ils sont petits. Vous n'avez jamais voulu résoudre ce problème que je ne vous ai peut-être jamais posé : pourquoi les grands animaux ont tant d'agrément à nos yeux quand ils sont en petit, et les petits en auraient-ils si peu s'ils étaient d'une taille monstrueuse? Une puce qui aurait le volume d'un éléphant ferait peur; un éléphant gros comme une puce serait charmant, n'est-il pas vrai? Je crois qu'il en est de même dans le moral, et qu'on voit souvent dans les premiers rangs des gens qui, sans ce grand volume de dignité et de vanité, seraient très aimables ou du moins très bonnes gens. Je crois aussi que je bavarde, et, puisque j'ai le bonheur de m'en apercevoir, je dois vous épargner le malheur d'en être plus longtemps ennuyée. » (21 juin.)

Le 20 juillet, Mme de Choiseul partit de Chanteloup pour aller rejoindre la cour à Compiègne; mais, au grand désespoir de Mme du Deffand, elle ne fit que traverser Paris.

La marquise, très piquée, écrit assez aigrement à Walpole :

« Je ne sais quand la grand'maman reviendra; je désire son retour, mais je supporte son absence; ma patience est à toute épreuve; j'ai trouvé qu'il

fallait tant de choses pour être heureux que j'ai abandonné le projet d'y parvenir; je laisse tout aller comme il peut et comme il veut; je bâille dans mon tonneau, et je ne m'embarrasse pas de ce qui l'entoure. »

Après un mois passé à Compiègne, la duchesse revint à Paris, et cette fois elle s'y arrêta quelques jours.

Une grande satisfaction l'y attendait; Mme de Gramont était partie pour prendre les eaux de Barèges et ne devait en revenir qu'en octobre. Mme de Choiseul allait donc être maîtresse chez elle. Elle ne peut dissimuler sa joie. « L'absence de Mme de Gramont, écrit-elle, me fait un bien infini; il m'est impossible de ne pas le sentir. »

CHAPITRE XVIII

1770

Exil du duc de Choiseul.

Pendant que Mme de Choiseul cherchait à Chanteloup un refuge contre les tracasseries de Versailles, il se passait à Paris des événements qui allaient amener dans la politique de grands changements. La lutte entre Mme du Barry et le duc de Choiseul avait été poussée à l'état aigu. L'année 1770 ne fut qu'un long combat entre les deux partis qui divisaient la cour.

Après les événements que nous avons vus se dérouler en 1769, quand Mme du Barry comprit qu'elle n'obtiendrait jamais la paix avec Choiseul, elle chercha une occasion favorable pour se débarrasser du ministre qui la bravait ouvertement.

Elle s'adressa à tous les ennemis du duc et forma avec eux une vaste conspiration. Elle fut aidée dans l'accomplissement de ses desseins par

un homme dont la froide scélératesse est restée célèbre. Cet homme était le chancelier Maupeou (1), et c'est à Choiseul qu'il devait sa fortune.

Après la mort du dauphin, on résolut de se débarrasser du vieux vice-chancelier de Maupeou, homme de toute incapacité, et il fut question de donner sa place à son fils. Les amis de Choiseul le pressèrent vivement de ne pas élever à un poste aussi considérable un homme qu'on pressentait dangereux et dont le caractère n'offrait aucune sûreté. Mais Choiseul, avec son mépris du danger et son insouciance habituelle, se borna à répondre : « Je sais que Maupeou est un coquin (2), mais il n'y a personne de plus capable que lui pour être chancelier... et puis, s'il se conduit mal, je le chasserai. »

D'un caractère vil et rampant, Maupeou poussait la flatterie vis-à-vis de ceux qui pouvaient le servir

(1) Maupeou était alors premier président du Parlement de Paris, et sa gestion avait soulevé bien des critiques.

(2) On avait composé pour M. de Maupeou le père cette gracieuse épitaphe :

Ci-gît un coquin
Qui mourut de colère
D'avoir fait un coquin
Plus coquin que son père.

jusqu'à la plus plate adulation; mais il se vengeait de sa bassesse en trahissant ses bienfaiteurs et en devenant, comme pour Choiseul, le principal instrument de leur disgrâce. Il avait affecté pour le ministre une idolâtrie repoussante : on lui avait entendu dire que rien au monde ne pourrait le résoudre jamais à changer de logement, parce que des fenêtres de sa maison il pouvait au moins apercevoir les cheminées de l'hôtel de Choiseul. Il disait à qui voulait l'entendre qu'« il portait la livrée du duc dans son cœur », et quand il parlait de lui il ne l'appelait jamais que « notre bon duc ». On devinait sous sa feinte humilité l'ambition dont il était dévoré.

Maupeou n'avait pas une physionomie trompeuse; il portait sur son visage tous les signes de la bassesse de son âme et sa personne inspirait une répulsion instinctive. Un teint noir et blême, des yeux aigus et pénétrants, un regard faux et soupçonneux, glaçaient d'effroi tous ceux qui l'approchaient. Il ne connaissait pas de milieu entre la bassesse et l'insolence.

Exempt de préjugés, étranger à toute sensibilité, doué d'une persévérance inflexible, aventureux, sans scrupules, il n'avait en vue que le pouvoir, et

pour y parvenir peu lui importaient les moyens. Il était d'ailleurs doué de grands talents, mais il y a peu d'hommes qui aient été au même degré l'objet de l'exécration publique.

Il fut aidé dans la réalisation de ses projets par son âme damnée, l'abbé Terray, dont la bassesse de caractère égalait la sienne. Malgré l'humilité de son extraction, l'abbé était parvenu au Contrôle général. Pour perdre plus sûrement Choiseul dans l'esprit du roi, il exagéra le déficit des finances, mit la main sur la caisse d'amortissement, suspendit le payement des billets des fermes, diminua les arrérages des effets royaux, réduisit les pensions, etc. (1).

Le mariage du dauphin avec une archiduchesse d'Autriche (2) parut un instant consolider la situa-

(1) Mme du Deffand écrivait à Walpole, le 23 août, ces lignes édifiantes :

« Le contrôleur général rendra bientôt sa banqueroute complète. Le crédit est absolument perdu ; il n'y a, disent ses émissaires, d'autre recette pour relever le crédit, que de faire la banqueroute totale ; alors le roi ne devant plus rien, tous les particuliers qui renferment aujourd'hui leur argent s'empresseront à le placer sur lui, parce qu'alors il sera en état de payer les intérêts. »

(2) Il avait eu lieu à la chapelle du château de Versailles le 16 mai 1770.

tion de Choiseul : il avait préparé cette union de longue main et Marie-Thérèse avait recommandé à sa fille de ne jamais oublier que son mariage était l'œuvre du ministre. La dauphine se montra fidèle à la recommandation, et elle ne négligeait aucune occasion de donner des preuves d'amitié au duc et à la duchesse.

En attendant, une vaste conspiration s'ourdit contre le duc de Choiseul : Maupeou et Mme du Barry en étaient l'âme, mais ostensiblement ils mirent en avant le duc d'Aiguillon (1), homme ténébreux, violent, vindicatif, sans honneur ni principes et de talents fort médiocres, mais ennemi juré du ministre.

Après avoir été longtemps en disgrâce, d'Aiguillon était revenu à la cour en 1762, et il était devenu l'ami intime du dauphin. Leur commune tendresse pour les jésuites formait le principal lien de leur amitié. Mais la mort inattendue de

(1) Aiguillon (Armand Vignerod Duplessis-Richelieu, duc d') (1720-1782). En 1745, d'Aiguillon (alors duc d'Agenois) était l'amant de Mme de La Tournelle (plus tard Mme de Châteauroux) ; la jalousie du roi le fit éloigner des petits appartements, et il resta en disgrâce jusqu'en 1762. A cette époque, il obtint les entrées de la chambre et fut nommé gouverneur de Bretagne.

son protecteur, celle presque immédiate de la dauphine, rendirent la situation de d'Aiguillon des plus précaires. C'est en cherchant des appuis à la cour qu'il comprit le parti qu'il pouvait tirer de la campagne si violente organisée contre Mme du Barry.

Choiseul avait contre lui tout le parti dévot, dont l'activité était extrême et qui ne lui pardonnait pas l'exil des jésuites. Ce parti, soutenu par les ducs d'Aiguillon, de La Vauguyon et de Richelieu, fit proposer à Mme du Barry une alliance qui fut acceptée avec joie. A partir de ce moment, la courtisane de bas étage, méprisable et méprisée, n'existe plus, on ne voit en elle que l'arme avec laquelle on frappera l'homme au pouvoir, et tous les moyens sont bons pour parvenir au but que l'on poursuit. La favorite se mit donc ostensiblement à la tête de la cabale, et tous redoublèrent d'efforts pour renverser le ministre abhorré.

En apparence, on ne voyait qu'une lutte entre un ministre et une maîtresse, mais en réalité les personnages n'étaient rien, et une question plus élevée qu'une misérable rivalité de sérail dominait toute la situation. Choiseul représentait les philosophes et les parlementaires; Mme du Barry était

le porte-drapeau du parti dévot (1). Il s'agissait de savoir qui l'emporterait des jésuites ou des philosophes (2).

On profita en effet de la question irritante des parlements pour ébranler la situation de Choiseul.

Depuis longtemps déjà le roi se plaignait « de ces grandes robes qui voulaient le mettre en tutelle ». Les parlements ne se contentaient pas de mettre obstacle à l'exercice de l'autorité royale, ils demandaient sans cesse la convocation des états généraux. Cette menace était pour Louis XV un véritable épouvantail; la pensée seule d'un tel événement le transportait de fureur.

(1) Un jour, dans un milieu bien pensant, et avant que Mme du Barry fût admise à la cour, un prêtre, au dessert, buvait « à la présentation » et comme ceux qui n'étaient pas initiés demandaient si c'était à la Piésentation de Notre-Seigneur au Temple, le prêtre qui avait porté la santé répondait : « C'est à celle qui doit avoir lieu prochainement : à la présentation de la nouvelle Esther qui doit remplacer Aman et tirer le peuple juif de l'oppression. » Aman était le duc de Choiseul; la nouvelle Esther, Mme du Barry !

(2) Le parti philosophique avait toujours jusqu'alors témoigné beaucoup d'hostilité pour Choiseul; Duclos et d'Alembert le détestaient; mais la campagne de Mme du Barry retourna complètement la situation; ce fut au point que les philosophes qui régnaient en maîtres à l'Académie, firent offrir au duc de le recevoir au nombre des immortels; ils poussèrent même la flatterie jusqu'à l'assurer qu'on le dispenserait des visites

Maupeou sut très habilement tirer parti de l'état d'esprit du roi pour perdre irrémédiablement l'ennemi de la du Barry. Choiseul avait toujours passé pour soutenir les parlements, et l'on savait que celui de Paris lui était tout dévoué; c'est cette dangereuse intimité que l'on exploita pour amener sa chute.

La querelle du duc d'Aiguillon avec La Chalotais, procureur général du parlement de Bretagne, venait en effet d'amener à l'état aigu la crise entre la couronne et le parlement. La Chalotais, accusé de complot contre la monarchie et emprisonné, devint l'idole des magistrats. Choiseul prit son parti et remplaça d'Aiguillon comme gouverneur de Bretagne. Mais on ne s'en tint pas là. Le parlement de Paris évoqua le procès, et il rendit un jugement qui déclarait d'Aiguillon prévenu de faits qui entachaient son honneur; tous les parlements de province s'associèrent à cette résistance.

Le roi, irrité, se décida à user de rigueur.

Le lundi 3 septembre, un grand événement survenait. Rien n'annonçait l'orage. Choiseul était

d'usage. Choiseul accepta, mais son exil renversa tous ces beaux projets.

gai ; il était allé chasser le 2 à Gennevilliers; il devait y coucher, aller le lendemain dimanche au Conseil à Versailles et le lundi partir pour la Ferté, chez M. de Laborde.

Le lundi, à la stupéfaction générale, on entend tirer le canon. Qu'est-ce? Qu'y a-t-il? La place Louis XV est pleine de mousquetaires. Le roi arrive au Palais dans ses équipages de chasse, précédé du Vol et des quatre compagnies rouges. A peine entré dans la salle des séances, il réprimande les membres du parlement, puis il fait enlever les minutes, les grosses et toutes les pièces de la procédure contre d'Aiguillon ; il défend qu'il soit jamais plus question de cette affaire. Personne n'était averti de la résolution qu'avait prise le roi, et ce ne fut que le dimanche à dix heures et demie du soir, au sortir du Conseil, qu'il déclara ce qu'il devait faire le lendemain matin. Il le dit à tout le monde, et particulièrement à Choiseul, qui lui répondit que comme il n'était pas nécessaire dans cette occasion, il lui demandait s'il ne pouvait pas faire quand même son déplacement. Le roi y consentit de bonne grâce.

Le baron de Gleichen, qui se trouvait de passage à Paris, fut mis au courant des sourdes

menées qui menaçaient le ministre ; il s'empressa de prévenir la duchesse. Elle lui répondit très philosophiquement :

« Avant même d'avoir pu parler à M. de Choiseul, mon cher baron, je me hâte de vous faire tous les remerciements que méritent votre attention et les marques d'amitié que vous nous donnez. J'y suis, je vous assure, infiniment sensible, parce que je suis convaincue qu'elles viennent du cœur, et je ne doute pas que M. de Choiseul ne partage toute ma reconnaissance à ce sujet. Quant à l'objet de vos craintes, je vous supplie de vous rassurer, parce que : 1° je ne les crois pas fondées, et qu'en second lieu, le pis qui en pourrait arriver serait d'aller vivre tranquillement à Chanteloup, où je serais trop heureuse, si mon mari n'était pas malheureux. Cependant, comme sa reconnaissance pour le meilleur des maîtres qui l'a comblé de bienfaits exige qu'il lui sacrifie son repos tant que ses services pourront lui être agréables, je ne puis désirer sa retraite ; mais je ne puis aussi la craindre qu'autant que l'on aurait altéré dans l'esprit du roi la pureté de sa conduite, de ses intentions et de son respectueux attachement pour sa personne ; ainsi je



BARON DE GLEICHEN

PAR CARMONTELLE

(Collection du Musée Condé)

vous serai très obligée de vouloir bien continuer de prendre à cet égard toutes les informations que vous pourrez avoir. C'est contre ce malheur seul que notre sentiment ne nous permet pas d'être sans inquiétude, pour le reste nous laisserons faire. »

Le peu de goût que la duchesse éprouvait pour les grandeurs lui faisait envisager avec calme la perspective d'une retraite prématurée. Mais sa sécurité était mal fondée; le vieux monarque, plus que jamais sous le charme, ne savait rien refuser à sa jeune maîtresse.

Quelques jours après, la duchesse écrivait encore à son vieil ami :

« Je n'ai pas voulu donner la peine à votre valet de chambre, monsieur le baron, d'attendre ma réponse que je ne pouvais faire qu'après avoir communiqué votre lettre à M. de Choiseul. Vous ne trouverez dans cette réponse que les sentiments auxquels vous deviez vous attendre, les remerciements que nous vous devons et la reconnaissance et la sensibilité extrêmes que nous vous avons de l'amitié et de l'intérêt que vous nous marquez. Pour le fond même indifférence, et pour la forme même vivacité ; mais nous avons cependant lieu de

croire, par différentes informations que nous avons eues d'ailleurs, qu'il y a plus de vanité et même de vanterie dans les paroles que de réalité dans le fond des choses. Aussi, rassurez-vous, mon cher baron, mais continuez toujours à nous donner toutes les informations que vous pouvez avoir. Cela conduit toujours à savoir à qui on a affaire, et cela est toujours bon de le savoir. »

La demi-sécurité dans laquelle vivaient les Choiseul était trompeuse. Mme du Deffand était mieux renseignée quand elle écrivait à Walpole le 23 août :

« Comme je me crois aujourd'hui en sûreté, je vous dirai nettement qu'il est impossible que la situation présente subsiste; il faut qu'avant l'espace de neuf ou dix mois il arrive un changement. Il y a une fermentation générale; tous les parlements se donnent la main; tous marquent leur mépris et leur indignation contre le chancelier... »

Elle lui disait encore :

« J'aime fort mes parents, je le leur prouve par ma conduite, et si je pouvais leur être utile, je m'y mettrais jusqu'au cou; mais dans tout ceci je ne puis être que spectatrice; je prétends que leurs

ennemis les servent mieux que leurs amis; ceux-ci poussent leur zèle un peu trop loin; leur imprudence, leur fierté, ressemble trop à l'insolence et ne peut manquer de déplaire et d'envenimer les esprits. Les autres ont tant d'infamies, de bassesses, de fourberies, et sont si fort à découvert qu'ils sont en horreur au public et qu'ils n'ont de partisans que leurs complices. »

Le parti du duc de Choiseul, en effet, ne cessait nullement sa lutte contre Mme du Barry. L'insolence de Mme de Gramont contre la favorite croissait tous les jours; ses diatribes furent la véritable cause de la chute de son frère.

Des incidents pénibles survenaient à chaque instant. En juillet, pendant le séjour de Choisy, le roi fit donner des spectacles dans un théâtre trop étroit; les dames de la cour, s'étant emparées des premières places, refusèrent de les céder à Mme du Barry, et la comtesse de Gramont, belle-sœur de la duchesse, accompagna son refus des propos les plus mordants. Le lendemain elle était exilée à quinze lieues de Paris.

Heureusement les Choiseul étaient absents en ce moment et on ne peut leur imputer ce scandale. Au milieu d'une situation très délicate, leur con-

duite était parfaite et excitait l'admiration de tous.

« Ils se conduisent à merveille, » écrit Mme du Deffand; « ils sont environnés d'armes et d'ennemis; mais ils ont, pour résister aux attaques, leur bonne administration, leur attachement pour le maître, l'intérêt véritable qu'ils prennent à sa gloire. Je ne sais ce qu'il arrivera d'eux, mais, quoi qu'il en soit, ils conserveront l'estime des étrangers et de leurs compatriotes qui ne seront pas coquins avérés. »

En attendant, le réseau d'intrigues et de calomnies se resserrait autour du ministre. La duchesse de Gramont s'étant rendue aux eaux de Barèges par la Provence, on fit entendre au roi qu'elle avait eu des conciliabules secrets avec les parlements de Bordeaux et de Toulouse, qu'elle les avait encouragés à la résistance et qu'elle les avait assurés de la protection de son frère. Richelieu s'était fait le propagateur de cette calomnie, et le 9 août Choiseul eut avec lui en public une violente altercation à ce sujet. Mais l'accusation porta ses fruits et le roi se refroidit sensiblement pour son ministre.

Choiseul, au milieu des intrigues qui le mena-

çaient, garda jusqu'au dernier moment une sérénité parfaite bien qu'il avouât gaiement que « la coquine lui donnait bien de l'embarras ». Mme de Gramont laissait voir quelquefois son inquiétude et son humeur ; sur le visage du duc on ne put jamais lire la moindre trace de préoccupation ou de souci ; sa conversation resta toujours aussi brillante, et il garda ce ton aimable que personne à la cour ne possédait au même degré que lui. « Il sera comme Charles VII, disait Mme du Deffand, on ne peut perdre un royaume plus gaiement. »

Le duc avait en ce moment bien d'autres soucis en tête que la politique, Mme du Barry, les dévots, les intrigues de cour ! Il était amoureux fou de Mme de Brionne (1) et n'avait plus d'autre préoccupation. C'était une femme de grande beauté, très spirituelle, très intelligente et qui se mêlait activement aux passions qui divisaient la cour. Cette nouvelle intrigue du duc n'échappa pas à Mme du Deffand : « Il a aujourd'hui une nouvelle amie, dit-elle ; je crois qu'elle lui coûte beaucoup d'argent. »

(1) Née Rohan-Rochefort, elle était veuve du prince Louis de Lorraine, grand écuyer de France, et parente de l'empereur Joseph II. Elle mourut à Vienne en 1807.

Mme de Choiseul, très énervée, presque malade de ce nouveau goût de son mari, ne dissimulait pas sa tristesse. Suivant son habitude, elle confiait ses chagrins à la marquise, mais la vieille aveugle se montrait pleine d'indulgence pour les infidélités du duc.

« Son mari se conduit avec elle dans la plus grande perfection, écrit-elle ; s'il n'était pas le plus léger de tous les hommes, il en serait le meilleur : il est noble, généreux, gai, franc, mais il est gouverné par des personnes qui ne consultent que leurs intérêts personnels. »

Inquiet des bruits persistants qui couraient sur l'élévation prochaine du duc d'Aiguillon aux affaires, Choiseul n'hésita pas à brusquer la situation et il en écrivit au roi : « Comment pouvez-vous croire qu'il puisse vous remplacer? » lui répondit Louis XV. « Je l'aime assez à cause du tour que je lui ai joué il y a bien longtemps (il lui avait enlevé Mme de Châteauroux), mais, haï comme il est, quel bien pourra-t-il faire? »

Ces assurances évasives n'étaient pas de nature à rendre au duc sa sécurité. On raconte que quelques jours avant son renvoi, il se rencontra dans l'antichambre royale avec le duc d'Aiguillon.

« Eh bien, lui dit-il en riant, vous me chassez donc? j'espère qu'ils m'enverront à Chanteloup; vous prendrez mes places, quelqu'un vous chassera à son tour, ils vous enverront à Veretz. Nous serons voisins, nous n'aurons plus d'affaires politiques, nous voisinerons et nous en dirons de bonnes... »

Il ne croyait pas si bien prédire.

A plusieurs reprises et déjà en 1769, Choiseul, en présence des hostilités qu'il trouvait dans l'entourage du roi, eut le projet d'abandonner les affaires; mais ses amis lui firent observer qu'il y aurait avantage pour lui à être renvoyé et même maltraité, qu'il était plus noble d'être chassé par Mme du Barry que d'avoir l'air de faiblir, de lui céder la place, de déserter après avoir combattu; qu'en attendant d'être renvoyé, il pourrait peut-être empêcher ou diminuer le mal que les projets du chancelier pourraient faire au royaume, etc.

Cédant à ces avis, Choiseul conserva le pouvoir, bien qu'il lui offrît peu de charme, et il attendit les événements.

Une des grandes forces du duc était la persuasion dans laquelle vivait le roi que son ministre

pouvait seul maintenir la paix ; Louis XV ne voulait de guerre à aucun prix.

Depuis le traité d'Utrecht, les Espagnols étaient restés en possession des îles Malouines. En 1769, les Anglais prétendirent avoir découvert ces îles, et ils y construisirent un fort. Les Espagnols envoyèrent trois frégates qui canonnèrent le fort et firent prisonnière la garnison anglaise. Cet incident pouvait amener les plus graves complications, et un moment on crut la guerre inévitable.

Tout dépendait de la France.

Si Choiseul reconnaissait le bon droit de l'Angleterre, c'était la paix assurée, car l'Espagne n'oserait affronter seule la lutte ; si, au contraire, il se déclarait pour l'Espagne, c'était la guerre probable. Les documents diplomatiques prouvent que le duc n'a pas hésité à donner raison en grande partie à l'Angleterre et qu'il a fait tous ses efforts pour maintenir la paix.

Mais cela n'empêcha nullement la cabale qui l'attaquait de profiter de l'incident pour l'exploiter contre lui. On chargea Mme du Barry de persuader au roi que Choiseul voulait la guerre et allait tout mettre en œuvre pour la rendre inévitable. On poussa la duplicité jusqu'à introduire secrètement

auprès du monarque l'abbé de La Ville, commis aux Affaires étrangères, avec mission de noircir le duc et de l'accuser des plus dangereux desseins. Louis XV, sans être complètement persuadé, resta fort inquiet.

A ce moment il était question de créer des impôts nouveaux pour combler le déficit des finances, et l'on savait que les magistrats refuseraient de les enregistrer. Fatigué de cette opposition qu'il trouvait si souvent sur sa route, Louis XV chargea Maupeou d'en venir à bout et de vaincre des résistances qui revenaient chaque jour plus menaçantes pour l'autorité royale.

Le chancelier accepta avec joie la mission qui lui était confiée. Il en plaisantait même volontiers et disait à l'avance : « Tel jour j'ouvrirai la tranchée contre le parlement. » Le fameux édit de décembre 1770 rappela que « le roi ne tient sa couronne que de Dieu, que le droit de faire les lois par lesquelles ses sujets doivent être conduits lui appartient à lui seul sans dépendance et sans partage ».

Le Parlement se refusa à n'être qu'une simple cour de justice, et le 10 décembre les membres de la cour décidèrent de suspendre tout service jus-

qu'à ce que le roi eût retiré un édit qui les « avilissait », « leur douleur du reste ne leur laissant pas l'esprit assez libre pour décider des biens, de la vie et de l'honneur des sujets. » La guerre se trouvait ainsi déclarée entre le parlement et la couronne.

C'est le moment que choisit Maupeou pour perdre irrémédiablement l'ennemi de la du Barry. Choiseul avait toujours passé pour soutenir les parlements, et l'on savait que celui de Paris lui était tout dévoué. Le chancelier persuada au roi que le duc excitait les magistrats dans leur désobéissance, qu'il serait impossible d'en venir à bout tant que leur protecteur serait au pouvoir, et qu'il pourrait même s'ensuivre un soulèvement dans le royaume; il poussa l'infamie jusqu'à se servir d'un billet sans date écrit à l'abbé de Chauvelin quelques années auparavant, au moment de l'expulsion des jésuites, et dans lequel Choiseul encourageait le parlement dans sa conduite en lui promettant de le seconder.

Louis XV, indigné de l'appui secret prêté par le ministre aux ennemis de son autorité, convaincu qu'il avait avec eux des intelligences criminelles, persuadé que son renvoi faciliterait la marche du gouvernement, le recouvrement des

impôts, et éloignerait tout péril de guerre, n'hésita plus à le sacrifier. C'est ainsi qu'on finit par lui arracher la lettre de cachet qu'il n'avait pu jusqu'alors, malgré toutes les sollicitations, se décider à signer (1).

(1) Voir la seconde partie de cet ouvrage qui a pour titre : « *La Disgrâce du duc et de la duchesse de Choiseul :* — La vie à Chanteloup. — Le retour à Paris. — La mort. »

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

Mariage de Mlle Crozat du Châtel et du comte de Choiseul-Stainville. — Les familles Crozat du Châtel et de Choiseul-Stainville. — Premières années d'union. — Aventure de Mme de Choiseul-Romanet. — Amitié de M. de Choiseul et de Mme de Pompadour. — Choiseul est nommé ambassadeur à Rome.............. 1

CHAPITRE II

Arrivée de Choiseul à Rome. — Sa visite au pape. — Affaire du théâtre Alberti. — La société romaine.... 29

CHAPITRE III

1755-1756

Départ de l'abbé Barthélemy et de M. de Cotte pour l'Italie. — Leur arrivée à Rome. — Aimable réception de M. et de Mme de Choiseul. — Joie de l'abbé. — Ses travaux et ses visites. — La vie à Rome. — Les réceptions de l'ambassadeur. — Ses dîners. — Le carnaval. — Les courses de chevaux. — L'intimité des

Choiseul. — Le bailli de Solar. — Le baron de Gleichen. — La Condamine. — Les trouvailles de l'abbé. — Mme de Choiseul encourage les arts. — Greuze. Guiard. — Séjour des Choiseul à Fraseati. — Querelle entre Choiseul et Gleichen........................ 49

CHAPITRE IV

1755-1757

Négociations officielles. — Maladie du pape. — Projets de départ. — Départ pour Paris. — L'abbé accompagne Mme de Choiseul. — Choiseul est nommé à Vienne. — Retour à Versailles. — Il est nommé premier ministre. — Portrait de Choiseul............ 78

CHAPITRE V

1758

La cour de France en 1758. — Mme de Pompadour. — L'intimité royale. — Relations de Mme de Pompadour avec M. et Mme de Choiseul. — Grande situation du ministre. — Son caractère................. 100

CHAPITRE VI

La famille du due de Choiseul. — Sa sœur, la duchesse de Gramont. — Ses frères, l'évêque d'Arras et le eomte de Stainville. — Bonté du ministre pour sa famille et pour ses amis. — Grande représentation des Choiseul; leurs réceptions. — Chagrins intimes de la duchesse. — Sa mésintelligence avee sa belle-sœur. — Elle se crée une intimité avec quelques amis. — Mme du Deffand. — Aequisition du ehâteau de Chanteloup...................................... 117

CHAPITRE VII

1760

Bontés des Choiseul pour l'abbé Barthélemy. — Disgrâce de Marmontel. — On lui enlève le privilège du *Mercure* pour le donner à l'abbé. — Joie de Mme de Choiseul. — Choiseul conseille à Barthélemy de refuser. — Embarras de l'abbé. — Il refuse, mais garde une pension. — Correspondance du baron de Gleichen avec Mme de Choiseul. — Ses efforts pour rentrer à Paris.................................. 149

CHAPITRE VIII

1759-1765

Correspondance entre Choiseul, Voltaire et Frédéric. — Les Calas. — Bontés de Choiseul pour Voltaire..... 176

CHAPITRE IX

1764

Tristesse du roi et de Mme de Pompadour. — Sombres pressentiments de la marquise. — Sa maladie. — Inquiétudes de Mme de Choiseul. — Mort de Mme de Pompadour. — Chagrin des Choiseul. — L'exil des jésuites. — Intrigues de Mme d'Esparbès. — Choiseul veut se retirer. — Il cède aux instances du roi. — Mort du dauphin et de la dauphine. — Mme de Choiseul et le marquis de Mirabeau................... 197

CHAPITRE X

1765-1766

Horace Walpole. — Son intimité avec Mme du Deffand

et avec la duchesse de Choiseul. — Correspondance entre Mme du Deffand et Mme de Choiseul......... 236

CHAPITRE XI

1766

Mariage du duc de Lauzun. — Départ de Mme de Choiseul pour Chanteloup. — Correspondance avec Mme du Deffand. — Visite de la duchesse de Lauzun. 254

CHAPITRE XII

1767

Aventure de Mme de Stainville. — Elle est enfermée dans un couvent. — Séjour à Chanteloup. — La Chanteloupée. — Retour à Paris.................. 290

CHAPITRE XIII

1766-1769

Voltaire dans le pays de Gex. — Les troubles de Genève. — Correspondance de Voltaire avec Mme de Choiseul. — Vers à la duchesse. — Les manufactures de soie de Ferney.................................. 316

CHAPITRE XIV

1768-1769

Hiver de 1768-1769. — Visite du duc et de la duchesse de Lauzun. — Indisposition du duc de Choiseul. — Mme de Choiseul est souffrante à Compiègne et à Fontainebleau. — L'hiver à Paris. — Départ pour Chanteloup en avril 1769. — Visite du baron de Gleichen. 349

CHAPITRE XV

1769

Intrigues à Paris.................................... 379

CHAPITRE XVI

1770

Correspondance entre Voltaire et la duchesse de Choiseul. — Voltaire est nommé capucin. — Les fabriques de montres de Ferney. — Mme de Choiseul est chargée de faire acheter ces montres. — La fête du roi à Ferney.................................... 400

CHAPITRE XVII

1770

Disgrâce du baron de Gleichen. — Il est envoyé à Naples. — Efforts de Mme de Choiseul pour le faire revenir à Paris. — Départ pour Chanteloup. — Portrait de M. de Choiseul. — Maladie de la duchesse. — Vie calme à Chanteloup. — Les visites. — Les chasses. — Retour à Paris.................................... 428

CHAPITRE XVIII

1770

Exil du duc de Choiseul.................................... 447

